

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE

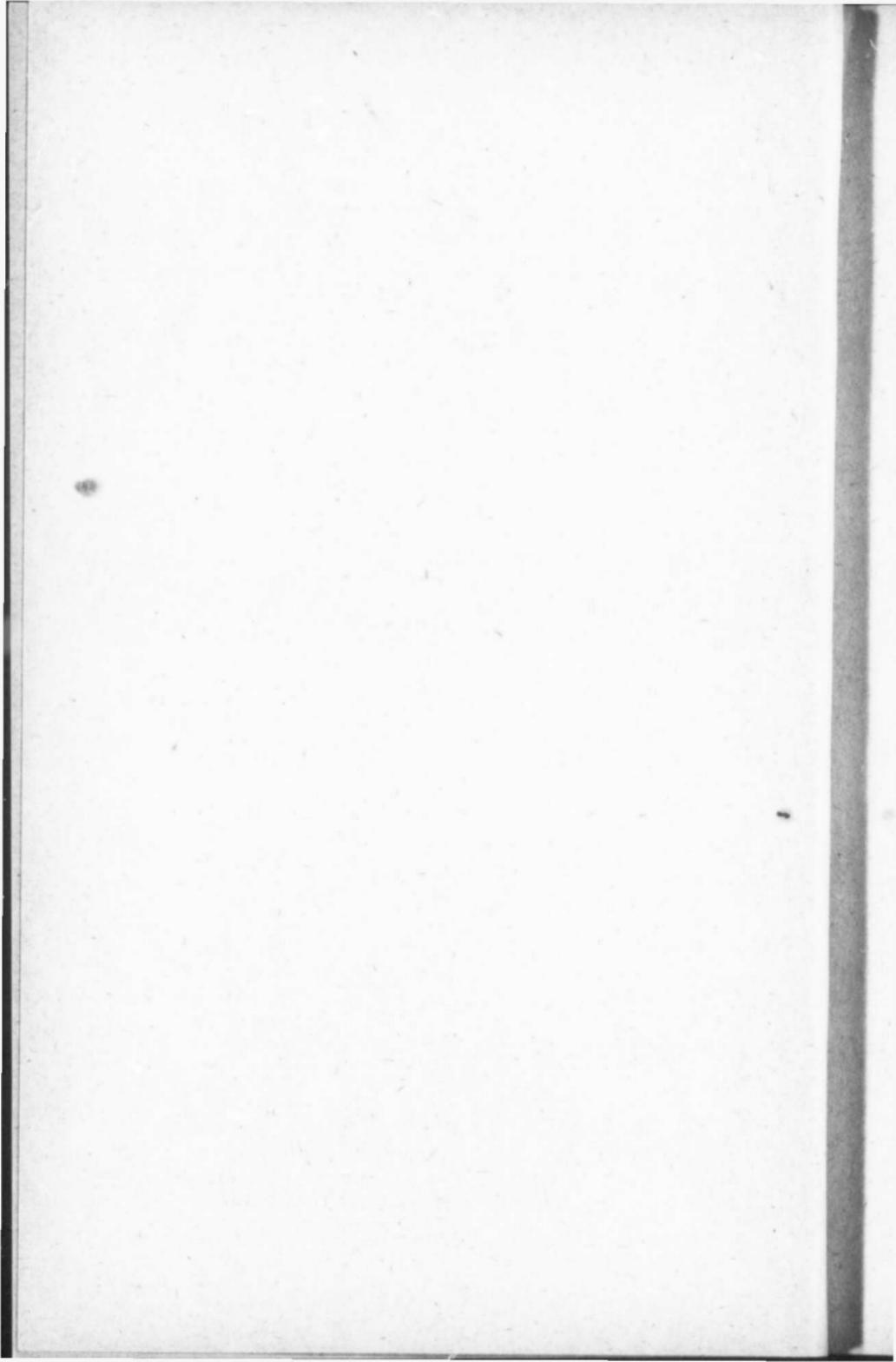


COLLECTION CHAMPLAIN

Droits réservés, Canada 1913
par Librairie Beauchemin Limitée, Montréal

N. 705 B

ANECDOTES CANADIENNES



ANECDOTES CANADIENNES.

SUIVIES DE

MŒURS, COUTUMES
ET INDUSTRIES D'AUTREFOIS

MOTS HISTORIQUES-MIETTES DE L'HISTOIRE

COMPILÉES ET ANNOTÉES

PAR

E. Z. MASSICOTTE



MONTRÉAL

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE

79, rue St-Jacques

1913

PN6262

M373

180975



PRÉFACE

Il est bon que les anecdotes empreintes d'amour national se conservent parmi nous, qu'elles se fixent dans l'imagination de nos enfants. Elles sont à l'histoire ce que le dessert est au repas. Tout le monde les lit et y prend plaisir.

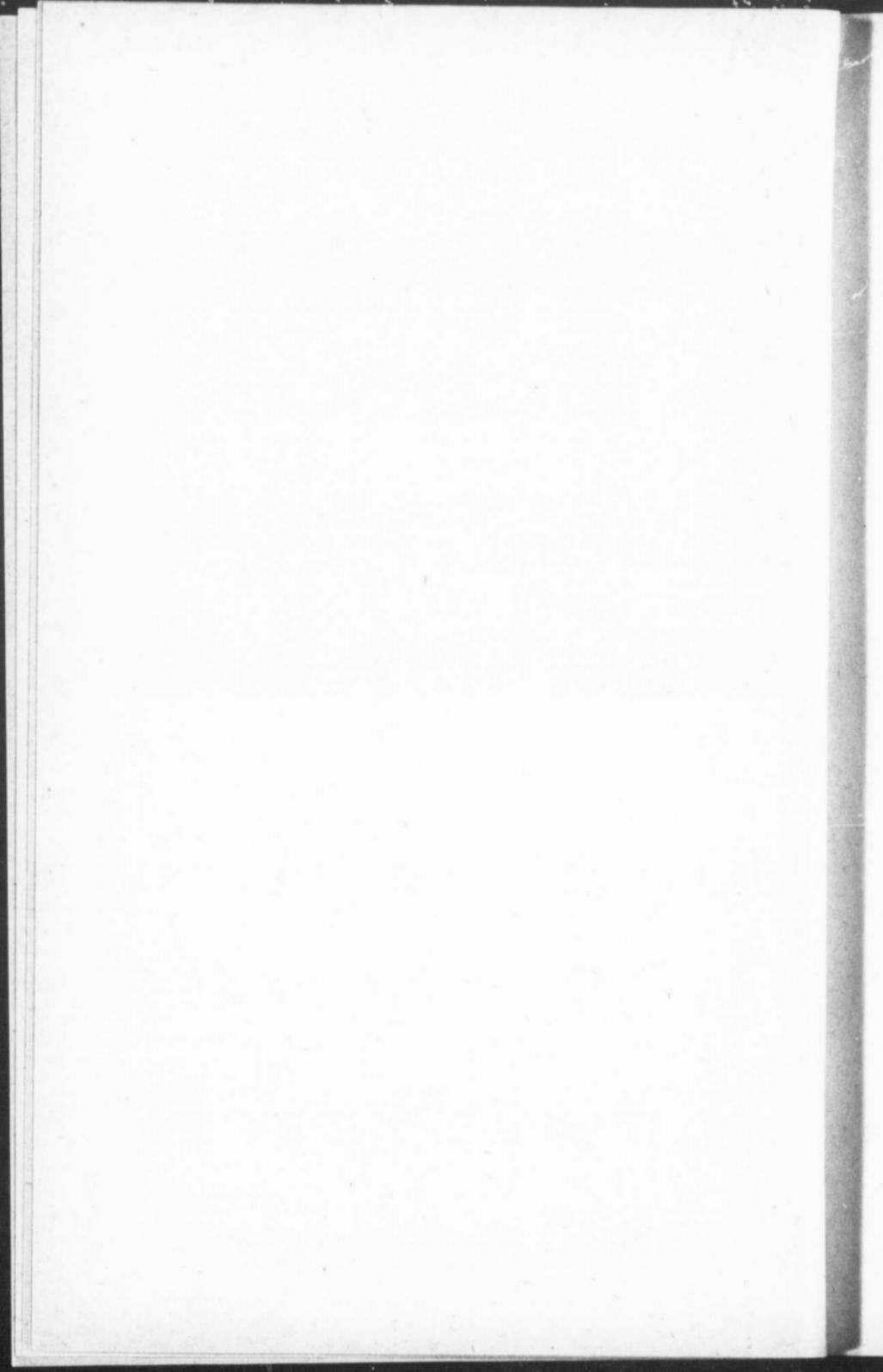
A.-N. MONTPETIT.

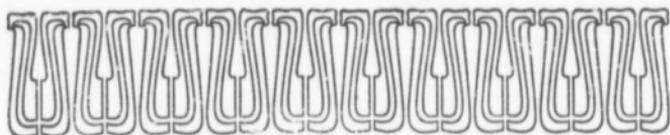
En publiant ce modeste recueil, fruit des nombreuses lectures et recherches de M. E. Z. Massicotte, l'archiviste bien connu, les éditeurs ont voulu mettre en évidence quantité de miettes historiques la plupart du temps logées dans de copieux ouvrages devenus rares ou dont le prix est excessif.

Pour augmenter l'intérêt, le compilateur a eu l'heureuse idée d'ajouter un bon nombre de pages consacrées aux mœurs d'autrefois, et qu'on ne trouve que disséminées ici et là.

Ce petit livre, nous en avons l'espoir, plaira à la Jeunesse ; il pourra même rendre des services aux écrivains, aux artistes et aux orateurs qui désirent se renseigner promptement et trouver sous un format commode, le trait ou le détail dont ils ont besoin, soit pour donner la couleur locale, soit pour caractériser un personnage ou une époque.

LES ÉDITEURS





CHAPITRE I

MOTS HISTORIQUES ET SOBRIQUETS NATIONAUX

ÉTYMOLOGIE DU MOT ONONTHIO

LES Sauvages ayant demandé comment s'appelait M. de Montmagny, on leur répondit que son nom était Grande Montagne (Mons Magnus), ce qui s'exprime dans leur idiome par Ononthio ; depuis ce temps, ils appelèrent toujours le gouverneur général *Ononthio*, et le roi, *Grand Ononthio*.

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

JE VAIS RÉPONDRE... PAR LA BOUCHE DE MES CANONS

Le 16 novembre 1690 parut devant Québec une flotte de 35 voiles, portant 2,000 hommes de débarquement. Dès qu'on eut jeté l'ancre le commandant de l'expédition, l'amiral Phipps, détacha un officier pour sommer la ville de se rendre. Cet officier fut reçu sur le rivage ; on lui banda les yeux, et avant de le conduire au château, on le promena longtemps autour de la place, comme si l'on eut circulé au travers de chasses-trappes, de chevaux de frise et de retranchements. Les troupes faisaient pendant ce temps un grand bruit avec les armes et les canons, pour augmenter la surprise du parlementaire, car les Anglais croyaient la ville désarmée et hors d'état de se défendre. Aussi, lorsque le bandeau tomba de ses yeux, et qu'il se vit en présence du gouverneur, au milieu d'une salle remplie d'officiers, il resta confus et présenta sa sommation d'un air qui contrastait avec l'arrogance des termes qu'elle contenait. Il se remit cependant bientôt, tira de sa poche une montre, et dit à M. de Frontenac, qu'il était dix heures et qu'il désirait qu'on le renvoyât à onze heures avec la réponse.

Phipps demandait que les habitants du Canada se livrassent à sa discrétion, et il ajoutait qu'en bon chrétien, il leur pardonnerait le passé. Piqué du manque de convenance des termes de la sommation, le gouverneur répondit : « Allez, je vais répondre à votre maître par la bouche de mes canons, qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un homme comme moi ».

Histoire du Canada.

F. X. GARNEAU

Louis de Buade, comte de Frontenac, né en 1620, mort en 1698, fut gouverneur général de la Nouvelle-France de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698.

QU'IL VIENNE CHERCHER LES CLEFS

Le 24 septembre 1710, une flotte nombreuse portant trois mille quatre cents soldats, sous les ordres du colonel Nicholson, entra dans la rade de Port-Royal.

La garnison ne comptait pas deux cents hommes. Il n'y avait donc pas moyen de résister. Cependant, comme autrefois Frontenac sous qui il avait servi en 1690, il fit une belle réponse qui mérite d'être connue. A la sommation que lui fit Nicholson de se rendre, il répondit :

« — Allez dire à votre général qu'il vienne lui-même chercher les clefs du fort ».

Par trois fois, le feu de la place repoussa l'armée assiégeante. Ce ne fut qu'après dix-neuf jours d'un siège très violent que Subercase consentit à capituler. Nicholson, enthousiasmé de sa belle conduite, lui accorda des conditions très honorables. La garnison sortit en ordre de bataille, avec armes et bagages, tambours battants et couleurs au vent.

« Les Anglais, dit encore M. l'abbé Casgrain, furent saisis d'étonnement en ne voyant défiler pour toute garnison que cent cinquante-six hommes, y compris les officiers, hâves et défaits, et vêtus de guenilles. C'était le dernier jour de l'Acadie française mais il était glorieux, comme devait l'être celui de la Nouvelle-France, un demi siècle plus tard ».

M. de Subercase s'embarqua pour la France avec ses officiers sur un vaisseau anglais et arriva à Nantes le 1^{er} décembre 1710. *Bulletin des Recherches Historiques*, 1910.

Daniel Auger de Subercase, malgré sa superbe défense « fut soupçonné », en France, « de trahison et il ne put jamais recouvrer la confiance publique ».

LES ARPENTS DE NEIGE

Voici la lettre que Voltaire adressait à M. de Moneril en date de Monrion, le 27 mars 1757. Elle contient la fameuse phrase relative au Canada, phrase qui a été si souvent niée et contredite. Elle a été citée par M. Eug. Réveillaud, dans son Histoire du Canada et des Canadiens-Français, page 238 :

« Je suis *Histrion* l'hiver à Lausanne et je réussis dans les rôles de vieillard, je suis jardinier au printemps, à *Mes Délices* près de Genève. Je vois de mon lit le lac, le Rhône et une autre rivière. Avez-vous mon cher confrère un plus bel aspect ? Avez-vous des tulipes au mois de mars ? Avec cela on barbouille de la philosophie et de l'histoire, on se moque des sottises du genre humain, et de la charlatanerie de nos physiciens qui croient avoir mesuré la terre, et de ceux qui passent pour des hommes profonds parce qu'ils ont dit qu'on fait des anguilles avec de la pâte aigre. On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent *A propos de quelques arpents de glace en Canada*. On est libre comme l'air depuis le matin jusqu'au soir. Mes vergers, mes vignes et moi nous ne

devons rien à personne... Et voilà ce qu'écrivait Voltaire, le 27 mars 1757.

Bulletin des recherches Historiques, 1896.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE

Plus tard, dans son roman *Candide*, l'année même où les troupes françaises commandées par Montcalm s'ensevelissaient sous les ruines de la colonie (1759) Voltaire écrivait :

« Vous savez que ces deux nations (la France et l'Angleterre) sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut ».

Mémoires et comptes rendus de la Société Royale.

JOSEPH TASSÉ.

QUAND LE FEU EST A LA MAISON...

Une grande mission avait été confiée à Bougainville et à Douil au nom du Canada mourant : ils devaient raconter à la France, qui ne voulait pas les savoir, les douleurs de ce noble pays, implorer pour lui des secours en hommes et en vivres, en munitions, si la paix était possible. Bougainville soumit au gouvernement des cartes détaillées du théâtre de la guerre et plusieurs projets appropriés à toutes les hypothèses...

Le gouvernement délibéra longuement sur la réponse aux cris de détresse de la colonie ; on récapitula les ressources disponibles du royaume : recensement fait des arsenaux, des ports, des magasins et des casernes, la mère-patrie pouvait disposer en faveur de la Nouvelle-France de 326 recrues et du tiers des vivres implorés !

« Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries », dit cyniquement à Bougainville un ministre de la marine, nommé Berryer (1).

« On ne dira pas du moins que vous parlez en cheval », répliqua le futur amiral.

Berryer venait de dire le dernier mot, la métropole sacrifiait sa fidèle colonie, la mère abandonnait l'enfant.

Montcalm et le Canada Français.

CHARLES DE BONNECHOSE

ENFIN LE ROI DORMIRA TRANQUILLE

Madame de Pompadour dédaignait le Canada tout autant que Voltaire. On lui prête ce mot terriblement frivole à la nouvelle de la prise de Québec par les Anglais : « Enfin, le roi dormira tranquille ! »

Mémoires et comptes rendus de la Société Royale. JOSEPH TASSÉ.

LAFAYETTE ET LES CANADIENS

Quelques seigneurs canadiens qui avaient combattu les armées américaines, ayant rencontré dans les colonies le général Lafayette : « Eh quoi ! leur dit ce démagogue, vous vous êtes battus pour demeurer colons au lieu de devenir indépendants ! restez donc esclaves ! »

Les Institutions de l'Histoire du Canada, 1855.

MAXIMILIEN BIBAUD

(1) Nicolas-René Berryer, magistrat et homme d'état français, né en 1703, mort en 1762. Créature de Mme de Pompadour, se fit remarquer par son servilisme. (*Nouveau Larousse.*)

MADAME, SI TOUTES LES DAMES CANADIENNES VOUS RESSEMBLENT...

Quand les Canadiennes ne payaient pas de leur personne, elles aidaient, en priant avec ferveur, au succès des armes de leur pays. Du reste, belles autant que braves, le roi d'Angleterre, Georges III, les a jugées dans la personne de Mme de Léry, quand à la cour de Londres, après la cession, il lui adressa le compliment suivant : « Madame, si toutes les dames canadiennes vous ressemblent, j'ai vraiment fait une belle conquête ».

Histoire populaire de Montréal. A. LEBLOND DE BRUMATH.

LE RÈGNE DE LA TERREUR

La période de l'administration du gouverneur Craig a été longtemps désignée sous le nom de *Règne de la Terreur*. « Cette qualification, dit Larverdière, renferme plus d'ironie que de vérité. Il ne fit pas répandre de sang, malgré la violence de son caractère ; il ne fut que la dupe des mauvais conseillers qui l'entouraient »...

Histoire populaire du Canada. HUBERT LARUE

GERRYMANDER

Marblehead-Mass est la patrie du politicien Elbridge Gerry (1744-1814), d'après lequel on appelle « Gerrymander » le système de division des collèges électoraux en faveur d'un parti.

Les États-Unis, 1905.

BÆDEKER

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS

Cette devise fut celle du journal *Le Canadien*, à partir de 1829, d'après M. Benjamin Sulte et il n'y a aucun doute que c'est à cette publication que nous la devons. Citée par les orateurs, reproduite par les écrivains, elle devint rapidement d'un usage général.

« LE FAMILY COMPACT »

Alors que, vers 1830, le Bas-Canada se plaignait du Conseil Législatif, dans le Haut-Canada, c'est contre le Conseil exécutif que les plaintes étaient principalement formulées. Cette province était depuis longtemps gouvernée par un parti communément appelé le « Pacte de Famille » (*Family Compact*), quoiqu'il n'y eût guère de parenté entre les personnes qui le composaient. Ce corps d'hommes occupait tous les emplois importants. Il maintenait son influence dans la législature par son ascendant sur le Conseil Législatif. Les gouverneurs, les uns après les autres, subissaient l'influence du *Family Compact*, qui comptait parmi ses adhérents le plus grand nombre des juges, des magistrats, des membres de la profession légale et du clergé anglican. Il était tout-puissant dans les banques, et par des octrois ou des achats, ils avaient acquis presque

toutes les terres incultes de la province. (Lord Durham's Report.)
Dix ans au Canada.

A. GÉRIN-LAJOIE

Dans l'histoire européenne le nom de « Pacte de famille » est donné à trois traités passés entre la France et l'Espagne, au cours du dix-huitième siècle.

O CANADA! MON PAYS, MES AMOURS...

De 1834, date la célébration de la Saint-Jean-Baptiste comme fête nationale des Canadiens français. Ludger Duvernay en fut le créateur. En effet, le 22 juin de cette année, un dîner de soixante couverts fut servi sous la présidence de Jacques Viger, alors maire de Montréal. J. Viger, L.-H. Lafontaine, C.-E. Rodier, T.-S. Brown, O'Callaghan, Turner, Sicotte, C.-O. Perrault, Laberge, etc., prononcèrent des discours de circonstance. Un jeune homme y chanta une chanson patriotique qu'il avait composée expressément pour cette solennité. Cette chanson, aujourd'hui populaire, commençait par les mots *O Canada! mon pays, mes amours...* Le chanteur devait être plus tard sir Georges-Étienne Cartier.

Le Terroir 1909.

G.-A. DUMONT

Sir Georges-Étienne Cartier, naquit en 1814 et mourut en 1873. Un des grands hommes d'état canadiens.

C'EST UN PEUPLE DE GENTILSHOMMES...

Qui a pu oublier la belle démonstration, de 1842, le jour où toutes les sociétés nationales de Québec allèrent recevoir au débarcadère le nouveau gouverneur général, Sir Charles Bagot, pour lui souhaiter la bienvenue. Arrivés sur la Place d'Armes, nous défilâmes devant Son Excellence qui était sur le balcon de l'hôtel du gouvernement; à ses côtés était le maire de Québec, l'honorable René-Ed. Caron, qui était aussi le président de la société Saint-Jean-Baptiste. Sir Charles Bagot admira la belle tenue des membres de notre société, qui comptait alors dans ses rangs plus de quinze cents associés, lorsqu'elle défila sous le balcon, ayant en tête sa nombreuse fanfare bien disciplinée, vêtue de riches uniformes, jouant l'air « *Vive la Canadienne* », précédée de son imposant tambour-major, Louis Blanc, militaire décoré, qui avait servi dans l'armée française, sous le grand Napoléon. Oui, il était beau à voir notre tambour-major, avec sa haute stature, son énorme casque à poil, orné d'un riche plumet, marchant avec grâce et maniant avec tant de dextérité son long bâton au pommeau d'argent. Des vivats chaleureux, sortis de nos centaines de poitrines fortement constituées, acclamèrent l'arrivée de Son Excellence et le saluèrent comme le père de la patrie. Sir Charles Bagot, en voyant défilé les membres de notre nombreuse société, dans les rangs de laquelle l'œil le plus scrutateur n'aurait pu distinguer le riche du pauvre, l'homme de profession de l'ouvrier, dit à notre maire: « Mais c'est un peuple de gentilshommes »!

Fête Nationale des Canadiens-Français, 1881.

H.-J.-J.-B. CHOUINARD

Sir Charles Bagot, gouverneur du Canada de 1842 à 1843, naquit en 1781 et il est mort en 1843. Fut très populaire parmi les Canadiens-Français.

C'EST LA FAUTE A PAPINEAU

Dans mon jeune âge, quelques vieillards chantaient encore une chanson dont le refrain fut très populaire. Je ne m'en rappelle que ce distique :

S'il y a trop de cabots
C'est la faute à Papineau.

Ce dernier vers devint presque proverbial, pendant longtemps.

Il n'y a aucun doute que cette chanson n'est qu'un pastiche de celle dont monsieur Édouard Fournier, dans *l'Esprit des autres*, cite le couplet suivant :

S'il tombe dans le ruisseau
C'est la faute de Rousseau
Et si le voilà par terre
C'est la faute de Voltaire.

Revue Populaire, 1911.

LE CHERCHEUR

LE DERNIER COUP DE CANON

La deuxième cession du deuxième parlement sous l'Union fut ouverte à Montréal par Lord Cathcart, le 20 mars 1846. C'est à cette cession que le gouvernement proposa une loi de milice qui passa sans opposition, les deux côtés de la chambre étant unanimes à vouloir mettre la milice sur un pied efficace. Sir Étienne-Paschal Taché fit à cette occasion un discours rempli de patriotisme. Après avoir rappelé les exploits de ses compatriotes en 1812, il assura la Chambre qu'ils étaient prêts à tenir une conduite aussi héroïque lorsque l'occasion s'en présenterait.

« Ce que nos pères ont fait, disait-il, ce que nous avons fait nous-mêmes pour la défense de cette colonie, nos enfants seraient encore prêts à le faire, si l'on voulait rendre justice au pays. Notre loyauté à nous n'est pas une loyauté de spéculation, de louis, schellings et deniers, nous ne l'avons pas constamment sur les lèvres, nous n'en faisons pas un trafic. Nous sommes dans nos habitudes, par nos lois, par notre religion, comme l'a très bien remarqué mon honorable ami pour la cité de Québec, monarchistes et conservateurs. Tout ce que nous demandons, c'est que justice nous soit faite ; et si un ennemi se présente, vous verrez nos légers et joyeux bataillons voler à sa rencontre comme à un jour de fête et présenter hardiment leurs poitrines au fer de l'assaillant. Mais, diront nos détracteurs, vous êtes des mécontents ; un membre qui n'est pas à sa place nous disait, il y a quelques jours, vous êtes intraitables ; vous êtes des rebelles, nous disent les *ultra* ; nous possédons seuls la loyauté par excellence ! Mille et mille pardons, messieurs, traitez-nous comme les enfants d'une même mère, et non comme des bâtards ; un peu plus de justice égale, non dans les mots, mais dans les actes ; je réponds que si jamais ce pays cesse un jour d'être britannique, le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique le sera par un bras canadien.

Bulletin des Recherches Historiques, 1896.

P.-G. Roy

Sir Étienne-Pascal Taché, né en 1795, mort en 1865, fut premier ministre avec Sir A. McNab en 1855 puis avec Sir John A. Macdonald en 1856 et en 1864.

NOS CŒURS A LA FRANCE, NOS BRAS A L'ANGLETERRE

Lorsque, en 1854, la frégate française *La Capricieuse* remonta le Saint-Laurent, le commandant de Belvèse ne manqua pas de rendre visite à mademoiselle Marguerite de Lanaudière, fille du chevalier Charles de Lanaudière, alors âgée de quatre-vingts ans.

C'est au cours de cette visite que mademoiselle de Lanaudière dit au marin français : « Nos cœurs sont à la France, mais nos bras sont à l'Angleterre ».

Bulletin des Recherches Historiques, 1896.

P.-G. ROY

LA RACE INFÉRIEURE

Cette expression de « Race inférieure », appliquée aux Canadiens-Français, n'a jamais été prononcée, mais elle s'infère d'une phrase malheureuse dite par Sir Edmund Walker Head, au cours d'un banquet qui eut lieu à Hamilton, Ont., le 12 octobre 1855. Voici cette phrase, telle qu'elle est reproduite dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XI :

« De même que nous regardons vers l'est pour voir le soleil se lever et poursuivre sa course journalière, de même, en Canada, nous regardons du côté de l'ouest pour observer les plus grands progrès en richesse et en population... Il est comme vous le savez, diverses circonstances auxquelles on peut attribuer cette prééminence de votre contrée de l'ouest. Elle est due à la supériorité de la race dont la plupart de vous descendez ; due à la fertilité du sol, à la douceur et à la salubrité du climat ; due aux avantages de votre position et de vos communications intérieures ».

Ce discours « souleva alors une tempête dans le Bas-Canada » et le gouverneur Head désavoua les paroles qu'on lui prêtait, mais « son explication fut jugée boiteuse ».

Ironie des choses ! Quarante ans plus tard (1899), un Français, Edmond Demolins, publiait en France, un ouvrage retentissant, dont la vogue dure encore, et qui portait pour titre : « A quoi tient la Supériorité des Anglo-Saxons ».

Revue Populaire, 1911.

LE CHERCHEUR

Sir Edmund Walker Head, né en 1805, fut gouverneur du Canada de 1854 à 1861. Littérateur distingué. C'est lui qui mit fin au cabinet Brown-Dorion après 48 heures d'existence.

« DOUBLE SHUFFLE »

En 1858, après avoir vécu 48 heures le ministère Brown-Dorion ayant été défait, le gouverneur chargea MM. G.-E. Cartier et J.-A. McDonald de former un nouveau ministère.

« Une question constitutionnelle s'éleva au sujet de la réélection des ministres. Ceux-ci reprirent les mêmes portefeuilles sans se présenter devant leurs constituants ; ils s'appuyaient sur une clause de l'acte de l'indépendance des membres, qui exemptait de la réélection un ministre abandonnant un portefeuille pour en accepter un autre, avant l'expiration d'un mois. Afin d'éviter cette élection, plusieurs ministres acceptèrent un portefeuille différent de celui

qu'ils avaient occupé au moment de la retraite du ministère Mc Donald-Cartier et le lendemain, ils reprirent leurs anciens portefeuilles ». (Turcotte, *Le Canada sous l'Union*.)

Ce « procédé connu sous le nom de *double shuffle* par lequel les chefs conservateurs réussirent à reprendre le pouvoir et leurs portefeuilles sans se faire réélire, fait plus honneur à leur esprit qu'à leur conscience ». (L. O. David, *l'Union des Deux Canadas*.)

Cette affaire de « double shuffle » défraya pendant des mois la polémique des journaux et les philippiques des tribunes. Il est certain que les ministres conservateurs avaient fait servir la loi pour un cas qui n'avait pas été prévu par les législateurs. Mais est-ce un grand crime ? Bien peu de gens le soutiendraient aujourd'hui. (IGNORUS, *Bulletin des Recherches Historiques*, 1905.)

Ajoutons que cette expression assez difficile à rendre en français, signifie à peu près : « double mouvement ».

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

On s'est souvent demandé quelle était l'origine de la belle devise des zouaves pontificaux canadiens : « Aime Dieu et va ton chemin ».

M. l'abbé Denis Gérin, ancien zouave et aujourd'hui curé de Saint-Justin, explique clairement cette origine dans l'histoire du séminaire de Nicolet publiée, il y a quelques années, par M. l'abbé J.-A.-T. Douville. Voici le précieux document que nous fournit notre ancien compagnon d'armes :

« Dans l'automne 1867 avait lieu l'invasion du territoire pontifical par les nouveaux barbares du Nord. Après les brillants faits d'armes de Bagnorca, de Monte-Libretti, de Nercola, quelques cents soldats pontificaux se réunissaient à Mentana où ils attaquaient et mettaient en déroute les hordes garibaldiennes. Deux soldats canadiens, Murray et Larocque, avaient pris part à cette victoire en se couvrant de glorieuses blessures. Watts Russel agonisant, des dernières gouttes de son sang, venait d'écrire sur une pierre les mots devenus chers à tous les Canadiens : *ama Dio e tira via*, aime Dieu et va ton chemin. Ces événements, télégraphiés à l'univers catholique, créèrent un saint enthousiasme partout, mais nulle part plus qu'en Canada. Le vieux sang gaulois se réveilla. La soif du dévouement descendit au cœur d'une foule de jeunes gens et bientôt l'on commença à ébaucher le plan d'une croisade canadienne ».

Bulletin des Recherches Historiques, 1906. C.-E. ROULEAU

NOUS SOMMES DES ANGLAIS PARLANT FRANÇAIS

C'est au cours d'un banquet offert à Sir Georges-Cartier et à l'honorable Langevin, par les négociants de Québec, le 23 décembre 1869, que Sir Georges Cartier prononça ce mot devenu historique. Voici l'extrait qui le contient :

« Heureusement, nous avons en nous cet esprit nouveau qui a fait du Bas-Canada une province prospère de l'Empire Britannique. Nous ne sommes plus des Français ici, mais bien des citoyens anglais, parlant le français ».

Discours de Sir Georges Cartier.

JOSEPH TASSÉ

JE ME SOUVIENS

M. Eugène Taché avait préparé les dessins de la façade du Palais Législatif de Québec et y avait introduit les armes de la Province avec cette devise : « Je me souviens », dont il est l'auteur, et qui était alors inconnue. Les plans et devis préparés par M. Taché, M. J.-B. Derome et le bureau des ingénieurs du département des Travaux publics, servirent de base et furent annexés à un contrat qui fut passé le 9 février 1883, devant Cyrille Tessier, notaire... Ce contrat fut signé par M. A. Charlebois entrepreneur et, de la part du gouvernement, par l'honorable M. Elisée Dionne et M. Ernest Gagnon, le premier comme commissaire, et le second comme secrétaire du département de l'Agriculture et des Travaux publics. Les parties contractantes signèrent aussi les plans annexés au contrat sur lesquels étaient dessinées les armes de la province avec la devise : « Je me souviens ». On peut donc dire que c'est à partir du 9 février 1883, date de la signature du contrat pour la construction du Palais Législatif de Québec, que cette devise a revêtu un caractère officiel.

Bulletin des Recherches Historiques, 1896.

ERNEST GAGNON

SOBRIQUETS NATIONAUX ET POLITIQUES

Les journalistes emploient fréquemment des termes tels que *John Bull*, *Jacques Bonhomme*, *Uncle Sam*, *Jean-Baptiste*, *Canuck*, etc., pour désigner les peuples anglais, français, américains et canadiens ou la race canadienne-française ; parfois aussi, ils désignent les partis politiques sous les noms de *whig* et *tory* ou *bleus* et *rouges*, mais comme le public ignore, ordinairement, la raison ou l'origine de ces sobriquets, la plupart du temps bizarres, il nous a paru qu'on aimerait à être renseigné sur ce sujet. Dans ce but, nous avons compulsé les encyclopédies anglaises, françaises et canadiennes, le *Bulletin des Recherches Historiques*, les nombreuses histoires du Canada et nous croyons qu'on lira avec un certain intérêt les notes que nous avons recueillies.

WHIG ET TORY

Prenons d'abord, les mots *whig* et *tory*, encore qu'ils ne soient plus d'un usage très fréquent. *Whig*, en saxon, désigne une espèce de petit-lait ou de crème aigre, et l'on crut longtemps que c'était là l'origine du sobriquet. On se trompait et Walter Scott le prouva. « *Whig*, dit-il, est une contraction de *to whig a more*, expression dont se servent les paysans de l'ouest de l'Écosse pour faire avancer leurs montures. *To whig* signifie aller vite ; *to whig a more*, aller plus vite. Les paysans de ces cantons furent ainsi surnommés dans une insurrection qu'ils firent en 1648, et ce surnom fut appliqué par extension aux Covenantaires (partisans du Covenant), aux parlementaires, aux mécontents, et en général à tout membre de l'opposition antiroyaliste ».

Whig est d'origine écossaise ; *tory* est d'origine irlandaise ; il dérive de *Toiridhe*, perceur, et fut donné à des bandes de proscrits, moitié voleurs, moitié révoltés qui harassèrent les établissements anglais, en Irlande, sous Charles II. Ces bandits se servaient de l'expression *torie me* « donnez-moi » (c'est-à-dire donnez-moi votre argent), formule qui équivalait à l'expression : « la bourse ou la vie », dont se servaient les détresseurs de grande route en France. Les

voleurs irlandais furent de là surnommés par abréviation *lories*, et le sobriquet passa ensuite des voleurs eux-mêmes aux partisans de Jacques II, qui étaient en grand nombre irlandais et catholiques.

Les expressions de *whigs* et de *lories* ont pris depuis lors une acception quelque peu différente. Après la tentative du prétendant Charles-Édouard, en 1745, et l'affermissement définitif de la dynastie de Hanovre, les Anglais se divisèrent en *lories* et en *whigs*, suivant qu'ils étaient conservateurs ou libéraux.

JINGO

Il a fallu attendre jusqu'en 1878, pour qu'en Angleterre, un nouveau surnom politique, lancé par un chanteur de café concert, vint rompre les cadres des anciens partis.

En cette année, l'horizon politique se rembrunissait et une étincelle pouvait d'un moment à l'autre mettre le feu aux poudres entre l'Angleterre et la Russie. C'est à ce moment qu'un chanteur écossais, appelé McDermott créa, dans les cafés-concert, une chanson qui avait pour refrain : *By Jingo*.

Personne jusqu'alors n'avait entendu parler de *Jingo*. On ne s'était jamais avisé d'appeler ainsi les soldats anglais. Par hasard, le nom sembla drôle ; la chanson était bien tournée ; la musique facile à retenir. *Jingo* symbolisa tout de suite le patriotisme britannique. On fut un *jingo*, comme on avait été jusqu'alors *whig* ou *tory*. L'impérialisme prenait naissance et comme à une nouvelle classification politique, il faut un nouveau sobriquet populaire : le *jingoïsme* fut ce sobriquet.

JOHN BULL

John Bull qu'on applique au peuple anglais pour peindre sa lourdeur et son obstination est l'invention d'un pamphlétaire. En effet, il fut créé par John Arbuthnot, médecin de la reine Anne, dans une brochure intitulée : « Le procès sans fin ou Histoire de *John Bull* » (1712). Cet ouvrage satirique était dirigé contre le duc de Marlborough et tournait en ridicule les têtes dirigeantes du parti qui faisait la guerre à la France. L'auteur ne ménageait même pas l'Église anglicane, qu'il nommait « la mère de *John Bull* ». Depuis, ce surnom est employé par les Anglais eux-mêmes pour donner l'idée d'un bourru bienfaisant.

JACQUES BONHOMME

Quant à *Jacques Bonhomme* qui personnifie le peuple français, il remonte au XIII^e siècle, alors que les poètes et les chroniqueurs s'en servaient pour désigner les paysans, si *bons hommes*, qu'ils se laissaient exploiter par les nobles et les bourgeois. Aussi, ces derniers avaient-ils coutume de dire lorsqu'on leur reprochait leurs excès : « *Jacques Bonhomme* ne lâche point son argent, si on ne le roue de coups, mais *Jacques Bonhomme* payera, car il sera battu ». Finalement les paysans se révoltèrent (1358) et cette révolte porte dans l'histoire le nom de *Jacquerie*. De dérisoire qu'il était et ne s'appliquant qu'au bas peuple, ce nom a acquis un caractère et il s'est étendu à toute la nation.

BROTHER JONATHAN

Durant la guerre de l'indépendance, se trouvant, un jour, dans un besoin pressant d'approvisionnement pour son armée, Washington songea à demander l'avis d'un de ses amis, Jonathan Trumbull, gouverneur du Connecticut. C'est alors qu'il prononça la phrase devenue fameuse : « We must consult brother Jonathan ». Celui-ci qui était un homme sage et éclairé indiqua immédiatement la conduite qu'on devait tenir. Dans la suite, à chaque difficulté qui surgissait, les soldats de l'Union prirent l'habitude de répéter qu'il faudrait s'adresser à *Brother Jonathan* et la phrase devint une sorte de proverbe à l'usage des personnes qui se trouvaient dans une situation embarrassante. Bientôt après, Brother Jonathan prit la signification de peuple américain.

UNCLE SAM

Jonathan semble, cependant, supplanté, de nos jours, par *Uncle Sam* dont l'origine est singulière.

C'était pendant la guerre de 1812 ; un nommé Elbert Anderson avait obtenu le contrat des fournitures de l'armée et il achetait de grandes quantités de provisions à Troy, N.-Y. Par une coïncidence, l'un des inspecteurs du gouvernement, dans cette ville, Samuel Wilson, était familièrement connu sous le nom de Uncle Sam. Or, lorsque les colis contenant les produits destinés à l'armée passèrent à l'inspection, ils ne portaient, suivant la coutume, que les initiales de l'expéditeur et celles du destinataire : E. A. — U. S. Un étranger qui n'était pas au courant de ces abréviations, ayant demandé aux employés ce que ces lettres signifiaient, il lui fut répondu, en badinant, que cela voulait dire Elbert Anderson, nom du fournisseur et Uncle Sam, surnom de l'inspecteur. La farce fit les délices de Troy et se répandit partout, si bien qu'Uncle Sam est devenu synonyme de gouvernement américain.

YANKEE

Chacun sait que les habitants de la république voisine n'ont pas d'autres termes que *Yankee* ou *américain* pour indiquer qu'ils sont citoyens des États-Unis. Mais *Yankee* est un mot étrange, d'où vient-il ? Une première version nous apprend qu'il vient des sauvages, et voici comment. Lorsque les Anglais débarquèrent à Plymouth, Mass., en 1620, les Indiens leur demandèrent de quelle nationalité ils étaient. « English », répondirent-ils. Les Peaux-Rouges articulèrent ce mot difficilement ; ils ne parvinrent même qu'à prononcer « Yenkeese ». Par une transition naturelle, il se transforma en *Yankee* qui est passé dans le langage courant.

D'autres lui donnent l'origine suivante : « New-York, fondée par des Hollandais, s'appela d'abord New-Amsterdam, et elle ne devint définitivement anglaise qu'en 1674. Or, à l'époque des guerres entre l'Angleterre et la Hollande, des conflits surgirent aussi en Amérique entre les colons anglais et hollandais, et ceux-ci furent appelés par ceux-là *yankees*, mot formé de deux prénoms hollandais très répandus : *Jan* (Jean) et *Kees* (Corneille) ».

JEAN-BAPTISTE

Passons au Canada. Le sobriquet des Canadiens-Français n'a pas une origine bien mystérieuse. Il provient uniquement du fait que le prénom de Jean-Baptiste était très répandu parmi les nôtres, ainsi que le démontre cette anecdote rapportée par Hubert Larue : A l'époque de la guerre de 1812, un officier anglais, ayant à appeler les rôles des millicies et voyant qu'un très grand nombre de miliciens répondaient au nom de Jean-Baptiste, s'écria : « *Damned, they are all Jean-Baptiste* » ! A partir de là, ce fut la façon, parmi les militaires, d'appeler tous les Canadiens-Français *Jean-Baptiste*.

CANUCK

Le mot *canuck* qui dérive évidemment du mot Canada s'applique maintenant à tous les Canadiens, sans distinction, et lors de la récente rencontre du pugiliste canadien Tommy Burns (Noah Brusso) avec Gunner Moir, en Angleterre, un journal de Londres annonçait même cet événement par ce titre bien en vedette : *Canuck or Britisher*. Comme tous les sobriquets, cependant, au début de son existence, c'était un nom dérisoire, et *French Canuck* ou *Canuck* tout court, ne désignait que nos compatriotes.

ROUGES ET BLEUS

Personne n'a encore trouvé l'origine certaine de ces expressions si connues et si employées, voilà un quart de siècle. Néanmoins, pour tous ceux qui étudient l'histoire de la politique canadienne, il n'y a aucun doute que le mot *rouge* date de 1849. En cette année, le parti libéral se scinda en plusieurs fractions. Le Haut-Canada eut les réformistes et les *Clear Grits* tandis que le Bas-Canada vit naître les libéraux modérés et les démocrates. Ces derniers ayant inscrit dans leur programme, à l'instar des démocrates français, des mesures hostiles au clergé, on accola au groupe le titre de « parti rouge » parce que le drapeau rouge avait été l'étendard des démagogues d'outre-mer, lors de la révolution de 1848.

Plus tard, le mot rouge arriva à désigner tout le parti libéral et les conservateurs pour avoir un sobriquet n'eurent qu'à prendre le nom de la couleur opposée.

IRLANDAIS « BAS DE SOIE »

Terminons en rappelant l'origine du sobriquet par lequel nos amis de la Verte Erin étaient jadis invariablement désignés. L'anecdote est racontée par un honorable citoyen de Montréal, Irlandais lui-même. « Il y a soixante ans, mes compatriotes, dit-il, qui arrivaient alors en grand nombre à Québec et à Montréal, portaient pour la plupart la culotte courte ne descendant que jusqu'aux genoux et comme leurs bas ne montaient guère plus haut que la chaussure il y avait solution de continuité de vêtement, de la culotte à la bottine, laissant la jambe nue. C'est cette peau de jambe « au naturel » que les Canadiens avaient, par plaisanterie, qualifiée de *bas de soie*, et passant bientôt de la jambe à toute la personne on appela les Irlandais, les *Bas-de-soie*.



CHAPITRE II

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE

LA PREMIÈRE FEMME FRANÇAISE A QUÉBEC

CHAMPLAIN avait fait le voyage trois fois déjà aux rives du Saint-Laurent; il avait audacieusement reconnu le pays et projeté d'y fonder un établissement permanent, qui fut Québec. En 1610, il rentrait en France et y épousait, en décembre de cette même année, Hélène Boullé, dont le père était de la maison du roi. La fiancée était extrêmement jeune, presque une enfant. La famille consentit à ce que la plus grande partie de sa dot fût mise à la disposition du mari pour l'armement de ses vaisseaux. Il poursuivit donc, marié, son œuvre colonisatrice qui l'éloignait du foyer souvent, ce dont la jeune femme était chagrine. Elle demanda à partager les périls et les fatigues de cette vie aventureuse. Elle avait vingt-deux ans. Son mari accepta de l'emmener en ces terres dont la renommée était alors fabuleuse, et qu'on savait habitées par des sauvages, des Indiens vêtus de peaux de bêtes. Trois dames de compagnie escortaient Mme de Champlain.

La première femme française, qui, en 1620, foulait à Québec le sol du Canada, y fut accueillie par les colons, nos compatriotes, comme une divinité. Elle ne tarda pas à comprendre pourquoi son mari avait tant hésité à souscrire à son vœu. Le scorbut, la famine, les scènes de débauches grotesques et sales des sauvages campés autour du fort; leurs assauts continuels qui obligeaient à les tenir en respect avec le mousquet, sous peine de les voir entrer dans la ville, rendaient ce pittoresque séjour peu enviable.

Un jour que Champlain et la plupart de ses hommes étaient absents, le cri de guerre fut lancé par les Iroquois. Les femmes et les enfants s'enfermèrent dans le fort; le couvent des Récollets, sur les bords de la rivière Saint-Charles, fut attaqué. Mme de Champlain s'arma pour la défense et commanda à la place du maître. L'alerte passée, elle laissa les hommes à leur rôle de soldat... Elle estimait le sien différent. C'étaient les cœurs qu'elle tentait de conquérir à son pieux idéal. Elle se rendait dans les wigwams, s'y entretenait avec les sauvages, s'appliquait à les amener à la civilisation par la foi. Elle ne connaissait pas de chemin plus pratique et plus sûr.

L'Éclair (France), 1908.

GEORGES MONTORQUEIL

LA RIVIÈRE DES PRAIRIES

Il paraît que les Français reconnurent, comme par hasard, que le Mont-Royal était sur une île à l'occasion de la mésaventure d'un jeune navigateur de Saint-Malo, qui remontait le fleuve Saint-Laurent pour trafiquer avec les Sauvages. Arrivé à l'île de Montréal, qui est environnée d'un côté par le fleuve Saint-Laurent et de l'autre par une petite rivière, ce jeune homme, chargé de conduire une barque au grand saut, tira au nord et entra ainsi dans cette petite rivière, au lieu d'aller au sud pour remonter le Saint-Laurent ; et comme elle n'avait pas encore de nom français, elle fut appelée *des Prairies*, du nom propre de ce navigateur, sous lequel elle a toujours été connue depuis. Champlain nous apprend que *des Prairies*, qu'il qualifie *un homme plein de courage*, remonta le fleuve Saint-Laurent en 1610 pour la traite des pelleteries.

Histoire de la Colonie Française.

Abbé E.-M. FAILLON

LES PREMIERS ÉLÈVES DU R. P. LEJEUNE

C'est sur le ton de badinage que le bon Père Lejeune apprend à son supérieur quels sont ses deux premiers écoliers en Canada.

Je suis devenu régent en Canada, écrit-il dans sa relation de 1632. J'avais l'autre jour un petit sauvage d'un côté et un petit nègre de l'autre, auxquels j'apprenais à connaître les lettres. Après tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à l'ABC, mais avec un contentement et une satisfaction si grande, que je n'eusse pas voulu échanger mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France.

Comment ce petit nègre se trouvait-il à Québec en 1632 ? Quelques Anglais l'ayant pris dans l'île de Madagascar, le donnèrent à Kirk. Ceux-ci l'amènèrent avec eux à Québec et le vendirent, dit-on, cinquante écus, à un nommé Le Bailly, commis de Louis Kirk. Le Bailly en fit ensuite présent à la famille Hébert.

Dès son arrivée à Québec, le Père Lejeune, à la demande de la famille Hébert, se chargea de l'instruction de ce nègre, afin de le disposer à recevoir le saint baptême.

Quand on lui parla du baptême, il nous fit bien rire, ajoute le bon Père. Sa maîtresse, lui demandant s'il voulait être chrétien, s'il voulait être baptisé, et qu'il serait comme nous, il dit que *oui*, mais il demanda si on ne l'écorcherait pas en le baptisant. Je crois qu'il avait belle peur, car il avait vu écorcher tant de pauvres sauvages. Comme il vit qu'on se riait de sa demande, il repartit dans son patois, comme il put :

« — Vous dites que par le baptême je serai comme vous ; je suis noir et vous êtes blancs ; il faudra donc m'ôter la peau pour devenir comme vous ».

Là-dessus, on se mit encore plus à rire, et lui, voyant bien qu'il s'était trompé, se mit à rire comme les autres.

Ce petit nègre fut baptisé le 14 mai 1633.

Tels sont les deux premiers élèves auxquels le Père Lejeune apprit les lettres de l'alphabet.

Bulletin des Recherches Historiques, 1898.

RACINE

LES CHATIMENTS AU DÉBUT DE LA COLONIE

Après la mort de Champlain, M. de Chateaufort avait fait afficher à un poteau, devant l'église, le 29 décembre 1635, des défenses, sous certaines peines, de blasphémer, de s'enivrer, et de manquer volontairement d'assister à la sainte messe et au service divin les jours de dimanches et de fêtes. On attachait même un carcan à ce poteau, et on plaça tout auprès un cheval de bois pour y exposer les coupables, afin de contenir les autres dans le devoir par la crainte et l'infamie. Et comme les meilleures lois ne servent de rien si on ne les fait observer, nous voyons que le 6 janvier 1636 on mit sur le cheval de bois un homme convaincu d'ivrognerie et de blasphème.

Histoire de la colonie française, I.

Abbé E.-M. FAILLON

REMINISCENCE HISTORIQUE

Au cours d'un récent discours devant la Société des gens de lettres qui le fêta en un banquet, à Paris, M. James Hyde, le milliardaire américain, a signalé un fait assez peu connu et qui nous intéresse tout particulièrement. Voici ses propres paroles :

« Cette même date 1636, je veux vous signaler le fait en passant, car on ne lit guère aujourd'hui les Relations des Jésuites de cette époque où il est consigné, que des Français élevés au collège de Québec, au milieu des « quelques arpents de neige » dont l'histoire nous a laissé le souvenir, représentaient une pièce de théâtre écrite en français peut-être par un ancien condisciple de Corneille lui-même : c'était la première fois qu'on jouait une pièce de théâtre sur la terre américaine du Nord, et il est étrange en même temps que flatteur pour vous, Messieurs, de constater que c'est dans votre propre langue, en français, que cette tentative fut faite et par des Français ».

Revue populaire.

L'HÉROÏQUE DOLLARD

Au printemps de 1660, la colonie déjà si faible, fut menacée d'une destruction complète, et ne dut son salut qu'à la bravoure de Dollard et de ses seize compagnons. Les Onnontagués, n'ayant pu réussir à surprendre la petite colonie qui s'était établie chez eux en 1656, avaient soulevé successivement tous les cantons contre les Français, et formé une armée de trois cents hommes à laquelle devait encore se réunir un parti de deux cents guerriers occupés à la chasse sur l'Outaouais. Nos dix-sept braves montréalais, après s'être disposés à la mort, et s'être juré les uns aux autres de se soutenir fidèlement, sans jamais demander quartier, allèrent attendre les chasseurs iroquois au-dessous du saut de la Chaudière (1). Là, ils eurent à peine le temps de réparer grossièrement un méchant petit fort, fermé de palissades à demi pourries, et de s'y enfermer à la hâte. L'on vit bientôt défiler les chasseurs onnontagués, la hache de guerre à la ceinture, les fusils rangés sur l'avant de leurs canots,

(1) Faillon dit (II, 400) au pied du Long-Saut, au-dessous du Saut dit de la Chaudière.

prêts à l'attaque ou à la défense. Pendant sept jours, cette poignée de braves, tourmentés par la faim, l'insomnie et le froid, soutinrent vigoureusement les assauts répétés des deux cents iroquois. Dans l'intervalle, le gros de l'armée ennemie, campée au-dessous de Montréal, eut le temps de venir au secours des assiégeants. Cependant les Français continuèrent à se défendre si bien, que les Iroquois se persuadèrent qu'ils étaient en plus grand nombre qu'on ne l'avait cru, et ils étaient sur le point de lever le siège, lorsque les Hurons eurent la lâcheté de se rendre à l'ennemi, pour avoir la vie sauve. Cette défection, tout en réduisant le nombre des assiégés, eut encore le mauvais effet de faire connaître aux Iroquois l'extrémité où ils étaient réduits. Honteux de voir une armée tout entière arrêtée par quelques hommes, les ennemis résolurent de faire un suprême effort, et vinrent à bout d'emporter la place. Dollard et ses compagnons furent tués dans le combat, ainsi que le brave Anahotaha, chef des Hurons. Les vainqueurs restèrent stupéfaits de la résistance que leur avait opposée ces quelques Français, dans un si méchant retranchement, sans nourriture et sans eau, avec si peu de munitions de guerre; aussi, l'armée iroquoise renonça au projet d'attaquer Québec.

Histoire du Canada.

Abbé C.-H. LAVERDIÈRE

UNE EXÉCUTION CAPITALE D'UN GENRE UNIQUE

En 1663 : « Sur ce qu'il a été remontré par le procureur général du Roi, quand le navire commandé par le capitaine Guillon, il y a quatorze hommes accusés de crime desquels il est besoin d'instruire le procès, le Conseil supérieur pour cet effet a commis le sieur de Villeray de travailler incessamment à l'information et l'interrogatoire d'iceux, pour ce fait et rapporté au Conseil être ordonné ce que de raison ».

Deux jours après M. de Villeray fit rapport que les prisonniers étaient accusés d'avoir assassiné le commandant au fort de Plaisance, à Terreneuve, son frère et l'aumônier, et plusieurs autres personnes. Ordre fut donné en conséquence de remettre les prisonniers dans les prisons royales pour que procès leur fut faite en bonne et due forme.

Mais Gargot, commandant supérieur du capitaine Guillon était un vieux loup de mer qui n'entendait point badinage avec la justice. Après avoir averti le gouverneur qu'il détenait les prisonniers à son bord, Gargot se ravisa sur le mode du procès qu'ils devaient subir.

Il assembla un conseil de guerre composé des officiers de ses deux vaisseaux et procéda selon les formalités expéditives de la justice maritime. Un des scélérats, convaincu d'avoir tué l'aumônier de Plaisance, fut condamné à avoir le poing coupé, puis à être pendu et brûlé. L'un de ses complices devait lui servir de bourreau. Ce n'était point tout de prononcer la sentence, il fallait l'exécuter, et il n'y avait guère moyen de descendre à terre sans être arrêté par les gardes du gouvernement. « Afin de ne pas choquer la juridiction de Québec », Gargot fit dresser un grand radeau au milieu du fleuve Saint-Laurent, et l'exécution fut faite à la vue de toute la capitale, et au grand scandale du gouverneur et des conseillers.

C'est ainsi que Gargot évita les lenteurs du Conseil supérieur et enleva à ce dernier la primeur d'une pendaison.

L'Ancien Barreau au Canada.

J.-EDMOND ROY

CHARLES LEMOYNE, PRISONNIER DES IROQUOIS

Au mois de juillet 1665, Charles LeMoynes, l'un des fondateurs de Montréal, se décida un jour à aller à la chasse ; il obtint son congé (LeMoynes était alors procureur du roi) et partit avec quelques Sauvages de la nation des Loups. Il avait été averti que les Sauvages ennemis n'étaient pas loin ; mais sa bravoure lui fit oublier ces prudents conseils. Rendu à l'île Sainte-Hélène et tout occupé de sa chasse, il fut surpris et attaqué tout à coup par les Iroquois au moment où il se trouvait seul. Ces barbares qui avaient eu l'occasion de l'entendre comme interprète dans tant de conseils, et qui si souvent avaient éprouvé la force de son bras, l'eurent bientôt reconnu.

Ils lui crièrent de se rendre. Pour toute réponse, LeMoynes le couche en joue. Déjà les Iroquois commençaient à reculer, lorsque les plus jeunes, encouragés par les vieillards qui leur reprochaient leur lâcheté, revinrent de nouveau à la charge. Bientôt, il est investi et sur le point d'être saisi. Voyant qu'il lui était impossible d'échapper de leurs mains, il veut au moins vendre chèrement sa vie. Il s'apprêtait à faire feu de nouveau sur eux, lorsque son pied s'accroche dans une racine d'arbre ; il fait un faux pas et tombe. A l'instant les Iroquois l'entourent, l'enveloppent et le saisissent, il est fait prisonnier.

Grande fut la douleur des colons à cette triste nouvelle ; on envoya du monde pour poursuivre les Iroquois. Mais les recherches furent inutiles. On crut fermement qu'il serait brûlé, car les Iroquois le détestaient cordialement ; même les vieillards sauvages amassaient, dit-on, de temps en temps, pour encourager les jeunes à s'emparer de LeMoynes, d'énormes buches où ils devaient le faire brûler.

De toutes parts, on adresse des vœux au ciel pour sa délivrance et son prompt retour. Sa pieuse et inconsolable épouse surtout ne cesse d'implorer les secours de Dieu.

Ces prières ne furent pas vaines. Au lieu de le brûler selon leur coutume barbare, les Iroquois l'emmenèrent dans leur pays.

Mais rendu dans leurs bourgades, LeMoynes leur fit peur en leur disant ces paroles : « Tu peux me faire mourir, mais ma mort sera vigoureusement vengée ; je t'ai souvent menacé qu'il viendrait ici quantité de soldats français, lesquels iraient chez toi brûler tes villages ; ils arrivent maintenant à Québec, j'en ai des nouvelles assurées ». Surpris d'un langage aussi hardi, en même temps que subjugués par l'ascendant des belles qualités de LeMoynes, ces barbares ne connurent plus que de l'admiration pour sa personne qui leur fit peur et les força à l'épargner afin de le garder comme otage ; en effet, ils le ramenèrent à l'automne de la même année sans lui faire aucun mal.

Les colons du temps considérèrent le salut de LeMoynes comme

un véritable miracle, vu la haine qu'avaient les Iroquois envers lui.

On attribua ce miraculeux sauvetage aux prières de son épouse qui l'avait fait échapper à cette mort cruelle par sa piété et ses vœux.

Histoire de Longueuil.

A. JODOIN et J. L. VINCENT

LES LOUPS DE MONTRÉAL

D'après l'abbé Faillon, les habitants de Ville-Marie étaient appelés parfois « les loups de Montréal » et voici l'explication plausible qu'il donne relativement à ce sobriquet étrange.

« Dans la seconde moitié du XVII^e siècle Québec n'étant pas le siège ordinaire des combats (avec les Iroquois) ses habitants étaient moins exercés que ceux de Villemarie au métier des armes. Les guerres continuelles dont Villemarie était agitée, et, au contraire, le calme dont on jouissait ordinairement à Québec, devaient influencer naturellement sur le caractère et les habitudes morales des habitants de ces deux postes. Ceux de Villemarie, toujours prêts à voler aux armes, inspiraient de la terreur aux Iroquois par leur intrépidité et leur bravoure ; et les femmes elles-mêmes semblaient se sentir de cette humeur martiale... Les hommes, surtout, se montraient si audacieux et si terribles dans les combats que les Iroquois eux-mêmes les comparaient à des « démons » ; et c'est sans doute ce qui a donné lieu à ce dicton : « Les loups de Montréal ».

Histoire de La Colonie Française, II.

Abbé E.-M. FAILLON

UNE STATUE DE LOUIS XIV, A QUÉBEC

En 1890, dans la petite revue des jeunes « Le Glaneur » qu'il venait de mettre au monde, M. Pierre Georges Roy posa la curieuse question suivante :

« Louis XIV, le roi soleil, a eu sa statue sur le vieux rocher de Québec.

» Aucun historien québécois, croyons-nous, n'a encore signalé ce fait à ceux qui aiment à connaître toutes les particularités de l'histoire de la vieille capitale.

» L'autre jour, en faisant quelques recherches dans les archives de la province de Québec... un passage du procès-verbal d'une assemblée du conseil souverain de Québec tenue le 26 février 1687 a attiré mon attention.

» Dans ce procès-verbal, il est dit que Joseph Petit-Bruno et Simon Jarent, tous deux marchands de la ville des Trois-Rivières, ont accusé Jean Gauthier, dit La Rouche, un taillandier, d'avoir tiré un coup de fusil, dont Henry Petit, marchand, bourgeois de Paris, et frère de Petit-Bruno, a été blessé et en est décédé. Puis le procès-verbal ajoute : que le 18 décembre 1686 le lieutenant-général a rendu une sentence par « laquelle ledit Gauthier est déclaré dument » atteint et convaincu d'avoir le jour, que le « buste de Sa Majesté » fut élevé à la basse-ville de Québec, à la place publique », tiré le coup de fusil dont ledit défunt fut blessé à mort...

» Louis XIV étant la « majesté » régnante alors, le buste « élevé » à la basse-ville de Québec », était donc celui de ce grand roi.

» Nos antiquaires pourraient-ils nous donner quelques détails sur ce buste ? Sur quelle place publique était-il ? A quelle occasion fut-il élevé ? Qu'est-il devenu ?

C'est M. Philéas Gagnon, l'érudit conservateur des archives judiciaires de Québec qui se chargea d'éclairer le public et voici la substance de sa réponse.

Ce fut Jean Bochart, seigneur de Champigny et intendant du Canada, qui voulant plaire aux puissances, commença par se recommander en apportant « un buste en bronze du Roi, qu'il fit élever à ses propres frais, le 6 novembre 1686, sur la place de la basse-ville de Québec, en grande cérémonie ».

M. Gagnon est d'opinion que ce monument disparut en 1690, lors du bombardement de Québec par l'amiral Phipps.

Le Glaneur, 1890.

LES NÈGRES SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

S'il y a une ville dans le Dominion que les nègres n'ont jamais habitée en nombre, c'est bien Québec. Mais toutefois, il y en a eu de tout temps sous le régime français et même tout-à-fait dans les premiers temps de la colonie. Ainsi nous voyons dans les papiers Faribault qu'un nègre de la côte de Guinée, nommé « Olivier », résidait à Québec, en 1638 ; on y trouve un jugement du 20 août de cette année rendu par Achille Delisle, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant de M. de Montmagny, occupant ici la position de juge ou enquêteur, par lequel jugement ledit nègre est condamné à être vingt-quatre heures à la chaîne pour avoir répandu une calomnie sur le compte de Nicolas Marsolet, l'accusant d'avoir été en correspondance avec un nommé Lebaillif, français de nation, réfugié en Angleterre, que l'on dit commander « un navire sur le costé duquel l'on doute ».

Le père LeJeune, dans sa Relation de 1633, parle d'une jeune nègre de Madagascar qui fut vendue cinquante écus par l'un des frères Kirke au nommé le Bailly, qui lui-même en fit présent à la famille Hébert, lors du départ des Anglais de Québec, en 1632.

En 1688, MM. de Denonville et de Champigny écrivirent au Secrétaire d'État en France, que les gens de travail et les domestiques sont d'une rareté et d'une cherté si extraordinaire au Canada qu'ils ruinent tous ceux qui font quelque entreprise. On croit que le meilleur moyen de remédier à cela serait d'avoir des esclaves nègres. Le Ministre ayant répondu, l'année suivante, que Sa Majesté trouvait bon que les habitants du Canada y fassent venir des nègres, on en vit arriver de temps en temps, dans la suite, jusqu'après la conquête et même jusque vers l'année 1800, que cessa complètement l'esclavage au Canada.

Bulletin des Recherches Historiques, 1898.

Philéas GAGNON

BELLES ACTIONS D'UNE DAME ET D'UNE DEMOISELLE
CANADIENNES

Deux attaques du Fort de Verchères sont fameuses dans les Fastes Canadiens, et il semble que les Iroquois ne s'y soient attachés par deux fois, contre leur coutume, que pour faire éclater la valeur et l'intrépidité de deux Amazones.

En 1690, ces barbares ayant su que madame de Verchères était presque seule dans son fort, s'en approchèrent sans être aperçus, et se mirent en devoir d'escalader la palissade. Quelques coups de fusil qu'on tira fort à propos, au premier bruit, qu'ils firent, les écartèrent ; mais ils revinrent bientôt : ils furent enfin repoussés, et ce qui leur causait plus d'étonnement, c'est qu'ils ne voyaient qu'une femme, et qu'ils la voyaient partout. C'était madame de Verchères, qui faisait paraître une contenance aussi assurée, que si elle avait eu une nombreuse garnison. L'espérance, que les assiégeants avaient conçue d'abord, d'avoir bon marché d'une place, qu'ils savaient être dégarnie d'hommes, les fit retourner plusieurs fois à la charge, mais la Dame les écarta toujours. Elle se battit de la sorte pendant deux jours, avec une bravoure et une présence d'esprit, qui auraient fait honneur à un vieux guerrier et elle contraignit enfin l'ennemi de se retirer, de peur d'être coupé, bien honteux d'être obligé de fuir devant une femme.

Deux ans après, un autre parti de la même nation, beaucoup plus nombreux, que le premier, parût à la vue du même fort, tandis que tous les habitants étaient dehors ; et la plupart occupés dans la campagne. Les Iroquois les trouvant ainsi dispersés et sans défiance, les saisirent tous les uns après les autres, et marchèrent ensuite vers le fort. La fille du seigneur, âgée de quatorze ans au plus, en était à deux cents pas. Au premier cri, qu'elle entendit, elle courut pour y rentrer : les Sauvages la poursuivirent, et l'un d'eux la joignit dans le temps qu'elle mettait le pied sur la porte ; mais l'ayant saisie par un mouchoir qu'elle avait au col, elle le détacha, et ferma la porte sur elle.

Il ne se trouva dans le fort, qu'un jeune soldat et une troupe de femmes, qui à la vue de leurs maris, qu'on garrottait et qu'on emmenait prisonniers, jetaient des cris lamentables : la jeune Demoiselle ne perdit ni le jugement, ni le cœur. Elle commença par ôter sa coiffure, elle noua ses cheveux, prit un chapeau et un juste-au-corps, enferma sous la clef toutes ces femmes dont les gémissements et les pleurs ne pouvaient qu'inspirer du courage à l'ennemi ; puis elle tira un coup de canon et quelques coups de fusil, et se montrant avec un soldat tantôt dans une redoute, et tantôt dans une autre, changeant de temps en temps d'habit, et tirant toujours fort à propos, dès qu'elle voyait les Iroquois s'approcher de la palissade, ces Sauvages se persuadèrent qu'il y avait beaucoup de monde dans le fort, et lorsque le chevalier de Crisasy, averti par le coup de canon, parut pour secourir la place, l'ennemi avait déjà levé le camp.

Journal d'un voyage en Amérique, 1744. Vol. III.

R. P. DE CHARLEVOIX

MADELEINE DE VERCHÈRES

Le marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, a raconté dans un mémoire resté célèbre (1686) la rude vie que menaient alors ces gentilshommes de France qui avaient pris des terres au Canada. Tous supportaient noblement leur pauvreté. Les enfants ne s'épargnaient pas, et les filles elles-mêmes, si délicatement élevées qu'elles fussent, coupaient les blés et tenaient la charrue. Dès ses plus jeunes années, Madeleine s'occupa donc aux travaux rustiques, et elle a raconté comment, toute petite bergère, elle menait au pâturage les bestiaux de son père. Cette vie au grand air, sur les grèves, ou dans les champs à peine ébauchés, à côté de la forêt sombre, lui plaisait. Elle aimait aussi la pêche et la chasse. L'historien la Potherie, qui l'a connue alors qu'elle était toute jeune, rapporte qu'il n'y avait pas de « Canadien ni d'officier qui tirât un coup de fusil plus juste que cette demoiselle ».

Le Soleil, 1909.

J. EDMOND ROY

Marie-Madeleine de Verchères naquit en 1678 et mourut en 1737. Elle avait épousé Pierre Thomas de Lanaudière, sieur de la Pérade en 1706. Outre le fait d'armes qui l'a fait surnommer l'Héroïne de Verchères, Mme de Lanaudière par sa bravoure, sauva la vie à son mari, en deux circonstances.

LES FRÈRES LEMOYNE

De Maricourt et de Longueuil, fils de Charles Lemoigne, remplirent tour à tour, le poste difficile et dangereux de « consul » des Onondogas. Et ceux-ci donnèrent au premier le nom de Taouis-laouisse (petit oiseau toujours en mouvement). Vraiment, le même titre aurait pu s'appliquer à n'importe quel des frères Lemoigne, tant leur activité et leur esprit d'entreprise furent grands.

Child's Study : Canada.

J. N. Mc ILWRAITH

Paul Lemoigne de Maricourt naquit en 1663 et mourut en 1704.

Charles Lemoigne de Longueuil, né en 1656 et mort en 1729, fut créé baron de Longueuil en 1700.

PENDU PAR COMPASSION

C'était en 1705. Un soldat avait été condamné à être pendu... Il n'y avait pas d'exécuteur public et l'hiver approchait. « Ce pauvre homme va geler en prison », se disait le geôlier, « et il vaut mieux le pendre tout de suite ». On fit tant et si bien qu'un bourreau compatissant fut trouvé, et le malheureux fut pendu en place publique, afin de le faire échapper aux rigueurs du froid.

On ne peut pas être plus humanitaire.

L'Ancien Barreau au Canada.

J. EDMOND ROY

UNE PETITE GUERRE

Dans le cours de l'année 1709, il arriva à Portneuf, un événement ridicule en lui-même, mais qui aurait pu avoir des suites fâcheuses pour plusieurs. Nous le rapportons pour faire connaître le caractère original et presque sauvage des habitants de ce temps. Un parti-

culier, habitant de Portneuf, dit publiquement qu'il soutiendrait à un autre particulier du nom de Perrot, habitant de Deschambault, qu'il était un *pelé*, ce qui était vrai, puisque ledit Perrot avait eu la chevelure enlevée par les Iroquois. Quelque vraie néanmoins que fût la chose, cette dénomination de tête pelée rendit furieux le susdit Perrot.

Mais ne se jugeant pas capable de venger assez par lui-même une injure aussi atroce, il sut intéresser à sa querelle et à la vengeance de son honneur outragé, les autres habitants de Deschambault. Ceux-ci, à leur tour, ne se voyant pas assez nombreux pour venger, sur tous les habitants de Portneuf, qu'ils regardaient comme tous coupables, l'injure faite à leur co-paroissien, appelèrent à leur secours les habitants de Lachevrotière. C'est ainsi, sans doute, que dès les premiers temps se sont faits entre les différents peuples, les traités d'alliance offensive et défensive. Quoiqu'il en soit, au moment du combat, le nombre et la fière contenance des habitants de Portneuf, qui avaient réuni toutes leurs forces, pour défendre celui qui avait appelé Perrot *tête pelée*, et pour se défendre eux-mêmes contre ceux qui venaient les attaquer, imposèrent tellement aux habitants de Deschambault et à leurs alliés, que ceux-ci n'osèrent en venir aux mains. On se borna, pour le moment, au lieu de coups de bâton, à se charger d'injures et à échanger des jurements et des malédictions réciproques. Mais bien loin de renoncer à leur projet de vengeance et à la gloire que devait leur procurer la défaite entière des gens de Portneuf, ceux de Deschambault leur annoncèrent que, renforcés et soutenus par les habitants de Sainte-Anne de la Pérade, ils viendraient le jour de la Pentecôte, et qu'alors les habitants de Portneuf, pour avoir attendu, ne perdraient rien, parce que tout leur serait payé, avec les intérêts même, pour le retard du paiement, s'ils l'exigeaient. La chose aurait eu sans doute des suites fâcheuses, tous les esprits étant animés et les têtes exaltées de part et d'autre, si l'Intendant de justice d'alors, monsieur Jacques Raudot, informé de ces désordres, n'eût immédiatement fait sortir une ordonnance, qu'il enjoignait au capitaine de la Côte de lire à la porte de l'église, afin que personne n'en prétendit cause d'ignorance. Par cette ordonnance, M. l'Intendant défendait à tous les habitants des lieux où ces désordres avaient commencé, de se battre sous quelque prétexte que ce fût, à peine de prison contre celui qui commencerait la querelle, de six livres d'amende contre tous ceux qui s'y trouveraient mêlés. Il ordonnait au capitaine de se trouver, le dimanche suivant, à la porte de l'église, pour faire observer le bon ordre. Il ordonnait enfin au capitaine d'envoyer immédiatement à Québec, quiconque serait assez hardi pour commencer la querelle. Des ordres si précis et si sévères, arrêtaient les préparatifs de guerre, mirent fin aux hostilités, et bientôt les douceurs de la paix succédèrent aux horreurs de cette guerre ridicule.

Histoire de la Paroisse du Cap Santé.

Abbé F. X. GATIEN

DIFFÉRENCE DES COLONIES ANGLAISES ET FRANÇAISES
(1720)

Il règne dans la nouvelle Angleterre et dans les autres provinces du continent de l'Amérique soumises à l'Empire Britannique, une opulence, dont il semble qu'on ne sait point profiter ; et dans la Nouvelle France une pauvreté cachée par un air d'aisance qui ne paraît point étudié. Le commerce et la culture des plantations fortifient la première, l'industrie des habitants soutient la seconde, et le goût de la nation y répand un agrément infini. Le colon anglais amasse du bien, et ne fait aucune dépense superflue : le Français jouit de ce qu'il a, et souvent fait parade de ce qu'il n'a point. Celui-là travaille pour ses héritiers ; celui-ci laisse les siens dans la nécessité, où il s'est trouvé lui-même, de se tirer d'affaire comme il pourra. Les Anglais américains ne veulent point de guerre, parce qu'ils ont beaucoup à perdre ; ils ne ménagent point les Sauvages, parce qu'ils ne croient point en avoir besoin. La jeunesse française, par des raisons contraires, déteste la paix, et vit bien avec les Natures du pays, dont elle s'attire aisément l'estime pendant la guerre, et l'amitié en tout temps.

Journal d'un voyage en Amérique, 1744, Vol. V.

R. P. DE CHARLEVOIX

DEUX SAVANTS FRANÇAIS, AU CANADA

Le docteur Michel Sarrasin, médecin du roi à Québec, découvrit sur les bords du Saint-Maurice, en 1732, la curieuse plante appelée Sarracénie (*Sarracenia purpurea*) que Tournefort, croyant apparemment qu'elle était particulière au Canada, présenta à l'Académie française sous le nom de *Canadensis*.

M. Gauthier, autre médecin du roi à Québec, découvrit en 1742, notre thé des bois, la Gaulthérie (*Gaulthéria procumbens*) plante aromatique d'un usage facile et très recommandable sous plusieurs rapports... La science voulant honorer les découvreurs de ces deux belles plantes les nomma d'après leurs noms respectifs. C'est ainsi que de Sarrasin, elle fit Sarracénie et de Gauthier, elle fit Gaulthérie.

Mémorial de l'éducation.

J.-B. MEILLEUR

UN PROCÈS DE SORCELLERIE A MONTRÉAL

Sous le titre « Le Crucifix outragé » on trouve dans Choses et Autres de M. Faucher de Saint-Maurice, une page curieuse de notre histoire et qui n'est pas très connue. Il s'agit ni plus ni moins d'un procès de sorcellerie, de magie et de sacrilège, à Montréal, en 1742. Le principal accusé Flavart de Beaufort, était soldat dans un corps de l'armée française cantonné à Montréal. C'était un farceur qui n'avait voulu que s'amuser de la crédulité de pauvres gens, mais comme nos pères n'entendaient pas à rire sur les choses saintes l'affaire tourna au tragique.

Le 27 août 1742, le procureur du roi concluait à la preuve des trois chefs d'accusation — sortilège, magie et sacrilège — pour répa-

ration de quoi il demandait que Charles-François Flavart de Beaufort de l'Advocat fût condamné à faire amende honorable, en chemise, la corde au cou, tenant entre ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, devant la grande porte et la principale entrée de l'église paroissiale de cette ville, au premier jour de marché, et là, étant nu-tête et à genoux, dire et déclarer à haute et intelligible voix, que méchamment et mal avisé, il a profané les paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié, ce, pour faire le devin... et en outre, qu'il fût condamné à être battu et fustigé de verges, par les carrefours et lieux accoutumés de cette ville, et qu'il fût banni de l'étendue de cette juridiction pendant trois ans, et tenu à garder son ban.

Ces conclusions étaient ratifiées le 30 août par le jugement de la cour de Montréal qui ajoutait de plus :

— Flavart de Beaufort sera conduit par l'exécuteur de haute justice, ayant écrit au par devant et derrière :

« — *Profanateur des choses saintes* » !

Ce fait, l'avons condamné à servir de forçat dans les galères du roi, l'espace de cinq années.

(Signé)

GUITON DE MONREPOS

Flavart avait de l'énergie, et, s'inquiétant fort peu de cette sentence, en appela au conseil supérieur de Québec.

Ce dernier confirma de nouveau ce qu'avait fait le tribunal de Montréal, retranchant toutefois deux ans aux cinq années de galères infligées...

A quelque temps de là, un certificat signé en date de vendredi, le 5 octobre 1742, par M. Fr. Daine, conseiller, et M. Porlier, greffier, constatait l'exécution de la sentence.

Le clergé catholique s'émut de ce sacrilège. Par son mandement du 10 septembre 1742, Monseigneur de Pontbriand ordonnait une amende honorable et une procession de l'église paroissiale à Bonsecours. Deux ans plus tard — le 1^{er} mars 1744 — ayant obtenu la croix des autorités, cet évêque instituait la fête du crucifix outragé ; elle devait être célébrée le premier vendredi de mars de chaque année, et, en 1804, monseigneur Plessis la remettait au premier octobre, attachant à ce jour une indulgence plénière obtenue par un bref du pape, en date du 28 mars 1802.

Choses et Autres.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE

LE NOTAIRE CRESPIN

Le notaire Crespin qui avait son étude à Château-Richer n'était pas un citoyen banal au dire de l'abbé Ferland. Nommé juge de la côte, par messieurs les seigneurs, il habitait la maison seigneuriale, décorée du titre pompeux de château. Enfant du peuple, il en adoptait parfois le langage ; et dans son intégrité canadienne, il n'avait point honte de reconnaître, de réparer même publiquement ses erreurs et omissions de magistrat. Aussi personne ne s'étonnait,

lorsqu'on voyait placardée, sur les portes des églises, cette annonce en belle coulée, portant la signature de *Crespin, père* : « *J'avions ordonné ; mais sur plus ample information je désordonnons* ».

Le Foyer Canadien. Prime 1863.

Abbé J.-B. A. FERLAND

BIGOT ET SA BANDE

La famine : quelle aubaine pour Bigot et sa bande ! quels bons coups on faisait avec les blés accaparés de longue main ! Mais si l'on gagnait de l'argent, il était galamment dépensé. « Malgré la misère publique, des bals et un jeu effroyable », écrit à sa mère Montcalm indigné, et Doreil ajoute dans une dépêche au ministre : « Nonobstant l'ordonnance de 1744 pour défendre les jeux de hasard dans les colonies, on a joué ici chez l'intendant jusqu'au mercredi des Cendres, un jeu à faire trembler les plus intrépides joueurs. M. Bigot y a perdu plus de 200,000 livres ». Faut-il ajouter que la galanterie était de la fête ? Il semblait que tous les vices de la vieille Europe fussent venus se retremper sur la jeune terre d'Amérique.

Montcalm et le Canada Français.

CHARLES DE BONNECHOSE

VERGOR

C'est à Vergor, pendant qu'il était commandant du fort de Beau-séjour, en Acadie, que l'Intendant Bigot écrivait : « Profitez, mon cher Vergor, de votre place ; taillez, rognez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt me venir joindre en France, et acheter un bien à portée de moi ».

Le fait suivant peint l'administration de Vergor. Afin d'arracher aux Acadiens le peu d'argent qui leur restait, il leur défendait d'aller s'approvisionner chez les Anglais, et il leur vendait les effets que le gouvernement français envoyait pour leur propre soutien.

Au pays d'Évangéline.

Abbé H.-R. CASGRAIN

C'est ce même Vergor qui chargé de garder la falaise conduisant aux plaines d'Abraham, se laissa surprendre par le général Wolfe.

LA BATAILLE DE CARILLON

Le soir de la grande victoire de Carillon, l'heureux et brillant général de Montcalm écrivait, sur le champ de bataille même, à M. Doreil, son ami :

« L'armée, et trop petite armée du Roi, vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite, dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! je n'en ai jamais vu de pareilles ».

Le Canada sous la Domination française.

L. DUSSIEUX

L'ÉDUCATION DE MONTCALM

Louis-Joseph, marquis de Montcalm, naquit le 28 février 1712, au château de Candiac, près de Nîmes. Sa famille, une des plus anciennes de Rouergne, savait répandre son sang pour la France ; « la guerre, suivant un vieux dicton du pays, est le tombeau des Montcalm ».

L'éducation de l'enfant fut confié à un maître célèbre dans l'enseignement, Louis Dumas ; c'était l'inventeur du bureau typographique, curieux procédé qui, dans des mains habiles, a plus d'une fois donné de prodigieux résultats, témoin, le frère cadet de Louis-Joseph, mort à sept ans, parlant l'hébreu, le grec et le latin. A peine entré dans sa quatorzième année, le jeune Montcalm quitta l'école pour l'armée, mais sans cesser l'étude. Du camp d'Otrebach, en 1734, il écrit à son père : « J'apprends l'Allemand et je lis plus de grec, grâce à la solitude, que je n'en avais lu depuis trois ou quatre ans ».

A vrai dire, ce goût des langues anciennes, il le cultiva toute sa vie. Peu de lettrés ont possédé l'antiquité mieux que cet homme de guerre, qui, par ce trait, comme par une indomptable énergie, ressemble plus aux capitaines du XVI^e siècle, qu'à ceux de son temps.

Montcalm et le Canada français.

CHARLES DE BONNECHOSE

MONTCALM ET SA FEMME

Au risque de dépoétiser un peu notre héros, nous avouerons qu'il ne fut pas ce qu'on appelait au dix-huitième siècle un homme sensible. Sévèrement élevé et soldat dès l'âge de treize ans, il paraît avoir introduit dans sa maison quelque chose qui ressemblait à la discipline militaire ; il fut un peu mari et père sans phrases, comme il était soldat. Cependant cet homme si laconique, si absolu, si maître, s'incline profondément devant une grande figure qui plane sur sa vie, la marquise de Montcalm Saint-Véran, sa mère. Vis-à-vis de sa femme, « sa très chère et très aimée », il ne se montre d'abord qu'époux fidèle et protecteur ; mais à mesure que le ciel s'assombrit, à mesure que l'espérance mourra dans son cœur, des soupirs étouffés sortiront de ses lettres : d'année en année l'exilé deviendra plus tendre, plus expansif, jusqu'à s'écrier une fois : « Mon cœur, je préférerais le plaisir de t'embrasser à celui même de battre le général Abercromby ».

Montcalm et le Canada français.

CHARLES DE BONNECHOSE

MONTCALM ET LA SOCIÉTÉ DE QUÉBEC

Pendant les dernières années du régime français, le salon de madame de Lanaudière fut un des plus recherchés de la capitale. « La petite rue du Parloir, dit M. l'abbé Casgrain, était un des principaux centres où se réunissait le beau monde de Québec ; deux salons surtout y étaient recherchés : celui de madame de Lanaudière et celui de madame de Beaubassin, toutes deux étaient renommées pour

leur élégance et leur esprit. Les charmes de la conversation de madame de Beaubassin semblent avoir eu particulièrement de l'attrait pour Montcalm, car son salon était celui qu'il fréquentait le plus souvent. Ailleurs, comme chez l'intendant, ou chez madame Péan, il se désennuyait, quelquefois il s'étourdissait ; chez madame de Lanaudière, il s'intéressait, mais chez madame de Beaubassin, il s'attachait. La condescendance ou la politesse l'entraînaient ailleurs ; ici c'était l'amitié.

La famille Deschamps de Boishébert.

P.-G. ROY

MONTCALM JUGÉ PAR UN SAUVAGE

Montcalm avait une très petite taille, et une figure agréable, qu'animaient des yeux extrêmement vifs. Un chef sauvage, étonné que celui qui faisait des prodiges ne fût pas de grande stature, s'écria, la première fois qu'il le vit :

« — Ah ! que tu es petit ! mais je vois dans tes yeux la hauteur du chêne et la vivacité de l'aigle ».

Histoire du Canada.

F.-X. GARNEAU

UN HOMMAGE DE MONTCALM

Montcalm expira à quarante-sept ans, le 14 septembre au matin. Il fut enterré le soir du même jour, au bruit de la canonnade et à la lueur des flambeaux, dans l'église des Ursulines, la seule à Québec qui ne fut qu'à moitié détruite par les projectiles. La tradition veut que son corps ait été déposé dans l'excavation formée par l'explosion d'une bombe anglaise : le fait n'est pas prouvé ; mais qu'importe ! Montcalm n'a-t-il pas été enseveli, comme il l'avait juré, sous les ruines de la Nouvelle-France ? Dans son agonie, il s'était écrié : « Ma consolation est d'avoir été vaincu par un ennemi aussi brave ».

Montcalm et le Canada-Français.

CHARLES DE BONNECHOSE

MORT DE MONTCALM ET DE WOLFE

A la bataille des Plaines d'Abraham, Wolfe est d'abord frappé d'une balle au poignet, une seconde puis une troisième l'atteignent à la poitrine ; il chancelle : « Soutenez-moi, dit-il, que le soldat ne me voie pas tomber ». On l'emporte ; le mourant entend dire : « Ils fuient » ! — « Qui ? » demande-t-il ? — « Les Français », lui répondit-on. — « Je meurs heureux », murmure le héros, et il expire après avoir donné l'ordre de couper la retraite à l'ennemi par la vallée de Saint-Charles.

Pendant ce temps, Montcalm le général de l'armée vaincue, revenait lentement à cheval, soutenu de chaque côté par un grenadier, et entra, tout sanglant, à Québec, par la porte Saint-Louis. Deux fois touché au milieu de la mêlée, il avait, en ralliant les tirailleurs, pendant la retraite, reçu une balle dans les reins. « Combien de temps à vivre ? demanda-t-il au chirurgien qui sonde sa blessure.

— Quelques heures seulement, mon général. — Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais à Québec ». Puis il s'étend paisiblement sur son lit de mort ; la journée du soldat a été rude, mais la campagne est finie. Ramesay, gouverneur de Québec, lui demande ses ordres : « Mes ordres, répondit-il, je n'en ai plus à donner ; j'ai trop à faire en ce grand moment, et mes heures sont très courtes. Je vous recommande seulement de ménager l'honneur de la France ».

Montcalm et le Canada français. CHARLES DE BONNECHOSE

WOLFE

Dans les temps de guerre de religion en Angleterre, il paraîtrait qu'à la suite de la bataille de Culloden, le duc de Cumberland, dont la cruauté n'est pas encore disparue de la mémoire des Highlanders, aurait ordonné d'achever tous les blessés.

Traversant à cheval le terrain de la bataille, il aperçut un officier highlander blessé, et lui demanda pour quel parti il tenait. « Pour le roi Jacques », lui répondit l'officier.

« Fait-à-moi sauter la cervelle de cet insolent drôle », ordonna le duc à son officier d'état-major le plus rapproché de lui, qui se trouvait être le major Wolfe qui devait mourir glorieux à la bataille de Québec. Wolfe refusa et se déclara prêt à rendre sa commission plutôt que de devenir bourreau.

Il la remit en effet, mais plus tard on l'envoya au Canada, on sait avec quels résultats.

La Revue Populaire.

MÉMOIRES

La bataille de Culloden, en Écosse, eut lieu en 1746. Elle fut remportée par le duc de Cumberland sur les partisans de Charles-Édouard, petit-fils de Jacques II. A cette époque, Wolfe était âgé de 19 ans.

LE HÉROS ET LE POÈTE

C'est la nuit du 12 septembre 1759 ; les vaisseaux anglais descendent du Cap Rouge à l'Anse au Foulon, où les montagnards écossais graviront la falaise et gagneront les plaines d'Abraham.

Pendant deux heures la procession des bateaux, entraînés par le courant, défile silencieusement sur le Saint-Laurent. Les étoiles sont visibles, mais il n'y a pas de lune et la nuit est suffisamment sombre. Le général (Wolfe) était dans un des premiers bateaux et près de lui se tenait un jeune aspirant de marine, John Robison, plus tard professeur de philosophie à l'Université d'Edinbourg. Ce dernier racontait, sur la fin de sa vie, que Wolfe récitait, à voix basse, aux officiers qui l'entouraient, l'*Elegy in a churchyard* de Gray.

Il voulait sans doute, calmer la forte tension de son esprit. Parmi ces vers, il en est un que son destin devait bientôt lui faire illustrer :

The path of glory lead but to the grave

« Messieurs, dit-il, en terminant, j'aimerais mieux avoir écrit ce

poème que de prendre Québec » ! Il ne se trouva personne pour lui répondre que le héros est plus grand que le poète.

The Romance of Canadian History, edited from the Writings of Francis Parkman. P. EDGARD

Le général James Wolfe naquit en 1727. Il n'avait que trente-deux, lors de sa mort. Son corps fut transporté en Angleterre et il est enterré dans l'abbaye de Westminster. Sa ville natale Westerham, Angleterre, lui a élevé un monument au commencement de l'année 1911.

LOUIS XV ET LA PERTE DU CANADA

Au commencement de l'année 1763, la paix avait été convenue : la France cédait à l'Angleterre non seulement le Canada, mais encore l'île du Cap Breton et toute la rive gauche du Mississipi, moins la ville de la Nouvelle-Orléans. Tel fut le traité de Paris que Louis XV signa, sans que l'histoire ait recueilli une larme ou un soupir de l'indigne descendant du fondateur de la Nouvelle France, le grand Henri.

Le 20 janvier, la veille du jour où, selon l'usage, les hérauts d'armes annoncèrent au peuple de Paris la signature officielle de la paix, on avait inauguré sur la place que Gabriel venait de dessiner entre les Tuileries et les Champs Élysées la statue équestre du roi couronné de lauriers. Était-ce la main indignée d'un Canadien qui traça, sur le piédestal, cette inscription qu'on y lisait le lendemain de la fête :

Il est ici comme à Versailles,
Il est sans cœur et sans entrailles.

Montcalm et le Canada Français. CHARLES DE BONNECHOSE

SINGULIÈRE COINCIDENCE

Abraham Martin dit l'*Écossais*, pilote, qui a donné son nom aux fameuses plaines d'Abraham, acquit une partie de ce lieu fameux (20 arpents), par donation du 10 octobre 1648, et du 1^{er} février, 1652, et par concession de la compagnie de la Nouvelle-France, le 16 mai, 1650, douze autres arpents. Sa terre était renfermée entre la rue Sainte-Geneviève, qui descend vis-à-vis du cimetière protestant ; la rue Claire-Fontaine, qui passe devant l'église Saint-Jean ; la grande rue Saint-Jean et une ligne suivant la crête du coteau Sainte-Geneviève et se terminant à la descente nommée côte d'Abraham. Les deux premiers baptêmes qui sont inscrits dans les registres de la paroisse de Notre-Dame de Québec, sont ceux de deux enfants d'Abraham Martin et de Marie *Langlois*, son épouse. Un autre de leurs enfants, Charles Amador, fut le second natif du Canada appelé à la prêtrise, et il fut nommé chanoine à l'érection du chapitre de Québec. Outre ces renseignements, on trouve dans les *Notes*, sur les registres de Québec, par M. Ferland, que la postérité d'Abraham Martin, sans être aussi nombreuse peut-être que celle de son patron, s'étend aujourd'hui sur une très grande partie du pays. N'y a-t-il point aussi une bien singulière coïncidence dans les noms de l'*Écossais* et de *Langlois*, portés par les premiers possesseurs d'une terre

sur laquelle les troupes anglaises et écossaises devaient plus tard jouer un si grand rôle ?

Revue Populaire, 1908.

P.-J.-O. CHAUVEAU

UN FONCTIONNAIRE FRANÇAIS MÉTICULEUX

Dans l'ouvrage de M. le docteur Dionne : « Pierre Bédard et ses fils », je lis le passage suivant, tiré d'un article de Pierre Bédard, publié dans le « Canadien » du 4 novembre 1809 :

« Vous avez peut-être vécu dans ces temps malheureux qui ont précédé la conquête de ce pays, où un gouverneur était une idole devant laquelle il n'était pas permis de lever la tête. Il existe encore dans la ville de Québec un vieillard, dont l'existence semble se prolonger pour attester un fait peu connu et digne de l'être, qui peut nous donner une idée de l'espèce de gouvernement de cette colonie (la Nouvelle-France) à cette époque. C'est un navigateur : il était à Montréal. Il en partait lorsqu'on annonça la nouvelle de la victoire de Carillon. Un vent favorable le conduisit à Québec avant que les courriers chargés de la nouvelle l'eussent apportée officiellement au gouvernement. En arrivant en ville, le brave capitaine la répandit avec enthousiasme, sans songer qu'il en pût résulter aucun danger, et avec la joie que devait sentir un bon citoyen de la gloire qui en revenait à son pays. Malheureusement la nouvelle alla chez l'intendant ou quelque autre grand subordonné du gouverneur qui, piqué, fit mettre en prison l'imprudent navigateur, et ce, pour la raison qu'il aurait dû l'en avertir le premier, et qu'en fait, c'était lui manquer d'égards »...

Pierre Bédard et ses fils.

N.-E. DIONNE

L'OPINION D'UN HISTORIEN

Sous la domination française, la règle était de n'employer les Canadiens ou habitants qu'en qualité d'hommes de peine ou de gens de métier. Les fonctionnaires étaient, par conséquent, tous *Français de France* et très mal payés. Durant leur séjour dans la colonie, ils s'ingéniaient à faire certains commerces, illicites ou non, pour augmenter leurs émoluments. Le gouverneur général, les gouverneurs particuliers, l'intendant, ses commis, tous commerçaient, chacun avait ses amis, ses partisans, ses associés secrets. La colonie proprement dite se fondait à l'ombre, par occasion fortuite, sans recevoir le moindre encouragement.

Revue Populaire, 1908.

BENJAMIN SULTÉ

UNE IMPRIMERIE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Kalm comme un vrai savant, s'inquiète un peu de ce qui touche à la vie littéraire. C'est lui qui nous apprend qu'il n'y avait pas d'imprimerie au Canada, lorsqu'il y passa, mais qu'il y en avait eu une autrefois. « On fait venir les livres de France, dit-il et tous les ordres même le papier-monnaie sont écrits à la main. On ne veut pas y introduire la presse pour éviter les libelles contre le gou-

vernement et la religion, c'est ce que l'on dit, mais le pays est trop pauvre pour que l'on y imprime des livres et la France veut garder le monopole de l'exportation ».

Ce sont là des aperçus nouveaux d'un esprit libre et auxquels les voyageurs français de cette époque ne nous ont pas habitués.

Voyage de Kalm au Canada.

J.-EDMOND ROY

UN RECORD

M. Dollier de Casson, pour démontrer avec quelle promptitude les veuves et les filles trouvaient à se marier (dans la Nouvelle-France, au XVII^e siècle) rapporte le cas d'une femme, « laquelle ayant perdu son mari, a eu un banc publié, dispense des deux autres, son mariage fait et consommé avant que son premier mari fût enterré » !

Jean Talon, 1904.

THOMAS CHAPAIS

VAUQUELAIN

Le 15 mai 1760 la flotte anglaise revient à Québec... et s'élance sur nos deux frégates l'*Atalante* et la *Pomone* qui, gagnées de vitesse se jetèrent à la côte. Dans ces derniers jours du Canada, tout est épique ; l'*Atalante*, commandée par Vauquelin, brûla sa dernière gargousse et fut prise, sans avoir amené son pavillon ; à bord il n'y avait pas un homme qui ne fut blessé ; quand on héla le navire silencieux, Vauquelin répondit seulement : « Si j'avais eu de la poudre, vous m'entendriez bien ».

Montcalm et le Canada français.

CHARLES DE BONNECHOSE

Faucher de Saint-Maurice a raconté beaucoup plus dramatiquement la fin de l'*Atalante* :

« Enfin les Anglais se décident à aborder ce mystérieux vaisseau qui brûle par l'avant. Pas un mouvement ne se fait à bord du navire français : on n'entend que les crépitements de la flamme qui fait lentement son œuvre. Les Anglais grimpent à l'abordage. Ils aperçoivent Vauquelin en grande tenue et sans épée ; il l'avait jetée dans le Saint-Laurent pour éviter de la rendre. Le commandant de l'*Atalante* était assis au milieu de ses blessés, au pied du pavillon.

« — Pourquoi n'amenez-vous pas vos couleurs, lui demande l'officier anglais ?

— Si j'avais eu plus de poudre, je causerais encore avec vous, Monsieur, lui répondit fièrement Vauquelin. Quant à mon drapeau, si vous voulez le prendre, vous n'avez qu'à monter le déclouer. Ma devise de Français est non pas de l'amener, mais de faire amener ceux des ennemis de mon pays... »

Le commandant Swanton reçut Vauquelin à Québec, en héros...

Mém. de la Soc. Royale, II, 43. FAUCHER DE SAINT-MAURICE



CHAPITRE III

LES INDIGÈNES

LA PREMIÈRE PIPE DE JACQUES CARTIER

PARMI les coutumes des sauvages, celle qui frappa le plus Jacques Cartier par sa nouveauté et sa singularité, fut l'usage de la pipe à fumer, entièrement inconnue alors en France. Voici, dans son style naïf, la description qu'il en fait lui-même : « Les sauvages ont une herbe dont ils font grand amas, durant l'été, pour l'hiver, laquelle ils estiment fort, et en usent, les hommes seulement, en la façon qui suit. Ils la font sécher au soleil et la portent à leur col, renfermée en une petite peau de bête, au lieu de sac, avec un cornet de pierre ou de bois. Puis, à toute heure, ils font poudre de la dite herbe et la mettent à un bout du cornet, puis ils mettent un charbon de feu dessus ; et par l'autre bout ils soufflent tant, qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et les nasilles, comme par un tuyau de cheminée. Ils disent que cela les tient sains et chaudement, et ne vont jamais sans les dites choses. Nous avons expérimenté la dite fumée, et après l'avoir mise dans notre bouche, il semblaît y avoir de la poudre de poivre, tant elle étoit chaude ».

Histoire de la Colonie française.

Abbé E.-M. FAILLON

Jacques Cartier, le découvreur du Canada, naquit en 1494 et il est mort vers 1554.

IROQUOIS A PARIS

Montaigne rapporte que plusieurs Iroquois se promenèrent longtemps dans Paris, et ne témoignèrent aucun étonnement jusqu'à ce qu'ils arrivassent rue de la Huchette, où ils virent beaucoup de volailles et de viandes étalées. Alors ils furent enchantés. Un endroit où l'on étoit sûr d'apaiser sa faim sans se donner la peine de chasser, de pêcher, étoit à leurs yeux le plus admirable établissement. Si cependant on leur avoit dit qu'il falloit payer pour tout ce qu'on mangeoit, ils auroient montré autant d'indignation qu'ils venoient de témoigner de plaisir. Dans leurs villages ils ne savent ce que c'est que refuser des aliments à quiconque entre chez eux en qualité d'ami.

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

Michel Equem de Montaigne, né en 1533, mort en 1592, célèbre moraliste français.

LA PREMIÈRE HORLOGE

Quand Champlain débarqua à Québec, il y a trois cents ans, les sauvages étaient émerveillés des choses qu'il apportait de France.

Mais l'objet par excellence de leur admiration, c'était une horloge. Pendant des heures et des heures, chefs, squaws et papooses restaient assis devant l'horloge, attendant la sonnerie, ou, comme ils disaient eux-mêmes, attendant qu'elle parlât.

Si bien que Champlain, ennuyé de cette assiduité envahissante, et d'autre part, n'osant point brusquer ses visiteurs, s'avisa de tirer une morale de cette admiration.

« A telle heure, dit Champlain à ses alliés, l'horloge, quand elle parle, vous dit qu'il est temps de partir pour la chasse ou la pêche. A une heure, l'horloge vous commande de préparer vos repas, et quand elle sonne six heures, elle vous ordonne de vous retirer dans vos wigwans ».

Cette interprétation très large des sonneries d'heures, ne fit qu'augmenter l'admiration des sauvages, mais elle eut le résultat qu'en attendait Champlain. Les sauvages qui auraient probablement pris fort mal les reproches de Champlain, s'empressèrent de suivre à la lettre les commandements de l'horloge et le fondateur de Québec se débarrassa ainsi sans misère et sans heurt de ses encombrants visiteurs.

Revue Populaire.

Samuel de Champlain, fondateur de Québec, né en 1567, mort en 1635.

UNE HÉLÈNE CANADIENNE

Ainsi qu'on ne l'ignore point, lorsque Champlain vint visiter l'île de Montréal en 1611, il n'y avait plus trace de la bourgade que Jacques Cartier y avait vu, soixante ans plus tôt. Pour expliquer la disparition des fondateurs d'Hochelaga, plusieurs légendes racontent qu'une guerre fratricide éclata après le départ de Cartier et une tradition iroquoise résout le problème ainsi : Si l'on peut en croire l'historien des Wyandotts, M. Peter Dooyentate Clarke, un descendant de cette tribu, les Senecas et les Wyandotts ou Hurons vécurent en paix, côte à côte à Hochelaga jusqu'à ce que dans un moment fatal, un rigide chef Senecas refusa à son fils l'autorisation de lui laisser épouser une jeune fille de sa race. Celle-ci indignée, renvoya tous ses prétendants et jura de n'épouser que le brave qui tuerait le chef qui l'avait offensée. Un jeune Huron accomplit la tâche et conquit la demoiselle, mais les Senecas prirent fait et cause pour leur chef et attaquèrent les Hurons. Ceux-ci repoussèrent d'abord leurs assaillants, mais les autres tribus iroquoises étant venues soutenir les Senecas, les Hurons plièrent et durent fuir vers l'ouest. Cette légende n'a pas encore trouvé de poète ou de romancier pour l'embellir ou l'immortaliser et on ignorera le sort de l'Hélène canadienne qui plongea deux peuples dans d'innombrables malheurs tant que quelque Homère ne nous aura pas raconté tous les détails de ce dramatique événement.

Handbook of the city of Montreal.

S. E. DAWSON

STRATAGÈME SINGULIER

Un nommé Dupuys, qui se trouvait chez les Onnontagués, eut vent d'une conspiration, et en écrivit au gouverneur; mais il se trouvait lui-même dans un grand danger, auquel la fuite pouvait seule le soustraire. Comment se procurer des canots? Y travailler publiquement, c'était annoncer sa retraite et la rendre impossible. Heureusement il trouva dans le grenier de la maison des Jésuites un emplacement convenable, où l'on fit à la hâte des bateaux légers et de petite dimension.

Dupuys avertit tous ses gens de se tenir prêts pour le jour qu'il leur marqua, de faire chacun leurs provisions pour leur voyage, et de ne donner aux Iroquois aucun soupçon. Il restait à prendre des mesures pour s'embarquer si secrètement, que les sauvages ne s'aperçussent de rien, et que les Français pussent prendre assez d'avance pour n'être pas atteints dans leur fuite.

Un jeune français adopté par un des principaux habitants d'Onnontagué, fut l'inventeur et le moteur du stratagème singulier, auquel les Français durent leur salut. Il alla trouver son père adoptif et lui dit qu'il avait rêvé à un de ces festins où il faut manger tout ce qui est servi; qu'il le pria d'en faire un de cette espèce à tout le village, et qu'il était persuadé que s'il en restait la moindre chose, il mourrait. Le sauvage lui répondit qu'il aurait bien du regret de le voir mourir, qu'il ordonnât lui-même son repas, qu'il aurait soin de faire les invitations, et qu'assurément il ne resterait rien. Sur cette parole, le jeune homme fixa pour le jour du repas, le 19 mars (1658), jour du départ projeté. Tous les comestibles dont on pouvait se passer furent employés à ce festin, et tous les sauvages y furent invités.

Le repas commença vers le soir, et pour donner aux Français le moyen de mettre leurs bateaux à flot et de les charger et qu'on entendit rien dans le village, les tambours et les trompettes ne discontinuèrent pas de sonner autour de la cabane du festin. Quand tout fut prêt, le jeune homme, averti par un signe dont on était convenu, dit à son père d'adoption, qu'il avait pitié des convives, dont la plupart lui avaient déjà demandé grâce; qu'on pouvait cesser de manger, qu'il allait procurer son sommeil agréable à tout le monde. Il prit alors une guitare dont les sons en moins d'un quart d'heure, endormirent tous les sauvages. Il s'esquiva aussitôt, et alla rejoindre la petite flotte, qui s'éloigna du rivage.

Le réveil des sauvages fut assez plaisant; ils ne trouvèrent plus les Français, ni dans la cabane du festin, ni dans leurs maisons, ni dans la chapelle. Leur étonnement était extrême; une disparition si inconcevable leur fit concevoir les plus étranges idées. Ils savaient que les Français n'avaient pas de canots; et quand ils en auraient eu, il leur eût été impossible de s'en servir à cette époque. Ce ne fut que longtemps après qu'ils parvinrent à comprendre de quelle manière ils s'étaient échappés.

Dupuys et sa troupe firent grande diligence et arrivèrent à bon port, malgré les vents contraires qui les retinrent longtemps sur le lac Ontario.

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

CHARLES LEMOYNE ET LA TRAITE DE L'EAU DE VIE

En 1680, il survint au Canada une dispute effroyable entre MM. de Frontenac, gouverneur, et Duchesneau, son intendant, au sujet de la traite de l'eau-de-vie avec les Sauvages et à laquelle prit part Mgr de Laval qui voulait prohiber ce commerce. Il avait raison si on en juge par les paroles suivantes de LeMoyne qui connaissait bien son monde :

« L'expérience que j'ai eue parmi eux, disait-il, m'a convaincu que la plupart d'entre eux ne boivent que pour s'enivrer, pour avoir ensuite plus de liberté à commettre tous les crimes et désordres que les lois divines et humaines défendent. J'ai été moi-même avec mes domestiques obligé d'arracher des mains de quelques Sauvages, hommes et femmes ivres, les haches et les couteaux qu'ils tenaient pour s'entretenir, dans le dessein ensuite d'embraser et de réduire en cendres leurs cabanes, sans considérer qu'il y avait plusieurs autres Sauvages, femmes et enfants ».

Histoire de Longueuil.

A. JODOIN et J.-L. VINCENT

Charles Lemoyne, né en 1626, mort en 1683, fut un des premiers colons de Montréal. Pour ses brillants services, le roi l'avait anobli en 1668.

S'IL AVAIT ÉTÉ LA...

Le fidèle Auriouaé après avoir été chasser pendant un an avec les Goyoguinis de sa nation, revint chercher son asile ordinaire auprès de son père le comte de Frontenac. Il fut attaqué d'une pleurésie qui lui causa la mort trois jours après son arrivée. Il avait donné trop de marques de sa fidélité au service du Roi pour ne pas mériter quelque distinction à ses funérailles. Comme il était instruit des mystères de la Religion on lui fit des obsèques avec les cérémonies ecclésiastiques, et il avait donné tant de preuves de sa valeur qu'on lui rendit celles que l'on accorde d'ordinaire aux officiers. Il avait une pension du Roi, et il ne manquait pas d'aller tous les mois chez le Trésorier de la marine, *chercher sa lune*, qui était sa paye.

Comme on lui parlait en mourant de Jésus-Christ, que les Juifs avaient crucifié, il s'écria : que n'étais-je là, j'aurais vengé sa mort, et je leur aurais enlevé la chevelure.

Histoire de l'Amérique septentrionale, Vol. IV.

M. DE LA POTHERIE

SAUVAGES ENVOYÉS AUX GALÈRES

En 1687, le gouverneur (M. de Denonville) ayant reçu les secours qu'il attendait de France, se disposa à déclarer définitivement la guerre aux sauvages ; et il fit précéder cette déclaration d'une démarche qui lui était ordonnée, il est vrai, mais qui, bien qu'émanée du trône, portait de si frappants caractères d'injustice et d'inhumanité, que le gouverneur aurait dû en prévoir les suites et en modifier au moins l'exécution.

La cour de France avait, depuis longtemps, donné ordre que les prisonniers de guerre iroquois fussent envoyés en France pour être

mis aux galères ; *parce que, disent les lettres royales, ces sauvages étant forts et robustes, serviront utilement sur nos chiourmes...*

L'ordre de la Cour fut exécuté au commencement de 1687, par M. Denonville, et il fut exécuté avec une perfidie faite pour en relever encore la barbarie. Sous divers prétextes, le gouverneur attira les principaux chefs des Iroquois à Cataracouy, les fit enchaîner, conduire à Québec, sous une forte garde, et enfin embarquer pour la France, où les galères les attendaient.

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville, fut gouverneur de la Nouvelle France, de 1685 à 1689.

UNE BONNE ACTION DE FRONTENAC

Hourouaré, paraît avoir été le plus marquant des Iroquois que le perfide ou trop obséquieux Denonville fit saisir à Cataracoui. Il fut enchaîné et embarqué pour la France, où les galères l'attendaient lui et ses malheureux compagnons de voyage. Arrivé sur le sol où tout était nouveau pour lui, il eut la bonne fortune de rencontrer un protecteur dans Louis de Buade, comte de Frontenac, duquel il se fit remarquer par sa bonne mine et son esprit. Ce seigneur, qui se disposait à retourner en Amérique, lui procura sa liberté, et s'acquitta son estime et son amitié.

Biographies des Sagamos illustres.

MAXIMILIEN BIBAUD

SAGACITÉ D'UN SAUVAGE

Charlevoix raconte que, la venaison suspendue pour sécher dans la hutte d'un Indien peau-rouge, ayant été dérobée, le sauvage s'élança dans les bois à la poursuite du voleur inconnu. Il n'avait fait que peu de chemin lorsqu'il rencontra quelques voyageurs. Il leur demanda s'ils avaient vu « un petit homme blanc, vieux, portant un court fusil, et suivi d'un petit chien à courte queue », car il était sûr, disait-il, que ces indications devaient s'appliquer fidèlement à l'individu qui emportait ses provisions.

Les nouveaux venus avaient en effet rencontré le voleur, et ils demandèrent comment le sauvage, qui affirmait ne l'avoir jamais vu, pouvait si bien le décrire.

« J'ai connu que le voleur était petit, répondit le sauvage, parce qu'il avait amoncelé des pierres pour atteindre à ma viande ; j'ai connu qu'il était vieux, parce que les pas que j'ai suivis dans les bois sur les feuilles mortes étaient courts et rapprochés ; j'ai vu que c'était un blanc, parce qu'il marchait les pieds tournés un peu en dehors, ce que ne font jamais nos Peaux-Rouges ; j'ai connu que son fusil était court aux marques laissées par le canon de cette arme sur l'écorce contre lequel il l'avait appuyée ; les traces du chien m'ont appris que l'animal était petit, et les marques faites sur la poussière, au lieu où il s'était assis pendant que son maître me volait ma chasse, m'ont fait voir que sa queue était courte ».

Alliance Nationale, 1904.

L'ESPRIT SUPERSTITIEUX DES INDIGÈNES

Tout ce que les Sauvages voyaient entre les mains des missionnaires, et dont ils ne connaissaient pas l'usage, ils le regardaient comme merveilleux ; c'était des instruments de maléfices, des *sorts* destinés à leur causer quelque dommage. On était obligé de cacher jusqu'aux ornements de l'autel, et même il fallut faire disparaître une pendule et une girouette, dont l'une, disaient-ils, « leur apportait la mort, et l'autre leur donnait toujours le mauvais temps ».

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

TRAIT CURIEUX

On trouve dans les Lettres Édifiantes un trait singulier. Il y est dit qu'un Iroquois, au lit de la mort, refusait obstinément les secours du prêtre, et qu'ensuite, un peu de feu étant tombé sur son lit, il cherchait à s'opposer à ce qu'on l'ôtât, en s'écriant : « Laissez, laissez-moi, vous dites que je dois être brûlé dans toute l'éternité : eh bien, qu'importe que je commence un peu plus tôt ou un peu plus tard » ?

Était-ce le cri de conviction d'un homme obstiné, ou le sarcasme d'un esprit satirique ?

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

DÉFINITION ORIGINALE

Un Ontaouais nommé *Jean Laplaque*, grand ivrogne, interrogé par le gouverneur général de quoi il croyait que se faisait l'eau-de-vie, dont il était si friand, dit que c'était un extrait de langues et de cœurs ; « car, ajouta-t-il, quand j'en ai bu, mon cœur est sans crainte, et ma langue parle cent fois mieux ».

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

UNE PARTIE DE CROSSE HISTORIQUE

Chacun sait qu'après la cession du Canada, par la France, les sauvages de l'Ouest formèrent une conspiration pour chasser les Anglais du pays. Leur plan rata, mais ils s'étaient déjà emparé de Michillimakinac et ce, grâce à une partie de crosse. Voici le fait tel que raconté dans le premier volume des Canadiens de l'Ouest, par l'honorable J. Tassé :

« Le jour anniversaire de la naissance du roi George, le 4 juin 1763, les Sauteux et les Sacs se rendirent au fort Michillimakinac et proposèrent au capitaine Etherington de chômer la fête par une grande partie de « *baggatiouai* » ou de crosse. Les Sauvages excellent dans ce jeu, qui, depuis longtemps, est l'un de leurs exercices favoris, et le capitaine Etherington accéda volontiers à leur demande. Il était bien loin de soupçonner que ce jeu inoffensif cachait un complot terrible, car pour mieux dissimuler leur perfidie, les Sauvages s'étaient livrés au même amusement durant les jours précédents.

» A en croire les apparences, le quatre juin 1763 devait être un jour de grande fête à Michillimakinac. Le temps était magnifique, un soleil ardent répandait ses chauds rayons et la nature, drapée dans son riche manteau de verdure, semblait devoir ajouter à l'éclat des réjouissances. Les canons du fort faisaient entendre de temps à autre quelques salves bien nourries, et leurs bruyantes détonnations allaient réveiller les échos les plus lointains du lac Huron. Les Sauvages, parés de leur mieux et ayant le visage vermillonné, se comptaient par centaines et, à les voir, on les aurait crus exclusivement préoccupés par l'issue de la lutte qui allait s'engager entre les deux tribus. Les Canadiens circulaient en grand nombre au milieu de ces enfants des bois, dont beaucoup leur étaient connus, en attendant le commencement du spectacle, qui leur promettait des émotions plus qu'ordinaires.

» La partie de crosse devait avoir lieu sur la grande plaine qui avoisine le fort. L'heure de la lutte arrivée, le capitaine Etherington et le lieutenant Leslie vinrent prendre place à l'extérieur des palissades, à quelques pas de la porte, afin de mieux observer les mouvements des joueurs. Le premier semblait surtout s'intéresser à la lutte, car, selon sa promesse, il avait parié en faveur des Sauteux.

« La partie de crosse se poursuivit avec beaucoup d'ardeur depuis le matin jusqu'à midi, sans que la victoire se prononçât en faveur de l'une ou de l'autre tribu. Plusieurs fois déjà, la balle avait été jetée intentionnellement en dedans de l'enceinte du fort, puis elle avait été renvoyée par les soldats de la garnison. Mais comme Etherington désirait offrir toutes les facilités possibles aux Sauvages, il ordonna d'ouvrir la porte du fort afin qu'ils allassent eux-mêmes chercher la balle. Aussi ils ne tardèrent pas à lancer de nouveau la balle dans l'intérieur du fort en se ruant à sa poursuite. Leurs sauvagesses, obéissant à un mot d'ordre, se précipitèrent aussi en dedans des palissades, afin de leur donner les tomahaks qu'elles tenaient cachés sous leurs couvertures.

» Ce fut le signal du massacre. Les Sauvages commencèrent alors à faire entendre leurs terribles cris de guerre, puis à égorger tous les soldats qui leur tombaient sous la main. Ceux-ci, désarmés pour la plupart, s'étaient groupés sans défiance près de l'enceinte du fort afin de pouvoir mieux suivre les péripéties de la lutte. Le lieutenant John Jamet se défendit comme un lion. Pressé de tous côtés par cinq Sauvages, il leur disputa vaillamment sa vie sans autre arme que son épée, et ce n'est qu'au sixième coup de casse-tête qu'il alla rouler sur le sol ensanglanté. Furieux de sa courageuse résistance les Sauvages lui coupèrent la tête et la promènèrent triomphants ».

Le capitaine Etherington, le lieutenant Leslie et quelques soldats furent faits prisonniers et ils allaient être brûlés, quand ils furent sauvés par notre vaillant compatriote Augustin de Langlade.

Les Canadiens de l'Ouest.

JOSEPH TASSÉ

L'honorable Joseph Tassé, journaliste et historien, est né en 1848 et il est mort en 1895.

GRANDEUR D'ÂME DE PONTIAC

Alexandre buvant la potion du médecin Philippe, fait l'admiration du monde ; voici un Alexandre sauvage.

Le guerrier Pontiac était brouillé avec les Anglais. Le major Roberts, chargé de le regagner, lui envoya de l'eau-de-vie. Quelques Iroquois qui entouraient leur chef, frémirent à la vue de cette liqueur ; ils voulaient qu'on rejeta un présent si suspect et ne doutaient pas que l'eau-de-vie ne fût empoisonnée.

« — Non, leur dit Pontiac, l'homme qui est sûr de mon estime, et à qui j'ai rendu de si grands services ne peut songer à m'ôter la vie ».

Et il avala la boisson d'un air aussi assuré qu'avait pu le faire le plus intrépide héros de l'antiquité.

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

Pontiac, fameux chef sauvage, ami des Français. Il mourut assassiné en 1769.

UN SAUVAGE DISTINGUÉ

Joseph Brant de la nation des Mohawks ou Agniers fut envoyé de bonne heure dans un collège de la Nouvelle-Angleterre. Il apprit facilement la langue grecque et latine, embrassa le christianisme avec une extrême ferveur, et traduisit en langue Mohanque l'évangile de saint Mathieu. Quand la guerre d'Amérique éclata, le désir de la gloire lui fit quitter le collège, le ramena dans son village ; et, à la tête d'un grand parti de Mohawks, il se joignit aux troupes anglaises qui se trouvaient sous le commandement de Sir William Johnson.

Bientôt sa valeur l'éleva au rang de chef militaire de sa nation et au grade de capitaine dans les troupes anglaises. Mais la nature du Sauvage ne pouvait s'effacer de son cœur : la vengeance était toujours sa passion favorite ; et un jour qu'il avait reçu dans une escarmouche un coup de feu au pied, on le vit tuer de sang froid un prisonnier américain, pour *soulager*, disait-il, *sa blessure*.

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

Brant mourut en 1807, âgé de 65 ans. Une ville d'Ontario, pour conserver sa mémoire, porte le nom de Brantford.

UN PETIT PRÉDICATEUR

Les enfants de nos écoles dans le Nord-Ouest sont admirables de zèle et deviennent de petits prédicateurs zélés et souvent victorieux des résistances des parents.

« — Père, je vois bien que tu ne m'aimes pas, disait un enfant mourant à un vieux païen, car tu ne veux pas venir avec moi voir Dieu et la sainte Vierge.

— Et que faut-il pour cela ? répliqua le père touché.

— Il faut te faire instruire par la Robe-Noire et recevoir l'eau de la prière qui rend le cœur fort.

— Je te le promets, dit le vieux ».

Ils aiment tant leurs enfants, nos bons sauvages !

Le Monde Illustré.

Mgr LANGEVIN

BRAVOURE D'UN JEUNE CANADIEN

Un jour dans un fort de l'extrême Nord, un jeune Canadien, M. Georges Fleury Deschambault, était resté tout seul avec un commis dans le magasin dont il avait la garde, pendant que le reste des hommes étaient à la chasse. Les portes du fort, par oubli, étaient restées ouvertes; une bande de sauvages en profitèrent pour venir demander de la boisson ou en prendre de force si on leur en refusait.

Au nombre d'une vingtaine, ils commencèrent par s'installer en maîtres dans le magasin. Au premier coup d'œil, M. Deschambault devina leur dessein; leur mine décidée annonçait que l'affaire ne se réglerait pas à l'amiable. Le jeune commis Anglais qui n'était pas la bravoure incarnée, commençait déjà à trembler. M. Deschambault s'en aperçut et tout en ayant l'air de lui donner un ordre il lui dit: « Descends dans la cave tout de suite, car si les sauvages s'aperçoivent que tu as peur, nous sommes perdus ». Le pauvre commis ne se fit pas répéter l'ordre deux fois, il se hâta d'aller se cacher.

Les Indiens, croyant que celui-ci allait leur chercher du rhum, se réjouissaient déjà du succès obtenu, quand tout à coup M. Deschambault, s'emparant d'une verge en bois dur dont il se servait pour mesurer sa marchandise, se mit à leur mesurer l'échine à tour de bras. Cette brusque attaque, à laquelle ils étaient loin de s'attendre, les surprit tellement qu'ils se mirent à fuir comme des enfants. La porte n'était pas assez large pour leur donner passage, et cependant M. Deschambault continuait à les rouer de coups en leur disant: « Ah! mes mauvais chiens ».

En moins d'une minute le fort était délivré de leur visite, et ils ne songèrent pas plus à revenir qu'une bande de bœufs qu'on chasse d'un jardin à coups de gaule.

Quand les portes furent fermées, le commis remonta de la cave plus effrayé que les sauvages, ne comprenant pas comment un seul homme par sa bravoure pouvait mettre en fuite vingt sauvages.

Légendes du Nord-Ouest.

Abbé G. DUGAS

PRIÈRE TOUCHANTE

« Quand la Robe-Noire est avec nous, il fait clair et il fait chaud dans la réserve, me disait un bon sauvage converti du paganisme d'abord, puis du protestantisme; mais, quand il s'en va, il fait noir et tout le monde a froid. Donne-nous donc, ô grand chef de la prière, les Robes-Noires qui demeurent toujours avec nous. Je suis vieux et malade, je vais laisser des enfants après moi. Je serai content et tranquille si la Robe-Noire vient habiter parmi nous, car je sais qu'alors mes enfants seront bons ».

Le Monde Illustré.

Mgr LANGEVIN

Mgr Louis-Philippe-Adelard Langevin est né en 1855 et il a été élu archevêque de Saint-Boniface en 1895.

RÉCEPTION FRAPPANTE

Un nommé William Rowand, bourgeois de la compagnie de la Baie d'Hudson, a été célèbre parmi les tribus sauvages par la crainte

qu'il avait su leur inspirer et l'ascendant extraordinaire qu'il avait acquis sur eux. Tous en avaient peur comme du diable.

Quoique de taille moyenne et un peu boîteux, il était doué d'une force musculaire peu commune. Il était assez rare que, d'un coup de poing, il n'étendit pas son adversaire sur le sol ; aussi, personne n'aimait à se trouver à la portée de son bras quand il était de mauvaise humeur. Plus d'un avait appris à ses dépens qu'il en coûtait de l'impatienter.

Un soir, une bande de sauvages Pieds-Noirs étaient campés auprès d'un fort dont M. Rowand avait la garde, et celui-ci venait de se retirer dans sa chambre quand un serviteur vint frapper à sa porte pour l'avertir que le chef sauvage voulait le voir et lui parler. Le temps était mal choisi pour une audience. « Va lui dire, répond M. Rowand, que je ne veux pas le voir et qu'il peut s'en aller ». Le serviteur retourne auprès du chef et s'acquitte de sa commission. « Mon maître ne veut pas te voir, dit-il, et il te fait dire de t'en aller ». — « Eh bien, répond le sauvage, retourne lui dire que je veux le voir absolument ».

Le pauvre serviteur hésitait de troubler de nouveau M. Rowand. Mais, d'un autre côté, il n'ignorait pas qu'il était imprudent de blesser l'orgueil d'un chef sauvage. Celui-ci, en retournant, auprès des siens, tout humilié, n'essaierait-il pas de leur inspirer l'idée de venger cette humiliation sur le personnel du fort ? Il surmonta donc sa répugnance et vint de nouveau frapper à la chambre de son maître.

« Le chef veut absolument vous voir, dit-il, et il paraît décidé à ne pas partir sans cela ». Il n'en fallut pas tant pour l'exaspérer.

« C'est bien, dit-il, va lui dire que j'y vais », et sans prendre le temps d'endosser un habit de tenue, il sort de sa chambre les poings fermés et se dirige droit vers son homme qui l'attendait près de la porte.

En l'abordant, il lui lance en pleine figure un coup de poing qui l'étend tout son long sur le plancher ; puis, sans lui donner le temps de se remettre sur ses jambes, il lui administre quatre ou cinq coups de pied, en lui disant : « Tiens ! tu voulais me voir, hein ! Va maintenant dire à tes gens que tu m'as vu ».

Le chef, qui n'était pas accoutumé à ce cérémonial, trouva l'audience assez longue et s'empressa de filer.

Il retourna tout honteux auprès des siens, évitant, bien entendu, de leur raconter sa piteuse aventure. Il ne paraît pas que, dans la suite, il ait jamais insisté pour voir M. Rowand.

Légendes du Nord-Ouest.

Abbé G. DUGAS

RÉPONSE SUBLIME

« — Le prêtre ne t'aime pas, disait un pasteur protestant à un sauvage de Qu'Appelle ; il ne te donne ni tabac, ni habits.

Le Peau-Rouge entr'ouvre sa chemise et répond :

» — Es-tu capable de lire dans mon cœur ?

— Non, répondit le ministre étonné.

— Eh bien, reprit le sauvage, c'est dans mon cœur que la Robe-

Noire met les présents qu'elle me donne. Quand je me confesse, il lave mon cœur avec le sang de Jésus-Christ. Quand je communie, il met Jésus dans mon cœur. Ton tabac va s'en aller en fumée, tes habits vont s'user ; mais les présents de la Robe-Noire resteront avec moi, et je les emporterai dans le grand ciel du Bon Dieu ».

Réponse sublime qui étonna les missionnaires eux-mêmes et qui prouve que Dieu révèle aux petits et aux humbles ce qu'il cache aux orgueilleux.

Le Monde Illustré.

Mgr LANGEVIN

CE QUE LES SAUVAGES PENSENT DES CANADIENS

Un jour un sauvage du Nord-Ouest disait à un Canadien : « Vous autres, vous êtes nos amis, parce que vous ne nous trompez pas, et que vous vivez avec nous comme des frères. Les autres nations viennent à nous comme des *maringouins* : un maringouin arrive, suce le sang, puis s'en va ; voilà ce que font les étrangers qui viennent dans notre pays ; ils nous arrachent ce que nous avons, et ensuite ils s'en vont.

Alliance Nationale, 1904.

Abbé G. DUGAS

LES IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA

Outre les chrétiens Iroquois des divers cantons qui se sont fixés à Caughnawaga, à différentes époques, la population de ce village s'est accrue d'un certain nombre de prisonniers de guerre faits, soit dans des expéditions particulières des Iroquois de Caughnawaga contre des tribus sauvages, telles que les Renards en 1728, les Chicachins en 1739, soit dans des expéditions auxquelles les gouverneurs français les conviaient, telle que celle de Deefield en 1704. Les vieux registres de la mission de Caughnawaga mentionnent plusieurs baptêmes de sauvages étrangers, avec la note « pris à la guerre » et de blancs étrangers, baptisés par les Anglais. Dans le dernier, malheureusement, les noms de famille de ces blancs étrangers ne sont pas donnés. Cependant, je suis parvenu à trouver avec certitude plusieurs de ces noms de famille, par l'étude comparée des registres et de tout ce que j'ai pu recueillir de traditions de famille. C'est à l'introduction du sang blanc des captifs de la Nouvelle-Angleterre que les Iroquois de Caughnawaga doivent plusieurs des noms anglais qu'ils se donnent, comme les noms de Tarbell, Rice, Williams, Jacobs, Hill, Stacey, McGregor, etc.

Tous ces captifs, sauvages et blancs, subissaient l'influence du milieu où ils étaient, quant à la religion, la langue et les coutumes. Ils devenaient catholiques et Iroquois, et mis à même de retourner dans leurs familles, lorsque leurs parents voulaient les réclamer, la plupart continuèrent le genre de vie auquel ils s'étaient habitués plutôt que de suivre leurs parents ; la foi catholique qu'ils avaient embrassée n'était pas non plus la moindre des raisons qui les tenaient fixés au sol de Caughnawaga. D'ailleurs ces étrangers, une fois adoptés, étaient traités avec égard, le plus souvent ils faisaient partie

de familles de chefs et plusieurs d'entre eux furent élus comme chefs par la bande.

Aujourd'hui, à cause de ces mélanges, il n'y a pas une seule famille purement Iroquoise à Caughnawaga, bien que chez presque toutes on ne parle guère qu'iroquois ; il n'y a qu'une couple d'individus qui se réclament iroquois sans mélange de sang blanc.

Revue Populaire.

L'abbé G. FORBES

UN SAUVAGE D'AUJOURD'HUI

Peu de gens ignorent le nom de Jean Canadien (Big John), sauvage de Caughnawaga et pilote fameux qui, pendant plusieurs années se fit une spécialité de descendre le Sault Saint-Louis en canot, surtout le jour de l'an.

Actuellement âgé de soixante-dix ans, il aime à rappeler ses exploits comme joueur de crosse et comme pilote, ou ses voyages, en Angleterre, aux États-Unis, etc., ainsi que les traits de mœurs d'autrefois. Or tout dernièrement, un reporter lui demanda s'il aimait mieux l'ancien temps que le temps actuel.

« — Bonté non ! Chaque jour, maintenant, nous apporte une surprise. Chaque jour, on voit du nouveau. Cela vient comme l'eau, le printemps. Quand je vais à Montréal, je vois tant de choses, des édifices énormes, des automobiles, enfin, des inventions qu'on n'aurait imaginé voir, il y a cinquante ans ! Je préfère le temps actuel. J'ai vu un homme voler comme un oiseau, l'année dernière (1). Je n'aurais jamais pensé être témoin d'un fait semblable. Et lorsque quelques-uns de mes compatriotes ici, prétendraient qu'on allait pouvoir se rendre au ciel de cette façon, je n'ai pu m'empêcher d'en rire. Je sais mieux que cela ».

Witness, 7 janvier 1911.

RÉFLEXION PITTORESQUE

Voilà peu d'années qu'un gouverneur du Canada en visite au Nord-Ouest, fut tout étonné de voir par une température glaciale, un Indien assez sommairement vêtu. Voulant savoir pourquoi cet homme s'habillait si peu, il le fit appeler et lui demanda s'il souffrait du froid. Répondant par une interrogation, notre indigène dit au gouverneur :

« — Ton nez gèle-t-y, toi ?

— Non !

— Eh bien ! moi, c'est mon nez partout !

Athlètes Canadiens-Français.

E.-Z. MASSICOTTE

VISAGES PALES ET PEAUX ROUGES

Les Espagnols qui les premiers débarquèrent en Amérique, massacrèrent les Aborigènes comme s'ils eussent été des bêtes féroces. Les Anglais ne s'en occupèrent pas, sauf quand ils contrecarraient leurs

(1) Allusion au voyage aérien du comte J. de Lesseps au-dessus de l'île de Montréal.

projets. Mais les Français ont toujours essayé de s'en faire des amis.

Child's Study : Canada.

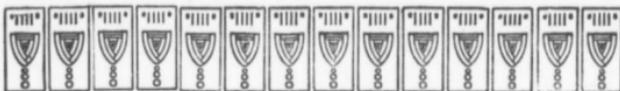
J.-N. McILWRAITH

FIÈRE RÉPONSE DE TECUMSEH

Au conseil tenu à Vincennes, en 1811, Tecumseh ayant fini sa harangue, regarda autour de lui, et voyant que chacun était assis, et qu'il ne restait pas de siège, un dépit soudain se manifesta dans toute sa contenance. Aussitôt le général Harrison ordonna qu'on lui donnât une chaise : quelqu'un lui en apporta une, et lui dit, en s'inclinant : « Guerrier, votre père, le général Harrison, vous présente un siège ». « Mon père » ! s'écria le chef, avec indignation : « le soleil est mon père, et la terre est ma mère ; elle me nourrit, et je repose sur son sein » ; et aussitôt, il s'assit à terre les jambes croisées.

Épîtres, satires, chansons, épigrammes et autres pièces de vers, 1830.

MICHEL BIBAUD



CHAPITRE IV

LE CLERGÉ CANADIEN

UNE CHASSE AU LIÈVRE

AU XVIII^e siècle, il n'était pas rare de voir les lièvres dans le voisinage des maisons à la Rivière-Ouelle. On rapporte, à ce sujet, une anecdote que racontait souvent Mgr Panet, évêque de Québec, qui a été pendant quarante-quatre ans curé de la Rivière-Ouelle. La Savane qu'on appelle ordinairement la plaine, qui s'étend entre cette paroisse et celle de Saint-Denis, s'avancait autrefois jusqu'aux environs de l'église : cette savane était la retraite privilégiée des lièvres, et plus d'une fois quelqu'un d'entre eux avait été trouvé égaré dans l'église. Un matin, Mgr Panet et son secrétaire, M. l'abbé Gosselin, aperçurent un lièvre qui gambadait dans les allées. Traqué de proche, il alla se réfugier dans la chaire où il fut pris.

Une paroisse canadienne au 17^{ème} siècle.

Abbé H.-R. CASGRAIN

Mgr Bernard-Claude Panet naquit en 1753 et mourut en 1833. Élu coadjuteur de Mgr Plessis en 1806, il occupa le siège épiscopal de Québec de 1825 à 1832. (Dict. Guér.)

UN PRÊTRE PRÉCEPTEUR DES ENFANTS D'UN GOUVERNEUR ANGLAIS

Le premier missionnaire parti du Canada qui eut la liberté de visiter les Acadiens et de les évangéliser après la conquête est l'abbé Bailly du Messin qui devint plus tard précepteur des enfants de Lord Dorchester, gouverneur du Canada et avec qui il passa en Angleterre. Plus tard M. Bailly du Messin fut sacré évêque et nommé coadjuteur de Mgr Hubert, évêque de Québec, mais il mourut avant d'être appelé à lui succéder.

Un pèlerinage au pays d'Évangéline. Abbé H.-R. CASGRAIN

Mgr Bailly de Messin naquit en 1740, et mourut en 1794.

LE CLERGÉ DU CANADA

AU COMMENCEMENT DE LA DOMINATION ANGLAISE

« Le clergé du Canada se trouvait réduit en 1766 à 138 prêtres séculiers et réguliers », malgré cela, l'évêque de Québec, Mgr Briand,

était obligé d'envoyer des missionnaires sur tout l'immense territoire qui s'étend depuis l'Acadie jusqu'à l'Illinois.

Un pèlerinage au pays d'Évangéline. Abbé H.-R. CASGRAIN

Mgr BRIAND ET LES CANADIENS

Mgr Briand résida, durant toute sa vie épiscopale, au Séminaire de Québec. Par la mauvaise volonté des marguilliers qui ne voulaient pas que leur église *paroissiale* fût en même temps *cathédrale*, le prélat faisait les offices pontificaux dans la chapelle du Séminaire. Mais ce fut une difficulté temporaire, car Mgr Briand prit possession de son église, avec tous les honneurs voulus, le 10 mars 1774. (Voir *les Evêques de Québec*, page 284 et suivantes.) Ce fut un triomphe, une cérémonie inoubliable. La réconciliation avait été effectuée par la médiation de M. Cramahé et de M. Le comte Dupré, premier marguillier et neveu de Mgr Desglis, coadjuteur de Mgr Briand.

On sait que Mgr Briand était Français, breton ; mais il était surtout canadien d'âme et de cœur, dévoué à sa nouvelle patrie à laquelle il s'était tout de suite consacré et sacrifié. Il eut certes à souffrir des Canadiens ; et il est évident, par ses lettres, qu'il aimait mieux l'opposition des Français que celle des Canadiens.

Bulletin des Recherches Historiques, 1910. Mgr HENRI TÊTU

Mgr Jean-Olivier Briand, né en 1764 mort en 1784, fut le septième évêque de Québec.

SERMENT DU *test*

On appelle ainsi du mot anglais *test*, épreuve ou examen, une loi qu'en 1673 le parlement anglais arracha à Charles II, à l'effet d'empêcher les catholiques d'occuper les fonctions publiques. D'après cette loi, tout fonctionnaire public, civil ou militaire, devait prêter un serment particulier, et déclarer par écrit qu'il ne croit pas au dogme de la transsubstantiation. Depuis l'union de l'Irlande à l'Angleterre (en 1800) les efforts du parti libéral eurent principalement pour objet l'abolition de ce serment. En 1828, lord John Russell fit adopter par la chambre basse une proposition à cet effet ; mais elle fut annulée par la chambre haute. Cependant le 13 avril 1829, le ministère que dirigeaient Wellington et Peel, supprima le serment du test.

Quand Mgr Plessis fut appelé au Conseil Législatif, Ryland qui, en sa qualité de chancelier, devait lui faire prêter serment, lui présenta la formule du serment du test, le prélat indigné refusa, et ne voulut prêter que le serment d'office. Sherbrooke, qui administrait alors la Province, envoya le lendemain Ryland faire des excuses à l'éminent prélat.

Histoire de cinquante ans.

T. P. BEDARD

QUIPROQUO

Au commencement du siècle, au collège de Nicolet, celui qui nous enseignait l'anglais était un brave ecclésiastique irlandais qui apprenait, en retour, le français et qui était tout glorieux quand il nous

disait avec emphase en allant au réfectoire, avec son index dirigé vers l'estomac :

« — Oh ! je suis bien *faïm* !

— Pas trop, repartaient les espiègles qui l'écoutaient en s'ébau-
dissant de rire.

Et lui d'insister en répétant :

« — Oh ! oui, je suis *faïm*, bien *faïm* » !

Souvenirs d'un demi-siècle.

J.-G. BARTHE

MGR PLESSIS ET JOSEPH DE MAISTRE

Lors de son passage à Turin, en 1819, Mgr Plessis eut l'avantage de rencontrer Joseph de Maistre, dont la réputation devait se répandre quelques années plus tard.

L'évêque de Québec et de Maistre dînèrent ensemble chez le marquis d'Azeglio. Le philosophe chrétien venait de publier son livre : *Du Pape*. Mgr Plessis lui exprima combien il serait flatté d'en recevoir un exemplaire de la main même de l'auteur, et celui-ci le lui apporta le soir à son hôtellerie.

Ce livre, orné de la signature de l'auteur, se conserve précieusement dans la bibliothèque de l'archevêché de Québec.

Bulletin des Recherches historiques, 1899.

LE GOUVERNEUR DALHOUSIE ET MGR PLESSIS

L'évêque (anglican) Mountain mourut le 16 juin 1825 et l'évêque Plessis, le 4 décembre de cette même année ; tous deux furent enter-
rés avec les mêmes honneurs, ce qui était une grande marque de déférence de la part d'un gouverneur anglais à cette époque. Bien plus, Dalhousie assista lui-même avec son état-major aux funérailles de Mgr Plessis ; cette attention flatta beaucoup le clergé catholique qui en exprima sa reconnaissance au gouverneur dans une lettre respectueuse.

Histoire de cinquante ans.

T. P. BÉDARD

L'INFLUENCE DE MGR PLESSIS SUR SON CLERGÉ

Pour donner une idée de la douce influence que Mgr Plessis devait exercer sur son clergé, je ne puis mieux faire que de citer une belle parole qu'on peut regarder comme l'expression des sentiments du pays tout entier.

« — Si j'avais offensé cet homme-là, disait un jour M. Painchaud, fondateur du collège Sainte-Anne, je consentirais à me traîner sur les genoux depuis mon presbytère jusqu'à Québec pour lui demander pardon ».

Biographies et portraits.

L. O. DAVID

Mgr Joseph-Octave Plessis naquit en 1763 et mourut en 1825. Il fut nommé évêque en 1801, onzième évêque de Québec en 1806 et premier archevêque de Québec en 1819.

UN CHANTRE OBSTINÉ

En 1808, le curé Dubord de la paroisse du Cap Santé eut à souffrir, pendant plusieurs dimanches, de l'insolence et de l'obstination de l'un de ses chantres, qui, ayant abandonné le cœur avec quelques autres, auxquels il avait communiqué la mauvaise humeur qui le lui avait fait quitter, et s'étant retiré dans son banc dans la nef, s'opiniâtrait à y chanter à pleine tête, et troublait par là les autres chantres et tout l'office. M. Dubord fut obligé, pendant cinq ou six dimanches, de faire cesser le chant, et de terminer par une basse messe, la grand'messe commencée.

Le bon ordre ne fut rétabli et l'insolence du particulier réprimée et arrêtée, qu'en le traduisant à la justice où il fut condamné à l'amende.

Histoire de la Paroisse du Cap Santé.

Abbé F. X. GATIEN

L'abbé F.-X. Gatien naquit en 1776 et mourut en 1844. Il fut curé du cap Saule de 1817 à la date de sa mort.

L'ABBÉ DE CALONNE

L'abbé de Calonne, fils du premier président du parlement de Douai, avait dans sa jeunesse joué un rôle brillant à la cour de Versailles, surtout à l'époque où son frère était ministre de Louis XVI.

Prêchant, un jour, dans la cathédrale de Québec, il tira de dessous son surplis un bout de galon doré.

« — Voici, dit-il, en le montrant à ses auditeurs, une partie des guides dont je me servais pour conduire mon équipage dans les parties de plaisir de la Cour. Je m'en allais en enfer en carosse, ajoutait-il, si Dieu n'avait fait éclater le coup de foudre de la Révolution. » Après cet éclat de foudre, l'abbé courtisan s'était relevé apôtre ; et après sept ans d'une vie de prière et de mortification, à Londres, il inaugurerait son apostolat en Amérique, en parcourant, l'une après l'autre, les petites bourgades acadiennes pauvres et dispersées le long de la rivière de l'île Saint-Jean.

Un pèlerinage au pays d'Évangéline.

Abbé H.-R. CASGRAIN

L'abbé Jacques-Ladislav-Joseph de Calonne né en 1742, mort en 1822. Ce fut un prédicateur éminent. Lors de son décès il était chapelain des Ursulines des Trois Rivières qui lui ont consacré dans l'histoire de leur monastère tout un chapitre anecdotique, fort intéressant. On trouve aussi sa biographie abrégée dans « Les Ecclésiastiques et les Royalistes français » de N.-E. Dionne.

RAPPROCHEMENT PEU RESPECTUEUX

Un vieux voyageur du Nord, venu dans le pays depuis les premiers temps de la Compagnie du Nord-Ouest se trouvait par hasard dans les environs du fort Douglas, quand il entendit les premières décharges des fusils pour saluer l'arrivée de Mgr Provencher. Il est fort probable qu'il n'avait jamais vu l'évêque, et qu'il n'en connaissait que le nom. Inquiet de savoir quel pouvait être l'objet d'une telle réjouissance, il vint se joindre au groupe de gens sur le bord de la côte, et demanda pourquoi et pour qui on faisait cette

démonstration : C'est un évêque qui arrive, lui dit-on. Le bonhomme resta abasourdi de la réponse ; et dans son étonnement, il laissa échapper une exclamation excusable seulement dans sa bouche : *Quoi ! un évêque par ici ! Ben ! c'est ben l'diable !*

Mgr Provencher.

Abbé G. DUGAS

Mgr Joseph-Norbert Provencher, né en 1787 mort 1853 fut nommé premier évêque de Saint-Boniface, en 1847.

PRÊTRES GUÉRISSEURS

Le curé P.-J. Compain, qui mourut curé à Saint-Antoine de Chambly en 1806 avait la réputation d'être un excellent médecin. Il avait étudié cet art à Montréal sous le docteur Feltz chirurgien-major des troupes. Il avait, dit-on, un remède infaillible pour guérir les cancers. Le 16 octobre 1795, il proposait à M. Plessis, alors curé de Québec, de faire connaître son secret pour traiter les maladies, si le clergé voulait bien lui payer une pension. « Je possède un secret utile à l'humanité. Une foule d'indigents accourt à moi et ma cure est pauvre. Qu'on me promette d'avoir une aide de la législature ou qu'on me paye une pension et je livrerai mon secret ». Dans une autre lettre il disait encore : « Je ne veux point m'enrichir, mais si je livre mon secret les docteurs s'en empareront et ils feront payer les pauvres. L'argent que je ferai, je le donnerai aux pauvres ».

Voyez dans la *Gazette de Québec* du mois de mars 1799, No 1766, une annonce de M. Compain où il dit qu'il guérit des chancre.

Bulletin des Recherches Historiques.

J. E. R.

LE CURÉ F.-X. CÔTÉ

L'abbé François-Xavier Côté, curé de Sainte-Geneviève de Batiscan de 1818 à 1862, fut un guérisseur renommé.

Pour préparer ses médicaments, l'abbé Côté employait souvent des plantes, mais son guérisseur par excellence, son « Eau divine », que le peuple nommait « l'Eau rousse » ou « l'Eau rouge », était d'une autre composition.

Avec ce liquide, la profonde confiance qu'il inspirait à ses patients et surtout la foi en Dieu qu'il savait admirablement développer, chez ceux qui avaient recours à ses soins, il obtint des guérisons qui tiennent du prodige.

On cite, encore, par exemple, le cas d'un nommé Casimir Sanscartier qui travaillait aux scieries des Grandes Chutes, sur la rivière Batiscan. Ce malheureux, par une fausse manœuvre ou une imprudence, s'était fait entamer un bras et il avait perdu beaucoup de sang. On envoya aussitôt chercher le docteur Ross, de Ste-Anne, et M. le curé Côté. Le médecin était d'avis de pratiquer l'amputation d'urgence, et le blessé allait consentir, lorsque le vieux curé défendit à Sanscartier de se laisser mutiler. Il avait examiné la blessure et prétendait qu'avec l'aide du Souverain Maître et de son « eau rouge », il lui conserverait le membre endommagé.

Aussitôt, il lui fit une application de l'« eau », puis lui banda le bras très habilement avec des éclisses et de la toile. Il continua le traitement, renouvela les applications, puis, un jour, Sanscartier reprit son train de vie avec ses deux bras.

Cette « eau rouge » dont on a ignoré pendant longtemps la composition semble maintenant connue. Du moins, la « Matière médicale » des RR. SS. de la Providence prétend en donner la formule, car voici ce qu'on lit aux mots « Peroxyde de fer, colcotar ou rouille de fer : Poudre d'un rouge brun, insipide, insoluble dans l'eau... On ne l'emploie plus qu'en emplâtre et en poudre... « L'Eau divine » de M. Côté composée d'une grande cuillerée de colcotar pour une chopine d'eau bouillante forme une des meilleures lotions à employer pour la cure radicale des plaies et pour l'inflammation des yeux. Pour ce dernier cas, l'eau doit être affaiblie ».

M. le docteur Baril qui est né à Ste-Geneviève et qui y exerce sa profession depuis 1878 a été témoin, dans son enfance, de la guérison d'un homme des Grondines qui arriva, un soir, chez le fameux curé, tellement souffrant de rhumatisme ou de paralysie, qu'il pouvait à peine marcher. M. Côté le confessa, lui fit entendre la messe, puis, le saint office terminé, frictionna le malade pendant que celui-ci adressait d'ardentes prières au Souverain Maître. Soudain, le perclus de la veille, se sentit parfaitement bien et il retourna chez lui ingambe et allègrement.

On venait de partout se mettre sous les soins de ce guérisseur, M. le chanoine Charles Bellemare, ex-curé de la paroisse, a gardé souvenance que son père partit de Yamachiche pour conduire un de ses enfants malade au curé Côté. D'autres se rappellent que des gens vinrent de Québec et jusque de la Gaspésie.

La confiance au pouvoir extraordinaire du bon curé était si grande, que des anciens croient encore qu'il aurait pu « recoller » (c'est l'expression employée) un membre amputé.

Revue Populaire, 1909.

E.-Z. MASSICOTTE

LE PÈRE ANCÉ

Un autre abbé guérisseur eut une période de vogue à Montréal entre 1862 et 1880. On l'appelait couramment le père Ancé. Né en 1804, dans le diocèse de Nancy, France, il vint en Canada vers 1848. Après avoir été vicaire à Saint-Eustache, professeur au Collège de Sainte-Thérèse, curé de Sainte-Julienne, puis premier curé de Saint-Jean-de-Matha, il se retira subitement du ministère en 1856. Il vécut pendant quelque temps dans le comté de Berthier se plaignant qu'on le persécutait, puis finalement vint s'établir à Montréal où il vendit des remèdes pour subsister. Sa principale panacée était un onguent vraiment excellent. Il logea rues Craig et Ste-Marie, dans un modeste appartement et il avait une clientèle fort étendue. Grand et beau vieillard aux cheveux blancs, son aspect et sa parole en imposaient beaucoup. Il a été inhumé dans le cimetière catholique de Montréal, le 21 mai 1888, à l'âge de 84 ans.

E.-Z. MASSICOTTE

UNE DANGEREUSE EXPÉRIENCE

L'abbé Dumoulin, missionnaire du poste de Pembina vers 1820, au Nord-Ouest, s'était acquis l'estime et la vénération de tout le monde.

Les sauvages de ce poste le regardaient, dit-on, comme un être surnaturel. Un jour qu'il était occupé à lire son bréviaire sur le bord de la rivière, un Indien campé sur le côté opposé, voulut s'assurer si vraiment le missionnaire était de chair et d'os comme les autres mortels, et si une balle tirée sur lui pourrait le blesser ; il saisit donc son fusil, et visa de son mieux à la tête de M. Dumoulin. Celui-ci portait un chapeau à haute forme ; la balle traversa le chapeau à deux pouces au-dessus des cheveux. M. Dumoulin en fut quitte pour une bonne peur ; mais l'Indien resta persuadé que le prêtre était invulnérable.

Mgr Provencher.

Abbé G. DUGAS

L'ABBÉ DUMOULIN

La stature extraordinaire et les travaux apostoliques de ce zélé missionnaire, nous autorisent à dire qu'il était à la fois un homme grand et un grand homme. Les sauvages qui le révéraient redoutaient cependant la tâche de le transporter d'un lieu à un autre dans leurs frères canots d'écorce.

Mémorial de l'Éducation.

J.-B. MEILLEUR

L'abbé Sévère-Joseph-Nicolas Dumoulin né en 1793, mort 1853 fut missionnaire de la Rivière-Rouge de 1818 à 1822. Lors de son décès, il était curé d'Yamachiche.

J.-B. Meilleur naquit en 1796 et mourut en 1878. Fut surintendant de l'éducation. Auteur de plusieurs ouvrages précieux.

DISTRACTION DE MGR LARTIGUE

Monseigneur Lartigue, premier évêque de Montréal, étant allé à la campagne chez un de ses amis, son postillon se laissa tomber du haut d'un grenier à foin sur le pavé. Tout le monde courait au secours du malheureux qui était tout fracassé. « — Allez chercher un chirurgien, cria-t-on. — Eh non ! dit naïvement l'évêque dans le plus grand effroi, cet homme se meurt ; vite ! un prêtre, amenez un prêtre ! — Et vous, monseigneur, ne l'êtes-vous pas ? répondit quelqu'un qui était plus de sangfroid. — Ah ! c'est vrai, je n'y pensais pas », répliqua le prélat, à qui l'excès du trouble avait fait oublier qui il était.

La Revue Populaire.

A. C.

Mgr Jean-Jacques Lartigue naquit en 1777 et mourut en 1840. Il fut nommé évêque en 1821, mais ce n'est qu'en 1836 qu'il prit le titre de premier évêque de Montréal.

MGR A.-A. TACHÉ

En 1850, Mgr J.-N. Provencher, atteint des infirmités de la vieillesse, offrit au révérend Père Taché, la charge de coadjuteur dans

l'administration de l'immense diocèse du Nord-Ouest. Le R. P. Taché n'avait que vingt-six ans.

Mandé à Marseille, France, il y fut consacré évêque d'Arath par Mgr de Mazenod et Mgr J.-H. Guibert.

Comme le R. P. Taché avait hésité dans cette détermination, il raconta, à ce propos, l'entretien suivant dont l'honora son supérieur général Mgr de Mozenod :

« — Tu seras évêque !

— Mais, Monseigneur, mon âge, mes défauts, telle et telle raison...

— Le Souverain Pontife t'a nommé et quand le Pape parle, c'est Dieu qui parle.

— Monseigneur, je veux rester Oblat.

— Certes, c'est bien ainsi que je l'entends.

— Mais la dignité épiscopale semble incompatible avec la vie religieuse !

— Comment ! la plénitude du sacerdoce exclurait la perfection à laquelle doit tendre un religieux ».

Puis se dressant avec la noble fierté et la religieuse grandeur qui le caractérisaient, il ajouta : « — Personne n'est plus évêque que moi, et bien sûr, personne n'est plus Oblat non plus. Est-ce que je ne connais pas l'esprit que j'ai voulu inspirer à ma congrégation ? Tu seras évêque, je le veux ; ne m'oblige pas d'en écrire au Pape et tu n'en seras que plus Oblat pour tout cela, puisque dès aujourd'hui je te nomme supérieur régulier de tous ceux des nôtres qui sont dans les missions de la Rivière-Rouge ».

Nouvelles Soirées Canadiennes, Vol. IV. J. HERMAS CHARLAND

Mgr Alexandre-Antoine Taché naquit en 1823 et mourut en 1894. Élu évêque en 1850, il succéda à Mgr Provencher en 1853. C'est une des belles figures de notre histoire.

CE QU'IL FAUT POUR FAIRE UN SAVANT

Le premier évêque des Trois-Rivières, Mgr Cooke, était un esprit cultivé dans les lettres. Il avait eu l'honneur, autrefois, de faire la classe de rhétorique au séminaire de Québec. Depuis, il avait cultivé les muses à ses heures ; aussi il écrivait d'une manière peu ordinaire : son style était précis, coulant, limpide.

Étant un jour à causer avec lui sur la littérature et les sciences, sur la difficulté de devenir savant, il me fit cette interrogation :

« — Savez-vous ce qu'il faut pour faire un savant ?

La question me surprit tout d'abord, et je balbutiai une réponse telle qu'elle. Je lui dis, je crois, qu'il fallait une bonne intelligence et un long travail.

» — Pas trop mal, dit-il ; mais ce n'est pas parfait. Pour devenir un savant dans la force du terme, il faut trois grandes choses : l'intelligence, le travail et la mémoire.

La mémoire ! me dis-je à moi-même intérieurement, je n'y pensais guère.

» — Oui, il faut ces trois choses, continua mon vénérable interlocuteur ; et l'une d'elles manquant, l'homme qui étudie ne peut deve-

nir un savant. Maintenant, dites-moi laquelle de ces trois choses est la plus importante ?

Hein ! nouvel embarras. Je me risquai encore cependant, et je répondis que c'était l'intelligence.

« — Vous vous trompez, me dit le prêtre : c'est la mémoire.

La mémoire ! me dis-je encore une fois.

« — Soyez intelligent et étudiez tant que vous voudrez, si vous n'avez pas de mémoire, vous travaillerez en vain : *vous mettez de l'eau dans un panier percé*. Vous oubliez à mesure ce que vous étudiez, et peu à peu vos connaissances se nuagent et finissent par s'évanouir.

Un Sanctuaire Canadien.

Abbé J. E. PANNETON

Mgr Thomas Cooke naquit en 1792 et il est mort en 1870. Il fut nommé premier évêque des Trois-Rivières en 1852.

UN MOT D'ENFANT

Le vénérable abbé Joseph Aubry, dont le nom est attaché au séminaire de Québec et au petit séminaire de Sainte-Thérèse, avait de son enfance une grande disposition pour la piété. Il ne passait jamais, même tout petit, devant les croix qui bordent les chemins de nos campagnes, sans les saluer avec respect et s'y agenouiller quelque temps.

Il ne se reprocha pas d'y avoir manqué.

Un jour cependant, il revint à la maison l'air triste et tout confus. Lui ordinairement si gai, que pouvait-il avoir ? D'où venait ce trouble de conscience ? S'était-il dispensé enfin de sa pieuse pratique ? — Oh ! non, il avait bien prié, fidèlement comme à l'ordinaire, au pied de la croix. Ce qui jetait le trouble dans son âme, c'était une question de rubrique. Comme il était revenu à travers le champ et non par le grand chemin, au lieu de s'agenouiller devant, il s'était agenouillé derrière la croix. Or, cette innovation l'inquiétait : ce n'était pas comme cela qu'il eût dû faire ; c'était un péché peut-être. Plus il y pensait, plus il sentait d'inquiétude et de remords. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il court vers sa mère, et le cœur tout gonflé, la voix tremblante : « Maman, s'écrie-t-il, maman, j'ai prié le bon Dieu à l'envers » !

Sa mère n'eut pas de peine à calmer ses scrupules ; et la consolation entra dans le cœur du jeune enfant.

L'abbé Joseph Aubry.

Abbé J.-A. CHANDONNET

L'abbé Thomas-Aimé Chandonnet, érudit remarquable, naquit en 1834 et mourut en 1881.

L'abbé Joseph Fortunat Aubry, né en 1794, mort en 1875, fut professeur de théologie au séminaire de Québec, ainsi qu'au séminaire de Sainte-Thérèse.

DISTRACTION D'UN SAVANT

Un soir, — c'était le temps où tout le monde était soupçonné d'être Placide Lépine (1) — il y avait réunion chez un de nos hommes de lettres. La biographie de l'abbé Casgrain venait de paraître,

(1) Auteur d'une série de biographies satiriques.

et je ne me rappelle plus trop comment cela était, mais ce Lépine avait trouvé le moyen de faire défilier pêle mêle, là-dedans, M. Laverdière, le tombeau de Champlain et M. Stanislas Drapeau.

Ce malencontreux souvenir souleva de suite une longue dissertation de la part de l'abbé Laverdière, et peut-être aurait-elle duré longtemps, si elle n'eut été interrompue par une odeur trop accentuée, pour être agréable.

Des perquisitions sévères furent ordonnées séance tenante, et bientôt l'on découvrit que tout en discutant l'abbé avait allumé sa lanterne sourde, pour regagner sa chambre, mais que dans un magnifique mouvement oratoire, il l'avait gravement glissée dans la poche de son manteau, où depuis cinq minutes elle se donnait à cœur joie de petits airs de volcan incompris.

L'abbé C.-H. Laverdière.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE

NOTRE CARDINAL CANADIEN

Dès son ascension sur le trône archiepiscopal de Québec, Mgr Taschereau avait appelé Mgr Légaré auprès de lui comme son Vicaire Général. Or Mgr Légaré avait à Rome un ami, un prêtre, le secrétaire de l'Aumônerie pontificale, qui logeait avec Mgr Mocenni, sous-secrétaire d'État et aujourd'hui cardinal. Ce prêtre tenait Mgr Légaré au courant de tout ce qui se passait au Vatican ; il le fit même nommer Vicaire-Général de l'Archevêque de Véronne, un honneur très prisé et très élevé dans le monde ecclésiastique. Mgr Légaré lui demanda s'il ne serait pas possible de faire conférer à Mgr Taschereau les honneurs cardinalices et quels moyens il fallait prendre pour y arriver. Son correspondant lui répondit qu'après avoir sondé le terrain, il avait appris que Mgr Taschereau jouissait à Rome d'un immense crédit, puis il ajoutait que sa nomination était très possible. Mais, disait-il, il faut que cette faveur soit sollicitée par le maire de votre ville et aussi par le gouvernement de votre pays. A ce moment, l'honorable Frs. Langelier, le beau-frère de Mgr Légaré, était le maire de Québec. Il se fit un plaisir d'obtempérer à la demande de Mgr Légaré ; il adressa au cardinal Jacobini une lettre dans laquelle il exposait les raisons qui militaient en faveur de Québec ; il représentait que notre siège épiscopal était le plus ancien du pays, et qu'enfin Mgr Taschereau était, et par sa science et par ses vertus, digne de recevoir le chapeau de cardinal.

Bien qu'adversaire politique de l'honorable M. Chapleau, M. Langelier, son ancien compagnon de classe, était toujours resté avec lui dans les termes de la meilleure amitié. Il s'adressa donc à lui, et le pria en sa qualité de Secrétaire d'État, d'écrire à Rome au nom du gouvernement. M. Chapleau consulta Sir John Macdonald qui accueillit le projet de la manière la plus favorable, M. Chapleau écrivit à Rome, et quelques mois après la bonne nouvelle nous arrivait que Mgr Taschereau avait été nommé cardinal.

Voilà l'histoire vraie de cet événement qui jeta tant de lustre sur notre pays.

Souvenirs politiques.

HOR. CH. LANGELIER

UN GRAND SILENCIEUX

Son Éminence le cardinal Taschereau était un silencieux, et l'on cite de lui des silences étonnants. Un de ses grands-vicaires, m'a raconté qu'il était, un jour, monté avec lui dans sa voiture de Saint-Michel de Bellechasse à Lévis, sans dire un seul mot. « C'était une expérience que je voulais faire », me disait-il, « et je ne voulais pas rompre le silence moi-même ». Il se prolongea jusqu'à Lévis.

Revue Populaire.

HON. A.-B. ROUTHIER

S. E. le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, premier cardinal canadien, naquit en 1820 et mourut en 1898. Sacré archevêque de Québec en 1871, il fut créé cardinal en 1886.

COMMENT L'ABBÉ LAVERDIÈRE RETROUVA UNE RELIQUE HISTORIQUE

Un jour, l'abbé Laverdière se mit en tête de retrouver la chapelle que Champlain avait bâtie et dédiée à Notre-Dame de Recouvrance. D'ailleurs, aucunes données précises ; mais, d'après l'abbé, les précieuses ruines devaient exister entre le presbytère et la Cathédrale de Québec. Alors prenant son compas et son crayon, il esquisse un plan de la ville, telle qu'elle était en 1634, plan perdu depuis longtemps, mais qu'il refit d'après les anciens actes de concession, et un beau matin, la soutane retroussée, le pic à la main, l'abbé Laverdière ouvrait bravement la tranchée en arrière de la Cathédrale faisant voler roches et poussière de droite, de gauche, et répondant fleugmatiquement à ceux qui riaient de lui.

— Le mur est là, et il doit aller tomber près du maître d'autel de la Cathédrale. Soudain le fer grince sur la pierre ; une étincelle jaillit, et l'abbé tout en sueur, passe sur son front un foulard à larges carreaux, et jette un regard de joie sur ceux qui l'entouraient.

Notre-Dame de Recouvrance venait d'être retrouvée !

L'abbé C.-H. Laverdière.

FAUCHER DE SAINT-AURICE

L'abbé Charles Honoré Laverdière naquit en 1826 et mourut en 1873. Savant archéologue et historien très précis.

LES CONVICTIIONS DU CURÉ LABELLE

C'était en 1873. Je venais d'être admis à l'étude de la médecine. Je pouvais lire dans les gros livres, où tout le monde ne peut avoir accès, des livres réservés seulement aux médecins ; une grosse affaire ! Je commençais à me croire un homme important. Ce qui acheva de me monter la tête, ce fut de me voir admis dans la compagnie du curé Labelle, du Dr Prévost, de MM. Chs Godmer, W. Scott, le notaire Lachaine, le Dr de Martigny, et de tous les autres gros bonnets de S. Jérôme, qui avaient adopté comme lieu de réunion, tantôt le bureau du Dr Prévost, tantôt le bureau de M. l'avocat de Montigny. Oh ! le bon vieux temps ! Que de discussions, dans ces bureaux, sur la colonisation du Nord de Montréal ! C'est là que j'ai fait mon apprentissage

Un jour donc, en juillet 1873, le curé Labelle arrivait d'une excur-

sion de trois semaines sur la Rouge, la Diable, etc. A peine le curé avait-il mis pied à terre, qu'il était rendu au bureau de M. de Montigny.

On le vit venir, parlant seul, gesticulant et souriant ; puis s'étant arrêté, il devint songeur, sérieux, serrant les dents et les poings ; cette crise fut de courte durée ; il arriva à nous avec un air souriant et triomphateur. Oh ! quel beau pays ! quel beau pays ! répétait-il sans cesse, sans pouvoir en dire davantage. Enfin, il se mit en frais de nous raconter son voyage d'exploration avec ses compagnons, William Scott et le grand Narcisse Ménard, à qui il avait fait boire de l'eau d'un lac, à la suite d'une prise de corps. Sa soutane noire, d'étoffe du pays, était tellement grise de poussière, que quel-qu'un l'appela « Son Éminence Grise ». Fin-fin ! répondit-il. Il était, dans ce temps-là, deux heures de l'après-midi. Six heures sonnèrent, sept heures arrivèrent, mais pas de récitation d'angelus ; les gros bonnets commencèrent à se retirer prudemment les uns après les autres, comptant plus sur leur table pour apaiser la faim qui les tourmentait, que sur les belles histoires du curé Labelle sur la colonisation.

Nous n'étions plus que trois jeunes étudiants, qui restions écoutant les longues théories du curé Labelle sur la colonisation, plutôt par délicatesse que par plaisir.

« Quand on pense, s'écria le curé Labelle, qu'un jour, toute cette belle région du Nord sera habitée, et traversée par une voie ferrée, qui transportera de New-York, de Boston, de Montréal, des voyageurs à pleins chars » !!!

Mes deux compagnons éclatèrent de rire et partirent. « Deux vrais fous ! Deux innocents » ! s'écria le curé Labelle. J'étais seul, me mordais la langue, les lèvres et les doigts, pour ne pas rire.

Se tournant de mon côté, il m'adressa la parole : « Toi, au moins, mon Grignon, tu me parais intelligent, tu parais comprendre, écoute-moi bien ». Dépliant pour la vingtième fois ses cartes géographiques pour me montrer le parcours de la rivière Rouge, de la rivière du Diable, que j'aurais voulu voir au diable, il recommença toute son histoire de colonisation. Il était une heure du matin. Je ne me mordais plus les lèvres pour ne pas rire, mais je me les mordais pour ne pas bailler et ne pas dormir. Comme j'avais la pensée à toute autre chose qu'à la colonisation, j'étais silencieux, je n'approuvais ni ne désapprouvais le curé Labelle. — « Enfin me dit le curé, en me regardant avec de gros yeux, qu'en penses-tu ? Est-ce que je n'ai pas raison ? Y a-t-il un gouvernement au monde, qui va me refuser de l'argent pour ouvrir des chemins dans cette belle région » ?

Poussé au pied du mur, il fallait bien me prononcer. En 1870, j'étais allé à Ste-Adèle, et j'avais trouvé les roches et les montagnes si grosses que j'en avais remporté un mauvais souvenir : « Ne pensez-vous pas, M. le curé, osai-je lui dire, qu'il serait préférable de garder toutes ces belles forêts vierges pour l'exploitation du bois de commerce » ?

Ah ! mes amis, la scène qui s'en suivit est indescriptible. Il brisa avec ses dents la longue pipe de plâtre qui le suivait tout le temps,

et lança un formidable coup de poing sur la table, ce qui fit si bien danser les verres et le pot à l'eau, que le tout se brisa par terre.

C'est alors que je mesurai l'étendue de ma bêtise. Je ne fus pas lent à déguerpir, et ça marchait du côté de chez nous. J'entendis tout le temps me sonner dans les oreilles les épithètes suivantes : « Innocent! Bêta! et dire que ça veut être docteur, ça »! J'allai me coucher, tellement énervé de cette scène que j'en rêvai toute la nuit.

Le curé m'avait lancé des regards si foudroyants que je me sentis électrisé. Il m'avait communiqué le feu sacré de la colonisation. Et, de ce moment, je me trouvai gagné à cette belle cause.

Le Pionnier, 1907.

DR WILFRID GRIGNON

Mgr Antoine Labelle naquit en 1834 et mourut en 1891. Apôtre de la colonisation, surnommé le roi du nord, il occupa le poste de sous-commissaire de l'agriculture.

MGR DUHAMEL

L'Institut canadien, dont il était le patron, se trouvait, vers 1880, dans un état voisin de la banqueroute. La dette était considérable, et aucun argent ne rentrait plus. L'une des rares sources de son revenu était le théâtre ; mais le répertoire des pièces de collège, aussi bien que les drames en vogue affranchis de leurs personnages féminins, était épuisé. D'ailleurs le public n'en voulait plus, et les acteurs encore moins.

Quand nous voulions faire du vrai théâtre sur la scène de l'Institut, une délégation, toujours la même, du « Comité de Régie », s'en allait, chaque fois, trouver l'évêque et lui demander :

« — Monseigneur, permettez-vous aux jeunes gens de jouer sur la scène de l'Institut canadien-français des pièces où il entre des femmes ? Et Sa Grandeur répondait invariablement :

— Vous savez bien, mes enfants, que l'Église n'encourage pas ce théâtre-là ». Et messieurs du Comité de régie s'en revenaient nous dire que nous ne jouerions pas ; que Sa Grandeur nous en faisait défense.

Fréchette, vers ce temps-là, écrivit « Papineau », qui eut assez de succès sur les tréteaux de Montréal. Les amateurs d'Ottawa mirent résolument la pièce en répétition, et un beau jour, en annoncèrent la représentation sur la scène de l'Institut. Il y eut foule, et grand succès, et une centaine de dollars de bénéfices au profit de l'Institut. Le lendemain, Adolphe Olivier, qui depuis fut juge, Oscar Macdonald, qui fut dans la suite l'un des premiers journalistes du Canada, et un troisième, s'en allèrent, assez hésitants, trouver l'évêque.

« — Nous avons joué « Papineau » sur la scène de l'Institut, hier au soir, Monseigneur.

— J'en ai vu le compte-rendu dans le journal.

— Il y a des personnages féminins.

— J'ai lu la pièce.

— C'est que nous aurions dû venir plus tôt demander votre autorisation, dit Olivier, du ton grave dont il personnifiait M. Perrichon ; mais nous avons été si occupés...

— C'est bien, interrompit Mgr Duchamel. Quand, à l'avenir, vous jouerez une pièce canadienne bien morale; que tout se passera comme il faut durant les répétitions, venez me voir le lendemain ».

HONORABLE PASCAL POIRIER

Mgr Thomas Duhamel, archevêque de Ottawa, naquit en 1844 et décéda en 1909.

MONSEIGNEUR FABRE ET LE MARGUILLIER

Quoique dans la modeste position de cultivateurs, nos Canadiens savent bien vivre et au besoin, dire des bons mots. En 1882, Mgr Fabre allait de St-Jean de Matha à St-Damien, à travers les montagnes et les mille côtes qui se succèdent comme les grains du rosaire. Le marguillier, dont j'oublie le nom, pour soulager son cheval dans un chemin montant, sablonneux, malaisé, saute à terre, puis, en bon canadien, prend sa pipe et l'allume aussitôt. Mgr Fabre, dont la tenue fut toujours irréprochable, détestait le tabac et même un peu les fumeurs, si jamais on peut dire qu'il ait détesté quelqu'un; à cette vue, il me dit à l'oreille: « Prenez garde qu'il continue à fumer en montant en voiture ». En arrivant au haut de la colline, notre marguillier décharge sa pipe sur un caillou et la remet en lieu sûr. Un peu plus loin, il répondit aux prêtres qui le pressaient d'aller plus vite: « Pensez-vous, dit-il, que je vais faire mourir ma bête, pour me priver plus vite d'une compagnie que je n'ai jamais eue et que je n'aurai jamais.

— Bien dit! bien dit! »! répéta Monseigneur à plusieurs reprises.

Histoire de la Paroisse de St-Liguori. Abbé A.-C. DUGAS

Mgr Édouard-Charles Fabre, né en 1827 mort en 1896, fut le troisième évêque et le premier archevêque de Montréal.

« JE VAIS FAIRE BAPTISER UN ÉVÊQUE »

C'était le 30 septembre 1817. Un riche cultivateur de St-Antoine, nommé Gravel, allait porter un enfant au baptême; il préparait son meilleur cheval et sa calèche de fête pour cette circonstance solennelle. Son voisin, qui l'épiait, lui dit: « Mais où vas-tu donc, Colas, ainsi mis sur ton trente-six? »

« Je m'en vais faire baptiser un curé », fut la réponse du père Gravel. Il eut raison et le petit enfant qu'il portait à son curé, Messire B. Alinotte, reçut au baptême le nom d'Isidore. Il devint prêtre le 12 septembre 1841 et fut longtemps curé de Laprairie. Il est mort le 7 octobre 1881. Vingt-deux ans après, le 12 octobre 1838, Colas se mit encore en frais de s'endimancher pour « gagner l'église » comme il y avait vingt-deux ans. Le même voisin, qui observe ses allées et venues comme on sait le faire dans nos campagnes canadiennes, lui demanda derechef: « Où vas-tu donc ainsi? » « Cette fois-ci, répondit Nicolas, je m'en vais faire baptiser un évêque ». Et, sans s'en rendre compte, cet heureux père prophétisait une seconde fois; ce marmot, qui fut baptisé sous le nom d'Elphège par Messire M. Cusson devint aussi prêtre le 11 septembre 1870, puis fut sacré évêque de Nicolet, à Rome, le 2 août 1885, et ce

fut Mgr Elphège Gravel, premier évêque de Nicolet, décédé le 28 janvier 1904.

Ce fait est certain et Mgr de Nicolet aimait à le raconter.

Revue Populaire, 1910.

Mgr Elphège Gravel, né en 1838, mort en 1904, fut élu premier évêque de Nicolet en 1885.

LE CURÉ DE QUÉBEC

Aujourd'hui, quand un curé est nommé à une paroisse, soit qu'il soit le premier titulaire, soit qu'il change tout simplement de bénéfice il n'y a plus — du moins dans le diocèse de Québec — de cérémonie spéciale pour la prise de possession. Mais il n'en est pas ainsi — et c'est tant mieux — quand il s'agit de la nomination *du curé de Québec* et de la prise de possession de son église. Le curé de Québec est inamovible, nommé par le Pape en certains cas prévus par le droit, comme il en a été pour le digne titulaire actuel, Mgr Faguy, — et alors il y a la prise de possession solennelle, comme autrefois, à la grande édification du clergé et du peuple.

La Revue Populaire, 1908.

Mgr H. TÊTU

POUR RÉUNIR DIX VOTES

En mars 1909, les religieux Oblats du Nord-Ouest étaient appelés à nommer un délégué devant les représenter à Rome pour l'élection d'un Supérieur général. Voici le détail de l'opération :

« Notre évêque, monseigneur Grouard, ne peut réunir ses prêtres et obtenir leurs votes, il va aller de mission en mission, les recueillir. Il part d'ici à Edmonton — en « bob-sleigh » sur les dernières neiges et se rend à Smoky River, où il y a une mission florissante, établie depuis plusieurs années. Ce sont les premiers 100 milles. Après les fêtes de Pâques, le voilà sur les chemins boueux, détrempés, à 63 milles, en haut de la Rivière La Paix, il s'arrête saluer son ancienne mission Dunvegan, une des plus anciennes places de la Rivière La Paix ; et de là il se rend à Spirit River, qui n'est qu'à 15 milles au sud-ouest de Dunvegan. Mais de là à Grande Prairie, il y a 60 milles, et le Père qui a charge de cette mission a droit de donner sa voix.

Voilà l'histoire d'une élection. Faire 240 milles pour réunir dix voix et former un poll, est chose si peu commune, que je le crois un record et c'est pourquoi je vous le signale. On nous parle de certain comté dans Québec, où l'officier-rapporteur, en temps d'élection était autrefois obligé de faire des milles et des milles pour réunir les voix des électeurs. J'aimerais à savoir s'il a jamais fait 240 milles.

Revue Populaire.

UN CORRESPONDANT

DE LA FORGE A L'ÉPISCOPAT

Vous avez peut-être lu dans les journaux, en 1888, une brève note annonçant que Mgr Neil Mc Neil de Terrebonne venait d'être

nommé archevêque de Vancouver, et cette nouvelle vous a paru, sans doute, n'avoir qu'un intérêt relatif.

Pourtant, il y a derrière ce simple fait divers, un détail anecdotique qui ne manque pas d'intérêt, tant il est anormal, tant surtout il indique le superbe épanouissement d'une volonté, d'une ténacité dont on a peu d'exemples.

Le nouvel archevêque de Vancouver descend, par son père, des McNeil de Barra, Écosse, et par sa mère, des Meaghers de Kilkenny, Irlande. Il est né à Mabon, Cap-Breton, voilà 59 ans.

A l'âge de quinze ans il dut quitter l'école pour apprendre chez son père le rude métier de forgeron. Trois ans plus tard, cependant, il disait adieu à la mécanique pour entrer au collège St-François Xavier d'Antigonish, N. E. Son intention bien arrêtée était de devenir prêtre et rien ne pourra plus l'empêcher d'atteindre son but. En 1873, il est à Rome où il étudie sous la direction de feu le cardinal Satolli et de l'éminent astronome qu'est le R. P. Secchi. Après son départ de la Ville Éternelle, il passe une année à l'Université de Marseille, France, pour se perfectionner dans les sciences de l'astronomie et des mathématiques, puis il revient à la Nouvelle-Écosse en qualité de professeur dans le même collège qui l'avait vu arriver de la forge. Bientôt, il s'occupe de journalisme : en 1881, il fonde l'« Aurora » et de 1890 à 1892, il rédige l'« Antigonish Casket ».

Sacré évêque de Nilopolis, in partibus infidelium et vicaire apostolique de St-Georges en 1895, dix ans plus tard, Mgr McNeil devenait évêque titulaire de St-Georges, lors de la création de l'archidiocèse de St-Jean de Terre-Neuve.

Durant les quinze années qu'il a séjourné à St-Georges, Mgr McNeil a exercé une influence heureuse. Il a érigé une cathédrale, un évêché et une école, puis il n'a pas cessé d'encourager chez le peuple, l'économie et l'agriculture.

Comme forgeron, étudiant, professeur, journaliste et prêtre, l'histoire de ce prélat a été une longue série de brillants succès. Comme astronome, mathématicien et linguiste, il a peu d'égaux en ce pays. On dit surtout qu'il possède les langues anglaise et française d'une façon admirable. Mgr McNeil est bien connu à Montréal et il compte plusieurs amis chez les Sulpiciens de cette ville.

La Revue Populaire.

PRÉDICTION RÉALISÉE

Il y a de cela trente et quelques années. Mgr Bruchési, alors séminariste, faisant un pèlerinage à N.-D. de Lorette, en Italie, communiait dans la Santa Casa, de la main d'un vieux prêtre Italien qui lui était absolument inconnu.

Après la messe, le vénérable vieillard demande le séminariste et lui dit :

« En vous donnant la communion, tout à l'heure, j'ai éprouvé une certaine impression. Jeune homme, soyez bon ; préparez-vous bien, car le Bon Dieu vous appelle à faire quelque chose de grand ».

N'est-ce pas là une prédiction ?

Cette prédiction s'est-elle réalisée ?

Si la vaillante Française, qui s'appelle Tamisier, si dis-je, cette Jeanne d'Arc des Congrès Eucharistiques voyait ce que nous avons vu (en septembre dernier) ; si elle entendait ce que nous avons entendu, dans cette humble France d'Amérique, que dirait-elle ?

Elle dirait comme nous tous :

C'est grand ! C'est grandiose !!

Ce Congrès, qui étale sous nos yeux tant de merveilles, c'est l'œuvre, oui, c'est bien l'œuvre du jeune séminariste !

Elle s'est donc réalisée la prédiction !

Mais, dira-t-on : Prenez garde ; on ne parle pas légèrement de prédiction ! Qui vous a fait part de cette prédiction ? Quelles sont vos preuves ? Quels sont vos témoins ?

— J'y étais !

La Revue Populaire, 1910.

Abbé F. A. BAILLAIRGÉ

LES ÉVÊQUES SORTIS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux la liste des évêques qui ont reçu leur éducation au Collège de Montréal, depuis la fondation de cette maison d'éducation supérieure. Nos Seigneurs :

PLESSIS (Joseph Octave) coadjuteur de Québec, en 1801, évêque de la même ville, en 1806, mort en 1825 ;

LARTIGUE (Jean-Jacques), prêtre de Saint-Sulpice, évêque titulaire de Telmesse et vic. ap. du district de Montréal en 1820, évêque de Montréal en 1836, mort en 1840 ;

PROVENCHER (Joseph-Norbert), auxiliaire de Québec en 1882, vic. ap. du Nord-Ouest en 1844, puis évêque de Saint-Boniface, mort en 1853 ;

PHELAN (Patrice), prêtre de Saint-Sulpice, auxiliaire de Kingston en 1843, administrateur en 1852, puis évêque de la même ville en 1857, mort en 1857 ;

FITZPATRICK (Jean Daniel), évêque titulaire de Gallipolis et coadjuteur de Boston en 1844, 3^e évêque de Boston en 1846, mort en 1866 ;

POWER (Michel), évêque de Toronto, en 1842, mort en 1847 ;

WILLIAMS (Jean-Joseph), évêque de Boston en 1846, puis 1^{er} archevêque de la même ville en 1875, mort en 1907 ;

BACON (David), premier évêque de Portland (Maine) en 1855, mort en 1874 ;

PINSONNAULT (Philippe-Adolphe), prêtre de Saint-Sulpice, évêque de London en 1856, près de Sandwich en 1859, démissionne en 1866, mort en 1883 ;

FARREL (Jean), évêque de Hamilton, en 1856, mort en 1873 ;

CONROY (Jean-Joseph), 2^e évêque d'Albany en 1865, démissionnaire en 1877, mort en 1883 ;

WALSH (Jean), évêque de Sandwich en 1867, puis de London en 1869, archevêque de Toronto en 1889, mort en 1898 ;

GILLIS (Jacques), archevêque d'Édimbourg en Écosse ;

MCNIERNY (François), évêque titulaire de Rhésino et coad-

juteur d'Albany en 1872, 3^e évêque d'Albany en 1874, mort en 1894 ;
HEALEY (Jacques), professeur au collège de Montréal, évêque
de Portland en 1875, mort en 1900 ;

CRINNON (P. F.), 2^e évêque de Hamilton en 1874, mort en 1882 ;
MACMAHON (Laurent), 5^e évêque de Hartford en 1874, mort
en 1893 ;

O'FARRELL (M. J.), prêtre de Saint-Sulpice, 1^{er} évêque de
Trenton en 1881, mort en 1894 ;

GRAVEL (Elphège), évêque de Nicolet en 1885, mort en 1904 ;

LUDDEN (patrice), 1^{er} évêque de Syracuse en 1887 ;

EMARD (Médard), évêque de Valleyfield en 1892 ;

MICHAUD (Jean Étienne), évêque de Burlington en 1892, mort
en 1908 ;

TIERNEY (Michel) évêque de Hartford en 1894, mort en 1908.

LANGÉVIN (Adélarde), O. M. I., archevêque de Saint-Boniface
en 1895 ;

BRUCHESI (Paul), archevêque de Montréal en 1897 ;

EIS (Frédéric), évêque de Marquette en 1889 ;

BARRY (Thomas), évêque de Chatham en 1900 ;

CONATY (Thomas), évêque de Los Angeles en 1901 ;

RACICOT (Zotique), évêque titulaire de Pogle et ex-auxiliaire
de Mgr l'archevêque de Montréal.

BERNARD (Xiste), évêque de Saint-Hyacinthe en 1905 ;

WALSH (Louis), évêque de Portland en 1906 ;

LATULIPE (Elie), évêque titulaire de Catena et Vic. ap. du
Témiscamingue en 1908.

Il faut aussi ajouter Mgr Antoine TABEAU, évêque titulaire élu
de Spiga et coadjuteur de Mgr Lartigue, mort avant son sacre en 1835.

BEL EXEMPLE DE LADRIERIE

Un jour, le bon vieux curé Masse (de St-Joseph de Lévis) quêtait
pour faire dire des messes afin d'obtenir de la pluie. Rendu chez un
habitant du nom de Rousteau, qui était connu à dix lieues à la
ronde pour sa ladrierie, il crut émoustiller la vanité de son paroissien
en lui disant que son voisin Pierrot-Benjamin avait donné un écu
rien que pour sa part. La femme de Rousteau *toujours aux écoutes*,
et qui était, à ce qu'il paraît, *encore plus près de ses pièces* que son
mari, jugea l'occasion bonne. « Donne rien, Baptiste, glapissa-t-
elle. *S'il mouille chez les Pierrot-Benjamin, il mouillera bien icelle* ».

Histoire de la Seigneurie de Lauzon, IV. 245. J. EDMOND ROY

FORCE HERCULÉENNE DE MGR PROVENCHER

Comme la force de Mgr Provencher était herculéenne, il portait
souvent le double des charges ordinaires. Lorsqu'une grosse charge
de pierre était placée sur un brancard, il disait à deux manœuvres :
« Prenez un bout à vous deux ; je porterai bien l'autre à moi seul ».

Mgr Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge. Montréal,
1889. Abbe G. DUGAS



CHAPITRE V

HOMMES POLITIQUES

UN MOT DE PAPINEAU

LOUIS-JOSEPH Papineau naquit à Montréal le sept octobre 1786. Il manifesta, dès son bas âge, une rare précocité d'intelligence qui frappait tout le monde.

Parmi les traits d'esprit qu'on lui attribue, il en est un qui mérite d'être mentionné. Il avait coutume de manger à la même table que son père, excepté quand il y avait des étrangers. Un jour, qu'il y avait un grand dîner chez M. Joseph Papineau, le jeune Louis voulut prendre sa place à côté de son père, mais celui-ci le renvoya en lui disant : « Quand tu auras de la barbe, tu mangeras avec les hommes ». Louis alla, de mauvaise humeur, s'asseoir à une autre petite table réservée pour les enfants. Le chat de la maison s'étant approché de lui pendant le dîner, il le chassa en lui disant : « Tu as de la barbe, toi, va-t-en à l'autre table ». Inutile de dire que le mot fit fureur parmi les convives de M. Joseph Papineau qui toute sa vie se plut, chaque fois qu'il en eut l'occasion, à raconter cette anecdote.

Biographies et portraits.

L.-O. DAVID

L'hon. Louis-Joseph Papineau, né en 1786, mort en 1871. Fameux orateur et principal auteur de la rébellion de 1837.

LYON MACKENZIE

En 1845, M. Lyon MacKenzie amnistié, rentre au Canada, et quelques années plus tard, il devient député, après avoir défait, dans une âpre lutte électorale, un ami personnel, un partisan politique, le fameux Georges Brown. La seconde partie de sa carrière ressemble à celle de Papineau, en ce qu'on le trouve presque toujours au travers des plans des libéraux. C'est MacKenzie qui fut la cause immédiate de Baldwin. Son intransigeance des jours agités l'avait suivi dans les jours apaisés.

La Presse, 1909.

A.-D. DE CELLES

William Lyon MacKenzie né en 1795 et mort en 1861, fut le chef de la rébellion de 1837 dans le Haut-Canada.

SIR L.-H. LAFONTAINE

Sir L.-H. Lafontaine était une des incarnations les plus parfaites du type napoléonien. Cette ressemblance frappait tout le monde ; il était loin de la dédaigner lui-même et cherchait à la rendre plus sensible encore par une petite touffe de cheveux qu'il laissait tomber avec complaisance sur son large front.

Étant allé, dans son voyage en France, visiter l'Hôtel des Invalides, les vieux soldats de la grande armée se pressèrent autour de lui, pleins d'émotion, et s'écriaient avec transport : « Bon Dieu ! monsieur, que vous ressemblez à notre empereur » !

La première fois que lady Bagot l'aperçut, elle ne put s'empêcher de pousser un cri de surprise et de dire à son mari : « Si je n'étais pas certaine qu'il est mort, je dirais que c'est lui ». Elle parlait de Napoléon 1^{er}, qu'elle avait vu à Paris.

Biographies et portraits.

L.-O. DAVID

Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, né en 1807, mort en 1864, fut chef du cabinet Lafontaine-Baldwin, en 1848. C'est un des plus grands hommes d'état du Canada.

L'HONORABLE A.-N. MORIN

Le bonté et la charité de l'honorable Auguste-Norbert Morin étaient proverbiales, il donnait tout aux pauvres, tout, jusqu'à son dernier sou ; de sorte que, sa pension payée, il ne lui restait rien pour s'habiller.

Un jour, sir L.-H. Lafontaine lui dit qu'il ne voulait plus le voir paraître dans les rues avec l'accoutrement bizarre qu'il portait, que c'était un *scandale*. Il lui mit vingt-cinq louis dans les mains et lui enjoignit d'aller s'habiller. M. Morin s'en allait chez un tailleur, lorsqu'il rencontra un client malheureux dont il avait perdu le procès ; le client l'attendrit tellement sur son sort et sur le résultat de ce procès, que M. Morin lui mit les vingt-cinq louis entre les mains, en lui recommandant bien de ne pas en parler à M. Lafontaine. Mais M. Lafontaine, voyant toujours Morin avec la même *toilette*, se décida à lui demander des explications. M. Morin hésita un moment, mais, ne pouvant mentir, il finit par raconter l'affaire. M. Lafontaine le gourmanda, malgré l'envie de rire qu'il avait, et lui dit qu'il était décidé, cette fois, à l'emporter. Il l'emmena chez un tailleur et lui fit faire un habillement complet.

Biographies et portraits.

L.-O. DAVID

*
*
*

La modestie excessive de l'honorable A.-N. Morin est connue de tous ; en voici un exemple :

Ayant dressé le tableau généalogique de sa famille, il lui avait donné le titre suivant : « Une généalogie de paysans, par l'un d'eux ». Puis, au-dessous, sous forme d'épigraphe, on lisait : « Je suis vilain, bien vilain, très vilain ». — DE BÉRANGER.

Galerie Nationale, L'honorable A.-N. Morin.

A. BÉCHARD

L'honorable Augustin-Norbert Morin né en 1803, mort en 1865, fut avocat, député, secrétaire provincial et juge de la cour supérieure.

SIR ÉTIENNE-PASCAL TACHÉ

Le colonel sir Étienne-Pascal Taché, a joué dans notre histoire un rôle que, seul à ce tournant de notre destinée, il pouvait remplir. Sans diminuer ni sir John Macdonald, ni sir Georges Cartier, on pourrait dire qu'il a été le père, reconnu de tous, de la Confédération tirillée au berceau par de nombreux parrains. Il est en outre parvenu à la postérité par un mot devenu historique. « Le dernier coup de canon tiré en Amérique, en l'honneur du drapeau anglais, le sera par un Canadien-français », dit-il un jour à Montmagny.

« Cela sent la poudre. L'image est belle, mais un peu ambitieuse. Canon, c'est beaucoup dire ; un geste hissant le drapeau suffisait à témoigner de notre loyalisme traditionnel.

» Mais, si cette dernière figure était assez pour rendre l'état d'âme de notre peuple, le cœur bouillant du vaillant colonel exigeait davantage. Il ne lui fallait rien moins que le canon, le canon de la citadelle de Québec tonnant au loin, et jusque dans l'histoire.

» Parmi tant de qualités civiques, qui lui firent supporter des heures d'angoisse physique et morale durant les longues heures de délibérations d'où sortit la Confédération, se glissait un faible : le goût de la parade militaire qui, l'occasion se présentant, se fut vite changé au feu en ardeur guerrière.

» Quelques années avant la Confédération, débutant au journal l'« Ordre » en quête de copie, un jour je fis un chic article où je raillais doucement, soyez-en sûr, les airs de soldat en temps de paix de l'orateur de Montmagny. C'était le défaut de la cuirasse mis à nu d'une main légère. La piqûre ne se guérit pas de longtemps, comme on va le voir.

» Quand, en 1866, la Confédération était en préparation, on se mit d'accord sur le projet de constitution ; mais aucun des hommes de premier rang ne voulait céder le pas à l'autre. Sir Georges Cartier était prêt à s'effacer de la première place, mais à une seule condition, c'est que sa province la prit. Il fit accepter sir Étienne Taché comme premier ministre, et le rappel de la parole retentissante sur le dernier coup de canon, on peut le croire, facilita l'avènement de sir Étienne.

» Au moment où les choses étaient encore en suspens, j'écrivis dans « Le Canadien », que je rédigeais alors, et qui occupait une sorte de situation intermédiaire entre les partis, un article qui, aussitôt traduit et commenté, fit sensation. On crut y surprendre un mot d'ordre venu de l'Archevêché. Dans cet article, je désignais sir Étienne Taché comme l'homme de la situation. Coïncidence heureuse ! Quelques jours après, il était appelé à former le cabinet.

» Il n'était pas possible de boudier un journaliste si bien inspiré. Notre maître à tous, M. Parent, en fit la remarque à M. Taché.

— Oh ! je sais, dit M. Taché, l'article est aimable, M. Fabre est un brave homme, et aussi un honnête écrivain ; je savais déjà que, malgré plus d'un écart, il avait du flair politique ; je crois qu'il pense tout le bien qu'il dit de moi dans cet article ; mais il était sincère aussi lorsqu'il me raillait autrefois ! Sa sincérité d'aujourd'hui n'efface pas le souvenir de sa sincérité d'alors. Je le reverrai, mais

un peu plus tard. C'est bien d'avoir écrit cet article, que je vais relire ; c'eût été mieux encore de ne pas écrire l'autre. Les deux articles étaient également sincères, et, je le crains, vrais. Il voit juste, vous le dites ; je le pensais déjà, je l'avais déjà senti...

— A tout péché, miséricorde, répliqua M. Parent. Le premier article était une boutade, qui ne blessait que votre amour-propre ; celui-ci est un acte qui consacre une situation acquise au pays. Que le patriote pense la petite blessure faite au soldat.

» En parlant ainsi, M. Taché montrait le cas qu'il faisait de la sincérité ; il s'honorait en se dévoilant. Cette petite injure avait du moins servi à me le faire mieux connaître et estimer à son prix. Pour lui, rien ne valait la sincérité. Sincère lui-même, la sincérité seule pouvait l'offenser ou lui plaire. Et, dans toutes ses paroles et dans tous ses actes, on retrouvait cette estime de la sincérité ».

La Patrie, 26-6-1903.

HECTOR FABRE

SIR GEORGES-ÉTIENNE CARTIER

Dès le début de sa carrière comme homme public, Cartier s'était en quelque sorte identifié avec la construction des chemins de fer, dont il sut peser, de prime abord, toute la valeur économique. Ce fut grâce à son travail persévérant que le Grand Tronc put étendre les bienfaits de son réseau primitif à travers nos Bois-Francs et y faire marcher la colonisation à pas de géants. Il était donc le ministre tout désigné pour prendre à sa charge la création de notre grande voie nationale : le Pacifique Canadien.

Ce chemin de fer était, du reste, l'une des premières assises fondamentales de la Confédération, telle qu'adoptée par la conférence intercoloniale de 1864.

Sans l'annexion des domaines de la compagnie de la Baie d'Hudson et sans l'ouverture d'un chemin de fer pour soumettre ces immenses régions à l'agriculture et en faire de nouvelles provinces, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord eut perdu sa raison d'être et serait resté à l'état de lettre morte.

On peut ajouter, avec certitude, que sans l'action de Cartier et son indomptable énergie, ces deux mesures n'auraient pu être menées à succès, en temps opportun.

Aussi, l'achat des Territoires et l'entreprise du Pacifique Canadien furent-ils les principaux éléments dont les adversaires de la Confédération se servirent, ou plutôt abusèrent pour soulever le peuple, surtout dans la province de Québec.

Cartier fut à la hauteur des luttes qu'il fallut soutenir pour conserver la confiance que l'immense majorité de ses compatriotes lui avait prodiguée jusque-là. Il n'épargna ni son repos, ni sa santé, ni ses intérêts personnels pour faire réussir ce qu'il croyait être une bonne et grande cause.

Les préjugés avaient été si bien exploités dans la province de Québec que l'acquisition des Territoires y était encore vue avec la plus grande défaveur, lorsque le parlement fédéral fut appelé, en 1869, à lui donner une sanction définitive. Certains députés, admirateurs et partisans dévoués de Cartier, l'approchèrent pour lui

représenter qu'il était très difficile pour eux d'appuyer de leurs votes une mesure aussi impopulaire.

C'est à cette occasion que Cartier prononça ces paroles qu'on a vainement cherché à dénaturer en certains milieux.

« J'admets, dit-il, que c'est une mesure très impopulaire parmi nos compatriotes ; mais c'est précisément pour cette raison que j'ai le droit de compter sur votre concours. S'il s'agissait d'une mesure que tout le monde approuve, je n'aurais pas besoin de votre appui pour la faire passer ».

La Patrie, 22-8-03.

J.-A. CHICOYNE

Voici un trait qui peint l'adresse de sir Georges-Étienne Cartier, à profiter des circonstances. On débattait sur la milice. C'était le 31 mars 1868. M. Jones, ennemi des féniciens, du pape et du bill de milice, demandait que l'on empêchât les jeunes gens gradués dans nos écoles militaires de prendre du service à l'étranger.

M. Cartier. « — Aucune loi n'oblige ces jeunes gens à rester dans le pays. Ils sont libres d'aller où bon leur semble, et le pays ne peut qu'être fier d'avoir donné à ceux qui partent une éducation militaire. La jeunesse canadienne, je suis heureux de le dire, est d'humeur assez martiale. Il est notoire aujourd'hui que 50,000 canadiens se sont enrôlés dans l'armée américaine du nord, pendant la guerre de sécession. Et cent-cinquante jeunes gens viennent de partir volontairement pour s'enrôler dans l'armée pontificale.

» Ils vont combattre Garibaldi qui est le grand fénien de l'Italie. Ils vont défendre Sa Sainteté le Pape, qui est l'ennemi le plus déterminé des féniciens. Et je suis sûr de ce que j'affirme ici, car, lorsque j'ai eu l'honneur, en compagnie de M. T. d'Arcy McGee, d'obtenir une audience de Sa Sainteté, la première question qu'Elle m'a adressée a été celle-ci : « J'espère, mon cher fils, que les féniciens irlandais d'Amérique ont cessé de troubler la paix de votre pays ». J'ajouterai, à ce propos, que toute l'Église catholique est opposée au fénianisme ».

C'était porter le coup avec une arme triangulaire.

* * *

Cartier était aussi un homme habile à se renseigner, sachant où prendre les éléments de sa science et la réduisant, une fois qu'il l'avait acquise, à un exposé clair autant qu'énergique. Un jour, il me demanda si je connaissais le travail du lin. Je lui dis que non — ensuite, après un silence, j'ajoutai :

« — Un tel, qui est ici en ce moment, est tout à fait votre homme dans cette partie.

Il éclata :

« — Comment ! diantre de diantre, vous dites que vous n'en savez rien, tout en m'indiquant où prendre la chose ! Souvenez-vous qu'un homme qui sait où se trouve un renseignement est capable de répondre à la question qu'on lui pose.

Le ton, le geste, toute cette colère c'était pour frapper mon imagination et me faire comprendre sa manière de travailler. J'en ai gardé mémoire.

Une autre fois encore :

» — Comment un tel a-t-il appris cela ?

— Par lui-même.

— C'est la bonne manière ! Je me suis formé seul : je m'en trouve bien ».

* * *

Son énergie perçait à tout instant. Il arriva que certains journaux attaquèrent vivement et avec malice un fonctionnaire public, lequel se jeta tout tremblant dans les bras du ministre, mais celui-ci se contenta de répondre :

« — La belle affaire ! nous savons qu'ils ont tort.

— Oui, mais, sir Georges, ils m'abiment.

— Ah ! vraiment, qu'est-ce qui vous démonte ? Vous êtes payé pour cela ».

Et il se mit à rire.

* * *

Le matin d'une grande bataille parlementaire, je l'ai vu causer de mille propos, gai, alerte, mais revenant, de dix minutes en dix minutes, au sujet principal. Il s'agissait du bill pour la construction du chemin de fer du Pacifique. Entre deux anecdotes, il s'écriait :

« N'est-ce pas que c'est une grande idée ! nous relient les océans de droite et de gauche... Plus que cela, nous aurons à nos portes la Chine de l'Asie comme Lachine de Montréal... Qu'ils trouvent quelque chose de mieux ! je les y invite... Cela ne se voit pas tous les jours !

Il y avait comme une nuance de vantardise et de fierté dans ces tirades. Et lorsque, vers trois heures, sir John entra en dodelinant de la tête, selon son habitude, disant :

» — *Well Cartier, let us have another field-day.*

Sir Georges empoigna les papiers et sortit sur ces mots :

» — Voilà les mesures que j'aime, il y a de l'étoffe là-dedans ».

* * *

Lorsqu'il partait pour une ou deux semaines de durée, il allait dans tous les bureaux placés sous ses ordres donner la main aux employés et, le plus souvent, demandait des nouvelles de leurs familles.

L'un de ceux-ci vint lui demander la permission de quitter son travail pour fêter la Saint-Jean-Baptiste. Il lui décocha un « je n'ai pas le temps de vous écouter » ! qui fit trembler les vitres.

L'autre parti, il se tourna vers moi et dit en ricanant :

« — Allez donc lui faire comprendre qu'il peut fêter la Saint-Jean-Baptiste sans la tourner en question d'État ».

* * *

Un jour qu'il y avait plusieurs personnes dans l'antichambre, attendant son audience, il profita de ce que la porte était entrebâillée pour s'exclamer à pleine voix :

« — Nous n'en finirons jamais ! Tant de monde ! Il faut que chacun se presse »...

Ces paroles produisirent un effet magique ; chaque solliciteur fut bref, direct, précis dans ses explications.

* * *

Je l'ai vu bien gai, bien affectueux, bien simple, bien arrogant, bien peiné, bien énergique, bien indécis, jamais désespéré.

Vous souvient-il qu'un soir durant les débats, M. Mackenzie, faisant allusion à l'audace que déployait M. Cartier, dit que cela provenait du grand nombre de ses adhérents.

« — Sans doute ! fut la riposte de sir Georges, mais vous savez que je n'aurais pas autant d'amis autour de moi s'ils avaient des doutes sur mon caractère ».

Le Monde Illustré.

BENJAMIN SULTE

LORD BEACONSFIELD ET SIR JOHN A. MACDONALD

Voici une charmante anecdote racontée dans la « Presse », il y a vingt-cinq ans, et qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs d'aujourd'hui.

Toute une sensation ces jours derniers, dans l'un des plus brillants salons de Londres. Une dame du plus grand monde avait réuni chez elle l'élite du parti conservateur. Au coup de minuit, alors que la conversation avait atteint son plus haut degré d'animation, il se fit un silence plein de mystère. Sur le seuil de la porte venait d'apparaître Benjamin Disraeli, premier duc et comte de Beaconsfield. C'était bien sa taille, ses cheveux bouclés, sa démarche, son regard. Pendant plusieurs secondes, l'assistance resta muette, bien convaincue que l'ancien chef du parti conservateur était revenu sur la terre. Mais quand le vieux monsieur, cause de toute cette sensation, fut présenté par la dame de céans à ses plus proches voisins, on s'aperçut qu'il n'était pas un revenant, mais bien Sir John A. Macdonald, le premier ministre du Canada, dont la ressemblance avec le feu comte était des plus frappantes.

La Presse.

UN DUEL DE SIR JOHN-A. MACDONALD

On a parlé, à maintes reprises, du duel de Sir John-A. Macdonald avec le député W.-H. Blake. *Duel* n'est pas le mot, puisque toute l'affaire se borna à l'envoi d'un cartel. C'était pendant la session de 1849. Le parlement siégeait à Montréal. Sir L.-H. Lafontaine venait de proposer son fameux *bill d'indemnité*. On sait quel violent débat occasionna ce projet de loi.

Au cours de la discussion, sir Allan McNab s'étant servi, à l'égard de ses adversaires, de l'épithète de rebelles, M. Blake releva le mot et prétendit qu'il s'appliquait parfaitement aux torys. « On peut, disait-il, être rebelle de deux manières, on peut être rebelle à son pays et, comme vous êtes rebelles à ses désirs les plus légitimes, vous êtes les vrais rebelles ».

Laissons Gérin-Lajoie raconter ce qui s'en suit :

A ces mots prononcés avec une force dont il est impossible de

donner l'idée, les députés torys bondirent de rage. Les uns vociféraient, d'autres montraient le poing. Sir Allan McNab apostropha vivement M. Blake et lui demanda de retirer ces paroles ou qu'il l'en tiendrait responsable.

« — Jamais, s'écria M. Blake ».

Alors la foule qui encomrait les galeries commença à s'agiter, les uns applaudissant, les autres sifflant ; bientôt des coups de poing et de bâton s'échangèrent au milieu d'un tumulte indescriptible. L'Orateur ordonna de faire évacuer les galeries, malgré l'opposition de certains députés, tandis que d'autres insistaient pour que cela se fit. Le sergent-d'armes se mit en frais d'exécuter l'ordre de l'Orateur ; mais le tumulte était à son comble. Les députés quittèrent leurs sièges, et les dames qui assistaient à la séance vinrent se réfugier dans l'enceinte des délibérations. Enfin, l'ordre s'exécuta ; peu à peu la foule sortit des galeries, et les vociférations ne se firent plus entendre que dans les couloirs et les vestibules. La Chambre continua à siéger à huis clos.

Le lendemain, M. Blake reprit son discours où il l'avait laissé la veille et continua à accabler ses adversaires de sarcasmes et d'invectives.

M. Robinson lui répondit avec modération, après quoi M. Merritt fit, dans le sens ministériel, un discours plein de logique et de bon sens. Tout à coup, sans qu'il y eût le moindre tumulte, l'Orateur ordonna de faire évacuer les galeries, et la Chambre continua de siéger à huis clos. On apprit bientôt la raison de cette mesure. Un cartel avait été envoyé à M. Blake par John-A. Macdonald, et un duel allait avoir lieu, si la Chambre ne s'interposait immédiatement. L'Orateur envoya le sergent d'armes avec la masse à la demeure de M. Blake et à celle de M. Macdonald, leur enjoignant de comparaître immédiatement à leurs places. M. Macdonald comparut et déclara qu'il serait à son siège à la séance suivante, et que dans l'intervalle aucune rencontre n'aurait lieu. M. Blake ne put être trouvé ce jour-là, mais il fit son apparition peu de temps après, et l'affaire en resta là. — R...

Bulletin des Recherches Historiques, 1900.

Sir John Macdonald naquit en Écosse en 1815. Il est mort en 1901 après avoir été pendant longtemps premier ministre du Canada. Chef du parti conservateur et homme d'état habile.

Sir Allan McNab, né en 1798, mort en 1862. Premier ministre avec Morin en 1854 et avec Taché en 1855.

RÉPARTIES

Thomas-J.-J. Loranger était dangereux à attaquer et ses adversaires avaient soin de ne pas trop le provoquer. Voici deux anecdotes qui donnent une idée de sa force dans les réparties.

Un jour qu'il parlait à Laprairie, un individu l'interpella, à tout instant ; il demanda à un de ses amis qui il était. On lui répondit qu'il sortait du pénitencier, et il continua son discours. L'individu l'ayant de nouveau interrompu, « messieurs les électeurs, dit-il, laissez-le parler, il serait cruel de lui refuser ce plaisir, il en a été privé pendant si longtemps ».

Dans une grande assemblée tenue à Sainte-Rose, l'un des orateurs de la circonstance, un riche marchand de farine, l'avait attaqué un peu rudement, dans un langage peu correct, rempli de ce qu'on appelle *des cuirs*. Loranger ayant pris la parole après lui, dit :

« Messieurs, vous venez d'entendre M. X... C'est comme vous le savez, un riche marchand qui a fait sa fortune en vendant de la farine, mais après l'avoir entendu, vous devez être convaincus comme moi qu'il aurait fait une bien plus grande fortune dans le commerce de cuir ».

Mes contemporains.

L.-O. DAVID

L'honorable Thomas-Jean-Jacques Loranger, né en 1823, mort en 1885. Homme politique, écrivain et magistrat.

CHARLES LABERGE

On rapporte qu'à son retour de l'exil, Papineau prit part à la séance de clôture du collège St-Hyacinthe, durant laquelle plusieurs bons discours furent prononcés par les élèves. Un des prix les plus recherchés qui fut donné ce jour-là, était celui de déclamation. Tout naturellement, le supérieur pria celui qu'on appelait l'orateur de couronner le vainqueur. L'on vit alors s'avancer un jeune homme de dix huit ans ; petite taille, tête charmante, abondante chevelure bouclée, figure fine et espiègle, manière gracieuse, démarche alerte et vive, tournure distinguée : tel était ce collégien. En le couronnant, Papineau dit : « Franchement, monsieur, je n'ai jamais bien parlé que vous venez de le faire. Si j'ai eu le titre d'orateur, vous en avez le talent, et je vous prédis que vous brillerez parmi les hommes les plus éloquents de ce pays ».

C'était en 1845, et le jeune homme qui recevait cet insigne honneur était Charles-Joseph Laberge.

J.-O. Pelland, Biographie, discours, conférences, etc., de l'Hon. Honoré Mercier.

HONORÉ MERCIER

* *

Charles Laberge, un de nos meilleurs orateurs et écrivains disparus, assistait un jour à une assemblée où M. Cherrier prit la parole pour combattre le projet de la Confédération. M. Cherrier parlait bien, mais il hésitait quelquefois et ne trouvait pas toujours du premier coup le mot qu'il cherchait.

« Quel est disait-il le pouvoir le plus, le plus propre.... propre... à... C'est un pouvoir d'eau, dit Laberge assez haut pour être entendu d'une partie de l'auditoire.

Mes contemporains.

L.-O. DAVID

Charles Laberge est né en 1827 et il est mort en 1874. Il a été publiciste, orateur remarquable, solliciteur général et magistrat.

UNE PAROLE A DÉTENTE

Nul ne savait mieux que l'honorable P. J. O. Chauveau saisir l'apropos pour décocher une fine répartie, une saillie piquante. C'est à lui qu'on doit ce bon mot à l'adresse de son *ami* Cauchon, lorsque

fut exposé, pour la première fois, dans les couloirs du palais législatif à Ottawa, le portrait du président du Sénat, avec ce luxe de dentelles et de soieries qui amusa si fort le public.

« — C'est bien Cauchon, dit Chauveau ; mais ajouta-t-il en haussant les épaules, il a trop de soies ».

Les Guêpes Canadiennes.

PLACIDE LÉPINE

L'honorable P.-J.-O. Chauveau né en 1820, mort en 1890. Fut premier ministre de la province de Québec de 1867 à 1873, président du Sénat de 1873 à 1874, puis shérif de Montréal. Littérateur distingué.

L'HONORABLE JOSEPH CAUCHON

Dans la nuit du 12 juin 1846, un terrible incendie détruisit le théâtre Saint-Louis, à Québec. Une cinquantaine de personnes trouvèrent la mort dans cette catastrophe. Au nombre des victimes se trouvaient Madame McDonald, femme du rédacteur du *Canadien*, et sa fille, Madame Rigobert Angers. Écoutons maintenant le chroniqueur :

C'est au sujet de ces deux dernières que M. Cauchon, rédacteur du « Journal de Québec », commit l'un des plus grotesques impairs de sa carrière mouvementée. M. McDonald était, lui aussi, présent à cette funeste représentation. On parvint à l'arracher à la fournaise, où périrent sa femme et sa fille. Voici en quels termes M. Cauchon raconta cet incident :

« M. McDonald, le rédacteur du *Canadien*, eut aussi le bonheur d'échapper à cette calamité. Dès qu'on l'aperçut et qu'on l'entendit, plusieurs bras s'attachèrent à lui et on le retira ; dans les efforts qu'on avait faits pour le dégager, il avait perdu ses bottes. *Ce serait peu si c'était là sa seule perte, mais il pleure la perte de son épouse et de sa fille aînée, Madame Rigobert Angers, qui sont périées dans les flammes* ».

C'est incroyable, mais c'est exact ; on peut s'en convaincre en consultant le « Journal de Québec » du 13 juin 1846. M. Cauchon commit cette énorme balourdise ! Il mit en regard les bottes de M. McDonald et ces deux êtres chéris, qu'une mort horrible venait de lui ravir. On peut s'imaginer l'impression que firent ces lignes cocasses au milieu de la stupeur universelle ! On se sentait provoqué à ce rire nerveux et fatigant qu'un mot ou une attitude ridicules font naître parfois, au milieu d'une veille funèbre. Dans les polémiques innombrables qu'il eut à soutenir, les adversaires de M. Cauchon lui jetèrent souvent au nez cette perle de sa jeunesse.

La Presse.

IGNOTUS

L'honorable Joseph Cauchon, né en 1816, mort en 1885. Journaliste, président du Sénat en 1867, lieutenant-gouverneur de Manitoba en 1879.

UN TRAIT ADMIRABLE

L'honorable Joseph Howe, le grand orateur de la Nouvelle-Écosse, le politicien fameux auquel sa province a élevé une statue récemment, n'éprouvait pas de plus grande joie que de se promener par monts et par vaux et d'admirer, sans se lasser, les splendides paysages qui abondent dans cette partie de notre pays.

Il avait surtout pour les arbres un véritable culte.

On raconte, à ce sujet, que voyageant, un jour, sur une route de la campagne, il aperçut, soudain, un cultivateur occupé à couper quelques arbres qui bordaient la route. Connaissant la rapacité de ce paysan, sans doute, l'honorable Howe, s'arrêta près de lui et l'interpela comme suit :

« — Combien demanderiez-vous pour ne pas abattre ces arbres ? — Vingt-cinq dollars », répliqua le vandale, sans sourciller.

L'honorable Howe sortit aussitôt sa bourse — fort peu remplie à cette époque — en tira les billets de banque nécessaires et les remit au fermier.

Les arbres étaient sauvés et pendant longtemps encore, ils couvrirent le chemin de leur ombre fraîche. ANONYME

L'honorable Joseph Howe, né en 1804, mort en 1873, fut un homme politique, un poète et un prosateur de grande distinction.

LE BONAPARTE DES CHAUDIÈRES

L'orateur qui, par un phénomène inexplicable, puisqu'il était absolument illettré, a le plus réussi à électriser les foules par la parole, est Napoléon Fauteux, surnommé le Bonaparte des Chaudières. Ses auditoires comptaient rarement moins de 4,000 à 5,000 hommes, tous journaliers. Il se trouva soudain, un jour, le chef reconnu d'une grève formidable qui paralysa toutes les industries des Chaudières. Il n'avait qu'à se montrer sur une clôture, sur un tas de pierre, sur une pile de planches pour haranguer, qu'aussitôt la foule était prise de délire. Il n'avait pourtant rien à dire, que quelques phrases courtes, décousues, qu'il prononçait d'un ton bref, d'une façon tranchée. Cependant son succès fut colossal. On le porta en triomphe jusqu'à la Chambre des Communes, où la légende veut que « le gouverneur général l'ait fait asseoir dans son fauteuil ». Sa gloire fut éphémère. La police d'Ottawa assomma les chefs de la grève à coups de bâton, et Fauteux n'a jamais depuis songé à imiter le grand meneur d'hommes, Napoléon, à qui on l'avait comparé.

L'Histoire de Hull, dans Le Spectateur. E.-E. CINQ-MARS

BOULEVARD ET HONORABLE

Dans le langage populaire *pire* veut souvent dire *mieux* ou *plus fort*.

Une curieuse anecdote à ce sujet. L'honorable M. J. E. Turcotte ancien président de l'Assemblée Législative avait fait don d'un terrain à la ville des Trois-Rivières pour une place publique qui fut appelée le *Boulevard Turcotte*. Un électeur de son comté entendant parler de cela dit : « Cré Jos. Turcotte ! Il est bien pour avoir toutes les places ! Ils l'ont bien fait *boulevard* ! C'est-il *pire qu'honorable* » ?

Souvenirs et légendes.

P.-J.-O. CHAUVEAU

L'HONORABLE J.-E. TURCOTTE

J'ai entendu parler Joseph-Edouard Turcotte, père de Lucien.

C'est lui qu'il fallait voir à la tribune.

Trapu, brun, chevelure courte, mais abondante, la tête bien posée sur de fortes épaules, doué d'un organe dominateur, et des gestes comme devait en avoir Berryer.

Il n'avait peut-être pas le savoir, le fini de la phrase d'un Laurier, ou d'un Chapleau, mais il revêtait dans toute sa personne un je ne sais quoi qui faisait éclater le coup de foudre du véritable tribun. Sa démarche, son torse léonin, la manière avec laquelle il se renversait en arrière, dans une attitude fière, croisant les bras sur sa vaste poitrine, le tout relevé par un regard provocateur qui en disait plus que ses paroles, dénotait chez lui l'homme inspiré. Je l'ai vu, une fois entre autre, à propos d'une mesure soumise par le gouvernement, majestueux, grandi, avec la trame du discours, laisser sa banquette, le bras en avant, la main et le doigt tendus, s'avancer jusque dans l'hémicycle; et là, objurguant les ministres, les citer au tribunal de l'opinion publique. L'auditoire sous le feu de son regard, prêt à applaudir, ne se possédant plus, se penchait aux balustres comme pour mieux aspirer l'élixir de ses paroles. Alors Joseph Cauchon, député de Montmorency, se tournant vers la chaire où présidait M. Sicotte, aujourd'hui juge à Montréal, s'écria avec une voix pleine d'émotion : M. l'orateur, faites taire le député des Trois-Rivières : il soulève les galeries !

Monde Illustré, 1901.

PHILIAS HUOT

L'honorable Joseph-Edouard Turcotte naquit en 1808 et il est mort en 1864. Orateur éminent.

LES DEUX HONORABLES CHAPAIS

Un de nos plus éloquents orateurs, M. Chapais, étant allé à la campagne, à Saint-Gervais, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, pour se remettre des fatigues oratoires causées par une suite de discours prononcés les jours précédents à Montréal, Québec et Limoilou, se délasser de sa propre éloquence, dut prononcer encore deux discours, « véritable gerbe de pensées, d'images et de souvenirs ». A chaque discours, « la foule s'attachait à ses lèvres, comme si elle ne l'avait pas encore entendu » ; et il fallut que les amis de M. Chapais fissent violence à ces auditeurs acharnés pour le ramener en ville.

Cette petite scène me rappelle un mot d'Achintre, cet homme de tant de cœur et d'esprit, né à Orange (Vaucluse), qu'aucun de ceux qui l'ont connu n'ont oublié au Canada.

« Si les Canadiens, disait-il, aimaient autant à lire qu'à écouter, le peuple Canadien serait le peuple le plus lettré de l'Univers » !

Le nom d'Achintre rapproché de celui de Chapais me rappelle un autre de ses jugements rapides par lesquels il classait les hommes et les choses.

Le père de M. Chapais, du Chapais actuel, a été longtemps ministre. Mais c'était un modeste, se défiant de ses forces ; au Sénat,

où il était mon collègue, il passait les séances et les suspensions de séance à lire, au lieu de discourir. Faut-il penser qu'il emmagasinait les trésors de connaissance que son fils prodigue aujourd'hui ?

Rarement, il rompait le silence ; mais lorsqu'il le rompait, c'était « pour de bon ». Il avait une flamme, en même temps qu'une précision de parole, qui subjugaient.

Un jour, Achintre vint me prendre au Sénat — je crois bien que c'était pour dîner, il aimait à dîner ! M. Chapais prenait la parole au moment où il entrait. Achintre fut aussitôt frappé de son accent vibrant, de son raisonnement péremptoire ; et il me dit à demi-voix : « Nous dînerons un peu plus tard ». Retarder de se mettre à table n'était jamais arrivé à Achintre depuis que nous nous connaissions. Je prêtai l'oreille comme lui au discours de M. Chapais.

Et en sortant, Achintre me dit : Quel dommage, mon pauvre Hector Fabre, que vous ne parliez pas comme ça !

La Patrie, 15-8-03.

HECTOR FABRE

L'HONORABLE ALEXANDER MACKENZIE

J'ai toujours eu une profonde estime pour M. Alexander Mackenzie. C'est dans la force du terme ce que l'on est convenu d'appeler un fils de ses œuvres, *a self made man*. Il commença par être maçon, et de la truellerie il s'éleva à la distinction de chef d'un grand parti, de premier ministre du Canada. Veut-on une meilleure preuve que chacun dans notre libre pays peut arriver à tout par son seul mérite ? Le général Grant était un ancien ouvrier tanneur, et Lincoln fut charpentier ; nous n'avons rien à envier à nos voisins. La déposition de M. Mackenzie lui porta un coup mortel. A quelqu'un qui lui parlait de ses amis il répondit par ces mots : *I have no friends, je n'ai plus d'amis.*

Le 38ème fauteuil, 1891.

HON. JOSEPH TASSÉ

L'honorable Alexander Mackenzie né en 1822 mort en 1892. Fut premier ministre du Canada de 1873 à 1878.

L'HONORABLE L.-R. MASSON

L'honorable Louis-François-Roderick Masson fut un debatter non ordinaire et pendant que le parti conservateur fut dans l'opposition, de 1873 à 1878 il batailla rudement contre le gouvernement au pouvoir. Voici un trait qui donne une idée de son éloquence dans la langue de Shakespeare.

« Traducteur au parlement à cette époque, j'allais fréquemment écouter M. Masson, et quand je l'entendais dénoncer les transactions libérales de cette voix vibrante et honnête qui résonnait comme un clairon, j'aurais voulu pouvoir crier bravo. Il empoignait tellement ses auditeurs que plus d'un applaudissement partit de la galerie, ce qui est contraire à toutes les règles parlementaires. *I cant help it!* me répondit un jour un fonctionnaire anglais, ancien député, à qui

je faisais observer les dangers de son enthousiasme. Si M. Mac-Kenzie l'eut su, sa tête y passait.

Le 38^{ème} jauteuil.

HON. JOSEPH TASSÉ

L'honorable Louis-François-Roderick Masson, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, naquit en 1833 et il est mort en 1903. Excellent orateur et homme politique très renseigné.

L'HONORABLE LETELLIER DE ST-JUST

Voici un trait qui peint le caractère de M. Letellier de St-Just, et qui fait voir que sa vie agissante et militante n'avait pas tari en lui les sentiments affectueux et doux, comme il n'arrive que trop souvent dans la carrière politique. Il revenait de Rimouski, avec le nouveau député de l'Islet, après avoir contribué à l'élection du Dr Fiset, en 1872. Comme il passait à la Rivière du Loup, en vue du steamer en partance pour le Saguenay, son compagnon de voyage lui proposa d'y pousser une pointe, pour aider le candidat libéral qui se présentait en opposition à M. William Evan Price, frère du sénateur David Price, tout-puissant dans le comté.

Après plusieurs minutes de silence, M. Letellier répondit à son ami : « Non, je n'irai pas, je ne puis pas oublier que mon ami David Price, dans une de mes élections, m'a envoyé, de lui-même et à ses frais, une goélette de Saguenay, pour transporter à la Rivière Ouelle mes voteurs absents ». — Puis, fouettant les chevaux, il s'éloigna de la tentation. « J'admire », ajouta-t-il, « la belle réponse que mon ami l'honnête M. Barry m'a faite en une même occasion : — *Mon cœur est plus fort que ma politique* ».

Letellier de Saint-Just et son temps.

P.-B. CASGRAIN



L'honorable Letellier de Saint-Just, traitait ses domestiques et ses employés d'une façon telle qu'ils lui restaient attachés pour toujours.

En voici un exemple entre bien d'autres.

Quelques jours après avoir quitté Spencer Wood, il s'était fait conduire au débarcadère par son fidèle cocher Louis Caron, qui l'aimait autant qu'il en était aimé, et dont il était sur le point de se séparer. Louis lui fit ses adieux, en ajoutant combien il regrettait que ce fût la dernière fois qu'il menait un si bon maître. « Louis, lui dit M. Letellier, qui dès lors prévoyait que sa fin n'était pas éloignée, la prochaine fois que vous me mènerez, je ne vous verrai pas ». Cette parole alla au cœur de Louis ; le bon domestique comprit que c'était une manière indirecte de lui demander de le conduire en terre ; et il se le promit en lui-même. Aussi dès qu'il apprit la mort de M. Letellier, il alla trouver le chef du département dont il dépendait (car depuis peu il avait obtenu un emploi de messenger), et il lui demanda la permission de se rendre à la Rivière-Ouelle pour les funérailles. Après avoir raconté l'incident dont nous venons de parler, il ajouta : « Je ne puis me dispenser d'aller rendre le dernier devoir à mon ancien maître. Il faut que vous m'accordiez cette faveur ; car, malgré que je sois pauvre et que je n'aie que mon hum-

ble emploi pour vivre, moi et ma famille, je le sacrifierais plutôt que de n'y pas aller ». Et en effet, ce fut le bon Louis Caron qui conduisit le char funèbre aux obsèques de M. Letellier.

Letellier de Saint-Just et son temps.

P.-B. CASGRAIN

L'honorable Luc Letellier de Saint-Just, né en 1820, mort en 1881, fit parti du cabinet Mckenzie, puis fut nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec en 1876. Il fut révoqué en 1879.

SIR A.-P. CARON

Dès ses plus jeunes années, cet homme donna des preuves de son grand esprit de combativité. Il avait à peine trente ans quand il se présenta pour la première fois dans le comté de Québec. Dans une assemblée, où il adressait la parole, un électeur le somme de se retirer, disant que le comté ne voulait élire qu'un ministre pour le représenter : « Qu'à cela ne tienne » répondit le jeune orateur, « je serai votre représentant et je serai ministre ». Il tint parole.

La Presse, 21-4-08.

Sir Adolphe Philippe Caron né en 1843, décédé en 1908, fut ministre de la milice et ministre des postes du Canada.

L'HONORABLE L.-O. TAILLON

Lorsque le chemin de fer du Nord était sous le contrôle du gouvernement, l'honorable Taillon était assiégé du matin au soir par ceux qui voulaient faire partie de l'administration de ce chemin. Un jour, plus impatienté que de coutume, il s'écria : « Eh bien ! il ne restait plus qu'une place dans les chars pour les voyageurs, prenez-la, je vais être débarrassé, nous allons annoncer que non seulement les bureaux, mais tous les chars, même celui réservé au bagage, sont remplis, qu'il n'y reste plus une place, ni pour les employés ni pour le public ».

Le solliciteur ébahi se mit à rire et s'en alla raconter l'aventure qui fit du bruit.

Une autre fois, ne sachant que répondre à quelqu'un qui le tourmentait : « Tiens, voulez-vous ma place ? Prenez-la, je m'en vais ». Et il partit.

Mes contemporains.

L.-O. DAVID

PRÉSENCE D'ESPRIT

A une certaine séance d'un des premiers parlements de Québec, l'opposition — affaire d'ennuyer le gouvernement, qui probablement le méritait bien — avait décidé de prolonger indéfiniment le débat. C'était une nuit blanche en perspective. Après plusieurs de ses collègues, le futur honorable F.-G. Marchand se leva pour discourir, *ab ovo*, sur n'importe quoi. A un certain moment, le *speaker* du temps, M. Blanchet, fatigué, épuisé, quitte le fauteuil et se fait remplacer par feu M. Houde, alors le doyen de la députation. Le changement eut lieu à l'insu de M. Marchand, pendant la lecture d'une citation. En se retournant vers le président, la transformation le

frappe et avec une rare présence d'esprit, il dit : « Je ne savais pas, monsieur l'orateur, avoir parlé depuis si longtemps ; quand j'ai pris la parole, vous étiez jeune homme à la barbe noire, et j'ai maintenant devant moi un vénérable vieillard à barbe blanche !... » Et le père Houde, de méchante humeur ce soir-là, de répondre d'un ton grognon : « On vieillit vite en entendant de pareils débats ».

F.-G. Marchand, Mélanges poétiques et littéraires. A. DE CELLES

L'honorable Félix-Gabriel Marchand né en 1832, mort en 1900, fut membre de la Société Royale et premier ministre de la province de Québec. Littérateur et poète distingué.

SIR J.-A. CHAPLEAU EN FRANCE

Même à l'étranger, Sir J.-A. Chapleau a remporté de beaux succès d'éloquence. Un jour à Bordeaux, en 1881, un riche négociant de la ville lui avait donné un banquet. Cette nature d'artiste était encore toute imprégnée de l'indéfinissable émotion du premier accueil fraternel sur le sol de la vieille France : il était peut-être le seul des nôtres qui eût jusqu'alors reçu un tel hommage. Ce qu'il y dit, je ne le sais plus ; mais ce que je sais, c'est que lorsqu'il reprit son siège, tous ces hommes endurcis de la finance, ces froids et riches négociants, ces millionnaires blasés, cherchaient en vain à dissimuler une larme que l'émotion avait fait jaillir, s'avouant, eux qui avaient entendu les grands orateurs français depuis Lacordaire jusqu'à Gambetta, vaincus pour la première fois par la parole d'un autre homme.

La Presse.

ARTHUR DANSEREAU

Sir Joseph-Adolphe Chapleau né en 1840 et décédé en 1898, fut premier ministre et lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Orateur brillant et très populaire.

SIR WILFRIED LAURIER

Pendant les élections locales de 1886, il y eut une grande assemblée des électeurs anglais de Mégantic. Le fanatisme avait fait son œuvre, les orangistes, au moyen de la question Riel, avaient soulevé les préjugés de l'élément protestant contre nous. Un de nos amis terminait son discours, quand un orangiste de l'endroit, véritable forcené, s'écria avec rage :

« — On n'a pas parlé de Riel et on n'osera pas en parler !

Des cris s'élevèrent, des vociférations éclatèrent de toutes parts. Laurier répondit simplement :

« — *I will* ».

Et, s'insinuant habilement dans leur esprit par un appel à la loyauté britannique, leur rappelant l'esprit de tolérance et de justice qui doit animer tous les citoyens d'un pays mixte, il leur raconta les détails de cette sombre tragédie du Nord-Ouest.

Quelqu'un nous disait que cette foule hostile courba la tête, pas entièrement convaincue, mais domptée, subjuguée par le courage et par l'éloquence de l'orateur.

Le Monde Illustré.

DONOSO

Sir Wilfrid Laurier, né à Saint-Lin en 1841, premier ministre du Canada de 1896 à 1911.

* * *

Nous trouvons dans le « Chatham Daily News », l'anecdote suivante sur Sir Wilfrid Laurier :

La mort du Rév. Dr Williams de Montréal, dit ce journal, rappelle un incident de la vie de Sir Wilfrid Laurier raconté par un citoyen éminent de Toronto. Madame Williams était la fille de M. Murray, de Québec un puritain de vieille souche. Jusqu'à l'âge de 18 ans, Wilfrid Laurier ne parlait pas un mot d'anglais et il alla demeurer chez M. Murray pour y apprendre cette langue. M. Murray ne manquait jamais de lire le soir un passage des Écritures et de réunir la famille pour la prière du matin, et le jeune Canadien-Français fût averti qu'il était libre d'assister, s'il le désirait, à ces exercices de dévotion. Il y assista et écouta avec la famille pendant quatre ans les lectures du vieux puritain.

Plus tard, lorsqu'il fût devenu l'homme d'État distingué que le pays admire, un ami qui connaissait ses relations avec la famille Murray, lui demanda quelle impression ce genre de vie lui avait produite et il exprima immédiatement son appréciation franche de la vie honnête et son respect des convictions de ces braves gens.

Voici ce que dit Sir Wilfrid :

« La solide intégrité de caractère et l'esprit de droiture que j'ai constaté dans la famille Murray a laissé chez moi une impression qui se n'effacera jamais de ma vie ».

Revue populaire.

LE DRAPEAU BRITANNIQUE

C'est dans un discours prononcé à la Chambre des Communes en 1909, que Sir Wilfrid Laurier raconta l'intéressante anecdote qui suit :

« J'ai reçu, dernièrement, d'un ami qui passait à Rome, une lettre qui fera voir quels sont nos droits et privilèges comme sujets britanniques.

« Il y a à Rome un Collège Canadien, fondé il y a quelques années par les Révérends Messieurs de Saint-Sulpice, de Montréal, et entretenu par eux pour l'éducation de nos jeunes étudiants en théologie. A la date de la lettre qui m'a été adressée, le 16 octobre, la ville de Rome, comme plusieurs autres villes d'Europe, exprimait violemment l'émotion que lui avait fait éprouver l'exécution de Ferrer, à Barcelone.

« Rome était menacée d'émeutes. De forts détachements de l'armée italienne gardaient les ambassades ; les rues étaient remplies d'une populace affolée criant vengeance et proférant des injures et les pires menaces contre les couvents et toutes les institutions religieuses. L'ami qui m'écrivit demanda au supérieur du Collège Canadien s'il ne redoutait rien de ces menaces furieuses ?

« — Non, dit le supérieur ; j'arborerai le drapeau britannique, si nous sommes attaqués. Le drapeau britannique est notre talisman ici ».

« Il est impossible, poursuivit sir Wilfrid, de ne pas faire un rapprochement entre ces événements récents et ceux qui se produisirent il y a dix-neuf cents ans, alors que l'empire de Rome avait

atteint le plus haut degré de sa puissance. Paul de Tarse, l'apôtre qui continuait l'œuvre de Jésus-Christ, saint Paul était assailli par une foule en délire qui le menaçait de mort. « Je suis citoyen de Rome », s'écria l'apôtre, et ces seuls mots écartèrent de lui tout danger. Sa citoyenneté romaine était son talisman !

» De nos jours, dans cette même Rome qui fut jadis la reine du monde, un disciple de saint Paul, un nouvel apôtre est menacé par la foule déchaînée. Il se souvient qu'il est sujet de l'empire qui égale en puissance et en majesté l'empire romain à ses plus beaux jours ; il arbore le drapeau britannique dans cette Rome fameuse, et tout danger est dissipé. C'est son talisman ».

Le Canada, novembre, 1909.

SIR WILFRID LAURIER

BEAU TÉMOIGNAGE

Sir Wilfrid Laurier est d'une loyauté absolue, vis-à-vis même de ses adversaires. Ils se plaisent à le proclamer du reste. Sir John Macdonald, paraît-il, disait un jour à quelqu'un : « Je puis me fier sans crainte à Laurier : il serait incapable, le voudût-il, de manquer à sa parole ».

Les hommes du Jour.

LOUIS FRÉCHETTE

MGR BERNARD ET SIR LOMER GOUIN

Nous extrayons du discours prononcé par Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, au banquet donné au collège Saint Bernard de Sorel, le 13 décembre 1910, l'aimable anecdote suivante :

Il y aura bientôt quarante ans, « je m'en souviens comme d'hier et pour cause », un jeune prêtre avait été chargé par ses supérieurs d'occuper le premier poste dans l'ancien collège commercial et classique de Sorel, aujourd'hui disparu.

Chaque semaine ou chaque mois, le directeur recevait chez lui les notes des élèves de chaque classe, que lui apportait celui qui détenait la première place.

Parmi ces étudiants si pleins de vie et de joyeuses espérances, il en est un, M. le Premier Ministre, dont le souvenir est demeuré gravé bien profondément dans mon esprit à cause de la régularité de sa conduite, la gravité de son maintien et la ténacité avec laquelle il s'acharnait à ne céder à personne le premier rang.

Les temps depuis ont changé.

Le directeur de l'époque s'étonne que la Providence ait jeté les yeux sur lui pour l'asseoir sur le premier degré de la hiérarchie d'un beau et pieux diocèse. Ce qui le surprend moins, c'est de constater que le premier de sa classe en ce temps-là soit devenu depuis lors, le premier de sa province. Il vous convenait, Monsieur le Premier Ministre, après avoir tenu le premier rôle durant vos années de collège, de le tenir encore sur le théâtre plus large de la représentation et de l'administration provinciale.

La Presse, 15 décembre 1910.

MGR BERNARD

Mgr Alexis-X. Bernard, né en 1847, élu évêque de Saint-Hyacinthe en 1906.
Sir Lomer Gouin, né en 1861. Premier ministre de la province de Québec.

RÉPLIQUE VIVE

L'honorable M. Cauchon, député de Montmorency, siégeait à Québec, en même temps que M. Houde, député de Maskinongé. Quoique sans instruction, ayant acquis une certaine aisance dans les chantiers et la culture des terres, jouissant d'une influence assez redoutée pour son esprit aussi caustique que droit — M. Houde ne se laissait piler sur les pieds par personne. Un jour que M. Cauchon était de mauvaise humeur, il apostrophe M. Houde, en le désignant :

« — Monsieur le député du comté de... de... Je ne me rappelle plus, mais... ce que je sais, c'est que son comté a un nom de poisson ».

— Fort bien, réplique vivement M. Houde, fort bien, Monsieur *Cauchon*, c'est le comté de Maskinongé, monsieur *Cauchon*, le maskinongé est un beau poisson, Monsieur *Cauchon*... les Juifs en mangent ».

Les Poissons d'eau douce en Canada.

A.-N. MONTPETIT

M. Moïse Houde fut député de Maskinongé à l'Assemblée législative de 1863 à 1867, puis de 1871 à 1878.



CHAPITRE VI

SOUVERAINS, PRINCES ET GOUVERNEURS ANGLAIS

LE DUC DE KENT

LE 27 juin 1792, lors de la clôture des polls à Charlesbourg, on abattit les hustings, et il y eut une émeute qui était sur le point d'éclater par des actes de violence, lorsque le prince Édouard, duc de Kent, s'avança et se plaçant de manière à être vu de tous : « Messieurs, dit-il, y en a-t-il un seul parmi vous, quel qu'il soit, qui ne regarde le roi comme le père de son peuple » ? A ces paroles, le peuple répondit par des hourras et des cris de Vive le Roi. « Y en a-t-il un seul qui ne regarde la nouvelle constitution comme la meilleure qui soit possible de donner aux sujets de S. M. ? Je vous recommande donc, continua S. A. R., de vous retirer en paix, et que je n'entende plus parler de cette odieuse distinction d'anglais et de français, vous êtes tous les sujets bien-aimés canadiens de S. M. Britannique ». Vive le Prince, cria le peuple, et le tumulte cessa.

Histoire de cinquante ans.

T. P. BÉDARD

Le duc de Kent, ayant entendu parler d'une vieille centenaire qui demeurait à l'île d'Orléans, alla un jour lui rendre visite. Après avoir causé avec la vieille, qui avait conservé tout son jugement, il lui demanda s'il pouvait faire quelque chose qui lui fût agréable.

« — Oh ! oui, certainement, monseigneur, fit la centenaire ; dansez un menuet avec moi, afin que je puisse dire, avant de mourir, que j'ai eu l'honneur de danser avec le fils de mon souverain ».

Le prince, se prêtant de la meilleure grâce à la demande de la vieille, dansa le menuet, et lui fit un salut gracieux en la reconduisant à sa chaise. Elle y répondit par une profonde révérence.

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

Le duc de Kent estimait beaucoup un soldat de son régiment nommé Rose ou LaRose. C'était un français, dont il connaissait la bravoure à toute épreuve. Mais le sieur LaRose, ne prisant guère la discipline allemande à laquelle il était soumis, prit un jour la clef des champs. Ce fut le duc de Kent lui-même qui l'arrêta à la Pointe-aux-Trembles. Le déserteur était à table, lorsque le prince, accompagné d'une escorte, le surprit.

« — Vous êtes heureux, monseigneur, dit LaRose, que je sois sans armes, car je prends le ciel à témoin que, si j'avais un pistolet, je vous ferais sauter la cervelle ».

LaRose fut condamné à recevoir neuf cent quatre-vingt-dix-neuf coups de fouet, le *maximum* alloué par le code militaire anglais (*Mutiny Act*). Il subit le supplice atroce, sans sourciller, repoussa avec dédain ceux qui voulaient l'aider à mettre ses habits après cet horrible châtiment, et se tournant vers le prince, il lui dit en se frappant le front du doigt :

« — C'est du plomb, monseigneur, et non du fouet, qu'il faut pour dompter un soldat français ».

LaRose méritait, certainement, la mort ; mais on rapporte que le duc de Kent n'avait jamais pu se résoudre à le faire mourir.

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

Le Prince Édouard, duc de Kent, fils de Georges III, frère de Guillaume IV, et père de la reine Victoria demeura en Canada de 1791 à 1795. Il est mort en 1820.

PRINCE ET PAYSANNE

La Pointe Levy n'est distante de la ville de Québec que par la traverse du fleuve Saint-Laurent, qui y a une demi-lieue de large. C'est un endroit très agréable qui regarde en face la ville de Québec et la rade. Son A. R. le prince William Henry, a été s'y promener plusieurs fois pendant son séjour dans ce pays et principalement le 6 octobre 1787, où il débarqua avec plusieurs officiers dans le dessein d'aller visiter par curiosité quelques maisons d'habitants, sans y être connu ; ce qui était facile à faire parmi eux, qui s'occupent plutôt à leurs travaux champêtres qu'à savoir distinguer un prince d'avec d'autres personnes de qualité inférieure.

Son A. R. entra donc dans une maison où il ne trouva qu'une femme ; mais une de celles qui sont vigoureuses, qui ne craignent rien et qui feraient volontiers le coup de poing avec plusieurs hommes si l'occasion s'en présentait. Il demanda à cette femme une terrine de lait à boire. Elle lui répondit d'un air farouche qu'elle lui en donnerait s'il voulait la payer et ne pas faire comme quantité d'autres gens étourdis d'officiers qui venaient tous les jours chez elle lui demander du lait à acheter et qui, quand ils l'avaient bu ou mangé, s'en retournaient sans payer. Le prince lui dit qu'il n'en agirait pas ainsi et après l'avoir assuré qu'elle ne perdrait rien avec lui, elle fut enfin chercher une terrine de lait.

S. A. R. après l'avoir bu avec ses officiers, tira de sa poche une *portugaise* et la présenta à la femme, qui, la voyant, se mit à lui dire avec colère : Ah ! ah ! voilà bien de mes gens ! On voit bien que vous ne valez pas mieux que les autres ! C'est ainsi qu'ils font ; ils me présentent des *portugaises* à changer pour un demi scheling. C'est bien me dire qu'ils ne veulent pas payer, car le moyen, pour-suivit-elle, qu'une pauvre femme comme moi puisse changer une *portugaise*, moi qui ai à peine de quoi acheter du pain. Les officiers de S. A. R. l'ayant avertie qu'elle parlait au prince : « Quand ce serait le roi, répondit-elle, ce serait toute la même chose, il ne doit

pas prendre ce qui m'appartient sans le payer ». Le prince à qui l'histoire plaisait et qui en riait beaucoup avec sa suite, lui dit : « Hé bien, ne vous fâchez pas la bonne mère. Prenez cette *portugaise*, c'est pour vous récompenser de ceux qui ne vous ont pas payée ».

Journal.

NICOLAS-GASPARD BAISSEUX, notaire.

Cité par E.-J. Roy, Histoire de la Seigneurie de Lauzon, III, 189.

UN ACTE GÉNÉREUX

M. Joseph Planté, membre du parlement, inspecteur du domaine du Roi et greffier du Papier Terrier fut destitué (par un acte de rigueur de l'oligarchie). Frappé de cette injustice, ce grand et loyal patriote sollicita et obtint une audience du chevalier Craig lui-même, et plaide sa cause avec tant de bonheur, que le gouverneur, qui n'était peut-être pas aussi diable qu'on l'a peint, reconnut son innocence, ajoutant, néanmoins qu'il était trop tard ; qu'il avait nommé M. Olivier Perrault, pour le remplacer ; que si cependant, ce qui n'était guère probable, le nouveau greffier consentait à envoyer sa démission, il serait prêt à le réintégrer dans sa place.

Monsieur Perrault se rendit auprès du gouverneur, après une entrevue avec M. Planté :

« — Excellence, dit-il, j'ai accepté avec reconnaissance la place dont vous m'avez gratifié, mais il me répugne de profiter du malheur d'autrui, et je prie Votre Excellence, de vouloir bien accepter ma résignation.

Sir James Craig, touché d'un acte de générosité qui lui permettait de réparer une injustice, donna à monsieur Perrault les louanges qu'il méritait, et lui promit de l'en récompenser aussitôt que l'occasion s'en présenterait ».

Et M. Perrault, qui était avocat, fut nommé juge de la Cour du Banc du Roi.

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

Sir James Henry Craig fut gouverneur du Canada de 1807 à 1811.

SIR GEORGE PREVOST

Sir George Prevost, gouverneur du Canada voyageait sans pompe, mais suivi de quelques officiers de son état-major ; un jour, il passait dans une paroisse des environs de Montréal et s'arrêta chez un riche cultivateur du lieu qu'il avait surpris au milieu des travaux du champ. Sir George le connaissait pour être un officier supérieur de la milice et lui avait demandé à dîner sans façon, l'habitant y consentit bien volontiers, et comme l'heure du dîner était arrivée il le fit entrer dans une immense cuisine où tous, maître et valets de ferme, devaient prendre le repas, et plaça le gouverneur à la tête de la table. Sir George faisait bonne figure, ses officiers grimaçaient, quand tout à coup le maître lui dit : Excellence, je vous ai fait dîner en habitant, maintenant venez dîner en gouverneur, et en même temps, il ouvrit la porte d'un appartement où une table somptueusement servie était dressée ; le gouverneur et son état-major y firent honneur.

Histoire de cinquante ans.

P.-T. BÉDARD

*
* *

En 1812, un jeune Canadien, fils de famille, montait la garde au château St-Louis, pendant une de ces journées du mois de juillet, accablantes de chaleur ; le jeune soldat dormait dans sa guérite ; passe un cochon qui rentre dans la cour du château ; le gouverneur Prevost avait vu, et le militaire endormi et le cochon rentrer, il arme un pistolet, tue l'animal. La détonation réveille l'endormi, le gouverneur descend, fait remplacer le garde, et lui ordonne pour punition de charger l'animal sur ses épaules, d'aller le porter à son père, qui demeurait au bout de la rue St-Louis, et de lui raconter la vérité. Il connaissait le père pour un militaire à tout erin, et considérait cette humiliation comme un châtement suffisant pour la peccadille du soldat.

Histoire de cinquante ans.

P.-T. BÉDARD

Sir George Prevost remplaça Sir James Craig en 1811. Il fut rappelé en 1815.

ÉDOUARD VII AU CANADA

Le premier désagrément que le Prince de Galles (Édouard VII) ait eu dans tout son voyage d'Amérique (en 1860), l'attendait à Kingston. Certains journaux du Haut-Canada avaient attaqué l'administration et le Duc de Newcastle, au sujet des visites que S. A. R. avait faites aux institutions d'éducation catholiques dans le Bas-Canada, et étaient parvenus à monter les esprits dans quelques endroits. Les orangistes s'étaient réunis et avaient décidé de recevoir le Prince, en corps, et avec les insignes de leur association, à Kingston et à Toronto.

Le Duc de Newcastle, se faisant fort de l'état de la législation impériale en pareille matière, et ne voulant point donner aux catholiques de cette province ce qu'il considérait devoir être un juste sujet de plainte, informa les maires de Kingston et de Toronto, par l'entremise de S. E. le Gouverneur Général, de l'impossibilité absolue où se trouvait S. A. R. de reconnaître l'organisation des orangistes, ajoutant que si ceux-ci devaient faire partie de la procession et parader officiellement dans les cérémonies publiques, en quelque endroit que ce fût, il conseillerait au jeune Prince de passer outre et de continuer son chemin.

Les choses en étaient là lorsque le steamer se présenta devant Kingston. Les loges orangistes et le Conseil de Ville étaient en séance, et après de longs pourparlers, les autorités n'ayant point voulu assurer au Duc de Newcastle que ses instructions seraient suivies, après avoir attendu jusqu'à trois heures de l'après-midi le lendemain, le Prince et sa suite partirent pour Belleville ; mais avant de partir, S. A. R. reçut à bord, les adresses des autorités des comtés voisins et celle du Modérateur de l'Église Presbytérienne d'Écosse pour tout le Canada, laquelle, par suite d'un mal-entendu, n'avait pas pu être reçue à Montréal.

Kingston avait fait, comme toutes les autres villes, de grands préparatifs, et la plus intense agitation régnait dans son enceinte par suite de cette malencontreuse affaire. Une correspondance

eut lieu entre le Duc de Newcastle et le maire de la ville ; elle fut publiée dans les journaux, et une polémique assez vive s'engagea sur cet incident.

Relation du Voyage de S. A. R. le Prince de Galles en Amérique, 1860, p. 73.

* *

Lors de l'arrivée du Prince de Galles, à Québec, Sir Edmund Head, gouverneur général et les membres du gouvernement provincial allèrent à la rencontre de Son Altesse Royale, qui devait plus tard régner sous le nom d'Édouard VII, et « on rapporte que, dans la soirée, l'honorable M. Cartier, premier Ministre du Canada, et autres, chantèrent quelques-unes de nos chansons canadiennes, le Prince en répétant le refrain avec l'auditoire ».

La Claire Fontaine, la plus populaire de ces chansons, a été, à cette occasion, publiée dans les journaux de New-York, et cet air canadien fut mis au nombre de ceux que l'on jouait en l'honneur du Prince dans le cours de son voyage aux États-Unis.

Relation du Voyage de S. A. R. le Prince de Galles en Amérique, 1860, p. 26.

* *

Ce fut un samedi, le 15 septembre 1860, que Blondin, le célèbre artiste funambule traversa pour la dernière fois, au-dessus des chutes Niagara, sur un cable raide. Ce jour-là, le Prince de Galles était présent et Blondin voulut se surpasser lui-même ; et après avoir porté son gérant, Calcourt sur son dos, il mit le comble à ses tours de force en effectuant la traversée sur des échasses. Quant tout fut fini, le prince de Galles poussa un soupir de soulagement. Il fit venir l'acrobate, et s'entretint longuement avec lui, en français, le félicitant de son courage et de son adresse.

Mais le futur Roi d'Angleterre ne se borna pas à exprimer une stérile admiration. Le lendemain le major-général Bruce, secrétaire des commandements du prince, adressait au héros du Niagara, avec une lettre des plus flatteuses, un chèque pour une somme de \$400.

La Revue Populaire.

E.-Z. MASSICOTE

* *

Un jour, voyageant au Canada, il se trouva avec son escorte loin de toute habitation, dans le milieu de l'après-midi. On causait en marchant et le prince de Galles, grand fumeur, sortit un cigare et en offrit à ceux qui l'entouraient.

Or, au moment de l'allumer, il s'aperçut qu'il n'avait pas d'allumettes. Il en demande à son voisin : son voisin n'en a pas... personne n'en a. Seuls, les fumeurs peuvent comprendre le navrement de ces hommes réduits à mâcher leur havane pendant plusieurs milles. Tout à coup, quelqu'un s'écrie :

« — Sauvés ! J'ai une allumette !

» La voici... Mais je n'en ai pas d'autre...

» — Ne la manquez pas ! lui dit-on. Ne la laissez pas s'éteindre !

— Donnez-la au plus adroit. — Tirons au sort celui qui doit l'enflammer.

— Parfait ! Entendu.

On tire... et le sort désigne le prince de Galles. Avec d'innombrables précautions il prend l'allumette, la gratte contre son talon, la protège entre les mains rapprochées... Enfin il tourne la tête, tend son cigare... Une petite fumée bleue s'élève...

» — Hip ! Hip ! Hurrah ! Nous avons du feu...

Plus tard, évoquant ce souvenir, le prince, devenu roi, disait à un familier :

» — Ce fut le moment de ma vie où je fus le moins fier, et où j'eus le plus nettement conscience de ma responsabilité ».

Revue Populaire.

Édouard VII, fils de la reine Victoria, monta sur le trône en 1901. Il est mort en 1910, âgé de 68 ans.

LADY SIMCOE

Ce n'est pas rendre justice à Lady Simcoe, femme du général qui fut gouverneur du Haut-Canada, que de la classer parmi les bas-bleus ; elle avait au contraire des goûts littéraires distingués. Ma tante Baby n'ayant, un soir, d'autre livre à lui prêter que le Petit Carême de Massillon, Lady Simcoe déclara vouloir lire tous les sermons de nos grands prédicateurs : et les Bossuet, Bourdaloue, etc., firent ensuite ses délices.

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

John Graves Simcoe, premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, naquit en 1752 et mourut en 1806.

LE CÉLÈBRE RENÉ !

Il y a quelques années, un touriste français, M. le comte de Turenne, visita le Nord-Ouest Canadien, et, dans un récit qu'il fit de son voyage, il exalta le courage des Franco-Canadiens, les premiers pionniers de ces vastes et lointaines solitudes. Il nomma plusieurs de ces hardis coureurs des bois, entre autres le « célèbre René », qui donna son nom, disait-il, à une rivière et à un lac magnifique, etc., etc. A quelque temps de là, lord Dufferin, au début d'un voyage au Nord-Ouest, payait, lui aussi, son tribut d'éloges aux anciens « voyageurs » canadiens, et, dans un discours officiel, il faisait, sur la foi du comte de Turenne, une mention spéciale du célèbre René. Or, en avançant vers l'ouest, le noble lord arriva au Lac à la Pluie, *Rainy Lake*, et il apprit avec consternation que c'était le même lac que le comte de Turenne avait appelé lac René...

De René, coureur de bois, il n'y avait pas plus de trace que sur la main !...

Pendant, le discours du gouverneur-général était imprimé, et le « célèbre René » offert à l'admiration des Canadiens de notre siècle et de tous les siècles ! Que faire ? En homme d'esprit, le distingué

touriste signala lui-même son erreur et en rit, tout le premier.

Et voilà comment on écrit l'histoire !

Choses d'autrefois.

ERNEST GAGNON

Lord Dufferin (Sir Frédéric Temple, marquis de Dufferin) fut gouverneur général du Canada de 1872 à 1878.

CAMPBELL !!

L'ex-gouverneur général du Canada, le marquis de Lorne, de la famille des Campbell de la maison d'Argyle, professait une grande admiration pour les types indiens. Pendant son séjour en ce pays, il cherchait toutes les occasions de voir des sauvages, et surtout des sauvages pur sang. Un jour qu'il était à Restigouche, je crois, il aperçut un Micmac superbe : teint foncé, pommettes de joues saillantes, œil à reflets, front fuyant, cheveux plats aile-de-corbeau, prestance de chef de tribu.

« — Milord, dit quelqu'un de la suite du gouverneur, voilà enfin un sauvage pur sang.

— Je le crois en effet, dit le marquis de Lorne ; et sans doute il doit porter quelque nom curieux, comme le Point-du-jour, le Hibou-Noir, le Poisson-des-Lacs, ou simplement l'Original, l'Aigle, le Renard, le Vison. Je parie pour le Vison.

Puis, s'adressant au sauvage :

» — Quel est votre nom ? dit-il.

Le personnage interpellé hésita un peu, mais le gouverneur ayant répété : — Quel est votre nom ? il répondit :

» — *Campbell* ».

Choses d'autrefois.

ERNEST GAGNON

Le marquis de Lorne plus tard, duc d'Argyle, fut gouverneur du Canada de 1878 à 1883. Il se nommait John Douglas, Sutherland Campbell et était l'époux de la princesse Louise.

LA PRINCESSE LOUISE ET L'HONORABLE M. CHAPLEAU

L'honorable M. Chapleau était secrétaire d'État lorsque la princesse Louise d'Angleterre était châtelaine de Rideau Hall, à Ottawa. Le ministre, qui n'avait pas encore reçu son titre de commandeur de S. Michel et S. George, se rendit un soir à un dîner d'État chez le gouverneur général, portant à sa boutonnière, faite d'une décoration anglaise, la rosette de commandeur de la Légion d'Honneur, ce qui n'était pas d'une parfaite correction, les insignes d'un ordre étranger ne devant être portés, en Angleterre et ici, qu'avec une permission spéciale du souverain. La princesse Louise dit à Monsieur Chapleau, d'un ton de reproche que tempérait un charmant sourire :

« — Pourquoi portez-vous cela ?

— Que voulez-vous que je porte ? répondit M. Chapleau en souriant à son tour, tout en s'inclinant avec déférence.

— Oh ! vous êtes bien Français, répliqua la princesse ».

.....
Ce ne fut qu'un bon nombre d'années plus tard, pendant son

terme d'office comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec, que M. Chapleau fut créé commandeur de l'ordre de S. Michel et S. George.

Rel. Nat. XI, 99.

ERNEST GAGNON

La princesse Louise, épouse du marquis de Lorne, est fille de la reine Victoria.

LORD ABERDEEN ET LA PÈLERINE DE SAINTE-ANNE

Si nous ouvrons un concours de divination sur la question : Qui a été le premier à voir le gouverneur-général Aberdeen, à son arrivée à Québec en 1893 ? il est certain qu'aucun des officiels, ministres, généraux, colonels de l'époque, qui s'imaginent avoir pris lord Aberdeen au saut du lit, à 9 heures du matin, le 11 septembre, lorsqu'ils allèrent lui présenter leurs hommages, à bord du *Sardinian*, ne gagnerait le prix. On raconte à ce sujet une fort jolie anecdote qui déconcerterait toutes leurs hypothèses et qui les mettrait hors concours comme moins matineux que Son Excellence. Voici :

« On se rappelle que ce matin-là, un dimanche, le *Sardinian* était entré dans le port au point du jour et avait amarré à la jetée Louise. Dès avant 6 heures, lord Aberdeen était debout ; il avait, sans doute, hâte de voir son nouveau séjour, même sous la pluie, car ce jour-là l'aurore avait oublié d'apporter son soleil. A la même heure, une jeune fille, accompagnée d'une parente âgée, arpenta la jetée d'un pas visiblement nerveux ; les deux dames venaient de quitter la traverse de Lévis et en voulant gagner la gare du chemin de fer de Ste-Anne, où elles allaient faire un pèlerinage, connaissant mal la ville, elles avaient perdu leur route. Personne sur la jetée pour les renseigner, lorsque tout à coup elles aperçoivent sur la passerelle du steamer un monsieur coiffé d'une casquette marine. Il a l'air si obligeant, si aimable, cet officier-là, qu'il va pour sûr les tirer d'embaras. La plus jeune, — qui entre parenthèses, est une des plus belles Canadiennes de la création, — s'avance hardiment vers l'étranger. C'est plus fort que soi ; on ferait des prodiges d'héroïsme quand on a peur de manquer le train.

« Hélas ! l'obligeant *gentleman* a bien vaguement entendu parler des guérisons miraculeuses de la bonne Ste-Anne ; mais il n'en connaît pas encore le chemin. Il est étranger au pays, mademoiselle le voit bien ; et il ne l'a jamais plus regretté qu'en ce moment, en se voyant dans l'incapacité d'être utile à une aussi belle paire d'yeux. Enfin il se confond en excuses. Tout de même il offre glamment d'accompagner ces dames et de faire de son mieux pour les remettre sur la route. Et, tout en causant, il leur fait un bout d'escorte, mais celles-ci s'excusent poliment et s'éloignent en disant qu'elles finiront bien par se retrouver.

« Le soir même, de retour chez elle à Lévis, la jeune fille venait de raconter son aventure à une amie, lorsque tout à coup, elle s'écria : « Mais le voici, mon étranger » ! Elle venait de voir le portrait de lord Aberdeen sur un numéro de l'*Électeur* déployé sur un guéridon. Comme on refusait de la croire, elle proposa une petite épreuve : « Laissez le journal là, bien en vue, et appelez ma tante, qui m'ac-

compagnait ce matin ». La parente ne fut pas plutôt entrée qu'à la vue du portrait elle s'exclama à son tour : « Tiens ! le voilà, ton Français de ce matin » !

» Et voilà comment la première personne qui a parlé au gouverneur à son arrivée, ce fut ni sir John Thompson, ni le général Montgomery-Moore, ni le général Herbert, ni même sir Adolphe, mais une simple pèlerine au visage frais ».

Alliance Nationale, 1902.

Sir John Campbell Hamilton Gordon, comte d'Aberdeen, a été gouverneur général du Canada de 1893 à 1898.

UN GOUVERNEUR INTERLOQUÉ

Une anecdote relatée par lord Aberdeen, dans le discours qu'il prononça au banquet d'adieu qui lui fut offert, lors de son départ pour l'Angleterre, par les citoyens de Montréal, illustre d'une façon assez plaisante la question de la touchante fidélité des Canadiens-français pour leur pays d'origine.

Vers les commencements de son séjour dans la province de Québec, Son Excellence fut invitée un jour à présider une séance publique dans une des institutions affectées à l'éducation de la jeunesse canadienne-française. Or, — sans malice aucune, vous le pensez bien, — on avait inscrit sur le programme de la fête un chant patriotique intitulé : « Vive la France » !

Voilà le nouveau gouverneur-général fort interloqué, sinon abasourdi. Comment, Vive la France ! Est-ce une protestation, un cri séditieux, une insulte ? Cela paraissait au moins une indélicatesse grave vis-à-vis du représentant officiel de la couronne britannique. Le noble lord ne put s'empêcher d'en faire la remarque au supérieur de l'établissement.

Deux mots d'explications suffirent. C'étaient de petits Français, fils et petits-fils de Français, fiers de leur origine et fidèles aux traditions du passé, mais heureux de rendre leur hommage de Français au régime paternel sous lequel ils avaient l'avantage de vivre libres et prospères.

« — Ah ! s'il en est ainsi, s'écria le généreux diplomate, c'est autre chose : chantez « Vive la France » ! mes enfants, tant que vous le voudrez ; je suis même prêt à chanter avec vous !

Et lord Aberdeen ajoutait en terminant :

» — Alors, tous ces petits Canadiens-français, dans un mouvement spontané dont je fus vivement touché, se levèrent comme un seul homme en entonnant le « God Save the Queen ».

Alliance Nationale, 1901.

LOUIS FRÉCHETTE

GEORGES V MATELOT

Un jour, l'escadre de la Méditerranée faisait son charbon dans les eaux turques. Les représentants du sultan vinrent saluer l'amiral, le duc d'Édimbourg, et demandèrent à présenter leurs devoirs au petit-fils de la reine Victoria, aujourd'hui Georges V. Le duc fit

appeler son neveu. Et les fonctionnaires, en voyant un jeune gamin en tenue de chauffeur, le bourgeron bleu couvert de poussière, la figure noire de charbon, se crurent victimes d'une mauvaise plaisanterie. Georges V a toujours eu un faible pour la « chauffe ». Et lorsqu'il revint, en 1908, du Canada, où il avait assisté aux fêtes du tri-centenaire, le prince de Galles tint à revêtir la cote bleue et à manier une dernière fois la pelle à charbon.

La Revue Populaire.

Georges V, fils d'Édouard VII, est monté sur le trône en 1910.

GEORGES V NEWS BOY

Voilà vingt-sept ans qu'un avocat de la Nouvelle-Écosse a fait, en chemin de fer, un voyage dont il se souviendra toujours. Parti d'Halifax il se rendait à Annapolis et, durant le trajet, il voulut se procurer un journal. Apercevant, à l'extrémité du wagon, un jeune homme à casquette galonnée, assis près d'une pile de journaux, il s'en fut à lui et, cavalièrement, se mit à choisir dans le tas, le quotidien qu'il désirait. Ensuite, sortant cinq cents de sa poche, il les offrit au jeune homme.

« — Est-ce suffisant, dit l'avocat ?

— Vous pouvez prendre ce journal pour rien, je l'ai lu ».

L'avocat insista pour faire accepter son argent, mais le jeune homme opposa un inflexible refus.

Ce que voyant, l'avocat alla se placer à côté de feu M. Woodworth, politicien fameux, alors député de Kings, N. E., à la Chambre des Communes.

Woodworth avait suivi la scène avec intérêt, aussi s'empressa-t-il d'engager la conversation.

« — Il a l'air distingué, ce garçon, n'est-ce pas ?

— Oui, mais c'est un drôle de type. Il n'a pas voulu se laisser payer sous le prétexte qu'il a lu le journal que j'ai pris.

— Le connais-tu ?

— Eh non !

— Il est d'une bien bonne famille. Tu as dû entendre parler de sa grand' mère.

— C'est possible. Qui est-elle ?

— Elle se nomme Victoria. C'est elle qui règne sur ce pays.

— La Reine !... Mais alors, lui, c'est le prince Georges » ?...

Vous vous imaginez, sans doute, la binette de l'avocat ?

Ajoutons que le futur roi Georges, n'était, à cette époque, que simple lieutenant à bord d'un vaisseau de guerre. Il avait profité d'un congé pour aller faire une excursion de pêche dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse et c'est en retournant à son navire que lui arriva la petite aventure que nous venons de raconter.

Revue Populaire.

GEORGE V ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Quelques journaux ont affirmé que notre souverain George V était un maçon, haut gradé, or, cela est absolument faux, s'il faut

en croire la marquise de Fontenoy. L'ancien diplomate qui publie, sous ce pseudonyme, dans la presse américaine des lettres quotidiennes sur le mouvement des cours d'Europe et qui est admirablement renseigné, soutient au contraire que George V est le seul monarque protestant, avec le Kaiser, qui ne soit pas maçon.

Édouard VII avait été maçon depuis près d'un demi-siècle lorsqu'il mourut ce printemps dernier. Il avait été initié au rôle maçonnique, à Stockholm, en Suède, peu de temps après son voyage au Canada.

Pendant les vingt-cinq ans qui précédèrent son accession au trône il fut grand maître de la franc-maçonnerie anglaise, et, à ce titre, dans deux occasions différentes, il publia des édits défendant aux maçons anglais tout rapport maçonnique avec les loges italiennes et françaises, qui nient l'existence de la divinité. Lorsqu'il monta sur le trône en 1901, Édouard VII se démit de ses fonctions de grand-maître, en faveur de son frère, le duc de Connaught, parce qu'il craignait d'être appelé comme chef de l'ordre à donner son nom à des mesures qui ne rencontreraient pas l'avis de ses ministres.

Quant à George V, c'est un fait connu en Angleterre qu'il a toujours refusé d'appartenir à la franc-maçonnerie, malgré la prière instante que lui en a faite souvent son père lui-même.

La Presse, 1910.

NOTRE FUTUR SOUVERAIN

Le fils aîné de Georges V, né le 23 juin 1894 à White-Lodge, Édouard-Albert, duc de Cornouailles, prince de Galles, héritier du trône d'Angleterre, est l'aîné de six enfants. Ce sont le prince Albert (15 ans) la princesse Victoria-Alexandra (13 ans) le prince Henri (10 ans) le prince George (8 ans) et le prince Jean (5 ans).

Les précepteurs et les rares personnes qui ont approché le jeune prince de Galles, s'accordent à dire qu'il est d'une intelligence très supérieure à celle des jeunes gens de son âge. Il aime l'étude et montre une disposition toute spéciale pour les langues vivantes, car il en parle déjà couramment trois, la sienne, le français et l'allemand.

Dès son jeune âge il reçut une éducation fort simple mais saine. Hygiène et sports, études pratiques, développement de l'initiative et de la personnalité en formaient le fond, comme d'ailleurs de toutes les éducations anglaises actuelles. Jamais le titre de « Royal Highness » n'était adressé aux jeunes princes. Pas d'études ardues et de classes nombreuses, mais le plus possible d'exercices physiques et de jeux. Il est vrai que les jouets étaient choisis de telle sorte qu'ils pouvaient servir à leur instruction : albums d'animaux et de plantes, jeux de patience géographiques, boîtes de compas, herbiers, collections d'insectes, etc...

Une touchante coutume, qui remonte à la reine Victoria, veut que, durant les vacances de Noël, à Osborne, les jouets historiques des princes d'Angleterre soient confiés pour quelques jours aux enfants royaux. On pense si les nurses, dont la responsabilité est engagée, tremblent de tous leurs membres ! C'est ainsi que des animaux

mécaniques ayant appartenu au roi Édouard enfant, des soldats de plomb du duc de Clarence et du nouveau roi, conservés comme des reliques, ont fait, l'année dernière, la joie des jeunes fils de George V. Les petites filles ont le droit de descendre des vitrines les 132 poupées ayant appartenu à la reine Victoria elle-même, collection aujourd'hui inestimable...

A Sandringham, les plus « jeunes enfants d'Angleterre » ont encore leurs animaux favoris : le poney Midget et le terrier Puck. Chacun d'eux possède aussi un petit jardin qu'il cultive lui-même. Sous la direction de l'officier de garde, ils font l'exercice du fusil et du sabre et l'on prétend que, naguère encore, la princesse Victoria n'y était pas la plus maladroite.

Tout ce petit monde s'entend à merveille ; toutefois, il arriva un jour qu'on entendit dans la salle d'études où les princes Édouard et Albert repassaient leurs leçons, un vacarme inusité : c'étaient les deux frères qui se livraient à un pugilat en règle. Leur père, qui passait par là, empêcha les gouvernantes de les séparer. Seulement, il exigea une réconciliation immédiate, quand la rixe fut terminée. Et les deux jeunes frères, qui d'ailleurs s'adorent, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre...

A l'âge de quatorze ans, le prince Édouard est entré au Marine Collège d'Osborne, où il est encore. Il y suit les mêmes cours, et prend part aux mêmes exercices que ses jeunes collègues et, comme eux, sort le dimanche pour passer la journée en famille. On sait que c'est dans le modeste costume de cadet, tranchant par sa simplicité au milieu des uniformes chamarrés des princes de toutes les nations, qu'il suivit à pied les funérailles de son grand-père Édouard VII.

C'est dire qu'une stricte discipline préside à l'éducation des princes royaux. Et il en fut ainsi dès la « nursery ». On cite le trait suivant à ce sujet.

Invitée un jeudi dans un château voisin de Sandringham à une *children's party*, la princesse de Galles ne s'y rendit qu'avec la princesse Mary et le prince Henry. Et comme l'hôtesse exprimait son regret de ne pas voir les princes aînés, la mère déclara simplement mais nettement :

« C'est le samedi seulement qu'ils ont congé. Ils ont, cet après-midi, leur cours de français et leur leçon de mathématiques »...

Le Journal de la Jeunesse, 1910.

JEAN MARBEL



CHAPITRE VII

JUGES, NOTAIRES, AVOCATS, MÉDECINS

JOSEPH-FRANÇOIS-PERRAULT

MONSIEUR Jean Sérïen dit Langlais, grand-oncle de J.-A. Langlais, le libraire bien connu de Québec, se rendit un jour au greffe de la Cour Supérieure pour se faire livrer certains documents auxquels il avait droit. S'adressant à M. le Protonotaire, qui était alors M. Perrault, il lui expose brièvement sa requête.

« — Votre nom, s'il vous plaît ? fait M. Perrault.

— Jean Sérïen, Monsieur.

— Comment, vous n'en savez rien ! Est-ce que je puis vous satisfaire sans savoir comment vous vous nommez ? Dites-moi votre nom.

— Je vous le dis, Monsieur, Jean Sérïen.

— Avez-vous fini de vous moquer de moi !

— C'est plutôt vous qui vous moquez de moi !

— Allez au diable ! dit M. Perrault, rouge de colère, en lui tournant le dos.

Alors, M. Jean Sérïen fit mine de se retirer, en riant de bon cœur.

Au même instant entraït un habitué de la Cour, auquel M. Perrault se mit à conter l'aventure.

» — Mais, dit le nouvel arrivé, vous avez eu tort de vous fâcher ; je connais cet homme, qui est un brave citoyen, et fort spirituel encore.

— Spirituel ? Comment, spirituel ? Je voudrais bien voir...

— Allons, cessez de vous monter et reprenez vos sens. Cet homme ne vous a dit que la vérité : il se nomme Jean Sérïen dit Langlais.

Jugez de la stupéfaction de M. Perrault à cette nouvelle. Il se hâta de courir après l'homme qu'il vient de congédier d'une façon si peu courtoise et s'excuse de sa promptitude en lui disant :

» — *C'est rien Jean ; oubliez et soyons amis* ».

Les gens d'esprit trouvent toujours moyen de réparer une bêtise.

L'Almanach Canadien, 1891.

ANONYME

* * *

M. X... avocat, entra un jour, « chapeau sur la tête dans le bureau du greffier pour le consulter. Il voulait savoir la signification du terme légal *donner du découvert à son voisin*. Le greffier, sans se déranger, ni le regarder, lui répond : « Monsieur, il y a deux espèces de découvert : le premier, que vous devez apprendre, c'est celui d'un gentilhomme qui se découvre en s'adressant à un autre ». Ainsi apostrophé l'interlocuteur dut s'exécuter et reçut ensuite l'interpré-

tation qu'il cherchait sur le sens de *donner du découvert à son voisin*.

Il n'oublia plus, dit-on, ni l'une ni l'autre.

Un autre avocat, M. V. avait pris la façon de déposer son bonnet de fourrure sur le bureau du greffier, et la neige qu'il emportait mouillait et gâtait ses papiers. Voulant y mettre fin, M. Perrault, un jour, prend le bonnet et va le déposer plus loin, en disant à M. V... « Voici plusieurs fois que je vous prie de ne pas mettre votre casque sur mon bureau ; vous mouillez mes papiers ; si cela vous arrive encore, je le jette dans le poêle ; gare à vous ». Peu de jours après, voici encore le beau casque de martre sur le même bureau. Sans dire mot, M. Perrault se lève, ouvre la porte du poêle, le jette dedans et ferme la porte au grand ébahissement de l'avocat ; puis vint se rasseoir tranquillement, comme si de rien n'était.

Vie de J. F. P.

P.-B. CASGRAIN

* * *

Devant l'exécution de son devoir, M. le protonotaire Joseph-François Perrault était inflexible.

Un jour, le juge en chef Sir James Stuart, avec lequel, comme dit Commynes, en parlant de Louis XI, il fallait charrier droit, ayant commis par inadvertance une erreur sur le montant d'un jugement qu'il avait rendu et signé, voulut, quelques jours après, faire corriger l'entrée ainsi faite au registre, par le greffier. Une fois, ce jugement duement enregistré, la loi ne permettait pas alors d'y toucher, et le greffier s'y objecta respectueusement. Le juge ayant persisté à lui ordonner péremptoirement la réformation, M. Perrault lui fit un refus formel et définitif. Pour montrer sa fermeté, il mit le registre devant le juge, en lui disant : « Si vous voulez le changer, faites-le vous-même ; quant à moi, je ne le ferai pas ».

Et la chose en resta là.

Vie de J.-F. Perrault.

P.-B. CASGRAIN

Joseph-François Perrault, naquit en 1753 et mourut en 1844. Il est regardé comme le père de l'économie et l'un des plus grands zélateurs laïques de l'éducation du Canada.

LES JUGES VALLIÈRES ET ROLLAND

Un jour, on montrait au juge Rolland le portrait du juge Vallières :

« — C'est beau, dit Rolland, mais ce n'est pas ressemblant ».

Peu de temps après, l'honorable Rolland ayant montré à l'hon. Vallières son portrait, qu'il venait de faire prendre chez Hamel :

« — Ah ! dit Vallières, c'est ressemblant, mais ce n'est pas beau ».

L.-O. DAVID

L'honorable Jean-Roch Rolland fut juge en chef du Bas-Canada.

L'HONORABLE VALLIÈRES ET M. HÉNEY

Lorsque l'Honorable J. R. Vallières quitta Trois-Rivières pour venir siéger à Montréal, il n'était déjà plus que l'ombre de lui-même. Le savant magistrat était devenu tellement affecté de faiblesse et

de maux de jambes que pendant un temps il fallut le porter sur le banc judiciaire parce qu'elles lui refusaient le service, ce qui fut l'occasion pour son ami Héney de lui faire un compliment fort flatteur. Ils faisaient presque tous les jours leur partie d'échecs vers la même heure. M. Héney était venu un peu plus tôt cette dernière fois et M. Vallières semblait se faire quelque peu désirer. Mme Vallières était allée le presser un peu et lui passer une robe de chambre en le grondant de sa paresse. Il entra dans ce déshabillé au petit salon où se faisait d'ordinaire leur partie et s'excusa de son mieux auprès de son vieil ami, en imputant toute la faute à ses jambes qui avaient presque refusé de le porter ce matin-là, ce qui l'avait retenu au lit.

« Mon cher, repartit ce dernier, vous êtes comme la statue de Nabuchodonosor, qui avait les pieds d'argile et la tête d'or ». Ce fut peut-être, dit-on, la seule fois que M. Vallières resta à court, mais il ne put reconnaître que par un sourire combien il était flatté du tour heureux que M. Héney avait donné en excuse de sa paresse apparente.

« *Souvenirs d'un demi siècle* ».

J. G. BARTHE

L'honorable Joseph-Reni Vallières de Saint-Réal naquit en 1787 et mourut en 1847 ; avocat, député, puis juge en chef de Montréal en 1842.

UNE BOUTADE DU JEUNE JOHNSON

Il y a quelques années, alors que l'honorable juge Johnson représentait la Couronne devant la cour criminelle, un jeune avocat défendant un prisonnier accusé de vol, lui avait déplu et avait terminé sa plaidoirie en disant que sa cause était une cause extraordinaire.

Prenant la parole, il dit avec le ton ironique et hautain qu'il savait prendre :

« C'est vrai, votre Honneur et Messieurs les jurés, cette cause est une cause extraordinaire ; le prisonnier est extraordinaire, son avocat est extraordinaire, ses moyens de défenses sont extraordinaires. Il n'y aura qu'une chose ordinaire, ce sera la condamnation du prisonnier à la peine ordinaire ».

Mes Contemporains,

L.-O. DAVID

L'honorable Francis Godshall Johnson naquit en Angleterre en 1817 et mourut à Montréal septuagénaire. Il avait fait ses études classiques en France et en Belgique et parlait admirablement les langues anglaise et française. Il fut gouverneur de l'Assiniboine de 1854 à 1858, puis juge de la Cour Supérieure, à Montréal.

POTHIER ET POTIER

L'honorable Louis Archambault, qui était un des membres distingués de notre profession, avait toujours eu un grand nombre de clercs qui se disputaient l'honneur de suivre son étude. Deux résidents de la paroisse de l'Assomption se présentèrent un jour au bureau de l'honorable Louis Archambault. Ils demeuraient dans les concessions et avaient un différend à faire régler. Tous deux décidèrent de prendre ce parfait notaire pour juge. Voici le cas ; l'un

d'eux, s'en allant à la ville, c'était à l'approche des fêtes, avait reçu de l'autre, une cruche, avec commission d'apporter un peu de cette liqueur pernicieuse, qui égare quelquefois l'esprit de nos compatriotes, quand ils en abusent. La commission fut faite fidèlement, jusqu'au moment du retour à la campagne. C'est en retournant en effet, que, par un fatal accident, la cruche fut cassée par le commissionnaire, et le liquide perdu. De là, querelle entre les deux résidents de L'Assomption. Le cas fut mis devant l'honorable Louis Archambault, avec toutes ses circonstances et dépendances. L'un des contestants réclamait de l'autre des dommages, parce que le vase et le liquide avaient été perdus par sa faute et négligence.

L'honorable Louis Archambault, se tournant alors vers ses étudiants : « Donnez une solution à ces Messieurs, dit-il ».

Vite on se met à l'étude, on fait des recherches, on parcourt les auteurs, on compile les autorités, et quand on fut prêt, l'on se présenta devant l'honorable Louis Archambault, armé de pieds en cape de toutes espèces d'autorités. Chacun exprime son opinion et cite des auteurs pour l'appuyer. Celui des clercs qui donna son opinion le dernier, s'adressant à l'honorable Louis Archambault avec un peu plus d'assurance que les autres, après lui avoir exprimé son opinion, ajouta : Je m'appuie sur Pothier pour parler ainsi, et voici ce qu'il dit... (il cite Pothier). Celui des contestants, auquel Pothier donnait raison, se lève brusquement et la figure toute réjouie, dit à M. Archambault : « Comme ça, c'est clair, j'ai raison, puisque le « potier » qui a fait la cruche le dit ». Le différend fut réglé à l'amiable.

Revue Populaire.

P. DUPONT

L'honorable Louis Archambault, né en 1817, fit partie du cabinet Ouimet dans la législature de Québec de 1867 à 1874.

LE DOCTEUR CREVIER

Un jour — c'était en 1864, si je ne me trompe — je gravissais l'immense escalier qui rampe au flanc de la falaise de Lévis, un peu au-dessous de la gare de l'Intercolonial, lorsque j'aperçus, accroché comme une chèvre aux anfractuosités du roc, un homme à longue barbe grise, un petit marteau à la main, et dans un accoutrement des plus singuliers.

Il ne bougeait pas ; et, le bras noué autour d'une touffe d'herbe saint-jean, il me regardait monter, d'un air qui semblait dire : « Je voudrais bien être à votre place » !

Il paraissait plutôt inquiet qu'effrayé, cependant. L'abîme sur lequel il était suspendu ne le terrifiait point, mais il était facile de voir que l'homme se demandait comment sortir de là.

Je compris. M'aidant des pieds et des mains, je gagnai tant bien que mal un épaulement du rocher, d'où je pus lui tendre ma canne.

« — Savez-vous, me dit-il, en reprenant son équilibre, qu'il y a de curieuses stratifications dans ce rocher-là !

Je vis de suite que j'avais affaire à un géologue enragé, et nous entrâmes en conversation.

« — Je suis le Dr Crevier, de Montréal », me dit-il.

Je le connaissais de nom ; il me connaissait de même ; nous fûmes tout de suite de vieux amis.

Il me fit une dissertation en règle sur la confection géologique des « lieux qui m'ont vu naître », mais il ne songea pas un instant, le cher distrait, à me remercier de l'avoir tiré de la position réellement périlleuse où l'avait mis sa passion pour les recherches scientifiques.

Le Monde Illustré, 1900.

LOUIS FRÉCHETTE

Le docteur J.-A. Crevier, né en 1824, mort en 1888, fut un savant distingué.

UN NOTAIRE NOTOIRE

Les vieux Québécois se rappellent encore ce notaire de la Baie Saint-Paul qui à son affreuse écriture, ajoutait l'habitude d'écrire autant à côté de son papier que dessus, surtout quand il était saoul. Grâce à ce fait et aussi à son tarif, il alimentait de causes le barreau de Québec. Il expliquait ainsi ce tarif : « Pour un acte de première classe, que rien ne peut casser, une piastre ; pour un acte, assez bon, un écu ; mais pour un acte pas garanti, un schelling. Vous en avez pour votre argent ».

Revue Populaire.

ANONYME

FAITES-EN UN AVOCAT

Un jour, — j'avais onze ans, — un huissier entra chez nous, porteur d'un bref d'exécution, et saisit notre mobilier. Je me fis expliquer ce que cela voulait dire, et je me mis à pleurer. L'huissier dit alors à mon père : « La maîtresse d'école m'a parlé de cet enfant et dit qu'il a du talent ; mettez-le donc au collège ; vous en ferez un avocat, et peut-être un juge ».

Mon père s'est toujours souvenu de cette parole de l'huissier, qui n'avait pas cru être si bon prophète, et il me l'a souvent répétée.

Ce qui est certain, c'est que mon entrée au collège fut décidée le jour même ; et ce fut le dernier de mes beaux jours d'enfance sur les bords enchanteurs du lac des Deux-Montagnes.

Hon. A. B. ROUTHIER

LE RESPECT DE LA COUTUME

C'était le premier janvier, 1842. L'honorable A. N. Morin, alors juge au tribunal de Kamouraska remontait à Québec avec l'intention d'arriver chez lui le jour de l'an. Les mauvais chemins, cependant, l'ayant trop retardé, il s'arrêta à l'église de sa paroisse natale : Saint-Michel-de-Bellechasse. C'était un peu avant l'heure de la grand' messe du jour de l'an. M. Morin se met, aussitôt descendu de voiture, à chercher son respectable père parmi la foule, à la porte de l'église. Il le trouve bientôt et là, aux yeux de toute la paroisse, M. le juge Morin ôte sa coiffure, se met à genoux sur la neige et implore la bénédiction paternelle.

L'hon. A. N. Morin. Québec, 1885.

A. BÉCHARD



CHAPITRE VIII

ÉCRIVAINS CANADIENS

NOS JOURNAUX EN 1809

L'UN des ex-rédacteurs du *Courrier de Québec*, (publié il y a un siècle), se plaignait du peu d'encouragement que les Canadiens accordent à leurs journaux : « On aimait, dit-on, le *Courrier*. Mais si on l'aimait, pourquoi ne pas prendre les moyens de le conserver ? Pourquoi ne pas y souscrire plutôt que de courir de maison en maison pour trouver et lire le numéro du jour » ?

Il ajoute que la plus forte liste du *Courrier* s'est élevée à trois cents souscripteurs.

« Tant que l'on verra les Canadiens préférer un tour de calèche au plaisir de lire une bonne feuille périodique, on pourra toujours affirmer qu'ils sont incapables de remplir la part qui leur est assignée par la constitution ».

La citation qui précède me remet en mémoire l'épigramme de Joseph Quesnel, écrite en 1803, alors que la *Gazette de Québec* et le *Herald de Québec*, (fondé en 1789) se partageaient les faveurs publiques, et qu'ils voyaient encore « sur leurs antiques listes errer de loin en loin le nom d'un abonné :

Pourquoi tous ces livres divers,
Écrits en prose, écrits en vers,
Et qui remplissent vos tablettes,
Disait au libraire Ménard
Un certain noble campagnard,
Qui pourra lire ces sornettes !
— Des sornettes ! vous vous trompez ;
Ce sont de nos meilleurs poètes
Tous les ouvrages renommés ;
Vous devriez en faire emplette.
— Emplette ! à quoi bon ? Vous saurez
Que m'étant joint à deux curés,

Nous souscrivons pour la *Gazette de Québec* ».

Mélanges d'histoire et de littérature.

B. SULTE

UNE ESCAPEDE DE JOURNALISTES

Le 12 février 1836, pendant que nos députés discutaient de graves problèmes, Philippe Aubert de Gaspé et Napoléon Aubin, tous deux rédacteurs du « *Fantasque* », se glissaient dans la garde-robe de la

Chambre d'Assemblée, et de Gaspé jetai sur le poêle une certaine quantité d'« assa-fœtida ». Une odeur nauséabonde se répandit presque aussitôt non seulement dans la garde-robe et la Chambre d'Assemblée mais dans toutes les autres pièces du bâtiment. Nos deux espions s'étaient aussitôt esquivés. Le « Canadien » du même jour disait :

« Avant-hier la nuit quelque étourdi a essayé de jeter une bouteille d'« assa-fœtida » liquide sur des poêles de la salle des séances, dans la Chambre d'Assemblée. On s'est servi d'une échelle pour monter jusqu'à la croisée du coin du nord, et on a cassé deux vitres, une dans chacune des deux premières fenêtres, mais soit oubli, soit manque de force, la bouteille est restée en dehors de la croisée intérieure, où elle a été trouvée le matin cassée et la plus grande partie du liquide empestant renversée sur la tablette. La même tentative a été répétée ce soir aussitôt après l'ouverture de la séance. De l'assa-fœtida a été jetée sur plusieurs poêles dans l'intérieur de la Chambre, et bientôt l'odeur est devenue insupportable dans tout le bâtiment, qu'on a aussitôt fumigé avec de la résine. Les empesteurs ont été vus ».

Le « Canadien » disait vrai. Les « empesteurs » avaient en effet été vus et, le lendemain, 13 février, MM. Séraphin Bouc, député de Terrebonne, et Alphonse Wells, député de Shefford, les dénonçaient à la Chambre. La Chambre décréta, le même jour, que de Gaspé et Aubin s'étaient rendus coupables d'infraction à ses privilèges et elle ordonna à son orateur d'expédier son warrant pour les mettre sous la garde du sergent d'armes. L'orateur se hâta de confier un mandat d'arrestation au sergent d'armes, M. Coulson.

Les deux journalistes, qui avaient été tenus, par leurs amis, au courant des délibérations de la Chambre d'Assemblée, eurent le temps d'échapper à la poursuite du sergent d'armes. Ils se réfugièrent au manoir de Saint-Jean-Port-Joli où ils passèrent le reste de l'hiver. Dans l'intervalle, des amis influents avaient fait des démarches auprès des députés et lorsque les deux journalistes se montrèrent de nouveau dans les rues de Québec on les laissa en paix.

Philippe-Aubert de Gaspé est un des auteurs les plus populaires du Canada. Né en 1786, il est mort en 1871.

Napoléon Aubin, journaliste français, né en 1812, mort à Montréal en 1890, fonda en ce pays plusieurs journaux.

JACQUES VIGER

Jacques Viger avait le goût, la passion des vieilles et précieuses choses. L'archiviste était doublé d'un archéologue. Tout ce qui était ancien, tout ce qui portait la marque, l'empreinte, la poussière du temps, tout ce qui rappelait le passé vénérable avait le don de le retenir et de l'émuouvoir. Et cette passion s'était allumée de bonne heure dans l'âme de Jacques Viger. En 1813, un jour qu'il se rendait dans le Haut-Canada avec sa compagnie de Voltigeurs, il aperçut aux *Écluses* du Côteau-des-Cèdres, sur le canal coupé dans le roc vif « un joli pont en demi-lune », dont l'arche était faite de pierres de taille qui avaient formé le cintre de la « porte des Récollets », à

Montréal. Viger reconnut les vieilles pierres qu'on avait pourtant rafraîchies, et il s'attendrit, et il regretta de ne plus voir sur elles cette patine qui est le propre et le charme des choses anciennes. « Pourquoi donc l'émotion que j'éprouvai à la vue de ces pierres ? Pourquoi, ensuite, ce serrement de cœur en les voyant dépouillées du vêtement foncé que je leur avais vu ci-devant, et qu'elles avaient reçu du temps ? Ah ! ce pont, tout beau, tout solide qu'il est, ne vaut pas à mes yeux la vieille porte des Récollets ! son *habit antique* rappelait des souvenirs ! Et si je tremblais, autrefois, en passant sous cette arche menaçante, j'avais au moins... *traversé des ruines* » !

Bulletin du parler français, au Canada, 1909.

Abbé CAMILLE ROY

Jacques Viger, archéologue et premier maire de Montréal, naquit en 1787 et mourut en 1858.

LE SIGNALLEMENT DE L'HISTORIEN GARNEAU A 22 ANS

☞ Pour voyager en France il faut avoir un passeport de son ambassadeur. Sans que vous vous en aperceviez et dans un clin d'œil, son secrétaire a décrit votre personne. En ouvrant mon passeport je me trouvai ainsi dépeint : Taille 5 pieds 5 pouces anglais, âge de 22 ans, cheveux châtain, front haut, sourcils et yeux châtain, nez moyen, menton rond, visage oval, teint brun. Lorsque je retournai à Paris, l'année suivante, mon signalement avait deux variantes ; j'avais les cheveux noirs et les yeux gris.

Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833.

F.-X. GARNEAU

UNE PRÉDICTION

C'est avant 1830, c'est-à-dire avant son admission à la profession du notariat, que M. F. X. Garneau se mit à étudier l'histoire du Canada, alors très peu connue. L'historien anglais Smith faisait encore autorité et l'on sait jusqu'à quel point il dénature l'histoire. D'après lui, nos pères, dans leurs guerres contre les Anglais, avaient presque toujours été battus ; et d'aventure, lorsqu'ils avaient gagné la victoire, c'était grâce à la supériorité du nombre. Telle était alors l'intime conviction des Anglais. Pour eux les Canadiens n'étaient que des vaincus.

M. Garneau avait tous les jours des discussions avec les jeunes clercs anglais du bureau de M. Campbell. Parfois ces discussions devenaient très vives. Ces questions-là avaient le privilège de faire sortir le futur historien de sa taciturnité.

Un jour que les débats avaient été plus violents qu'à l'ordinaire :

« — Eh bien ! s'écria M. Garneau fortement ému, en se levant de son siège, j'écrirai peut-être un jour l'histoire du Canada ! mais la véridique, la véritable histoire ! Vous y verrez comment nos ancêtres sont tombés ! et si une chute pareille n'est pas plus glorieuse que la victoire !... Et puis, ajouta-t-il, *what though the field be lost ? All is not lost.* Qu'importe la perte d'un champ de ba-

taille : tout n'est pas perdu !... Celui qui a vaincu par la force, n'a vaincu qu'à moitié son ennemi ».

De ce moment, il entretint dans son âme cette résolution, et il ne manqua plus de prendre note de tous les renseignements historiques qui venaient à ses oreilles ou qui tombaient sous ses yeux.

F.-X. Garneau.

Abbé H.-R. CASGRAIN

François-Xavier Garneau, né en 1809, mort en 1866, auteur d'une belle histoire du Canada.

EXCENTRICITÉ

Voici un trait qui démontre la mobilité des idées et des projets de l'auteur du fameux roman : *Une de perdue deux de trouvées*, M. G. de Boucherville.

Un jour, il demeurait alors à Boucherville, il annonce à sa femme qu'il partait pour Montréal et que son absence serait de très courte durée.

Huit jours, deux semaines, trois mois s'écoulaient, et madame n'a pas de nouvelles de monsieur.

Grand émoi dans la famille. Où est-il ? Qu'est-il devenu ? Est-il vivant ou mort ?

L'anxiété de tous est à son comble quand, cinq mois après son départ, on reçoit une lettre de l'absent.

On l'ouvre ; elle est datée de Rio-Janeiro.

Il avait soudain pris fantaisie à notre héros d'aller, sans en prévenir personne, faire un petit tour de santé... au Brésil.

Les Guêpes canadiennes.

PLACIDE LÉPINE

Georges Boucher de Boucherville naquit en 1814. Il est l'auteur de « Une de perdue deux de trouvées », le plus populaire des romans publiés par un Canadien-Français.

EFFETS SOPORIFIQUES DE DEUX LIVRES CANADIENS

Un ami de l'honorable Chauveau écrivait un jour cette lettre pleine de malice :

« Mon cher ami,

« ...Tu te plains d'insomnie ; écoute mon aventure et fais-en ton profit.

» En juillet dernier, j'étais allé rendre visite à un ancien compagnon d'études, qui vit dans les Cantons de l'Est. Après une journée de route fatigante, j'arrivai chez lui harrassé : et je ne tardai pas à lui demander un lit, me promettant une bonne nuit de sommeil. Mais je comptais sans mes hôtes ; j'étais à peine assoupi, que je m'éveillai assailli par une nuée de punaises. Impossible de dormir. J'allumai ma lampe, et, assis sur mon lit, j'allongeai la main vers les deux petits rayons de bibliothèque, accolés au mur. J'en tirai un volume, je l'ouvre : le *Panthéon Canadien*, de M. Bibaud. Une plume maligne avait écrit au-dessous du titre : *imprimé sur des feuilles de pavot*. L'idée de lire ne me vint même pas. Je déchirai les feuilles une à une, les roulai en pilules entre mes mains, et je m'amusai à les jeter sur les punaises, que je voyais se promener sur

le couvre-pied. J'observai qu'aussitôt qu'une pilule tombait dans le voisinage d'une punaise, celle-ci baillait et restait assoupie. Curieux de ma découverte, je saisis un second volume. Je regarde : *Charles Guérin*. Une feuille est déchirée, roulée en pilule. Je n'avais pas lancé la quatrième, que toutes les punaises ronflaient d'un sommeil léthargique et me laissaient tranquille jusqu'au lendemain... »

Les Guêpes canadiennes.

PLACIDE LÉPINE

L'honorable Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, littérateur, orateur et homme d'état, né en 1820, mort en 1890. Il fut premier ministre de la province de Québec, président du Sénat et Shérif de Montréal. *Charles Guérin* est le titre d'un roman qu'il publia dans sa jeunesse.

CRÉMAZIE

Crémazie, notre poète national, lisait beaucoup et avait l'esprit ouvert à toutes les connaissances humaines. Pendant quelque temps il se livra, comme bien d'autres Québécois, à l'étude de la biologie. Il avait un réel pouvoir hypnotisant, dont il usa une fois, pour badiner, avec un succès qui l'étonna lui-même, ayant réussi à arrêter, à une distance de plus d'un arpent, un piéton en face de la cathédrale de Québec, et à le retenir immobile et comme fixé au sol pendant plusieurs minutes. Il ne renouvela pas cette expérience dangereuse, — pas du moins à ma connaissance.

Choses d'autrefois.

ERNEST GAGNON

* * *

Durant tout l'été de 1848, Crémazie fit des tentatives auprès de ses amis pour les induire à former un « Club de vieux garçons », et il disait toujours qu'il ne se marierait jamais. — Il a tenu parole.

Son projet d'un « Club de vieux garçons » lui causa une drôle de surprise. Il se promenait avec un ami, un jour, sur la rue de la Fabrique, lorsqu'il fit la rencontre de deux jeunes filles et fut projeté à côté du trottoir assez brusquement par l'une d'elles — la plus jolie croit-on. Cette dernière, réprimandée par sa compagne, répondit sur le ton de la colère : « Tu ne connais pas cet homme ? » « Non », répondit l'autre. « Eh bien, c'est Crémazie, qu'on appelle le poète et qui s'occupe de fonder un « Club de vieux garçons » pour nous empêcher de trouver des maris ».

Revue Populaire.

* * *

Octave Crémazie composait ses vers sans se préoccuper de les écrire. Une fois fixés dans sa pensée ils l'étaient pour toujours. Il pouvait les écrire un mois, un an, dix ans plus tard : cela lui était également facile. Il me disait un jour : « J'ai au moins trois mille vers non écrits qui me trottent dans la tête ».

Bien différent était un spirituel journaliste dont Québec n'a pas perdu le souvenir. « Je ne puis rien composer, disait-il, sans avoir la plume à la main. J'écris à mesure que la pensée surgit... et peut-être même un peu avant ».

Choses d'autrefois.

ERNEST GAGNON

Octave Crémazie naquit à Québec en 1822 et mourut au Havre, France, en

1879. Ses œuvres complètes, précédées d'une longue et très intéressante notice biographique ont été publiées par la Librairie Beauchemin en 1882.

LEÇON QUI PORTE FRUIT

Dans une série de lettres, publiées dans une revue anglaise sur les questions canadiennes (« On the Canadian question ») Goldwin Smith eut le tort, un jour, de dire que si notre pays avait autant d'industries que la Nouvelle-Angleterre, les Canadiens-Français, au moins, pourraient se rendre utiles comme « factory hands » — hommes de peine dans les ateliers.

A son retour d'Europe, M. Edmund de Nevers lui adressa un exemplaire de son volume « L'Âme Américaine », avec son autographe, auquel il ajouta : « who might have been a good factory hand » — qui aurait pu devenir un bon homme de peine dans un atelier. —

M. Goldwin Smith comprit et lorsque ses lettres parurent en volume, il en fit disparaître la phrase insultante pour les Canadiens-Français.

Le Canada, 1910.

Goldwin Smith, érudit remarquable, journaliste brillant naquit en Angleterre en 1823 et décéda à Toronto en 1910.

Edmond de Nevers, né à Drummondville en 1863, mort à Central Falls R. S. le 15 avril 1906. Polyglotte et littérateur distingué.

L'AUTEUR DU « CANADIEN-ERRANT »

D'une humilité proverbiale, Antoine Gérin-Lajoie ne pouvait souffrir la vue d'un de ses ouvrages dans une main amie, ni entendre la moindre citation de ses œuvres sans s'esquiver. Il ne s'oublia qu'une fois, dans une rue peu bruyante des Trois-Rivières. Il avait cru entendre dans les airs un refrain familier. C'était une fraîche voix de jeune fille, qui redisait dans une mansarde, la complainte du *Canadien errant*. Il s'arrêta à l'angle de la rue, et se permit d'écouter les trilles harmonieux de la fauvette de la mansarde. N'était-ce pas là une jouissance bien digne d'envie, et le plus humble des bardes n'en eût-il pas fait autant.

CHS.-M. DUCHARME

Antoine Gérin-Lajoie naquit en 1824 et mourut en 1882. Journaliste et littérateur fort estimé.

Charles-Marie-Prospér Ducharme né en 1864, mort en 1890, fut un écrivain de talent.

ELZEAR GÉRIN-LAJOIE ET L'ENFANT TERRIBLE

J.-B.-Eric Dorion, l'« Enfant-Terrible », député de Drummond et Arthabaska à l'Assemblée Législative de la Province du Bas-Canada, était propriétaire du journal « Le Défricheur », publié à L'Avenir, et Elzéar Gérin-Lajoie était le rédacteur du journal « Le Canada », publié à Ottawa. M. Gérin reprochait à M. Dorion de s'être attaqué, dans « Le Défricheur », à des actes de sa vie privée.

Le 31 juillet 1866, les deux journalistes se rencontrèrent, dans la Bibliothèque de la Chambre, à Ottawa, et, après un échange de qualificatifs plus ou moins épiqués, se donnèrent des taloches.

Le fait fut porté à la connaissance de la Chambre par l'honorable M. Holton, et le lendemain, Gérin fut amené à la barre de la Chambre

pour assaut commis sur un député. Après avoir entendu les deux antagonistes, la Chambre donna gain de cause à M. Dorion, l'Orateur fut prié d'admonester M. Gérin et de le faire mettre sous la garde du sergent d'armes « durant le bon plaisir de la Chambre ».

Bulletin des Recherches Historiques. P.-G. Roy

J.-B. Éric Dorion, né en 1826, mort en 1866. Journaliste populaire et homme politique.

L'honorable Elzéar Gérin-Lajoie, homme politique, naquit en 1833, et décéda en 1887. Il était conseiller législatif.

L'ÉPISODE DE LA DISPERSION DES ACADIENS QUI A SERVI DE BASE A L'IMMORTEL POÈME DE LONGFELLOW

Après leur dispersion dans les colonies américaines quelques Acadiens « ne craignaient pas de s'aventurer à travers les immenses forêts, d'affronter les partis de sauvages qui les infestaient, afin d'arriver jusqu'au Canada, où ils espéraient retrouver des membres de leurs familles dont ils ignoraient le sort...

Au nombre de ces fugitifs était un jeune homme âgé de dix-huit ans, nommé Étienne Hébert, enlevé de la paroisse de la Grand-Prée, où il habitait le vallon du Petit-Ruisseau, dans la concession dite des Héberts. Séparé de ses frères, qui avaient été jetés l'un, dans le Massachusetts, l'autre dans le Maryland, et le troisième dans un autre endroit, tandis que lui-même, débarqué à Philadelphie, avait été mis au service d'un officier de l'armée, il n'eut pas de repos qu'il n'eut rejoint ses frères, qu'il croyait rendus au Canada. Frustré dans ces espérances à son arrivée, mais non découragé, il se fit concéder des terres dans la Seigneurie de Bécancourt, et repartit, en hiver, monté sur des raquettes. Après bien des recherches, il eut la joie de les ramener tous les trois : l'un était à Worcester, l'autre à Baltimore et le troisième dans un village dont le nom a été oublié. Les quatre frères s'établirent, voisins l'un de l'autre, à Saint-Grégoire, où ils ne tardèrent pas à prospérer.

Un jour, Étienne Hébert apprit qu'une de ses voisines de la Grand-Prée, du nom de Josephite Babin, qu'il avait eu l'intention d'épouser, avait été emmenée à Québec, où elle vivait avec une de ses sœurs, sous la protection d'exilés comme elle. Malgré une longue séparation, elle ne l'avait pas oublié et n'avait jamais perdu l'espérance de le revoir. Ils se revirent en effet. Hébert, de son côté, lui était resté fidèle. Ils pleurèrent longtemps au souvenir de la Grand-Prée, au souvenir de tant de parents et d'amis morts ou disparus. Peu de jours après, ils étaient unis pour ne plus se séparer.

Qu'on ouvre *Évangéline*, et l'on verra que toute la trame de ce poème est dans cet épisode, à la seule différence qu'Évangéline ne retrouve Gabriel qu'à son lit de mort (1).

Un pèlerinage au pays d'Évangéline. Abbé H.-R. CASGRAIN

Henry Longfellow, célèbre poète américain, est l'auteur du poème *Évangéline*. Né en 1807, mort en 1882.

L'abbé Henri-Raymond Casgrain, naquit en 1831 et mourut en 1904. Son

(1) C'est de cette famille, que descend notre distingué sculpteur : Philippe Hébert.

ouvrage : Un pèlerinage au *Pays d'Évangéline* a été couronné par l'Académie française. On le considère comme un des meilleurs littérateurs du Canada français.

UNE PROUESSE PHYSIQUE DU POÈTE FRÉCHETTE

On sait, et celui qui écrit ces lignes s'en porte garant, que Fréchette, avant que l'âge fut venu tempérer sa puissance, était bâti en athlète et que sa force physique était remarquable. Nous n'en donnerons qu'un exemple qui nous a été cité par l'honorable M. David.

C'était en 1870, pendant l'Année Terrible. Fréchette vivait à Chicago comme son ami Alphonse Leduc, qui lui, non plus, n'était pas un faible. Chaque matin, les deux amis allaient lire les bulletins du « Chicago Herald ». C'était toujours des défaites et les Allemands, si nombreux dans la ville du Michigan, n'avaient ni assez de joie grossière à faire éclater, ni assez d'allusions sournoises envers ces pauvres Français. Naturellement, Fréchette et Leduc passaient pour Français et, avec leur finesse lourde, les Teutons ne leur cachaient pas leurs sentiments. Un beau jour, les deux amis en eurent assez.

« Assomons-en une couple chacun, se dirent-ils, les autres brailards détaleroient ».

Le lendemain, c'était la nouvelle foudroyante du désastre de Sedan qui arrivait, et les Allemands ne cachèrent pas leur satisfaction.

Alphonse Leduc donna le signal. Les deux amis tapèrent dans le tas, quatre hommes tombèrent. Les autres ne demandèrent pas leur reste et, comme les Canadiens se l'étaient promis, ils détalèrent.

La Presse, 1 juin 1908.

Louis Fréchette est né en 1839 et il est mort en 1908. C'est le plus grand poète lyrique produit par le Canada.

HECTOR BERTHELOT HABILLÉ EN ANGE

J'ai commencé mes études à l'ancien collège de Chambly qui était sous la direction de M. Lévêque. Dans cet établissement, j'ai fait mes éléments français. C'est le révérend M. Mignault, le curé du village, qui m'a préparé pour ma première communion. L'événement le plus remarquable qui s'est passé pendant mon séjour dans ce collège a été le sacre de Mgr Larocque en 1853, je crois. Je me rappelle d'avoir figuré dans la cérémonie habillé en ange.

O mes ailes ! mes ailes ! dire que plus tard elles devaient se changer en ailes de canard !

Autobiographie, publiée dans le Monde vers 1887.

HECTOR BERTHELOT

M. Berthelot est le plus fameux des humoristes Canadiens. Né aux Trois-Rivières le 4 mars 1842, il est mort à Montréal en 1895. Il fut tour à tour avocat, reporter, photographe, traducteur, caricaturiste, etc. Il a fondé le *Canard*, le *Vrai Canard*, le *Grogard* et le *Violon*. Le *Canard* existe encore et il en avait repris la rédaction lors de son décès.

BERTHELOT PHOTOGRAPHE

Un détail qui amusera et qui étonnera peut-être, c'est que l'inimitable et inoubliable Hector Berthelot, le créateur du fameux type de Ladébauche, fut pendant quelque temps, au cours de sa carrière mouvementée, avocat et photographe, à Hull, près Ottawa.

Le Spectateur.

E.-E. CING-MARS

UN MORT QUI SE PORTE BIEN

Pendant notre séjour à Paris, Hébert (le statuaire) se promenait un jour avec Faucher, quand, en passant rue du Bac, l'artiste fit remarquer à son compagnon quelque chose, un livre exposé chez un libraire, en la fort bonne compagnie d'ouvrages des premiers écrivains français.

« — Tiens ! dit Faucher, *A la Brunante*, un de mes livres ! Justement, j'en ai besoin, l'ayant promis à Claretie. Entrons !

— Combien ce livre, *A la Brunante* ?

— Vingt francs, monsieur.

— Vingt francs, c'est bien cher, ce me semble ?

— Non, monsieur, l'auteur, un Canadien, est mort depuis peu ; ses ouvrages sont très rares et très demandés. Prenez-le à vingt francs, croyez-moi, il en vaudra trente dans quelques jours.

— C'est votre dernier prix ?

— Le dernier.

Faucher paya royalement et s'en alla, tout surpris de voir que sa plume était si estimée en France, et tout heureux de se sentir si vigoureux et si vivant... quoique mort.

« — Ah ! mon cher, dit-il à Hébert en partant, si j'étais vraiment mort, je crois que je ferais fortune ».

Monde Illustré. V. 322.

LÉON LEDIEU

Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice naquit en 1844 et mourut en 1897. Avocat, député et littérateur.

Léon Ledieu, journaliste français, né en 1845, collabora surtout au *Monde Illustré* et à la *Presse*. Mort en 1907.

JOSEPH MARMETTE

Pendant son séjour à l'Université Laval de Québec, un étudiant en médecine aborde un soir Marmette, le romancier bien connu.

« — Veux-tu venir avec moi voler un sujet de dissection au cimetière de... ?

— C'est fait ».

A onze heures du soir, les deux étudiants étaient dans le cimetière, par un beau clair de lune. Le cadavre était sorti de la fosse avant l'arrivée du charretier.

En attendant, ils traînaient leur sujet le long de la clôture, couverte à mi-hauteur par la neige.

Pendant qu'ils y étaient blottis, Marmette vit, à travers les fentes, venir dans le chemin du roi un cultivateur qui, au lieu de passer outre, se détourna de son chemin et, sans rien soupçonner, se dirigea

droit sur lui. Pressé par une petite servitude de l'humaine nature, le cultivateur s'arrêta le long de la clôture, regarde à droite et à gauche et, croyant n'être vu de personne, le profanateur !

... *mingebat in patrios cineres.*

Une idée soudaine passe par la tête de Marmette.

— Si je lui faisais une peur ?

Ce disant, il allonge le bras au-dessus de la clôture et saisit le casque de l'habitant.

Le malheureux ! il en vit trente-six chandelles ! Il crut tous les revenants du cimetière déchainés à ses trousses pour venger son crime.

Il bondit, il s'élance, éperdu, échevelé. Il court... Marmette a beau lui jeter son casque à la tête, il n'en est que plus épouvanté : il s' imagine recevoir le coup de poing d'un fantôme. Il est hors de lui-même, il court, il court encore...

Les Guêpes canadiennes.

PLACIDE LÉPINE

* * *

Durant mon séjour en Floride, alors que je passais chaque jour des heures entières à me chauffer comme un lézard sur les créneaux trois fois séculaires du fort Marion, à Saint-Augustin, que de fois mon imagination, plongeant, avec mes regards, sur l'immense océan, ne s'en allait-elle pas du côté de la France, invisible à mes yeux, mais présente à ma pensée. — Verrai-je jamais le cher pays de mes pères, me disais-je en soupirant ? Vivrai-je jamais dans cet éblouissant Paris qui m'attire tellement que je donnerais dix ans de ma vie pour y passer 6 mois ?

Je revins à Québec vers le milieu de février. Un mois après, j'étais retenu à la maison par un méchant rhumatisme qui me tenaillait l'épaule, quand je vis entrer dans ma chambre mes amis, MM. Théodore Paquet, alors Secrétaire Provincial, Faucher de Saint-Maurice, nouvellement élu député de Bellechasse, et Blumhart, en ce temps-là secrétaire général de la compagnie du chemin de fer du nord.

Après que tous m'eussent serré la main restée valide, Faucher me dit soudainement :

« — Il y a longtemps que tu désires aller en France, hein ?...

— Oui, fis-je, étonné. Eh bien ?...

— Eh bien, reprit-il, ton rêve, si longtemps caressé, va pouvoir devenir une réalité.

— Écoute, repartis-je, je suis assez souffrant comme ça, sans que tu te railles aussi cruellement de moi !

Alors, tous trois, me voyant piqué, se mirent à tirer sur moi un feu roulant de plaisanteries et à me *blaguer* à mort.

Je finissais par en prendre mon parti et par rire de bon cœur avec eux, quand M. Paquet me dit sérieusement :

» — Écoutez, mon cher Marmette, raillerie à part, si vous voulez aller à Paris comme agent du gouvernement fédéral, la position vous est offerte.

J'écoutais bouche bée, les sourcils en énormes points d'interrogation.

» — Je vous donne ma parole d'honneur que c'est la vérité, reprit-il. Venez plutôt au « St-Louis », où vous attend M. Chapleau. Si sa proposition vous agréé, il vous faudra partir ce soir pour Ottawa, afin de vous entendre avec le ministre de l'Agriculture.

— Si elle m'agréé !... m'écriai-je, en me levant d'un bond ». —
Je ne sentais plus mon rhumatisme.

Le même soir, je partais pour Ottawa, et quelques semaines plus tard, le 27 mai 1882, je m'embarquais pour Paris.

Il y eut ce jour-là au moins un homme parfaitement heureux en Canada.

JOSEPH MARMETTE

Joseph Marmette est né en 1844 et il est mort en 1895. Romancier et archviste de grande valeur.

AUGUSTE MARION

Auguste Marion, journaliste original et très érudit, aurait voulu mourir debout...

La mort de Cyrano hantait l'esprit de cet homme qui fut un cousin exilé de l'héroïque philosophe de Bergerac. Mais sa vitalité fit banqueroute contre les attaques pernicieuses et incessantes d'une maladie bête.

Pendant son postulat pour l'éternité, il égaya encore les bonnes sœurs et les médecins de l'Hôtel-Dieu, répétant le mot de Madame de Sévigny.

« — Je suis trop bien élevé pour mourir, ce serait un manque de « savoir-vivre ».

La Presse, 1908.

E. T.

Né en 1850, mort en 1908, Auguste Marion s'enrôla à 17 ans dans le régiment des Zouaves pontificaux. Il se consacra au journalisme, après son retour de Rome.

LE PLUS GRAND VOL DE L'HISTOIRE !

Un soir, au Parc Sohmer, à Montréal, je vis le grand humoriste parisien, Alphonse Allais, en train de faire au regretté Raymond Préfontaine et autres une démonstration qui devait lui tenir fortement au cœur, car, contre son habitude, il parlait haut et gesticulait beaucoup. Pour m'initier à la conversation, il me dit à pic : « Aujourd'hui, mon cher, j'ai passé trois heures chez quelques-unes des victimes du plus grand vol qui ait été commis depuis que l'Histoire s'écrit ». Je crus qu'Allais se livrait à une de ses charges coutumières. Mais non, il venait de visiter le village de Caughnawaga et il était à soutenir, avec un brio endiablé et un grand accent de conviction, la thèse du crime que constitue la découverte de l'Amérique, la prise en possession des pays qui appartenaient aux autochtones, la destruction systématique ou indirecte de ces derniers, l'introduction d'une civilisation supérieure qui n'est telle qu'au : yeux de ceux qui la pratiquent. Et Allais eut ce suprême argument : « Tout est relatif. Ce qui vous paraît bon paraîtra mauvais à un autre, et tous deux vous croirez avoir raison. Or, qu'auraient dit les blancs si l'inverse était arrivé ? si les sauvages de l'Amérique étaient

descendus sur le continent européen et, le jugeant mal civilisé, s'en étaient emparé, plantant leur tomahawk en signe de conquête, guerroyant avec des armes supérieures, encourageant les lâchetés et les trahisons, détruisant les peuples européens par tous les moyens directs ou détournés » ?

Tout le monde trouva Allais ingénieux et subtil, mais personne ne sut que répondre. Et comme ici tout finit par une « tournée », chacun alla prendre un peu de cette eau-de-feu-qui fut une des grandes armes de la Civilisation parmi les Peaux-Rouges.

Revue Populaire.

MISTIGRIS (PIERRE VOYER)

Alphonse Allais, né à Honfleur en 1854, mort à Paris en 1905. Le meilleur humoriste et pince-sans-rire qu'ait produit la France. C'est vers 1893 qu'il vint en Amérique et qu'il séjourna quelque temps à Montréal. Il était accompagné de M. de Bièvre et de M. Berthier de Casano.



CHAPITRE IX

1837-1838

UN FAIT CURIEUX

D'APRÈS le capitaine R. Bowles, l'Angleterre n'avait qu'un seul vaisseau de guerre à sa disposition, en Angleterre, lorsque parvint la nouvelle d'une révolte au Canada, à la fin de décembre 1837 : ce vaisseau était l'*Inconstant*, de 36 canons, qui fit voile pour Halifax, le 6 janvier 1838.

Essai de bibliographie Canadienne (N^o 555). PHILÉAS GAGNON

LE COSTUME DES PATRIOTES

Lord Gosford convoqua le parlement en session pour le 18 août 1837, afin de donner à l'Assemblée une nouvelle opportunité d'entendre raison.

A la date fixée, la dernière session du dernier parlement du Bas-Canada fut couverte. L'apparence de quelques représentants causa une certaine émotion. Les « patriotes » avaient décidé de n'acheter ni de porter aucun article importé et plusieurs arrivèrent à Québec vêtus en *étolfe du pays*.

Nous citerons le passage suivant du *Mercury* de Québec, à ce sujet :

« L'habillement de M. Rodier excita beaucoup l'attention, étant unique dans son genre, sauf une paire de gants de Berlin. M. Rodier portait une redingote couleur granit, en *étolfe du pays*, culotte, gilet de la même étoffe rayée bleu et blanc, un chapeau de paille et des *souliers de bœuf* avec des bas de la fabrication domestique qui complétaient l'accoutrement. On a remarqué que M. Rodier ne portait pas de chemise, n'ayant pu, sans doute en fabriquer une ou l'obtenir en contrebande. L'habillement du Dr O'Callaghan n'avait de semblable que celui de M. Rodier, sauf le chapeau, les chaussures, les gants, la chemise (il en avait une) et les lunettes ».

Jubilé de diamant. Patriotes de 1837-38. Rev. J.-D. BORTHWICK

BOXE ET DUEL

M. Rodolphe Desrivières, un des chefs des Fils de la Liberté, et quelques jeunes *patriotes* assistaient, un soir, à une représentation, à Montréal. Tout alla bien jusqu'au moment où l'orchestre attaqua

le *God save the Queen*. Aux premières notes de l'hymne officiel, suivant la coutume, tous les spectateurs se levèrent et se découvrirent. Plusieurs *loyaux* remarquant que Desrivières et ses amis restaient assis et coiffés, malgré les cris de *Hats off* qu'on leur adressait de partout, il fut résolu, immédiatement, de les expulser. Devant la force supérieure des assaillants, les patriotes se dirigèrent vers la sortie et Desrivières couvrit la retraite, mais comme ce dernier franchissait le seuil de la porte, il reçut un si solide coup de poing derrière la tête que son chapeau alla rouler sur le sol. Son agresseur était le Dr Jones, un gaillard de six pieds trois pouces, qui pesait deux cent trente livres.

Jugeant qu'il était inutile de tenter une revanche dans le moment, Desrivières, rongea son frein, et se contenta de dire à Jones : *I will remember you*. Deux jours après, notre compatriote rencontra son ennemi, rue Notre-Dame, et lui demanda publiquement des excuses qui lui furent refusées avec dédain. Jones conscient de sa force était loin de soupçonner ce qui lui arriverait. Il avait à peine exprimé un refus bien catégorique que Desrivières lui servait une série d'*upper cuts*, de *jabs* et de *swings* qui mirent le médecin saxon hors de combat. Des amis durent intervenir et les séparer, car on craignait pour la vie du médecin. Le lendemain, le Dr Jones envoya ses témoins à Desrivières et cette affaire se termina par un duel où il n'y eut aucune effusion de sang.

Revue Populaire.

E.-Z. MASSICOTTE

UN ENFANT PATRIOTE

On raconte de M. Benoit Bastien, qui vient de mourir, l'anecdote suivante :

En 1837, son père qui était allé résider à Sainte-Scholastique, avait été un des premiers à prendre les armes et à organiser les siens. Comme on le sait, les patriotes, mal armés, durent céder devant le nombre et se disperser. Alors les *brulots* de Colborne se livrèrent à la plus agréable partie de leur tâche. Ce ne fut que pillage et dévastation; la torche incendiaire fut promenée sur le long et le large, et on ne fut pas éloigné de voir, au Canada, une seconde édition des ignominies qui marquèrent en 1814, l'invasion de la France par les Alliés.

Les soldats anglais étaient rendus à Sainte-Scholastique. Ils en voulaient tout particulièrement au père de Benoit Bastien. Sa maison leur fut désignée, mais ils n'y trouvèrent que l'enfant.

« — Où est ton père ? lui demanda le chef du peloton.

— Il est allé se battre à Saint-Eustache.

— N'as-tu pas peur des soldats ?

— Non, un patriote n'a jamais peur des soldats, répondit crânement Benoit ».

L'Anglais ne put s'empêcher d'admirer cette bravoure si candide et si décidée. Il commanda à ses gens de respecter l'immeuble du patriote Bastien ; il fit remettre le butin qui venait d'être enlevé et, sans doute, parla souvent du petit patriote qui lui avait donné la réplique à Sainte-Scholastique.

Les Contemporains, 2^e livraison.

VIEUX-ROUGE

A PROPOS DES ÉVÉNEMENTS DE 1837

Une conclusion s'impose à la suite d'une étude même superficielle de la vie de William Lyon MacKenzie, homme d'une volonté vraiment extraordinaire et puissant exciteur d'énergie, c'est que le Bas-Canada ne fut point l'objet d'une persécution spéciale avant 1837, comme certains des nôtres ont longtemps persisté à le croire. C'est à la constitution incomplète de 1791 que remontaient tous les abus dont les deux provinces se plaignaient à bon droit. Sans doute, la façon dont la constitution était appliquée chez nous, par une minorité anglaise en possession du pouvoir et de ses avantages, au préjudice d'une majorité française, devait fatalement superposer à la question administrative un conflit de races. N'oublions pas que la Nouvelle-Écosse, dotée comme le Haut et le Bas-Canada, d'une constitution incomplète, avec un gouvernement indépendant du peuple, dut passer par une succession de luttes intenses, pour conquérir ses droits complets. Ce sera l'éternel honneur de Jos. Howe d'avoir réussi à dénouer les difficultés constitutionnelles de cette province, sans avoir eu recours à la violence.

La Presse, 1909.

A. D. DE CELLES

LA RÉBELLION DANS LE HAUT-CANADA

L'insurrection s'établit à Navy Island, du côté des États-Unis, où l'on fit entendre aux rebelles que des Américains en grand nombre étaient disposés à leur prêter main forte. Le secours attendu ne vint point, et les soldats improvisés — armés de piques et de mauvais fusils, rentrèrent dans leurs foyers. MacKenzie alla se cacher à New York pendant que deux de ses principaux partisans, Lount et Matthews, montaient à l'échafaud.

Remarquons ici que lors de la première levée de boucliers dans le Bas-Canada, personne ne paya sa révolte de la peine capitale. Wolfred Nelson et ses amis furent exilés aux Bermudes par lord Durham, auquel répugnait toute effusion de sang. Ce n'est qu'à la suite de la folle équipée de Robert Nelson, en 1838, que Colborne punit la révolte avec une violence outrée. Dans le Haut-Canada, l'autorité n'avait pas attendu la récurrence pour sévir.

La Presse, 1909.

A. D. DE CELLES

Mme PRÉVOST ET LES PATRIOTES DE 1837

Le comté de Deux-Montagnes était en 1837 dans une effervescence complète. Les patriotes, abusant de leur force, molestèrent tous ceux qui ne pensaient pas comme eux.

Madame Guillaume Prévost de Sainte-Scholastique ne s'était pas gêné en maintes et maintes circonstances de blâmer les patriotes de leurs excès, et de déclarer son attachement au gouvernement.

Dans la journée du 6 juillet, on informa secrètement madame Prévost que les patriotes viendraient l'attaquer pendant la nuit et on lui conseilla de fermer sa porte et de se cacher dans le voisinage.

Madame Prévost avait en ce moment un enfant de trois mois et

demi sur les *planches*, et elle refusa d'abandonner ce petit cadavre. La nuit arrivée, elle plaça des lumières à toutes les fenêtres qu'elle tint ouvertes ainsi que ses portes. Elle endossa l'habit de son mari et son bonnet bleu, puis chargea avec calme tous les fusils et les pistolets qu'elle put se procurer.

Au milieu de la nuit, les patriotes, au nombre d'une cinquantaine, entourèrent la maison et se disposèrent à l'attaquer. Madame Prévost, lorsqu'elle les vit venir, se mit dans une fenêtre un fusil chargé au bras. Les patriotes, qui ne voulaient pas pousser les choses trop loin, la reconurent malgré son déguisement et se retirèrent en disant : « C'est elle, elle est capable de tirer sur nous, retirons-nous » !

Les loyaux de Montréal, qui ne manquaient jamais l'occasion de manifester, firent une démonstration à Madame Prévost. Ils lui offrirent une superbe théière comme marque d'admiration pour sa conduite héroïque.

Cette théière portait l'inscription suivante :

Presented to
Madame G Prevost,
of Ste-Scholastique,
By a few loyalists of Montreal, in testimony
of heroism beyond her sex, displayed on
the evening of the 6th july
1837.

Madame Prévost reçut très cordialement la délégation des loyalistes montréalais qui, en septembre 1837, alla lui présenter, à Sainte-Scholastique, le cadeau en question.

Quelques semaines plus tard, madame Prévost eut une nouvelle occasion de se distinguer. Mais cette fois son aventure se termina d'une autre façon.

Le 15 octobre, au sortir de la messe, quelques-uns des *patriotes* de Sainte-Scholastique ayant adressé aux paroissiens des appels à la rébellion, madame Prévost prit la parole et engagea ses concitoyens à rester fidèles au gouvernement. Sur l'injonction, qui lui fut faite de se taire, sinon qu'elle y serait forcée, elle sortit un pistolet et déclara qu'elle tuerait le premier qui mettrait la main sur elle. Les patriotes se retirèrent, mais, le lendemain, ils la firent arrêter pour port d'armes illégal et menaces. Madame Prévost fut détenue dans la prison de Montréal (1).

Madame Prévost était la fille du docteur Auguste Globensky, qui arriva dans le pays en qualité de chirurgien dans les troupes auxiliaires allemandes, et épousa à Verchères, en 1784, une demoiselle Brosseau. Le lieutenant-colonel Maximilien Globensky, décédé à Saint-Eustache en 1866, était son frère.

Bulletin des Recherches Historiques, 1906.

(1) M. C.-A. Vallée, gouverneur de la prison de Montréal, nous informe qu'il n'a pu trouver dans les registres de la prison aucun indice qui lui permette d'établir que madame Prévost y ait séjourné en 1837.

M. WORKMAN ET LES VICTIMES DE LA RÉBELLION

L'événement, peut-être le plus intéressant qui se produisit à la mort du chevalier de Lorimier, le 15 février 1839, fut l'acte de William Workman qui la veille de la pendaison alla trouver Sir John Colborne et lui démontrer que ces exécutions étaient illégales, parce que les militaires ne doivent faire fi des lois civiles qu'en temps de révolution, alors qu'aucune cour de justice civile n'existe. Ce fut en vain. M. Workman qui était capitaine de milice, à cette époque, remit aussitôt son épée au commandant et lui dit que dorénavant, il ne servirait plus la Reine en qualité d'officier. Et durant le reste de son existence il n'eut plus aucun rapport avec la milice ou les volontaires, car il qualifiait ces exécutions de « meurtres militaires ».

History and biographical Gazetteer of Montreal.

Rev. J.-D. BORTHWICK

William Workman, né en Irlande, mort à Montréal, fut maire de Montréal de 1868 à 1870. Journaliste, puis marchand, et fondateur de la banque d'épargne.

LORD DUFFERIN ET LA RÉBELLION DE 37

Un soir, il y a quelques années, M. le Dr Dumouchel, membre du sénat, dînait à Rideau Hall. Se trouvant placé à côté de lord Dufferin, la conversation s'engagea entre eux et tomba sur la loyauté des Canadiens-Français :

« — Je pense, disait le gouverneur du Canada, qu'il n'y a pas de sujets plus loyaux que les Canadiens-Français.

— Très certainement, répondit M. Dumouchel ; il y eut, il est vrai, en 1837, un mouvement de nature à compromettre la réputation des Canadiens-Français sous ce rapport...

Lord Dufferin ne le laissa pas achever :

» — Avec un gouvernement corrompu comme celui que vous aviez alors, ajouta-t-il, il est bien surprenant que les choses n'aient pas été plus loin ».

Alliance Nationale, 1905.

L.-O. DAVID

LE SERMENT DES FILS DE LA LIBERTÉ

Les jeunes gens de Montréal formèrent une association (en 1837) qui devait se mettre à la tête du mouvement de résistance ; cette association était secrète et les membres prêtaient un serment spécial. Une tentative pour former une société du même genre fut faite à Québec, mais elle n'eut pas grand succès. Une personne jouissant aujourd'hui d'une belle position et d'une belle fortune, racontait à l'auteur qu'un soir un jeune homme était venu chez lui mystérieusement dans sa mansarde et qu'alors, bien bas, il lui avait proposé, de s'enroler dans la société. Il lui montra une formule de serment et celle des francs-juges, disait-il, était une douceur auprès de celle des *Fils de la liberté*.

Histoire de Cinquante ans.

T. P. BÉDARD

LES ÉTATS-UNIS ET LA FRANCE EN 1837

Dès que la connaissance de nos troubles parvint aux États-Unis, les amis des Canadiens enrolèrent des recrues pour venir à leur secours. En France même on parla de former une légion auxiliaire pour venir en aide à des anciens compatriotes presque entièrement oubliés, mais il n'entra pas dans la politique du gouvernement de Louis-Philippe d'encourager ce mouvement, parce qu'il se trouvait dirigé indirectement contre l'Angleterre avec qui la France était en paix, en sorte que les organes officieux du pouvoir laissèrent entendre qu'on ne permettrait aucun mouvement de ce genre dans le royaume.

Histoire de Cinquante ans.

T.-P. BÉDARD



CHAPITRE X

RACES ET LANGUES

ANGLICISATION ET FRANCISATION

PARMI les compagnons de Wolfe venus en Amérique pour chasser les Français du Canada, se trouvaient deux officiers écossais : John Nairne et Malcom Fraser. Après avoir combattu avec lui à Louisbourg, ils l'avaient suivi à Québec. Au lendemain de la prise de cette ville et de la capitulation de Montréal, nos deux highlanders, au lieu de retourner dans les montagnes d'Écosse, se décidèrent à s'établir sur la terre que leur valeur avait aidé à conquérir. En hommes pratiques, ils estimèrent qu'ils avaient droit à en posséder une parcelle. Leur ami et compagnon d'armes, le général Murray, gouverneur du Canada, partagea leurs vues et fit droit à leur requête. Un petit bout de papier les constitua seigneurs, l'un, John Nairne, de la seigneurie de Murray Bay et Fraser de celle de Mount Murray...

Voilà nos deux favoris du pouvoir bombardés seigneurs et l'on se demande tout naturellement comment vont s'agencer les rapports entre les soldats et leurs censitaires, étrangers de langue, de race et de religion ? L'étude de M. Wrong fournit une réponse intéressante à cette question. Le premier contact se fit sans heurt ni violence. Les seigneurs s'installèrent, chacun de son côté de la rivière Malbaie, et comme ils n'étaient riches ni l'un ni l'autre, l'intérêt personnel leur commandait d'attirer des colons le plus tôt possible sur les terres à leur disposition. La correspondance de Nairne nous révèle ses projets. On voit qu'il songeait à pratiquer en petit, sur ses domaines, ce que les autorités à Québec et à Montréal tentaient de faire en grand dans toute la province. L'ambition vint à Nairne de façonner l'âme et l'esprit de ses censitaires sur le modèle de son esprit et de son âme à lui et de transformer les Canadiens en Highlanders — moins le costume — d'autant plus que le pays de montagnes qu'est la Malbaie semblait favoriser ce projet. Implanter le protestantisme et la langue anglaise fut donc une de ses premières occupations. Ironie des choses ! Il vit, au bout de quelques années, combien la conception d'un projet est souvent loin de se réaliser selon les desseins de son auteur.

Il eut le regret de constater, au bout de quelques années, que non seulement les Canadiens se montraient réfractaires à toute écossoisisation, mais que les Highlanders établis à la Malbaie, en même

temps que lui et Fraser, étaient devenus Français. Ce ne fut là que la moitié de son désappointement. Il écrit un jour à un ami d'Écosse que le Français s'est faulé dans le Manoir et que, horreur des horreurs, ses propres enfants ne parlent plus que la langue du pays.

Les Fraser résistèrent encore moins à l'influence ambiante, puisque le dernier membre de cette famille devint catholique. Il mourut en 1832. Il repose dans le cimetière de la Malbaie sous une pierre tombale portant une inscription en langue française.

Cette transformation d'Anglais et d'Écossais en Français, s'est reproduite en maints endroits de notre province. Par contre, elle s'est faite et se fait en sens inverse parmi les nôtres, perdus dans des groupes anglais considérables. C'est ainsi qu'à Toronto, presque tous les enfants de parents canadiens-français, établis dans cette ville depuis une vingtaine d'années, ne parlent que l'anglais.

L'histoire d'une paroisse Canadienne par M. le Professeur Wrong,
A. D. DE CELLES

LES ÉCOSSAIS AU CANADA

Le comte de Lovat, du clan des Fraser, d'Écosse, venu aux fêtes du III^e Centenaire de Québec en 1908, a trouvé métamorphosés en Canadiens-Français la plupart des Fraser qui s'établirent parmi nous vers 1764, après le licenciement du régiment formé d'eux.

Le marquis de Lorne avait déjà fait la même constatation pour les Campbell, autres Écossais passés, os et chair, dans nos rangs et qui en plusieurs endroits — à Montebello, à la Pointe-au-Chêne, par exemple, — sont le plus souvent appelés *Camelle*.

Écossais et Canadiens-Français ont été, dès le début, des amis, des voisins sympathiques. La Canadienne « aux yeux doux » n'a pas été lente à faire la conquête des galants *Macs*. De ces unions sont sortis, presque toujours, de beaux types notés, à la fois, pour l'intelligence, pour l'endurance et pour l'adresse.

Dans une courte étude sur ce même sujet, M. Benjamin Sulte disait : Des trois groupes qui forment ce que nous appelons « les Anglais », le plus ancien au Canada et le plus remarquable est le groupe écossais. Pour nous, Canadiens-Français, il est aussi le plus sympathique.

Les montagnards highlanders arrivèrent les premiers, formant le noyau solide de l'armée de Wolfe en 1759. À la paix, on les licencia, ils prirent des terres autour de Québec ; leurs familles sont encore là, nombreuses et agissantes, mais ne parlant pas ni la langue gaélique ni l'anglais : la mère canadienne a imposé sa langue. Ils se sont fondus parmi nous et vivent de nos sentiments. Les uns se nomment Clendinning, McQuiyre, Fraser, Macfarland, etc., les autres ont pris des noms français ; en un mot, ils se sont fondus en un même peuple avec nous. Tous ceux-là sont cultivateurs ou l'étaient, car de nos jours les Écossais se sont assujettis à une grande variété de professions.

Le deuxième contingent arriva par familles isolées, peu après le traité de 1763 qui cédait la colonie de la Grande-Bretagne, et cette

immigration s'est prolongée jusque dans notre siècle. Ces gens étaient des *Lowlanders*. Ils apportaient la connaissance de l'industrie. Nous leur devons le relèvement merveilleux du Bas-Canada au lendemain des désastres de la conquête. Très sympathiques à notre égard, ils n'ont jamais été en désaccord avec nous.

Revue populaire.

JEAN LÉVÊQUE

FRÈRE CONTRE FRÈRE

A l'ouverture du premier parlement Canadien, à Québec, en 1792, l'Assemblée Législative fut appelée à élire son président (*speaker*). Ce choix mit aussitôt en évidence l'antagonisme des deux races. MM. Dunière et de Bonne ayant proposé à ce poste M. J. A. Panet, un des représentants de Québec, le parti anglais proposa successivement MM. Grant, McGill et Jordan : M. Panet fut finalement élu sur une division de 28 contre 18. Des seize membres anglais, pas un ne vota pour M. Panet. Tandis que deux Canadiens-Français votèrent contre lui, l'un de ces derniers était le frère du candidat, M. P. L. Panet. Celui-ci, dans le discours qu'il fit pour appuyer M. Grant, remarqua que M. J. A. Panet ne connaissait pas la langue anglaise, que le Canada était une colonie anglaise, que la langue de la métropole était l'anglais et il termina en disant : « Je suis d'opinion que c'est une nécessité absolue pour les Canadiens d'adopter la langue anglaise et je pense qu'il n'est que décent que le président que nous avons à choisir puisse s'exprimer en anglais lorsqu'il s'adressera au représentant de notre Souverain ».

Histoire de Cinquante ans.

P. T. BÉDARD

L'honorable Jean-Antoine Panet, né en 1751 et mort en 1815 ; il fut député, puis Juge et enfin conseiller législatif.

A PROPOS DE JUIFS

Lors de son passage à Winnipeg, en 1910, on présenta à sir Wilfrid Laurier, un jeune homme de nationalité juive, qui venait d'être élu à la Législature provinciale par la division nord de cette ville.

Quelqu'un dit alors à sir Wilfrid.

« — Nous avons le rare privilège de pouvoir proclamer que c'est le premier homme de sa race qui ait été élu dans une législature de l'Amérique Britannique du Nord.

— Pardonnez-moi, lui répondit le premier-ministre, si je vous dis que cet honneur ne revient pas à votre ville, mais à la province de Québec ». En effet, en 1807, un homme de race hébraïque, du nom de Ézéchiél Hart, était choisi dans le district de Trois-Rivières comme député.

Le Bulletin 1910.

Trois-Rivières est probablement aussi le premier diocèse canadien-français, qui a eu un irlandais d'origine, Mgr Thomas Cook, comme premier évêque.

Ézéchiél Hart fut élu deux fois. Il échoua en 1810. Vers 1835, M. Hart se rallia au parti libéral et devint l'ami de l'honorable L.-J. Papineau. La famille Hart a donné un terrain à la cathédrale catholique et la plupart des descendants Hart sont aujourd'hui catholiques et alliés à des familles canadiennes-françaises. Sur la famille Hart, voir *Pages d'histoire*, par Benjamin Sulte. Ézéchiél Hart est mort en 1843.

LA LANGUE FRANÇAISE ET SIR LOUIS-H. LAFONTAINE

Sous l'administration de sir Charles Bagot, en 1842, le portefeuille de procureur général fut offert à sir Louis-H. Lafontaine par le premier ministre Draper. Lafontaine refusa net cette offre alléchante parce que le ministre Draper ne voulait pas rétablir officiellement l'usage de la langue française dans les Chambres.

Au début de la session de 1842, M. Lafontaine prononça un discours rempli de dignité. M. Dunn lui avait demandé de parler en anglais, il répondit ainsi :

« L'honorable député, qu'on nous a souvent représenté comme ami de la population française, a-t-il oublié que j'appartiens à cette origine si horriblement maltraitée par l'acte d'Union ? Si c'était le cas, je le regretterais beaucoup. Il me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle, le premier discours que j'ai à prononcer dans cette chambre ! Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer l'honorable député, les autres honorables députés et le public, que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de cette partie de l'acte de l'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même ».

Alliance Nationale, VII, 71.

CANADIENS-FRANÇAIS DE TORONTO

Il faudrait peut-être remonter bien loin en arrière pour dire au juste en quelle année est venue s'établir à York, aujourd'hui Toronto, la première famille canadienne-française. Il paraît cependant certain que les nôtres qui sont venus s'installer définitivement là sont arrivés dans le courant de l'année 1853-54, alors que le Parlement du Canada siégeait alternativement à Québec et à Toronto. Ils étaient pour la plupart employés civils et parmi eux on remarquait M. Desbarats, imprimeur de Sa Majesté la Reine, et M. Hector Lemaître, aussi imprimeur. Le premier quitta Toronto lorsque la ville d'Ottawa fut choisie pour être la capitale de la Puissance. M. Lemaître continua à y demeurer avec quelques autres compatriotes. Il y éleva toute sa famille, composée de sept enfants, dont quatre vivent encore à Toronto. Deux sont pharmaciens et une des jeunes filles est entrée religieuse au couvent du Précieux Sang. Le quatrième est organiste à la cathédrale St-Michel depuis un grand nombre d'années.

Revue populaire.

L. R. G.

NOTRE LANGUE

Peut-on dire que nous parlons correctement notre langue, du moins aussi bien que nos aïeux nous l'ont laissée ? En dépit de

tous les chauvins nous sommes obligés d'avouer qu'à part d'assez rares exceptions, nous sommes souvent en défaut, tant sur les règles de la grammaire que sur celles de la prononciation.

L'habitude fait qu'on n'y porte pas assez d'attention. Nous avons entendue, à ce sujet, une réflexion juste d'un enfant du sol, qui s'était étudié à perfectionner son idiome français à l'étranger, et qui remarquait nos fautes fréquentes de langage : « Vous voulez, disait-il, conserver votre langue, mais apprenez d'abord à la parler »...

Bulletin des Recherches Historiques, 1898.

P.-B. CASGRAIN



CHAPITRE XI

LES CANADIENS A L'ÉTRANGER

HÉROS CANADIENS D'AUTREFOIS

LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

LA Louisiane venait d'être cédée à l'Espagne par la France (1763), mais les colons français de là-bas ne voulaient pas entendre parler de domination espagnole. On dépêcha Joseph Milhet, louisianais très riche, en France, pour protester contre la cession, mais la France ordonna à ses anciens sujets de se soumettre.

C'est alors qu'un Canadien-Français, fils d'un ancien bucheron, qui avait accompagné Lemoine de Bienville en Louisiane, leva l'étendard de la révolte. Il se nommait Nicolas Chauvin de La-Frenière, avait terminé son éducation en France et exerçait la profession d'avocat.

Bel orateur, le peuple l'acclama et le 28 octobre 1768 était fondée la République de la Louisiane, la première république, sans doute, qui ait existé dans l'Amérique du Nord. Elle dura peu de temps.

Les Espagnols attirèrent les principaux chefs de la révolution dans un guet-apens et Nicolas de LaFrenière, Joseph Milhet, J.-B. Noyau et Pierre Carrisse furent arrêtés. On les condamna à être pendus, mais comme on ne trouva personne pour faire l'office de bourreau, ils furent fusillés, le 28 octobre 1769, par un peloton de soldats espagnols.

Le lendemain, la déclaration d'indépendance et la constitution de la République de la Louisiane étaient brûlées solennellement devant la cathédrale de la Nouvelle-Orléans.

Le Canada, 31 octobre 1903.

GÉNÉRAUX CANADIENS QUI ONT SERVI L'ANGLETERRE

M. Henry J. Morgan, d'Ottawa, énumère dans le « World » de Toronto quelques-uns des sujets britanniques d'origine canadienne qui sont parvenus au rang de général dans l'armée impériale. Ce sont :

William Dunn, lieutenant-général, né à Québec ;

J.-C. Beckwith, major-général, qui faisait partie de l'état major de sir James Kempt, à Waterloo ; né à Halifax ;

Sir Thomas Willshire, créé baronnet par le souverain, et félicité par le Parlement, pour de brillants faits d'armes accomplis dans l'Afghanistan — né à Halifax ;

Sir Richard England, qui servit dans la guerre de Crimée en qualité de général de division — né dans le Haut-Canada ;

Sir William Fenwick Williams de Kars, qui mourut gardien de la Tour de Londres — né à Annapolis ;

Sir J.-E.-W. Inglis, major-général, le héros de Lakhô, natif de la Nouvelle-Écosse ;

Le général Cochrane, de la même province ;

Daniel Baby, lieutenant-général, né dans le Haut-Canada, de parents canadiens-français. Cet officier entra dans l'armée en 1797, fit la campagne d'Égypte en 1801, puis la campagne de la Péninsule ; il prit part aux batailles de Talavera, de Busaco, de Feutes d'Onor, et au siège de Badajoz, dont les ouvrages, par une singulière coïncidence, avaient été construits par un autre Canadien, le lieutenant-général vicomte de Léry ;

Sir Edward-Andrew Stuart, major-général, natif de Québec ;

Charles-W. Robinson, major-général, natif de Toronto ;

Sir Gordon Drummond, né à Québec, nommé sur la fin de sa carrière au commandement de la forteresse de cette ville ;

Enfin, F.-W. Benson, fils de feu le sénateur Benson.

Le Nationaliste, 23-5-05.

Sont devenus amiraux dans la marine anglaise : Sir Archibald Douglas, commandant en chef de Portsmouth, né à Québec en 1842.

Sir Charles Dray, ex-commandant de Gibraltar, né à Rothesay, Nouveau-Brunswick.

LE HÉROS DE CHATEAUGUAY

Les Canadiens ne parlaient qu'avec orgueil, pendant ma jeunesse, de leur jeune compatriote Charles-Michel de Salaberry, lorsqu'il n'était encore que lieutenant au 60^e régiment de l'armée britannique. Ils savaient que l'honneur de leur race était en mains sûres et qu'il ne la laisserait pas insulter impunément : il en avait donné une preuve éclatante dès le début de sa carrière militaire.

Le corps des officiers du 60^e régiment était composé d'hommes de différentes nations : d'Anglais, de Prussiens, de Suisses, d'Hanoviens et de deux Canadiens-Français, les lieutenants de Salaberry et des Rivières. Il était difficile qu'il régnât beaucoup d'harmonie entre des éléments aussi disparates : les Allemands surtout étaient querelleurs, emportés et duellistes.

Le lieutenant de Salaberry déjeunait avec quelques frères d'armes, lorsqu'un officier allemand entra dans la chambre, regarda le jeune canadien d'un air insolent et dit :

« — Je viens d'expédier pour l'autre monde un Canadien-Français !

Il faisait allusion au lieutenant Des Rivières qu'il venait de tuer en duel.

De Salaberry bondit d'abord comme un tigre, mais réprimant aussitôt ce premier mouvement, il dit avec calme :

» — C'est bien, monsieur, nous allons déjeuner et vous aurez ensuite le plaisir d'expédier un autre Canadien-Français ».

Le combat fut long et opiniâtre : le lieutenant de Salaberry était bien jeune, tandis que le capitaine allemand, son antagoniste, plus âgé, était un rude ferrailleux. Le jeune Canadien reçut un coup de sabre au front dont il a toujours porté la marque, et les amis voulurent mettre fin au combat, mais le blessé ne voulut jamais y consentir ; il se banda la tête avec son mouchoir et le combat recommença avec plus d'acharnement. Je dois à la vérité de dire que le capitaine allemand neques depuis n'occit ni Canadiens-Français, ni autre personne.

Mémoires.

P. A. DE GASPÉ

UN CHAPEAU-CAISSE

Juneau, notre compatriote, avait vu sa bourse gonfler d'une manière inespérée durant les quelques mois de vie ardente dont avait joui Milwaukee. Ses richesses étaient évaluées alors à pas moins de \$100,000. Avec la hausse des propriétés au printemps, il avait chance de doubler cette somme. On pouvait voir Juneau en ce temps allant recueillir chaque soir, à son magasin, le prix de revient de la journée, jamais moindre de 8 à \$10,000, puis loger ce papier-monnaie dans le chapeau qu'il portait. Bien mal lui en prit de faire servir son couvre-chef de coffre de sûreté, car un jour, dans une réunion un peu tumultueuse, un quidam en administrant quelques vigoureux horions atteignait le malheureux chapeau, qui allait tomber au loin avec les \$10,000 en billets, envolés dans toutes les directions comme des feuilles d'automne. *La Revue Populaire.*

Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee, Wisconsin, naquit à Repentigny en 1792 et mourut en 1856.

L'HONORABLE BOGY

Un Canadien s'est rencontré qui, dans les sphères élevées du pouvoir, a uni avec fermeté ces trois titres de Franco-Canadien d'origine, de catholique et de citoyen américain.

Dans les conseils de la nation, quand le fanatisme ou le préjugé cherchait à représenter faussement la foi religieuse du Canadien, ses collègues tournaient vers lui leurs regards et attendaient sa fière réponse qu'ils applaudissaient avec chaleur, parce qu'elle était l'écho d'une âme convaincue et l'expression d'un noble cœur.

Souvent il répétait : « I am a French-Canadian by origin, and I am proud of it ; I am a catholic and I thank God for it ; I am also a citizen of this Republic which I love and respect, and I am happy by it ».

Cet homme qui fait honneur à notre race, sur la tombe duquel ses collègues ont déposé le plus beau tribut d'éloges qui ait été décerné à un représentant du peuple, c'est l'honorable Louis-Vital Bogy, mort en 1876, sénateur des États-Unis pour l'État du Missouri.

Bogy est un modèle du Canadien devenu citoyen américain, et ce

serait un acte patriotique et de reconnaissance que de donner son nom à quelques-unes de nos associations nationales aux États-Unis.
1884
FERD. GAGNON

UN LÉGISTE CANADIEN AUX ÉTATS-UNIS

L'un des auteurs de droits des plus féconds et des plus distingués aux États-Unis, a été un Canadien. Il signait Robert Desty, mais son véritable nom est Robert d'Ailleboust d'Estimauville de Beaumouchel. Né à Québec en 1827, il décéda à Rochester N. Y. en 1895, après avoir été avocat, rédacteur du « Federal Reporter » et avoir publié un nombre considérable d'ouvrages sur le droit américain.

Lors de son décès le « New-York Law Journal » appréciait ainsi l'œuvre de cet éminent juriste :

Son style simple et lucide lui a mérité des éloges de la part des avocats et des juges les plus éminents. Il était naturellement bien doué, d'une constitution physique très robuste et d'une intelligence à la fois perspicace, active et vigoureuse...

Les nombreux traités dont il est l'auteur et qui servent à l'usage quotidien des tribunaux et des juriconsultes des États-Unis maintiendront sa célébrité...

La famille d'Estimauville de Beaumouchel.

P.-G. Roy

UN CANADIEN-FRANÇAIS, PRÉCÉPTEUR MILITAIRE DE LA FAMILLE ROYALE D'ANGLETERRE

L'étonnante carrière d'un Canadien-Français, Hyacinthe de la Trémouille, mérite d'être connue.

Par son énergie, par son assiduité au travail, M. de la Trémouille a vite conquis l'estime de ses supérieurs, qui se plurent à lui confier des fonctions pleines de responsabilités.

Le capitaine de la Trémouille se faisait surtout remarquer par sa grande érudition et sa connaissance approfondie des choses du génie militaire. C'est ce qui explique la promotion dont il fut bientôt l'objet. Nommé instructeur à l'école d'artillerie de Shoeburyness, il lui incombait le devoir et la mission de former pour la Grande-Bretagne des hommes forts et braves.

Son rôle consistait à enseigner aux officiers et aux soldats le manie-ment et l'installation des canons et de toutes pièces d'artillerie. A ce titre, il eut l'occasion de donner son enseignement à des person-nages très distingués. Notons entre autres, plusieurs membres de la famille royale d'alors, de même que le prince Louis, fils de Napo-léon III.

La surveillance et la direction des arsenaux incombait aussi au capitaine de la Trémouille. Il fut un des premiers canadiens-fran-çais à être promu dans l'armée impériale.

M. de la Trémouille est mort en mars 1907. *La Patrie*, 1907.

MORT POUR LA FRANCE

Pascal Comte, comme cette pléiade de jeunes gens courageux dont nous rappelons encore le courage, n'hésita pas en 1868 de s'enrôler dans le premier contingent des zouaves pontificaux. Il demeura attaché à ce corps d'élite jusqu'à la prise de Rome par les armées italiennes.

Le brave jeune homme se sentait attiré vers le métier des armes. et lorsque le chef de la Chrétienté n'eut plus besoin de son bras vaillant et valeureux, il alla s'enrôler sous les drapeaux de la France. Il servit comme caporal de la 2^e compagnie du 2^e régiment étranger. En cette qualité, le brave soldat prit part à trente batailles rangées. C'est à Patay, où les zouaves se sont tout particulièrement couverts de gloire, sous les ordres du général de Charette, que M. Comte recevait les blessures qui devaient quelques heures plus tard, le conduire au tombeau, à la gloire.

La meurtrière campagne touchait à sa fin, et le jeune guerrier avait, quelques jours auparavant, écrit à un de ses frères, lui annonçant son intention de venir passer un congé bien mérité au pays natal, avant de prendre du service régulier dans l'armée de la France où le plus bel avenir n'aurait pas manqué de sourire à son chevaleresque courage.

La Presse, 1908.

Pascal Comte naquit à Montréal le 27 mars 1837 du mariage de Pierre Comte, et de Sophie Tullock. Il fut marchand, avocat, président de l'Institut Canadien d'Ottawa et Zouave pontifical. Il succomba le 18 janvier 1871.

LA CONVERSION D'UN CÉLÈBRE ÉCRIVAIN

Joel Chandler Harris, célèbre dans la littérature américaine sous le pseudonyme de « Uncle Remus » était marié à une canadienne-française : Essie La Rose, fille de Pierre La Rose, riche rentier qui, en 1908, était âgé de 83 ans et vivait à Upton, Québec.

M. La Rose, après la guerre civile, avait un vaisseau marchand faisant navette entre New-York et Atlanta, Géorgie ; sa famille passait l'été au Canada et l'hiver en Géorgie, ceci explique comment elle avait fait la connaissance du jeune Harris, alors reporter au journal « Atlanta Constitution ». M. La Rose était fortement opposé à l'union de sa fille avec Harris, mais sur la garantie que les enfants, s'il leur en naissait, seraient élevés dans la religion catholique, il se laissa vaincre.

Madame Harris a élevé toute sa famille catholique ; elle est aujourd'hui seule survivante de plusieurs enfants, et tous les étés elle va à Upton passer quelques semaines chez son vieux père qui jouit d'une excellente santé et possède encore toutes les manières gracieuses qu'on retrouverait chez un homme instruit et prospère, dans la cinquantaine.

Le mariage de M. Harris et de Mlle La Rose fut célébré en 1873. Grâce à cette femme de notre race, M. Harris avait vécu pendant trente-cinq ans dans une atmosphère catholique.

« Elle fut sa digne compagne, dit un des biographes du grand homme qui n'est plus, elle fut l'inspiration constante de son mari.

Grâce à son énergie, à sa vivacité et à ses vertus domestiques, elle le conduisit sur la route du succès en cette vie et dans l'autre, (by her energy, vivacity and housewifely qualities, she brought him the way to success in this life and next).

Le 24 juin 1908, jour de la Saint-Jean-Baptiste, au cours de sa dernière maladie, M. Harris se fit baptiser par un prêtre de l'Église catholique romaine, dont il avait étudié la doctrine pendant de nombreuses années. Il embrassa la foi catholique et mourut peu après avec les consolations de notre sainte religion.

Au témoignage de son directeur spirituel, qui l'avait connu intimement pendant ce temps, M. Harris avait été « catholique de croyances et de conduite » les six dernières années de sa vie, et « sa connaissance des vérités de la foi catholique l'emportait beaucoup sur celle de beaucoup de catholiques ».

Sa lecture favorite était les œuvres du cardinal Newman.

Pierre La Rose, gradué de l'Université Harvard, il y a quelques quinze ou dix-huit ans, et qui pendant plusieurs années fut rédacteur au « Harvard Lampoon », était natif de Albany, N.-Y., et le petit-fils de M. La Rose, de Upton. *Le Soleil*, 1908.

UN BRAVE

Les journaux des États-Unis consacrent des colonnes pour raconter l'acte d'héroïsme que vient d'accomplir un jeune soldat canadien, pendant qu'il était de garnison à San Francisco.

Ce compatriote se nomme Henry Brodeur ; il est né à Varennes, P. Q., et est âgé de 25 ans environ. Il fait partie maintenant de la Batterie L en garnison au Fort Presidio, à 3 milles de San Francisco (Californie).

Le 5 février 1896, un soldat de la Batterie B, aussi en garnison à Fort Presidio, s'enivre comme un Polonais, puis s'en va se promener dans les rues où il insulte tout le monde. Finalement il se jette sur un passant, père d'une nombreuse famille, et il le frappe à coups redoublés, sans la moindre provocation de la part de celui-ci, qui, sentant sa vie en danger, riposte de son mieux. Dans la mêlée, le passant donne un coup de poing sur la tempe du militaire, qui tombe mort comme une masse inerte.

La police arriva sur ces entrefaites et arrêta le père de famille, sans que celui-ci opposa la moindre résistance. Le malheureux homme déclara, les larmes aux yeux, qu'il n'avait pas eu la moindre intention de tuer son adversaire et que c'était un cas de légitime défense.

La police, toutefois, ne put faire autrement que de conduire le meurtrier involontaire en prison.

Dans la ville, la nouvelle de cette tragédie s'était répandue comme un coup de foudre, et la plus grande excitation régnait. La population civile sympathisa ouvertement avec le prisonnier tandis que les militaires, peut-être pas tous, mais la plupart, ne se gênaient pas de dire que c'était un crime révoltant et que celui qui l'avait commis méritait d'être lynché.

Les choses en étaient rendues à ce point culminant et dangereux, lorsque le jour du procès arriva.

Le prisonnier ayant été conduit devant ses juges, on commença aussitôt à la formation du jury, ce qui n'était pas une chose facile, car toute la population, sauf les militaires, paraissait en faveur de gracier le pauvre homme.

Or, pendant le procès qui passionnait le public au plus haut degré, les soldats devinrent convaincus que le prisonnier allait être déclaré innocent et libéré, et ils résolurent de venger eux-mêmes leur camarade défunt. S'armant de leurs fusils et de quarante cartouches, les soldats se rendirent à la prison au pas accéléré, et ils sommèrent le géolier de leur livrer le prisonnier. Le géolier, en homme brave, refusa net, mais les portes massives de la geôle furent enfoncées à coups de massue, et le prisonnier, tremblant, les yeux hagards, la pâleur sur la figure, fut violemment ligoté, puis entraîné vivement près des casernes, sur la propriété du gouvernement, où les soldats chargèrent leurs fusils et se disposèrent à tirer sur leur victime.

S'étant mis en ligne, après avoir détaché le prisonnier, les soldats braquèrent leurs fusils chargés à balle sur le malheureux qui avait repris son sang-froid, et, la tête haute, sans frémir, regardait en face ceux qui voulaient sa mort.

Le soldat qui avait assumé le commandement, car les véritables chefs n'avaient pas voulu tremper dans cette affaire, s'avança vers le prisonnier et lui annonça qu'il lui donnait une seule chance de sauver sa vie.

« Meurtrier de notre camarade, dit le soldat, nous allons te faire courir une centaine de verges avant de tirer ; si de cette distance aucune balle ne t'atteint, tu auras la vie sauve. Acceptes-tu cette proposition ?

» Au nom de ma pauvre famille qui va se trouver dans la plus complète misère, je vous demande la vie, s'écria à plusieurs reprises l'infortuné ».

Mais la plupart des soldats restaient impassibles, déterminés à venger coûte que coûte la mort de leur camarade.

Après sa harangue, le prisonnier se prépara à courir les cent verges, vu que c'était sa dernière planche de salut. Juste au moment où il allait partir, Henry Brodeur mit bas son fusil, sortit des rangs et dit au malheureux d'arrêter. Celui-ci, étonné, obéit machinalement.

Alors, s'adressant au commandant, notre courageux compatriote, le regard fier, la tête haute, dit :

« Commandant, je vois bien que cet homme n'a pu vous fléchir, moi mon cœur n'est pas de pierre, et puisqu'il vous faut absolument le sang d'un homme, pour venger celui qui a été tué accidentellement, eh bien ! je m'offre de remplacer ce malheureux. Lui a une famille à supporter, moi, je n'en ai pas. Bien plus que cela, je suis orphelin de père et de mère ; par conséquent, ma mort ne fera pleurer ni souffrir personne.

» Au nom du Dieu qui nous entend, je vous supplie de me laisser mourir à la place de cet homme, qui est le seul soutien de sa femme et de ses enfants ».

Le commandant, en entendant ces paroles, devint presque fou de colère. « Si tu aimes à mourir, tu peux prendre la place du prison-

nier », dit-il à notre héros en accompagnant ses paroles d'un formidable juron.

Cette intervention avait déplu souverainement aux soldats qui furent de l'avis du commandant. Ils insultèrent notre compatriote, lui montrèrent le poing et le traitèrent de fou.

« Qu'il meurt, puisqu'il le veut », s'écrièrent-ils.

Le jeune Brodeur prit la place du prisonnier et se tint prêt à courir les cent verges.

Mais avant que le signal du départ fut donné, tous les soldats de la batterie du jeune canadien, sortirent des rangs ainsi que quelques autres soldats de ses amis. Ils étaient visiblement émus. Ils s'opposèrent énergiquement à ce que l'on tira sur lui, ce qui apaisa les autres, et le sang ne fut pas versé.

Voilà un acte d'héroïsme qui mérite tous nos éloges. Nous en sommes d'autant plus fiers qu'il a pour auteur un de nos compatriotes canadiens.

La Patrie, 9 mars 1896.

Henri Brodeur se distingua par la suite à Cuba, aux Philippines, en Chine. Il est mort accidentellement, à Manille en 1910. Au cours d'un exercice de tir à la cible, la balle d'un de ses camarades lui fracassa le crane. Il était frère de M. Hector Brodeur de la maison Rougier Frères, de Montréal.

LE SERGENT DE FER

A la sanglante bataille de la rivière Modder, dans le Transvaal, bataille qui eut lieu en février 1900, on raconte qu'au premier coup de feu du bataillon des Canadiens Royaux, quelqu'un fit remarquer au sergent E. Gratton, qu'il pâlisait.

Aussitôt, ce dernier, « détrempe une poignée de terre avec l'eau de sa gourde, se barbouille le visage pour cacher sa paleur et maîtrisant ses nerfs, mène héroïquement ses soldats à la charge. C'est ce même officier que ses camarades surnommèrent par la suite « the iron sergeant », à cause de sa bravoure.

M. Gratton et le caporal Desjardins faisaient partie du 65^e bataillon de Montréal, lorsqu'ils s'enrôlèrent dans le premier contingent en partance pour l'Afrique sud.

Le livre d'or.

G.-P. LABAT

UNE CANADIENNE-FRANÇAISE, MÉDECIN

La première canadienne-française qui ait obtenu ses diplômes de médecin aux États-Unis, est madame Mathilde Massé, domiciliée à Boston, et née à Saint-Pacôme, comté de Kamouraska.

La Presse, 1908.

UN GRAND SAVANT

Deux personnes seulement, nées en Amérique, ont eu jusqu'à ce jour l'honneur d'être admis au nombre des huit membres étrangers de l'Institut de France. Le premier a été Benjamin Franklin et le second un Canadien, Simon Newcomb, astronome éminent, né à Wallace ; Nouvelle-Écosse, en 1835.

Auteur d'un grand nombre d'ouvrages scientifiques, professeur

à l'Université Hopkins, vice-amiral dans la marine américaine, il a remporté presque tous les honneurs qui peuvent s'accorder à un savant. Au nombre de ceux-ci, on cite la médaille d'or de la Société Royale d'Astronomie de Londres, la médaille d'or de l'Université de Leyden qui n'est donnée que tous les vingt ans, la médaille d'or de l'Académie Impériale de Saint-Petersbourg, etc., etc.

Il est décédé en 1909.

Busy man Magazine, 1909.

UN DES NOTRES GOUVERNEUR D'UN ÉTAT AMÉRICAIN

Un des plus beaux titres de gloire que laissera après lui le gouverneur du Rhode Island, E. U., l'honorable Aram J. Pothier, ce sera d'avoir gardé un attachement inaltérable à ses proches. Comme il a toujours aimé son père ! Et, aujourd'hui encore, sa bonne mère, octogénaire, est l'objet de ses plus délicates attentions. Quant à sa religion, catholique sincère, il n'a jamais rougi de la pratiquer toujours, sans aucune bigoterie. Depuis quarante ans, il n'a pas une seule fois manqué la messe, le dimanche. Combien de Canadiens peuvent en dire autant ? Un exemple illustrera cette affirmation. L'an dernier, lors du choix de la convention républicaine qui le désigna une deuxième fois au poste de gouverneur du Rhode-Island, au moment précis où lui fut annoncée la nouvelle de son choix, il se rendit au lieu de la réunion des délégués et, parmi eux, apercevant Monseigneur l'évêque Harkin, de Providence, il alla, genou en terre, lui demander sa bénédiction et baiser respectueusement l'anneau épiscopal. Et, dire que tous ces délégués étaient, par une proportion de quatre à un, des protestants ! Cet acte solennel lui mérita les applaudissements chaleureux non seulement de ses corréligionnaires, mais encore ceux des protestants.

Citons ce détail de M. le Dr Louis Auger, de Worcester, qui en fut l'un des témoins oculaires. Un délégué protestant alla même jusqu'à agiter son chapeau, en ajoutant : Le gouverneur Pothier n'a pas honte de sa croyance, il est bien l'honnête citoyen que nous estimons tous, nous, les républicains !

F.-L. DÉSALINIERS

Note. L'honorable Pothier avec les six colonels de son état major officiel a figuré dans la Procession du Congrès Eucharistique à Montréal, en 1910. C'est la première fois, dans nos annales religieuses, que le gouverneur d'un état américain a participé officiellement dans une démonstration du culte catholique, en Canada.

LE PÈRE ET LE FILS, GOUVERNEURS-GÉNÉRAUX

Le jeu des destinées est parfois bien étrange et se livre à des combinaisons qui déconcertent les penseurs les plus avisés et les philosophes les plus profonds.

Un exemple frappant se signale à l'attention publique en notre pays. L'honorable juge Désiré Girouard, de la Cour Suprême, vient d'être, le 15 de mars 1910, nommé administrateur du gouvernement du Canada, député à ce poste par Son Excellence Lord Grey, qu'il remplace. Or, il y a, à peine un an, le fils de l'honorable juge Girouard, Sir Percy, était nommé, en reconnaissance de ses services

à la couronne, gouverneur-général du protectorat de l'Afrique orientale.

Singulière coïncidence que deux Canadiens-Français, appartenant à la même famille, et du même nom, le père et le fils, représentent directement Sa Majesté le Roi, dans deux des plus importantes possessions de l'Empire Britannique. *La Presse*, 23-3-10.

ATHLÈTE ET HÉROS

Dans la soirée du 29 octobre 1910, un petit bateau ramenait au navire de guerre, le « New Hampshire » mouillé devant New-York, une centaine de matelots de son équipage. Le bateau ayant chaviré tout à coup, tout le monde fut jeté à la mer.

L'aspirant de marine Godfrey Chevalier qui avait charge de l'embarcation, constatant que nombre de ses hommes ne savaient pas nager, se porta à leur secours et réussit à en retirer seize des flots.

Jamais, dans l'histoire de la marine, un seul homme n'a sauvé autant de vies en un jour, dit un journal de New-York, et il ajoute que cet exploit constitue une page glorieuse dans les annales de la marine américaine.

Godfroi de Courcelles Chevalier est âgé de 22 ans ; il n'a que cinq pieds, cinq pouces de taille et ne pèse que 125 livres, mais c'est un athlète de grande valeur pour son poids.

D'origine canadienne-française, il demeurait avant son entrée dans la marine, à Meresford, Mass., et c'est au High School de cet endroit qu'il a fait ses études.

Ce n'est qu'en juin 1910, qu'il est sorti de l'école navale d'Annapolis, avec le grade d'aspirant de marine. *La Presse*, 1910.

L'AVIATEUR MOISANT.

C'est un Canadien-Français d'origine, Jean B. Moisant qui le premier a traversé la Manche dans un aéroplane contenant deux personnes : lui et un passager. Cet exploit fut accompli le 18 août 1910. En octobre de la même année, il remportait la bourse de \$10,000 offerte à l'aviateur qui partant d'un point donné irait contourner la statue de la Liberté, dans le port de New York et reviendrait atterrir à son point de départ. Le trajet était de 34 milles et fut parcouru en 34 minutes.

Moisant fut victime d'un accident le 31 décembre 1910, à la Nouvelle-Orléans, pendant qu'il faisait une envolée d'essai.

Né à Manteno, Illinois, vers 1870, Moisant débuta comme boulangier, à Chicago. De là, il alla à San Francisco, puis à San Salvador où il s'établit planteur. Sa bravoure et son audace étaient réputées n'avoir presque pas d'égaux. Il a été question de lui élever un monument aux États-Unis. *Standard*, 1910.



CHAPITRE XII

ARTISTES CANADIENS

NOS PREMIERS SCULPTEURS

L'ART de la sculpture au Canada remonte à une époque relativement peu éloignée. Lorsque en 1873 je commençai ma carrière, aucune statue n'avait encore été coulée en bronze par des Canadiens. L'histoire de l'art statuaire en notre pays, se résumait à bien peu de chose. Nos compatriotes s'étaient jusqu'alors contentés de tailler dans des troncs d'arbres, des statues de saints, des figures d'anges, destinées à l'ornementation des églises, car il est à remarquer que les premières manifestations d'art chez nous furent religieuses.

Le travail de ces premiers sculpteurs n'était pas aussi apprécié que celui des peintres, leurs contemporains, qui sans parvenir à produire des chefs-d'œuvre possédaient pourtant plus de science. Aussi peu de noms de sculpteurs nous sont-ils restés. M. l'abbé Beaubien, dans son histoire du Sault-au-Recollet, parle d'un certain Hébert, sculpteur, qui, vers la fin du XVIII^e siècle, a laissé une réputation enviable dans le district de Montréal. Mgr Lafèche rapportait l'histoire d'un statuaire du nom de Courillon, confectionneur de pacotilles; statuettes et crucifix en plomb ou en bois qu'il vendait durant l'hiver, en colportant sa marchandise dans un traîneau. Sur le socle des modèles de saints qu'il avait fabriqués, il plaçait n'importe quel nom au gré de l'acheteur; ou encore lorsqu'il s'approchait d'une maison d'apparence cosue, il écrivait d'avance le prénom du propriétaire sur un de ses magots pour faciliter la vente. Même il échangeait sa sculpture pour n'importe quoi, troquant une sainte Magdeleine pour un sac de blé, un saint Michel pour des peaux de renards. Et tous ces saints se ressemblaient comme les membres d'une même famille.

Durant le second Empire, Anatole Parthenais mérite une mention spéciale. Élève de l'École des Beaux-Arts à Paris, il s'y fit une brillante éducation artistique. Malheureusement la mort l'a frappé trop jeune pour qu'il ait pu produire des œuvres sérieuses. Quelques sculptures sur bois, très appréciées, sont restées dans sa famille. Il repose dans le cimetière de Joliette.

Charles Dauphin, mort en 1873, est celui qui a le plus et le mieux produit. C'était un primitif. Il arrivait à rendre son émotion sans connaître son métier; son tempérament artistique manquait

de culture, mais il avait un talent très réel. Tels sont les premiers sculpteurs canadiens dont le nom mérite d'être conservé, avant la période tout à fait contemporaine.

Le Soleil, 1906.

PHILIPPE HÉBERT

LE PEINTRE PLAMONDON

J'allai, raconte M. Garneau, au cours de son voyage à Paris, faire visite à l'un des fideles partisans de Charles X et de la restauration, M. Paulin Guérin, peintre éminent de France, à qui nous devons notre excellent artiste M. Plamondon. Il me reçut très bien, me montra son atelier dans lequel se trouvaient des toiles d'un très grand mérite sorties de son pinceau. Il me parla avec intérêt de son élève; mais il en avait fait un peintre trop parfait pour le Canada, car M. Plamondon a été depuis obligé d'abandonner ses chevaux pour l'agriculture. Trop ami de la perfection, il donnait à ses œuvres un fini qui n'était pas apprécié et qui demandait trop de temps pour le prix qu'on lui en offrait. L'esprit commercial va trop loin en Amérique pour favoriser les beaux arts. De simples ébauches ont aux yeux de la multitude la valeur de morceaux achevés; il faut seulement savoir les faire valoir. Le Canada n'avait pas encore reçu de peintres formés sous des maîtres de l'école française.

F.-X. GARNEAU

Voyage en Angleterre et en France, 1831, 1832 et 1833.

LE PEINTRE FALARDEAU

Le grand duc de Toscane s'était rendu avec le duc de Parme dans l'atelier du peintre Falardeau à Florence, pour lui acheter quelque-une de ses études. Une entre autres frappa le duc de Parme, la duchesse surtout, qui se prit de passion pour elle. C'était une petite fantaisie de la façon du peintre, représentant deux Cupidons qui se querellent pour une rose. Le duc offrit un prix que Falardeau refusa; puis il fut prié de faire son prix, ce qu'il refusa de même. Mais voyant l'envie dont la duchesse brûlait pour son œuvre, il offrit galamment de lui en faire don, ce qui fut accepté. Peu après le duc lui remit de sa main, une épinglette en diamant d'un très grand prix et ajouta à ce cadeau princier le brevet de l'ordre de Saint-Louis.

Panthéon Canadien.

MAXIMILIEN BIBAUD

Antoine-Sébastien Falardeau naquit au Cap Santé, près de Québec en 1822. Il est mort à Florence en 1880. Il est célèbre surtout comme copiste des grands maîtres.

Maximilien Bibaud, fils de l'historien Michel Bibaud est né en 1823.

ANATOLE PARTHENAIS

Avant Louis-Philippe Hébert, un sculpteur canadien avait donné les espérances les plus brillantes.

Son nom avait déjà traversé les mers et le succès semblait lui avoir tracé une route triomphale, lorsque soudain, par un caprice

du destin, l'art canadien dut faire son deuil d'une existence si prometteuse, au sens absolu du mot.

Mais lisez ce qu'en a dit le maître écrivain, Alphonse Lusignan :

« Dans le cimetière de Joliette, sans pompeux monuments, mais entretenu avec un soin qui atteste la vivacité du souvenir laissé par les partis, par les chers envolés, sur une pierre qu'entoure un grillage de fer, j'ai lu l'épithaphe suivante :

Ici repose

Dans l'attente de la Bienheureuse Résurrection

ANATOLE PARTHENAIS

Artiste sculpteur

Trois fois couronné par l'École Impériale des Beaux-Arts de Paris, France.

Décédé le 27 décembre 1864, âgé de 25 ans et 3 mois.

Priez pour lui.

.....

» Qui connaît Parthenais ? Hors Joliette, pas cent personnes.

» Et cependant ce jeune homme, arrivant d'un Canada ignoré, méconnu plutôt, où la France croyait qu'il n'y avait que des anthropophages. Cet enfant s'est percé une trouée dans l'épaisse et vivante cohue des hommes de talent dont Paris déborde ! Parmi tant d'intelligences d'élite, il s'est frayé un chemin, et vite, vous allez voir.

» Première année, aux grands concours, on lui donnait un deuxième prix de sculpture ; une médaille de bronze.

» Deuxième année, 1863, aux concours de semestre, un premier prix, médaille de bronze.

» Même année, au concours annuel, le premier prix et la médaille d'argent. Il n'avait encore que 24 ans...

» J'ai sous les yeux ces médailles précieuses, ces trophées de pacifiques mais honorantes victoires, et je comprends le soin jaloux avec lequel la famille du jeune poitrinaire les conserve.

» Sa mère, la pauvre octogénaire, avait cette bien pardonnable vanité d'exhiber à quiconque était sympathique ces reliques, plus souvent baisées qu'un agnus, ce bronze qu'aucun or n'aurait acheté.

» J'ai chez moi deux morceaux de bois que le ciseau d'Anatole Parthenais a fouillés. Ces morceaux de bois sont devenus des œuvres d'art et celui qui me les enlèvera se lèvera matin. L'un est une corniche, un peu payenne, mais superbement conçue, l'autre est un motif de chasse. Moi, j'aime mieux le dernier. C'est grand à peine comme la main, et vous y distinguez parfaitement dans les proportions voulues, les crocs du chien comme les griffes de l'ours.

» Parthenais avait la conception, sa corniche me le prouve ; il était aussi maître du détail ; son ciseau délicat, qui ne recule ni devant une mèche de poil ni devant une dent, en témoigne assez.

» Il avait fait, en cire, une réduction d'un monument qui devait être élevé sur la tombe de M. Scallon, de Joliette. Il y a trop longtemps que je l'ai vu pour en parler longuement. L'allégorie, je l'ai oubliée. Je sais seulement qu'il y avait quatre statuettes, hautes comme le doigt, où tout était si parfaitement fini que les

ongles des doigts du pied s'accusaient avec la même vérité que ceux de la main.

» On conserve à Paris plusieurs des sculptures de Parthenais, me dit-on. Une chasse sur une crosse de fusil existe encore au Canada : c'est un chef-d'œuvre.

» Une pipe en bois ciselée par lui — un vrai bijou — a été volée dans une exposition à Montréal.

» Inutile de mentionner par le menu, d'autant plus que je ne les ai pas toutes vues, les œuvres de Parthenais. Cet enfant de vingt-cinq ans n'avait pas donné toute sa mesure. On pouvait attendre beaucoup de ce travailleur, désireux de produire s'il n'eût été cloué par la maladie, de ce bras trop tôt refroidi, de cette âme ardente usant un fourreau fragile, de ce fils revenu de France pour embrasser sa vieille mère avant de s'éteindre ».

Coups d'œil. Coups de plume.

ALPHONSE LUSIGNAN

UN... COMPATRIOTE !!

Jusqu'à ces derniers temps, les Européens ignoraient tout du Canada ; aussi, le nombre de bourdes qu'ils ont commis à notre égard est-il incalculable. M. Benjamin Sulte a collectionné plusieurs de ces gaffes et il les a publiées en brochure, sous le titre « Le Canada en Europe », puis, dans ses « Mélanges d'histoire et de littérature ».

En voici une, dans laquelle notre artiste et littérateur, M. Napoléon Bourassa joue le principal rôle :

« M. Napoléon Bourassa (artiste peintre et littérateur) étant à Rome, vit son hôte entrer, un matin, dans sa chambre, la figure rayonnante de plaisir :

« — Je viens, monsieur, vous annoncer une bonne nouvelle.

— Tant mieux, tant mieux ! dit M. Bourassa, de quoi s'agit-il ?

— Nous avons, depuis hier soir, un de vos compatriotes.

— Ici même ?

— Oui, monsieur ; je l'ai mis en face de vous, au numéro 30.

— Bien obligé de l'intention, je cours le voir ».

Et M. Bourassa se hâte d'aller frapper au numéro 30. Une voix répond de l'intérieur, il pousse la porte et se trouve en présence... d'un Mexicain !

Mélanges d'histoire et de littérature.

BENJAMIN SULTE

LE SCULPTEUR LOUIS-PHILIPPE HÉBERT

M. Hébert (Louis-Philippe) est né le 27 janvier 1850. Il est le fils d'un des premiers colons des townships de l'Est, de M. Théophile Hébert, cultivateur de Sainte-Sophie d'Halifax, comté de Mégantic, d'origine acadienne, et de Julie Bourgeois, descendante d'une famille française, émigrée pendant la Révolution. Il est aussi le neveu de M. Noël Hébert, qui fut plusieurs années député de Mégantic, et qui servit de modèle à M. Gérin-Lajoie, pour son type admirable de *Jean Rivard*.

Comme chez tous les véritables artistes, le talent du jeune sculp-

teur se révéla dès son enfance. A sept ans, il sculptait déjà des figures en bois, surtout des soldats et des sauvages. Mais comme ce talent là n'est pas précisément ce qu'il y a de mieux apprécié dans nos campagnes, on l'appelait communément le *gosseux*. Pour tout le monde, c'était un paresseux, impropre à rien, bon seulement à *bâtir des chefs-d'œuvre*, et qui ne saurait jamais labourer une pièce de terre de sa vie. Il avait aussi un autre défaut : c'était un *liseux*.

« On n'avait pas plutôt le dos viré, disait-on, qu'il avait le nez dans un livre ».

Bref, il était d'un mauvais exemple pour ses camarades.

Enfin, comme il avait trop d'*idées croches* pour *faire un habitant*, on tenta de le lancer dans le commerce ; et le voilà commis chez un de ses oncles maternels. Or, comme il continuait toujours à *gossier*, son patron, dont il faisait le désespoir, finit par le congédier, en lui prédisant, suivant l'expression consacrée, qu'il ne ferait jamais rien.

L'Opinion Publique 1881.

LES DÉBUTS D'ALBANI

Le Mechanic's Hall, coin St-Pierre et St-Jacques, date de 1854. Au premier étage, cet édifice renfermait une bibliothèque technique et au second une jolie salle avec scène et décors. C'est ici que Mademoiselle Emma Lajeunesse, plus tard connue de l'univers sous le nom d'Albani, fit ses débuts. Elle se destinait alors à la musique instrumentale plutôt que vocale. M. Legendre, dans la biographie qu'il a consacrée à cet artiste de premier ordre, nous raconte qu'elle fit les frais de son premier concert avec l'aide de son père et d'un chanteur anglais.

« A trois qu'ils étaient, ils avaient à remplir tout un programme qui, grâce au triple talent de la jeune virtuose, était encore assez varié. Emma Lajeunesse avait joué plusieurs morceaux de piano et un morceau de harpe. Elle avait en outre chanté, en s'accompagnant de sa harpe, le « Salut à la France » de la « Fille du Régiment ». Ce morceau fut accueilli avec beaucoup de faveur. Mais on était loin, alors de deviner, sous la timide jeune fille, l'éminente cantatrice d'aujourd'hui. Le 12 septembre 1862, la jeune fille se faisait entendre, au même endroit, aidée, cette fois, de sa jeune sœur Cornélie. Le concert était sous le patronage de Sir Fenwick Williams et de son état-major, du lieutenant-colonel Coursol, et du maire de Montréal, C. S. Rodier. Emma Lajeunesse y remporte un véritable triomphe. Les applaudissements les plus vifs l'accueillirent chaque fois qu'elle parut sur l'estrade ; mais l'enthousiasme fut réel lorsqu'elle exécuta, à première vue et d'une manière irréprochable les Murmures Éoliens de Gottschalk ».

Albani (Emma Lajeunesse).

NAPOLÉON LEGENDRE

ALBANI DANS SON JEUNE AGE

Une des choses sur lesquelles M. Lajeunesse insistait beaucoup, dans les leçons qu'il donnait à sa fille, c'était la lecture à première vue. Il lui fallait déchiffrer toute la musique qui lui tombait

sous la main ; une ouverture classique ou une polka de salon, une sonate ou une partition d'opéra réduite pour le piano. Elle avait pour ce travail une aptitude extraordinaire. Emma Lajeunesse avait cela de commun avec notre pianiste distingué, Calixa Lavallée ; elle jouait un morceau par intuition ; elle devinait plutôt qu'elle ne lisait.

M. Lajeunesse était extraordinairement fier de ce talent ; mais il y avait surtout une chose qui le transportait d'aise.

« — Je lui mets sous les yeux, disait-il, une sonate de Beethoven, puis, lorsqu'elle en a déchiffré la moitié, je ferme le livre ; elle continue alors à improviser dans le même style d'une manière étonnante ».

Sa mémoire musicale était prodigieuse. Souvent, en faisant sa promenade, elle entendait jouer, par la musique militaire, un morceau qui la frappait. Elle l'écoutait, tout en causant, puis, revenue chez elle, elle écrivait la pièce d'un bout à l'autre pour le piano ou la harpe, et la jouait sur son instrument.

M. Lajeunesse, lorsque sa fille eut acquis une certaine habileté, allait, de temps à autre, avec elle, dans les principaux villages des environs de Montréal, donner des concerts. Elle chantait, jouait le piano, la harpe et l'harmonium ; lui se chargeait de la partie de violon.

Sur tous ces programmes, il y avait une note qui invitait le public à présenter, entre la première et la seconde partie, un morceau ou deux que la jeune pianiste devait lire à première vue.

Elle s'est toujours tirée avec honneur de ce pas périlleux.

Albani (Emma Lajeunesse).

NAPOLÉON LEGENDRE

QUELQUES SOUVENIRS DE M^{me} ALBANI

Depuis que j'ai commencé ma carrière, raconte Mme Albani, j'ai chanté dans des pays étranges. Une de mes expériences les plus remarquables a été au mariage royal en Russie. Dans ce pays, les chanteurs sont considérés comme des serviteurs. C'était bien drôle ; nous étions tous sur une espèce de balcon au-dessus de la salle du banquet, et quand notre tour était arrivé, nous nous placions vis-à-vis une petite ouverture et nous chantions. Ce qui m'a amusée le plus, c'est que, pendant que nous faisons de notre mieux, le cliquetis des couteaux et des fourchettes ne cessait pas et, au beau milieu des passages les plus impressionnants, l'on entendait tout à coup, le son d'une trompette et un personnage quelconque se levait et proposait une santé. J'ai été plus heureuse que M^{me} Patti, qui fut interrompue au milieu de son solo.

On m'a souvent demandé de chanter dans la chambre d'un mourant ou de personnes dangereusement malades. J'ai chanté pour le vieil évêque d'Albany quand il était malade. Le premier Festival où je me sois fait entendre est celui de Norwich. Six ans après, y étant retournée, je reçus une lettre d'un vieux monsieur, qui voulait entendre *La dernière Rose d'été* ; je chantai cette belle romance, près de son lit de mourant ; c'est une scène que je n'oublierai jamais.

Plusieurs fois, j'ai été forcée au milieu de la nuit, longtemps après

le concert, de sortir sur le balcon de l'hôtel où je logeais, et de chanter *Home sweet home*, ou quelqu'autre ballade populaire devant une foule qui se tenait dans la rue. Une fois, c'était à Dublin, les étudiants dételèrent mes chevaux, et l'on me dit que si je ne chantais pas on briserait les vitres de l'hôtel. Je parus sur la galerie, enveloppée de châles épais, car il faisait une nuit très froide. Ce n'était pas choses aisées que de chanter dans de telles circonstances.

Monde Illustré XVII.

M^{me} ALBANI

UN GRAND ARTISTE CANADIEN

Henri Julien a le mérite de s'être formé seul; il a encore celui d'être l'un des premiers artistes qui aient fait des dessins pour les journaux quotidiens; enfin, il était doué d'une mémoire spéciale et il avait une facilité d'exécution merveilleuse. Un petit incident que je traduis librement du *Star* en donnera une idée.

Durant la visite à Montréal du célèbre docteur Lorentz, M. Julien fut prié d'assister à une clinique de l'éminent praticien dans un de nos hôpitaux. Comme on le conçoit, Julien en profita pour faire une esquisse rapide du chirurgien. Ensuite, il quitta la salle d'opération et il se dirigeait vers la sortie, quand il fut interpellé par un médecin de l'institution. Ce personnage avait été offusqué de ce qu'un dessinateur de journaux eût eu l'audace de pénétrer dans la salle d'opération. Il demanda à M. Julien de lui montrer son esquisse.

Notre compatriote remit tout bonnement son crayonnage hâtif au médecin qui le déchira et le jeta au loin. M. Julien ne dit mot. Il se rendit au bureau du journal et dessina de mémoire un portrait tellement fidèle du fameux chirurgien que le public en fut émerveillé.

Julien, d'ailleurs, avait besoin de cette faculté extraordinaire, car les modèles qu'il avait à fixer dans la rue, dans les cours de justice, dans les banquets, les assemblées politiques, ne pouvaient poser longtemps; il fallait tout saisir au vol, pour ainsi dire. Aussi ne notait-il sur son papier que trois ou quatre traits caractéristiques — le reste, il le photographiait dans son cerveau et en complétant son dessin tous les détails prenaient leurs places exactes.

En dessin à la plume, notre compatriote avait une technique à lui, extraordinairement variée qu'il devait sans doute à ce qu'il possédait à fond tous les procédés de gravure. Aussi, en tant que dessinateur, n'avait-il pas d'égal en Amérique et probablement dans le monde entier.

Julien avait encore d'autres qualités; il maniait le pinceau avec habileté et ses tableaux à la peinture, à l'huile ou à l'eau étaient fort appréciés.

La Revue Populaire.

E.-Z. MASSICOTTE

Henri Julien est né en 1854 et il est mort en 1908. C'est le plus grand dessinateur à la plume que le Canada a produit.

UNE GRANDE CANTATRICE

M^{me} Félicia Litvine, née Shoutz, cantatrice de grande réputation et interprète, sans rivale, des grands maîtres, particulièrement de

Wagner et de Saint-Saens est d'origine canadienne par sa mère. Celle-ci se nommait Céline Mount, et elle avait épousé à Montréal, M. Shoutz, russe de distinction.

M^{me} Shoutz était cousine germaine du docteur Edmond Mount et parente à un degré plus éloigné de notre peintre distingué M. Georges Delfosse.

La Presse 1908.

M^{lle} BÉATRICE LAPALME

Quand notre grande artiste, Mademoiselle Lapalme nous quitta pour aller en Europe, ce ne fut pas pour se perfectionner dans l'art du chant et se lancer dans la carrière opératique.

Elle s'était entièrement vouée à cet instrument que l'on a si souvent qualifié divin : le violon.

Après avoir remporté, de la façon la plus brillante, un premier prix au Conservatoire de Montréal, elle fut envoyée à l'Académie Royale de Musique de Londres. Elle y décrocha la médaille d'or.

Un soir, dans cette ville, elle faisait, avec Noyes et Pugno, les frais d'un concert privé dans une riche famille mélomane et protectrice des musiciens.

Et voilà que pendant qu'ils repassaient en sourdine quelques morceaux de l'opéra *La Bohème*, Mlle Lapalme se mit à chantonner, puis à chanter pour de bon le rôle de Mimi.

« — Comment ! vous pouvez et vous savez chanter ? » s'écrie le vieux pianiste Pugno.

Et voyez à quoi tiennent les choses...

Ce soir-là, M. Higgins, directeur de l'Opéra de Covent Garden, apprit que l'artiste qui tenait le rôle de Musette dans la *Bohème* ne pourrait chanter le lendemain. Il se rendit au téléphone pour mander la personne — la *doublure* comme on dit au théâtre — qui avait charge de remplacer au besoin l'artiste en question.

Par une erreur au « Central », Higgins fut mis en communication avec Lady Warwick, où se trouvait Mlle Lapalme.

Et ce fut Pugno qui répondit à Higgins et qui, après avoir donné quelques explications au sujet de sa protégée, appela celle-ci à l'instrument.

« — Vous pouvez chanter Musette dans la *Bohème* », demanda Higgins.

— Oui, répondit toute tremblante notre concitoyenne.

— Eh bien ! tenez-vous prête pour demain ».

Et la voilà toute la nuit et une partie du lendemain, à refaire plus ample connaissance avec le rôle.

A midi, à la répétition, elle émerveillait Higgins, et le soir elle chantait, à côté de Melba et de Scotti, comme si elle n'avait jamais fait que cela depuis des années.

Par une coïncidence non moins remarquable, c'est Messenger, directeur de l'Opéra de Paris, qui dirigeait la représentation, ce soir-là, à Covent Garden.

Il fut si enchanté qu'il insista pour faire engager dans son théâtre l'étoile nouvelle.

A Paris, Mlle Lapalme eut littéralement un début triomphal dans *Cendrillon* de Massenet.

Et d'étape en étape, la voici engagée à Oscar Hammerstein pour la prochaine saison opératique de New-York. Pareils engagements sont recherchés par les premiers artistes lyriques du monde entier.

Car, à part d'être fort lucratifs, ils sont comme une consécration du talent, de la voix et du style. *Le Samedi, 1 mai 1909.*

UNE CANADIENNE DÉCORÉE

Lors de l'engagement de Mlle Eva Gauthier au théâtre Convent Garden, à Londres, en mars 1910, les journaux rapportèrent l'intéressant trait suivant :

« Dernièrement, après avoir chanté, à une matinée royale, à Copenhague, elle fut décorée de l'ordre de la reine de Danemark. Quatre femmes seulement, d'un rang très élevé, ont déjà eu ce honneur, et Mlle Gauthier est la seule Canadienne qui l'ait obtenu. Elle est fille de M. et Mme L. Gauthier, d'Ottawa. Elle commença à étudier la musique ici, sous le professeur F. Buels ; elle fut ensuite envoyée en Europe, par Lady Laurier, dont elle était la protégée.

La Presse 17-3-10.

LE SCULPTEUR HILL

Un jour que le maître sculpteur Frémiet, l'auteur renommé de la statue de Jeanne d'Arc, visitait, à Paris, une usine de fondeur, il s'arrêta devant une statue représentant un cheval maîtrisé par son cavalier. Après avoir demandé quel était l'artiste qui avait exécuté ce travail, et avoir examiné le groupe attentivement, il répéta plusieurs fois : « c'est très bien, très bien » ! Le contremaître de l'usine qui était présent lui dit alors qu'il ferait sans doute grand plaisir à l'auteur, s'il voulait lui écrire cette appréciation et Frémiet s'exécuta.

Le groupe en question, connu ici sous le nom de « Groupe Strathcona » orne maintenant le Square Dominion, et l'on considère que c'est le chef-d'œuvre du sculpteur George Hill.

Canadian Century, 1910.

J. MOUNT

McHill est né à Shipton, province de Québec. Il débuta chez son père, puis se rendit à Paris, en 1889. Il en revint en 1894, après avoir été admis à l'École des Beaux-Arts et avoir étudié sous Falguière. Le Canada lui doit plusieurs monuments.

UNE REINE ACHÈTE LES ŒUVRES D'UN CANADIEN

En 1910, la reine Wilhelmine, de Hollande, a acheté une nouvelle aquarelle de Charles P. Gruppe. C'est la troisième, de ce peintre, qu'elle place dans sa collection. M. Gruppe est né au Canada, de parents allemands. Voilà vingt ans, maintenant, qu'il vit en Hollande et il en a fait sa patrie d'adoption.

M. Gruppe est avant tout un paysagiste de l'école allemande moderne.

The Montreal Star, nov. 1910.

LES CANADIENS-FRANÇAIS ET LES ARTS MUSICAL ET
DRAMATIQUE

Parmi les Canadiens qui se sont fait entendre en Europe on cite les noms de M^{me} Albani (Emma Lajeunesse) née à Chambly et qui demeure actuellement à Londres.

Mlle Béatrice Lapalme, qui a établi un record en chantant alternativement, à Covent Garden, Londres, en français, en allemand, en italien et en anglais.

Mlle Eva Gauthier, cantatrice.

M. Raoul Plamondon, tenor et F.-X. Mercier ténor, né à Québec vers 1870, dont le nom de théâtre est Mercay.

Aux États-Unis, se sont fait un nom dans le théâtre américain : Mlle Eva Tanguay, soubrette, née à Marbleton, Co Wolfe,

Eugène Redding (Robidoux) né à Montréal, créateur du fameux type : Foxy Grandpa. M. Jos.-C. Miron, et M. Chaillié.

Quant aux Canadiens-Anglais, on en compte plus de vingt dont les noms sont en évidence sur la scène américaine.



CHAPITRE XIII

PÊLE-MÊLE

LE RÉGIME MILITAIRE (1760 à 1763)



N aurait tort de croire, ainsi que l'ont fait la plupart de nos historiens, que nos ancêtres furent alors soumis aux exactions et aux caprices de traîneurs de sabres siégeant en cour martiale. C'est une légende trompeuse que les documents que nous possédons maintenant permettent de détruire. Le régime militaire fut, au contraire, très doux et très paternel, et ce n'est point un paradoxe que j'énonce en disant cela. On accepta d'abord les nouveaux juges avec méfiance, mais l'esprit conciliant du gouverneur Murray sut remettre tout à point. L'équité présida aux décisions des juges-soldats qui prenaient conseil des quelques juris consultes français demeurés dans le pays après le départ de Lévis. Nous avons la preuve que les parties étaient entendues par procureurs devant ces tribunaux improvisés.

L'ancien Barreau au Canada.

J.-EDMOND ROY

PROCÈS D'AUTREFOIS

On rapporte sur le curé Ménage, mort à Deschambault en janvier 1773, une anecdote qui fait connaître combien, dans son long ministère, il s'était aguéri, et combien peu il se mettait en peine des jugements des hommes et des démarches faites contre lui. Plusieurs fois il avait averti, repris et menacé un cabaretier de sa paroisse, du nom de Groleau, qui, par sa facilité à livrer des boissons, causait dans la paroisse de fréquents désordres. Voyant que ces avertissements particuliers n'avaient aucun effet, que les désordres, les ivrogneries et les scandales dont ce cabaretier était la cause, ne faisaient qu'augmenter, il l'interpella un jour publiquement en chaire, en reprochant à ses paroissiens les désordres et les scandales qui avaient journallement lieu, en invectivant surtout sur les excès d'ivrognerie qui faisaient tous les jours des progrès effrayants. « C'est, dit-il enfin, ce maudit Groleau, avec son rhum et son tonneau, qui est la première cause de tous ces scandales ».

Le susdit Groleau, choqué, irrité au dernier point d'une semblable interpellation, et surtout de l'épithète de maudit joint à son nom, et par laquelle il se regardait comme dévoué à l'anathème et entièrement déshonoré, porta sa plainte à M. l'Intendant même contre M. Ménage.

Ce monsieur est cité à une cour spéciale qui doit se tenir en présence de l'Intendant. M. Ménage s'y rend. Là, sommé de répondre sur les motifs qui l'ont pu porter à se servir d'expressions aussi étranges que celles qu'on lui reproche avoir employées à l'égard du sieur Groleau, sommé de faire connaître ce qu'il peut avoir à dire pour sa justification, M. Ménage se renferme dans un profond silence. Sommé plusieurs fois de répondre, il garde toujours le silence; l'Intendant lui-même lui adresse enfin les mêmes paroles que Pilate autrefois avait adressées à Jésus-Christ: « Vous ne répondez rien à ce qu'on dit contre vous ». Ce que j'ai à répondre, dit enfin M. Ménage, le voici: « Notre-Seigneur Jésus-Christ qui ne voulait que le bien, qui n'enseignait que la vérité, a été cependant traîné de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, d'Hérode à Pilate; aujourd'hui, moi qui suis son disciple et son ministre, pour la même cause que je suis traité comme il a été traité ». Et ensuite, prenant son chapeau, le bon vieillard salue M. l'Intendant et toute la cour, et se retire tranquillement. Soit étonnement de la hardiesse et de la liberté de la réponse, soit que l'on s'aperçut qu'il n'y avait point d'excuse à attendre d'un homme de ce caractère, on le laissa aller tranquillement, et maître Groleau, outre la mercuriale solennelle qu'il avait eu de son curé, en reçut encore une de son Intendant, qui lui dit que s'il ne voulait pas s'exposer à quelque chose de plus désagréable encore que ce que lui avait dit son curé, il prit soin lui-même d'observer et de faire observer dans sa maison un meilleur ordre. Ainsi finit cette poursuite.

Histoire de la Paroisse du Cap Santé. ABBÉ F.-X. GATIEN

L'abbé Jean Ménage, né en 1684, mort en 1773, avait, d'après Mgr C. Tanquay, « la réputation d'un saint ».

LE COLONEL DUPRÉ

Jean-Baptiste Leconte Dupré, capitaine de troupes sous le régime français, devint colonel sous le régime anglais. Pendant plus de vingt ans, il commanda, dans le district de Québec et mérita l'amitié, la confiance et la reconnaissance de tous les miliciens de son district.

Hawkins dans « Picture of Quebec » raconte, à son sujet, l'anecdote suivante, qui eut lieu en novembre 1775.

« L'ennemi était aux portes de la ville, lorsque trois sergents de la milice Canadienne formèrent le complot de faire entrer les Américains par une petite porte près de la poudrière, dont l'un d'eux commandait la garde. Le colonel Dupré, faisant sa ronde vers onze heures du soir, soupçonna quelque chose; il découvrit bientôt le complot et en avertit le lieutenant-gouverneur Cramahé. Les sergents furent arrêtés et logés en prison jusqu'en mai suivant, alors qu'on leur fit un procès. Ils avouèrent que la ville avait été sauvée par l'intervention du colonel.

Furieux qu'il eut découvert le complot, les Américains firent tout ce qu'ils purent pour causer des dommages aux biens du colonel. Quatre cents d'entre eux établirent leurs quartiers dans son manoir situé près de Québec et le ruinèrent. Dans sa seigneurie, ils détrui-

sirent la farine et mirent ses meubles en morceaux. Comme on lui offrait une terre en reconnaissance de ses services et pour compenser les pertes qu'il avait faites, il refusa, disant qu'il n'avait fait que son devoir envers son pays et son roi et qu'il n'avait pas besoin d'être rémunéré.

Sketches of celebrated Canadians.

HENRY.-J. MORGAN

CANADIENS FAVORABLES AUX AMÉRICAINS

Si d'un côté, les royalistes se montraient parfaitement attachés à l'état de chose qui leur avait été fait depuis 1763, il n'en est pas moins vrai que tous les Canadiens n'étaient pas animés du même esprit. La majorité des paroisses de la côte du sud depuis Saint-Pierre jusqu'à Chambly et un nombre assez considérable des habitants de la côte du nord, n'auraient pas été fâchés de changer de gouvernement et de devenir républicains. En effet, la proclamation en date du 9 juin 1775 de la part du gouverneur général appelant les milices sous les armes demeura presque sans effet, et depuis Chambly jusqu'à Saint-Pierre, c'est à peine s'il se trouva quelques brigades de volontaires ; le refus de s'enrôler fut presque général. La paroisse de Nicolet surtout influencée par l'énergique opposition d'un tribun de circonstance, nommé Rouillard ne voulait fournir aucun soldat ; mais sur les éloquentes représentations de MM. Badaeux et de Tonnancourt, dix volontaires se rendirent aux Trois-Rivières et firent partie du détachement composé de 67 hommes du gouvernement des Trois-Rivières, commandé par M. de Lanaudière fils.

Histoire du monastère des Ursulines des Trois-Rivières, Vol. I.

PAUVRES VOYERS !

En 1795, le parlement canadien vota une loi pour l'entretien des chemins vicinaux et royaux, etc, mais cette mesure qui obligeait les habitants à payer ou à contribuer par le travail à ces ouvrages, fut très impopulaire. Sa mise en exécution fut si difficile que l'autorité dut sévir et, en 1797, douze habitants de Lévis furent condamnés à une forte amende et à l'emprisonnement pour avoir séquestrés des sous-voyers de paroisses.

Les coupables dans cette circonstance avaient agi assez singulièrement. Un soir que les trois sous-voyers étaient réunis, ils s'en étaient emparés, les avaient conduits dans une maison isolée et inhabitée et là, après leur avoir demandé s'ils persistaient à faire exécuter la loi, sur leur réponse affirmative, ils les avaient enfermés en leur laissant un pain et un seau d'eau, bien décidés à les laisser périr de faim. Les familles des sous-voyers, inquiètes, firent des perquisitions, mais ce ne fut que la troisième journée qu'ils les découvrirent et les délivrèrent ; ils étaient exténués.

Histoire de Cinquante ans.

T.-P. BÉDARD

LA PREMIÈRE EXÉCUTION CAPITALE A QUÉBEC
SOUS LE RÉGIME ANGLAIS

En 1797, je fus témoin d'un spectacle sanglant qui impressionna cruellement toute la cité de Québec. Il s'agissait de David McLane, condamné à mort pour haute trahison. Le gouvernement, peu confiant dans la loyauté dont les Canadiens-Français avaient fait preuve pendant la guerre de 1775, voulut frapper le peuple de stupeur par les apprêts du supplice. On entendit dès le matin le bruit des pièces d'artillerie que l'on transportait sur la place de l'exécution en dehors de la porte Saint-Jean, et de forts détachements de soldats armés parcoururent les rues. C'était bien une parodie du supplice de l'infortuné Louis XVI, faite en pure perte. J'ai vu conduire McLane sur la place de l'exécution : il était assis le dos tourné au cheval sur une *traine* dont les lisses grinçaient sur la terre et les cailloux. Une hache et un billot étaient sur le devant de la voiture. Il regardait les spectateurs d'un air calme et assuré, mais sans forfanterie. C'était un homme d'une haute stature et d'une beauté remarquable. J'entendais les femmes du peuple s'écrier en déplorant son sort :

« — Ah ! si c'était comme du temps passé, ce bel homme ne mourrait pas ! il ne manquerait pas de filles qui consentiraient à l'épouser pour lui sauver la vie » !

Et, plusieurs jours après le supplice, elles tenaient le même langage. Cette croyance, répandue alors parmi le bas peuple, venait, je suppose, de ce que des prisonniers français, condamnés au bucher par les sauvages, avaient dû la vie à des femmes indiennes qui les avaient épousés. La sentence de McLane ne fut pourtant pas exécutée dans toute son horreur. J'ai tout vu, de mes yeux vu : un grand écolier, nommé Boudrault, me soulevait de temps à autre dans ses bras, afin que je ne perdisse rien de cette dégoûtante boucherie. Le vieux Dr Duvert était près de nous ; il tira sa montre aussitôt que Ward, le bourreau, renversa l'échelle sur laquelle McLane, la corde au cou et attaché au haut de la potence, était étendu sur le dos ; le corps lancé de côté par cette brusque action, frappa un des poteaux de la potence, et demeura ensuite stationnaire, après quelques faibles oscillations.

« — Il est bien mort », dit le Dr Duvert, lorsque le bourreau coupa la corde à l'expiration de vingt-cinq minutes ; « il est bien mort : il ne sentira pas toutes les cruautés qu'on va lui faire maintenant » ! Chacun était sous l'impression que la sentence allait être exécutée dans toute sa rigueur ; que la victime éventrée vivante verrait brûler ses entrailles ! Mais non : le malheureux était bien mort quand Ward lui ouvrit le ventre, en tira le cœur et les entrailles qu'il brûla sur un réchaud, et qu'il lui coupa la tête pour la montrer toute sanglante au peuple.

Les spectateurs les plus près de la potence rapportèrent que le bourreau refusa de pousser outre après la pendaison alléguant « qu'il était bourreau, mais qu'il n'était pas boucher », et que ce ne fut qu'à grands renforts de guinées que le shérif réussit à lui faire exécuter toute la sentence ; qu'à chaque nouvel acte de ce drame

sanglant, il devenait de plus en plus exigeant. Toujours est-il que le sieur Ward devint après cela un personnage très important : il ne sortait dans les rues qu'en bas de soie, coiffé d'un chapeau tricorne et l'épée au côté. Deux montres, l'une dans le gousset de sa culotte, et l'autre, pendue à son cou avec une chaîne d'argent, complétaient sa toilette.

Les Anciens Canadiens.

P.-A. DE GASPÉ

LES CLUBS DU CANADA AU XVIII^e SIÈCLE

Lorsque les Anglais arrivèrent, un certain nombre se trouva très heureux de tomber dans les cercles de Québec, Montréal et Trois-Rivières. Ce fut comme une renaissance après la guerre de Sept ans — qui avait duré quatorze ans bien comptés. Les nouveaux venus introduisirent la discussion des intérêts publics, ce qui était bien dans leurs mœurs, mais ce qui effarouchait les Canadiens habitués à ne jamais souffler mot là-dessus. On divisa, pour cet objet, les hommes des femmes ; toutefois, les salons battaient toujours leur plein, vu que le club masculin n'empêchait pas les deux sexes de se voir, comme de coutume, pour la causerie générale et les propos du jour.

Pierre de Sales Laterrière, qui arriva en 1766, raconte qu'il fut admis, à Montréal, dans une société dont il se montre ravi, ayant cru jusque-là qu'il allait être entouré de sauvages et de rustres formés au régime colonial. Il entendait chaque jour les citoyens les plus marquants débattre entre eux les affaires du pays et du monde entier. On citait des auteurs, on discutait texte en mains. C'était comme en France. Et surtout il régnait à l'égard de l'administration une liberté de penser et de tout dire qui l'émerveillait. Les opinions de ces marchands, de ces industriels étaient considérées en haut lieu, car si le gouverneur était à lui seul tout le gouvernement, il n'en était pas moins le premier à prêter l'oreille aux avis et à en profiter. C'était la république du bon ton et des instincts patriotiques.

Six ou sept ans plus tard, Laterrière étant directeur des forges Saint-Maurice, retrouva aux Trois-Rivières un ensemble à peu près semblable de familles éclairées qui s'augmenta des officiers des troupes venus au commencement de la guerre américaine. Madame de Riedsel et quelques autres dames tenaient salon ouvert. Tous les événements qui intéressaient le pays et le commerce, étaient à l'ordre du jour. Chacun avait son opinion et personne ne la cachait. La crise militaire suspendit tout cela de 1775 à 1780.

Mais la paix une fois annoncée comme prochaine, tout reprit de plus bel. Il parut même des brochures de circonstance. Le club des Barons se forma à Québec, le Beaver Hall fut construit à Montréal. C'étaient des foyers de discussion qui exerçaient du prestige. Et il n'y avait pas que ceux-là. J'en ai raconté l'histoire ailleurs. On agita la question d'une chambre élective, qui nous fut accordée en 1791. Le collège de Saint-Raphaël se fondait à Montréal. Duvalvet publiait son livre. Un vent de réforme s'élevait de ces milieux qui avaient toujours été plutôt littéraires que politiques.

Le peuple ne pouvait pas s'inspirer par lui-même des idées nouvelles, mais les cercles étaient là pour fournir de la pâture aux esprits. Les Barons de Québec, les Northwesters du Beaver Hall de Montréal n'étaient pas dédaignés du gouvernement. La colonie s'affirmait. On prononçait le mot « nation » pour désigner le peuple du Bas-Canada — surtout les Canadiens-français. L'aurore des temps nouveaux se levait parmi nous.

Il est très certain que, sans l'existence de ces clubs, nous serions restés, comme tant de colonies, dans notre état primitif. C'est donc leur rendre hommage que de rappeler leur souvenir, car nous les avons oubliés, mais la parole et l'écriture ont été données aux hommes pour remettre en mémoire les choses du passé...

La Presse.

BENJAMIN SULTE

UN CAS DE TÉLÉPATHIE

J'avais constamment veillé le seigneur Jean-Baptiste Couillard de l'Épinay avec son fils, pendant sa maladie ; et, la nuit qu'il mourut, j'étais encore auprès de lui avec son fils et feu M. Robert Christie, notre ami. Lorsque le moribond fut à l'agonie, je courus chez son confesseur, monsieur Doucet, alors curé de Québec ; il vint lui-même m'ouvrir la porte du presbytère en me disant :

« — Fâché de t'avoir fait attendre.

— Comment ! répliquai-je, j'arrive à l'instant même.

— Mon domestique, fit-il, est pourtant venu m'éveiller, il y a environ un quart d'heure, en me disant de me dépêcher, que monsieur Couillard se mourait ».

Était-ce une hallucination produite par l'inquiétude qu'éprouvait le prêtre sur l'état alarmant d'un malade qu'il chérissait ? Était-ce l'ange de la mort, faisant sa ronde nocturne, qui s'arrêta au chevet du zélé serviteur du Très-Haut, pour lui envoyer une dernière consolation qu'il implorait ? Sa mission funèbre ne fut guère interrompue ; car, à ces mots sublimes prononcés par le prêtre : « Partez, âme chrétienne, au nom du Dieu Tout-Puissant, qui vous a créée » ! cette belle âme s'envola au ciel sur les ailes du messager de Jehovah !

Les Anciens Canadiens.

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ

Robert Christie, né en 1788, mort en 1856, est l'auteur d'une *Histoire parlementaire du Bas-Canada*.

LA CLOCHE DE QUÉBEC

A cinq milles au nord de Londres, dans le comté de Middlesex, sur le côté droit de la rivière Lea, qui la sépare du comté d'Essex, est située la paroisse de Tottenham dont l'église, assez remarquable, date on ne sait de quand, toutefois elle est antérieure à huit cents ans d'aujourd'hui. Le beffroi crénelé, couvert de lierre, haut de soixante pieds, se dresse à l'extrémité ouest de l'édifice et renferme huit cloches qui ont leur histoire... mais je n'ai pas à m'en occuper. Ce que nous allons voir c'est la cloche dite des Saints placée à la sacristie, pour convoquer les réunions de la Fabrique. Elle rend un son argentin qui vibre à un mille tout autour. Même, je dirai

qu'on l'a entendu dans la ville de Québec... avant 1759, car c'est d'ici qu'elle a émigré.

Les matelots de la flotte de Saunders entrant dans Québec, s'emparèrent de cette cloche qui, selon eux, servait d'alarme à la garnison française. Peu après, on la trouve chez Lester Bell, fondeur, à White Chapel, faubourg de Londres, et il était question de la mettre dans la fournaise pour en tirer l'argent qu'elle contient, lorsque Humphrey Jackson, propriétaire d'une manufacture de colle de poisson (*isinglass*), ravi du son que la cloche produisait, l'acheta cent piastres et s'en servit pour régler les heures du travail de ses hommes. Jackson était médecin et membre de la Société Royale. Ce qu'il dit de son acquisition me paraît digne de croyance. Il a dû se renseigner avec soin sur l'authenticité de cette pièce qui passait pour un trophée opime.

Après nombre d'années, la manufacture étant réduite à presque rien, il transporta la cloche chez lui à Tottenham, puis, en 1801, se voyant prêt de finir sa carrière, il la donna, par écrit, aux marguilliers de l'église, afin, dit-il, que ses appels « proclamation hautement le pardon des injures comme je le fais moi-même en ce moment ». La paroisse accepta le cadeau avec reconnaissance, exprimant « l'espoir que les notes musicales de ce timbre enchanteur dissiperont l'esprit de discorde et infuseront aux fidèles le véritable sentiment de l'harmonie, tout en rappelant la générosité du donateur ».

Avant 1801 il existait une cloche des Saints à Tottenham mais elle était fêlée, c'est pourquoi M. Jackson demanda dans sa lettre d'envoi que l'on utilise la sienne à la place de celle-là et non pas dans le grand clocher.

Les marins de Saunders ont-ils enlevé cette cloche des casernes ou d'une église ? Voilà ce que voudrait savoir le *Telegram*, de Toronto, qui publie les faits ci-dessus dans son numéro du 21 décembre dernier.

Revue Populaire.

BENJAMIN SULTE

TROIS PETITES DORIONNES

Il y a des anecdotes si insignifiantes qu'elles devraient être bien vite oubliées ; en voici pourtant une qui date d'au moins soixante ans et dont on parle encore aujourd'hui. C'était pendant la guerre continentale, et la consigne était si sévère qu'on aurait cru les Français campés sur les plaines d'Abraham. Dès neuf heures du soir, il fallait répondre au « qui vive » ! des sentinelles postées dans tous les coins de la ville de Québec.

Trois jeunes sœurs canadiennes, âgées de douze à quinze ans, revenaient gaiement du théâtre des Marionnettes du sieur Barbeau, vers neuf heures du soir, lorsque la sentinelle, postée à la porte St-Jean, à Québec, leur cria d'une voix de stentor :

« — *Who comes there ?* (Qui vive) ?

Soit frayeur, soit ignorance de la réponse qu'elles devaient faire, les jeunes filles continuèrent à avancer ; à une seconde sommation faite d'une voix encore plus éclatante que la première, l'aînée des filles répondit :

» — Trois petites *Dorionne come from* de Marionnettes.
 La sentinelle, voyant ces jeunes filles, leur dit en riant :
 » — *Pass trois petites Dorionne come from* de Marionnettes ».
Mémoires. P.-A. DE GASPÉ

UN MYSTIFICATEUR

Peu de mystificateurs ont possédé les talents variés de mon ami le major Pierre La Force, dit-il. Il avait le *knack* d'imiter la langue allemande et les idiomes indiens de manière à tromper allemands et sauvages.

Le chevalier Robert d'Estimauville ayant servi dans les armées prussiennes parlait la langue allemande avec facilité ; nous lui dîmes un jour que notre ami le major, alors présent, possédait aussi cet idiome. Le chevalier commence aussitôt l'attaque, à laquelle La Force répond, avec un sérieux de glace, par une longue tirade.

— Vous parlez, monsieur, dit le chevalier, un langage corrompu, l'allemand de la Basse-Saxe ; et, sur mon honneur, on ne vous comprendrait pas à la cour de Berlin.

— Je le crois, dit humblement le major, la Basse-Saxe est la seule partie de l'Allemagne où j'aie fait quelques études de cette belle langue.

Lorsque le chevalier d'Estimauville sut que c'était une mystification, il en aimait peu la plaisanterie.

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

Né à Louisbourg en 1754, M. d'Estimauville servit dans l'armée française jusqu'à la Révolution, ensuite dans l'armée Allemande, puis dans l'armée anglaise. Revenu au Canada, il était nommé gentilhomme huissier de la Vierge Noire du Conseil Législatif, en 1823. Il a publié en anglais (1829) un ouvrage intitulé « *Cursorry view of the Local, Social, Moral and Political State of the Colony of Lower Canada* » qui, d'après Bihaud, contient beaucoup de vérités. (Voir P. G. Roy. La famille d'Estimauville de Beaumouchel).

LES FABRIQUES DE PAPIER AU CANADA

La première fabrique de papier au Canada, fut érigée à St-André, en Argenteuil, en 1803. On en cessa les opérations en 1834. La seconde fut construite en 1819 près de Bedford Basin, Nouvelle-Écosse et la troisième à Ancaster, Ontario, en 1820.

LE PREMIER BATEAU A VAPEUR, AU CANADA

C'est à 2 de l'après-midi, un mercredi, le 1^{er} novembre 1809, que partit de Montréal pour Québec le premier bateau à vapeur ; il y arriva le 4, à 8 a. m., après avoir été à l'ancre près de 30 heures au cours du trajet. Il prit plus d'une semaine pour revenir. Le prix était de \$8 pour aller à Québec et de \$9 pour aller à Montréal. Ce bateau pouvait recevoir 20 passagers mais il n'en eut que 10. Il s'appelait *Accommodation* et appartenait à l'hon. John Molson.

La Revue Populaire, 1908.

PIERRE VOYER

DOUBLE ANECDOTE

Pierre Beaupré, ingénieur civil demeurant à Sorel en 1812, était père de dix-huit enfants, dont quatorze vivaient encore ; trois filles, onze garçons, sur lesquels dix entrèrent dans le service militaire en 1812 ; en plus, l'un de ses gendres s'enrôla également. Ce vide du foyer domestique paraît l'avoir préoccupé, avec raison, plus que tout autre et le porta à composer une chanson qui n'a pas été imprimée, mais que l'un de ses petits-fils, résidant à Kingston, conserve avec soin parmi ses souvenirs de famille.

L'auteur de ces couplets mérite une place dans l'histoire de la milice du Canada, à côté de ses courageux enfants. Il mourut en 1816. Il paraît avoir été le petit-fils de Pierre Beaupré, maître-serrurier aux Forges Saint-Maurice, et, ce qui est plus curieux, frère ou cousin d'Antoine Beaupré, des Trois-Rivières, qui, se trouvant à Paris le 5 mars 1793, en plein sous le régime de la Terreur, prononça un discours, dans un café de la place du Louvre, où il prenait Robespierre à parti et déclarait que le meilleur gouvernement pour la France serait une bonne imitation du système de la Grande-Bretagne. Louis XVI étant mort sur l'échafaud, Beaupré demandait la restauration du dauphin avec gouvernement constitutionnel. Il fut arrêté sur-le-champ et conduit à la guillotine.

La Milice Canadienne-française.

BENJAMIN SULTE

CHATEAUGUAY

De bonne heure, au printemps de 1813, les hostilités (entre les États-Unis et le Canada) recommencèrent ; cette fois encore par le Haut-Canada. Il y eut une foule d'engagements dans lesquels les Hauts-Canadiens eurent presque constamment le dessus. Les Américains, enflés de leur succès, poussaient la guerre avec vigueur ; et il ne leur restait plus qu'à s'emparer de Montréal et de Québec pour se rendre maîtres du Canada.

Ce fut alors que la célèbre victoire de Chateauguay vint les arrêter dans leur marche, en leur infligeant une défaite dont ils ne purent pas se relever dans la suite. Voici, en peu de mots le récit de cette glorieuse affaire.

L'armée américaine, forte de 7,000 hommes et commandée par le général Hampton, s'approchait des frontières. Aussitôt qu'on eut avis de son approche, les capitaines Levesque et Debartzch, à la tête de quelques compagnies de milices canadiennes, furent envoyés à leur rencontre. Le lendemain, ce détachement était rejoint par le lieutenant-colonel de Salaberry avec ses voltigeurs et une compagnie de milice canadienne.

De Salaberry connaissait bien cette partie du pays, ayant eu l'occasion, quelques semaines auparavant, de faire une expédition sur la frontière américaine.

À la tête de sa petite troupe, de Salaberry se rendit à une lieue plus loin, où il fit rencontre d'une patrouille de l'armée américaine ; aussitôt il fit faire halte, et commença à se retrancher.

L'endroit où il se trouvait étant rempli de ravins profonds,

de Salaberry y établit quatre lignes de défense au moyen d'abatis. Les premières lignes étaient distantes les unes des autres d'environ deux cents pas ; la quatrième était à peu près un demi-mille en arrière ; là se trouvait un gué très important à défendre. Telle était la position occupée par le héros canadien et ses 300 braves, lorsque les troupes de Hampton firent leur apparition.

En avant de l'armée américaine, un officier de haute stature s'avança à cheval jusqu'à la portée de la voix, et cria en français aux voltigeurs : « Braves Canadiens, rendez-vous, nous ne voulons pas vous faire de mal ! » A peine l'officier américain avait-il prononcé ces mots qu'une balle le culbutait en bas de son cheval ; ce coup avait été tiré par de Salaberry lui-même ; ce fut le signal du combat. Aussitôt les trompettes se mirent à sonner la charge, et une fusillade des plus vives s'engagea entre la première ligne de défense canadienne et les Américains. La bataille continua ainsi pendant plusieurs heures, interrompue, de temps à autre, par des hurrahs poussés des deux côtés.

Cependant, les Américains, malgré leur nombre, ne purent jamais entamer les abatis, et finalement, ils furent obligés de retraiter avec précipitation. Ce fut ainsi que 3 à 400 Canadiens-français vainquirent 7000 Américains après une lutte prolongée de quatre heures.

Histoire populaire du Canada.

HUBERT LARUE

François-Hubert-Alexandre Larue, médecin et littérateur, naquit en 1833 et mourut en 1881.

FORCE HERCULÉENNE DE SALABERRY

Un homme fort comme il s'en rencontre peu ce fut le colonel de Salaberry, le héros de Châteauguay. On raconte qu'il se faisait un jeu de se promener par les rues de Montréal, portant un quart de farine sous chacun de ses bras. Il tenait cette force de son père et ses deux fils en ont aussi hérité.

Nos hommes forts.

A.-N. MONTPETIT

Charles-Michel de Salaberry, surnommé le héros de Châteauguay, naquit en 1778 et mourut en 1829. On trouve sa biographie dans L.-O. David, *Biographies et Portraits*, et sa généalogie a été dressée par M. P.-G. Roy.

L'HÉROÏNE DE 1813.

Laura Secord demeurait près de Niagara-on-the-Lakes, ancienne capitale du Haut-Canada, lorsque se produisit l'invasion de 1812-1814.

Un jour deux officiers américains pénétrèrent dans sa maison et demandèrent de la nourriture. Pendant qu'elle les servait, elle entendit des bribes de leur conversation qui lui apprirent que les Américains projetaient de surprendre l'armée canadienne à Beaverdam, près de Thorold, comté de Welland, Ont. Ce renseignement était précieux, mais comment le faire parvenir à l'armée ? Son mari, blessé dans un engagement récent était alité et personne dans les environs ne pouvait se charger de cette mission difficile et périlleuse, car il fallait traverser une forêt profonde avec le risque de rencontrer des bêtes sauvages, des Indiens ou des éclaireurs de l'armée ennemie. N'écoutant que son courage, elle résolut,

néanmoins, d'accomplir son devoir. Après un trajet de 22 milles, au cours duquel elle fut plusieurs fois aperçue et arrêtée par les Américains, elle atteignit l'armée canadienne et prévint le commandant.

Son dévouement valut une belle victoire aux Canadiens, car les Américains tombèrent dans un guet-apens et ils subirent une défaite sérieuse.

Le gouvernement a élevé en 1911, sur les hauteurs de Queenston, un monument à Laura Secord. *Montreal Star.*

Mme Laura Ingersoll, épouse de James Secord est décédée en 1868 âgée de 93 ans. Son mari avait été blessé à la bataille de Queenston en 1812 et le combat de Beaver Dam eut lieu le 24 juin 1813. Le prince de Galles (Édouard VII) lui fit une visite en 1860. Son mari James Secord était d'origine française.

LA CONVERSION D'UN OFFICIER ANGLAIS

En 1812, le capitaine William-G. Robins arriva dans le pays avec le régiment des Meurons. Après la guerre, en 1815, il s'établit à Drummondville avec son ancien chef, le colonel Herriot.

Le 11 décembre 1830, il était nommé registrateur du comté de Drummond.

Il mourut en juin 1847.

M. Robins était un homme de haute intelligence et d'une éducation soignée ; tout respirait en lui le parfait gentilhomme.

L'histoire de sa conversion au catholicisme est palpitante d'intérêt.

Homme de conviction, M. Robins cherchait la vérité avec ardeur. Souvent il conversait avec le vieux notaire David, de Nicolet, qui était fort en controverse.

M. Robins était convaincu de la vérité de la religion catholique, excepté sur un point : La présence réelle de Jésus-Christ au saint Sacrement.

Il expose son dernier doute à M. David en lui disant :

« — Si ce n'était point de ce dernier dogme que l'Église propose à votre croyance, je serais des vôtres.

Le notaire réfléchit et dit :

» — Dieu n'est pas tout-puissant ?

— Comment, vous blasphémez !

— Non, mais c'est vous qui le faites, puisque vous refusez à Dieu le pouvoir de changer le pain en son corps et le vin en son sang adorable.

— Notaire, vous avez raison ; je n'hésite plus : je suis catholique ».

La conversion de M. Robins fut sincère ; sa vie et sa mort surtout, furent édifiantes.

Bulletin des Recherches historiques, 1901. ABBÉ J.-O. PRINCE

REMÈDE PIRE QUE LE MAL.

Dans le mois de mars de l'hiver de 1823, un habitant du Cap Santé mourut après avoir souffert des douleurs extrêmes, de la blessure et des suites d'un coup de fusil qu'il avait trouvé le moyen de se tirer lui-même et volontairement dans le genou. Son intention n'avait point été de se faire beaucoup de mal, encore moins

de se procurer la mort : en se blessant ainsi, disait-il lui-même, il ne voulait qu'obliger sa femme qui l'avait quitté depuis quelques jours, à revenir à sa maison pour avoir soin de ses enfants et de lui-même aussi pendant qu'il serait malade, et par suite l'engager à ne plus l'abandonner. Ce remède et ce moyen étaient nouveaux sans doute, pour rappeler une femme à son devoir, le pauvre imbécile de mari éprouva à ses dépens combien il était dangereux : après avoir horriblement souffert pendant plusieurs jours, des suites de la blessure qu'il s'était faite, il mourut bien repentant de sa folie et de son erreur.

Histoire de la paroisse du Cap Santé. ABBÉ F.-X. GATIEN

LE PREMIER VAISSEAU TRANSATLANTIQUE A VAPEUR

Le premier vaisseau à vapeur qui fit la traversée de l'Océan Atlantique sans avoir, un seul instant, recours à la voile fut le *Royal William*, parti de Québec le 5 août 1833 et arrivé à Gravesend le 11 septembre suivant, ce qui le place avant le *Savannah* américain, qui dut, lui, déployer ses voiles et rentrer ses roues. Le Canada a donc été le véritable initiateur de la navigation océanique à vapeur. Le *Royal William* fut construit à Québec par Robert Black ; il avait une force motrice de 200 chevaux.

Revue Populaire.

PIERRE VOYER

LE PREMIER VAISSEAU DE GUERRE A VAPEUR

On sait que les Américains réclament l'honneur d'avoir fait la première traversée océanique avec un steamer ou bateau mu par la vapeur. Il y a quelques années, Benjamin Sulte renversa ces prétentions et réclama pour le *Royal William*, navire construit dans la Province de Québec, la gloire indéniable d'avoir franchi l'Atlantique sans le secours des voiles. L'un des constructeurs du *Royal William*, James Goudie, qui vécut jusqu'à un âge avancé et qui est mort à Chicago, a même fait le récit suivant, vers 1890.

« Je me rendis à Québec en mai, 1830, et mes services furent retenus pour la construction du vaisseau. Il fut mis en chantier dans l'automne de 1830 et fut fini en 1831, trop tard pour donner quelque rendement. Comme le choléra éclata en 1832, ce fut un désastre pour le *Royal William* qui fut, de fait, délaissé. En 1833, on essaya encore de l'exploiter ; mais il entraînait tellement de pertes qu'on décida dans le mois d'août de l'expédier en Angleterre pour l'y vendre. Il y arriva après une excellente traversée de 25 jours. C'est le gouvernement Espagnol qui l'acheta pour \$40.000. Il en avait coûté \$76.000. Le *Royal William* fut appelé le *Isabel Segunda* et converti en navire de guerre. En sorte que Québec a non seulement fourni le premier steamer transatlantique, mais encore le premier navire de guerre à vapeur. »

Le Samedi.

LA MÈRE CARON

Dans une note bibliographique sur la Vie de Mère Caron, l'une

des sept fondatrices des Sœurs de la Charité et de la Providence, par l'abbé Auclair, nous relevons l'édifiant trait qui suit :

Élue supérieure de la Providence, Mère Caron voit un des édifices de la communauté détruit de fond en comble, par un désastreux incendie, pendant que l'Asile, situé au beau milieu de la route suivie par les flammes, reste intact, comme miraculeusement sauvé d'une perte qui paraissait certaine. Au plus fort de l'incendie, la supérieure était en prières devant une statue de la Sainte Vierge. Quelqu'un lui proposa de descendre la statue de sa niche. « Non, non, s'écria Mère Caron dans un bel élan de foi naïve et forte, si Marie ne nous sauve pas, elle périra avec nous ! » Marie « se sauva », écrit spirituellement M. l'abbé Auclair, et avec elle l'Asile.

La Presse, 12 sept. 1908.

ABBÉ ANTONIO HUOT

Née à Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, en 1808.

LE MOT CANADIEN

Il fut un temps où les Canadiens d'origine française étaient seuls désignés par le nom de *Canadiens*. Il n'est pas nécessaire d'être très vieux pour se rappeler que ce titre était dédaigné par ceux d'autre origine. C'est un grand pas de fait sans doute pour l'existence nationale du Canada, que l'adoption de la patrie commune par les descendants de toutes les races qui la peuplent ; mais nous ne serons réellement un peuple et une nation que du jour où une race aura cessé de rêver l'absorption et l'assimilation de l'autre, au moins par des moyens factices, et où chacun laissera à la Providence et au temps, le plus puissant de tous les instruments qu'elle emploie, le soin de résoudre le problème de nos destinées. Une assez belle tâche s'ouvre devant nous dans l'exploitation d'un territoire deux fois plus vaste que le Royaume Uni, et dans l'utilisation des ressources de tout genre qu'il nous offre, pour que toutes les races cessent d'être jalouses les unes des autres sur un sol où il y a place pour toutes.

Relation du voyage de S. A. R. le Prince de Galles, en Amérique, 1860, p. 99.

LA SEIGNEURESSE DE JOLIETTE

Un jour, en l'absence de l'honorable Barthélemy Joliette, la seigneuresse, son épouse, assiégée par un certain nombre de mendiants, n'avait pu résister à l'entraînement de son bon cœur : d'une aumône à l'autre elle avait donné jusqu'à quatorze minots de blé ! A la fin de la journée, réfléchissant qu'elle avait peut-être plus consulté sa générosité que sa discrétion, elle craignait de recevoir des reproches à cause d'une pareille prodigalité. Son inquiétude était assez vive. Pour prévenir la réprimande, elle avait chargé un ami d'avertir son époux de ce qui était arrivé.

En apprenant cette conduite, celui-ci vint la trouver, et la félicitant sur sa bonne action : « fais à l'avenir, lui dit-il, selon que te le conseillera ton cœur généreux, tout ceci t'appartient, ajouta-t-il, en lui désignant du geste, le manoir et les environs ».

Digne et noble réponse, qui entoure de la même gloire, et la charité de l'épouse et la grandeur d'âme de l'époux.

Dans une autre circonstance, madame Joliette, dont l'œil vigilant surveillait tout, s'était transportée auprès du vaste four, d'où l'on retirait en ce moment le pain qui devait nourrir sa nombreuse famille de serviteurs. Sur ses pas, comme d'habitude, les pauvres étaient accourus demandant l'aumône. Émue jusqu'aux larmes à la vue des haillons qui les couvraient, de la misère peinte sur leur figure, la noble dame leur distribua toute la fournée de pain. Les mendiants s'en retournèrent en bénissant son nom et celui de son époux, tandis qu'en souriant, elle donnait des ordres pour une nouvelle fournée.

Biographies de l'honorable Barthélemy Joliette et de M. le G. Vic. A. Manseau. ABBÉ JOS. BONIN

L'honorable Barthélemy Joliette naquit en 1789 et mourut en 1850. Il fut membre du Conseil législatif et il est fondateur de la ville de Joliette. Il avait épousé Mademoiselle Marie Charlotte de Lanaudière, héritière de la seigneurie de Lavaltrie.

LE CHEVAL DE LA BARONNE

La baronne de Longueuil, dernière du nom et descendante des fameux Lemoyne, a été le sujet de plusieurs anecdotes typiques. En voici deux qui nous ont paru intéressantes.

Malgré ses deux ou trois quartiers de noblesse, la bonne dame, qui avait toujours pratiqué une des vertus les plus chères à la bourgeoisie, l'économie, était devenue, en vieillissant, quelque peu bizarre. Ainsi, pour ne point laisser perdre l'herbe et les baies des arbrustes qui couvraient alors l'îlot situé vis-à-vis l'île Sainte-Hélène, elle y plaça des porcs en si grand nombre que les deux propriétés en furent bientôt infestées, et que l'îlot prit à cette époque le nom, qu'il n'a cessé de porter depuis, l'île aux goretts !

En ville, le cheval de la Baronne fut durant quelque temps aussi célèbre que le Bucéphale d'Alexandre. Voici comment advint cette réputation. Obéissant, à ses idées d'économie, la dame de Longueuil avait attelé à sa voiture aux formes préhistoriques, un vieux cheval d'allures plus que tranquilles, et qui, pendant plus de quinze ans, avait été au service d'un boulanger.

Les gamins d'alors, à seule fin de rire un peu et de faire endiabler la Baronne, ne manquaient jamais en rencontrant l'attelage de le faire arrêter dix ou douze fois dans la même rue. Il leur suffisait pour cela de crier *Bread!* A ce mot magique, l'animal, fidèle à ses anciennes habitudes, s'arrêtait court, et ni le fouet, ni les *hue!* ne l'eussent fait avancer. M^{me} la Baronne se trouvait obligée de descendre, et ce n'était qu'une fois remontée que le quadrupède se remettait en marche. A quelques pas plus loin, les enfants — cet âge est sans pitié — criaient de nouveau *Bread!* et la scène se renouvelait au milieu des éclats de rire des passants et des voisins.

L'île Ste-Hélène.

A. ACHINTRE

Marie-Charles-Joseph Lemoyne, dernière descendante des Lemoyne de Longueuil épousa David Alexandre Grant en 1781. Elle décéda à Montréal en 1841, âgée de 96 ans. Après son décès sa baronnie passa à son fils Charles-William Grant qui devint le quatrième baron de Longueuil.

UNE MINÈ DE MERCURE

L'histoire de la découverte d'une mine de mercure natif, en 1837, dans le haut du Saint-Maurice est bien connue.

Des chasseurs, sportsmen de la ville, possédant une certaine instruction, trouvèrent un jour du mercure dans une anfractuositè de rocher. Ils le recueillirent et le bruit de la découverte se répandit bientôt dans le pays.

Une mine de mercure, c'était la fortune.

Une société se forma et on allait entreprendre des travaux quand M. Bouchette, arpenteur général, entendit parler de la chose.

Il demanda des renseignements sur l'endroit exact où l'on avait trouvé le mercure et s'écria :

« — Mais, c'est le mercure de mon baromètre, du baromètre que j'ai brisé, par accident, pendant ma dernière exploration ».

Et c'était bien cela.

La compagnie s'évapora comme la rosée sous les baisers du soleil.

Le Monde Illustré.

LÉON LEDIEU

UN PASSAGE A RETENIR

Haliburton, le grand humoriste canadien, fut aussi un orateur de premier ordre et c'est au cours de son fameux discours en faveur de l'abolition du Serment du test qu'il prononça les remarquables paroles suivantes, citées par l'abbé H.-R. Casgrain, dans « Un pèlerinage au pays d'Évangéline » :

« Tout homme, qui met la main sur le Nouveau Testament, et qui dit que c'est là le livre de sa foi, qu'il soit catholique ou protestant, anglican ou presbytérien, baptiste ou méthodiste, quelle que soit l'étendue des points de doctrine qui nous séparent, il est mon frère et je l'embrasse. Nous marchons par différents chemins vers le même Dieu. Dans le sentier où je marche, si je rencontre un catholique, je le salue, je fais route avec lui, et quand nous arriverons au terme, à ces *flamantia limina mundi*, quand le temps viendra, ainsi qu'il doit venir, où cette langue qui maintenant s'exprime, se glacera dans ma bouche, où cette poitrine, qui maintenant respire l'air pur du ciel me refusera ses services, où ces vêtements terrestres retomberont dans le sein de la terre d'où ils viennent, et iront se mêler à la poussière des vallées, alors, avec ce catholique, je tournerai en arrière un long et languissant regard. Je m'agenouillerai avec lui, et au lieu de dire avec le présomptueux pharisien : « Grâce à Dieu, je ne suis pas comme ce papiste », je prierai, afin que tous deux, étant du même sang, nous soyons tous deux pardonnés, et, qu'étant frères, nous soyons tous deux reçus là-haut ».

Ce langage d'un protestant, adressé à des protestants, devait produire et produisit son effet. Il montre en même temps quelle impression avait faite sur les esprits la vie sainte de l'abbé Sigogne, et de quel prestige il était entouré.

Un pèlerinage au pays d'Évangéline. ABBÉ H.-R. CASGRAIN

L'honorable Thomas Chandler Haliburton né en 1796 mort en 1865 est surnommé l'historien de la Nouvelle-Écosse. C'est un écrivain remarquable.

UNE REPRÉSENTATION FRANÇAISE A MONTRÉAL, EN 1852

L'incendie du Théâtre Hayes en 1852 ne priva cependant pas Montréal de tout lieu d'amusement, car le « second » Théâtre Royal, construit en 1851, par M. Jesse Joseph, échappa à l'élément destructeur. Il avait même de la vogue en 1852, car un journal de cette date nous informe que le premier juin, les Canadiens-Français s'y rendirent en foule, pour applaudir une troupe d'acteurs français, venue de la Nouvelle-Orléans et sous la direction de M. Léon. Ces artistes, toutefois, faisaient peu de frais pour nous plaire ; ils se contentaient de jouer deux petits vaudevilles, comme l'indique le programme de leur première soirée :

Deux paires de bretelles, vaudeville en un acte.

En manche de chemise, vaudeville en un acte.

Le capitaine Fracasse, chansonnette par M. Léopold.

Et c'est tout. Pas exigeant le bon public d'alors, n'est-ce pas ? Il est vrai qu'il n'était pas gâté et qu'on pouvait le contenter de peu.

Annuaire Théâtral.

E.-Z. MASSICOTTE

INCIDENT COCASSE

A l'angle nord-ouest de la rue Saint-Jacques et du Square Victoria, se trouvait, en 1857, une salle nommée Bonaventure. A cette époque, la rue St-Jacques, à l'ouest de la rue McGill, se nommait Bonaventure, et la salle ne fit probablement que s'approprier le nom de la voie qui la bornait en front.

Quoiqu'il en soit, en cet endroit, au mois de juillet 1860, MM. Vilbon et Cie, commencèrent une saison de théâtre français. La première pièce à l'affiche fut le « Roman d'un jeune homme pauvre » qui avait été porté sur la scène, à Paris, avec grand succès, l'année précédente.

C'est à ce théâtre que feu A. V. Brazeau m'a dit avoir fait un début aussi brillant qu'incroyable. Il jouait, alors, les rôles « d'ingénues » ! Imberbe, tout jeune et joli, avant que la petite vérole ne le défigurât, ce populaire artiste obtenait alors un succès égal à celui qui couronna sa carrière dans les rôles comiques et le public ignora longtemps que la demoiselle qui faisait battre les cœurs n'était... qu'un monsieur !

Un incident des plus cocasses mit le sceau à sa réputation, mais dévoila le truc. Un riche étranger s'amouracha de la « charmante actrice », envoya des fleurs, des billets doux, des cadeaux, fit tant enfin, pour obtenir une entrevue, qu'on fut forcé de se rendre à ses désirs... et de le désillusionner. Ce dont Brazeau se chargea, un soir, au cours d'un souper fin que son amoureux lui paya dans une hôtellerie fashionable où toute la troupe était d'ailleurs rendue. Le pauvre amoureux quitta immédiatement Montréal pour ne plus entendre l'immense éclat de rire que provoqua cette aventure peu banale.

Annuaire Théâtral.

E.-Z. MASSICOTTE

A. V. Brazeau, auteur dramatique et comédien fameux naquit en 1839. Il est décédé en 1898.

LE SPORT NATIONAL.

C'est au docteur W. G. Beers que le jeu de crosse doit son beau titre de « sport national », car c'est lui qui le suggéra dans un journal en 1859. C'est aussi à ce zélé sportsman que la crosse doit ses premiers règlements. Ceux-ci furent publiés avec une histoire du jeu de crosse en 1860, puis en 1879.

Revue Populaire, 1909.

E.-Z. M.

HÉROS OBSCURS

Chaque année du premier avril au vingt décembre, le phare de l'Île-aux-Œufs doit être allumé. Du côté de la mer il offre une lumière blanche, tournante, visible à quinze milles, et qui donne un éclat chaque minute et demie. Tous les marins savent si la rotation d'un phare à feu changeant doit se faire avec une précision mathématique. Autrement, il peut y avoir erreur. Une lumière est prise pour une autre, et un sinistre devient alors la fatale conséquence du moindre retard apporté dans le fonctionnement de la machine. Or, une nuit, vers la fin de l'automne 1872, le pivot de la roue de communication de mouvement qui s'abaisse, de manière à ce que les roues d'angle engrènent convenablement, se cassa. La saison était trop avancée pour faire parvenir la nouvelle à Québec et demander du secours au ministère de la marine. Force fut donc de remplacer le mécanisme par l'énergie humaine, et le gardien, aidé par sa famille, se dévoua. Pendant cinq semaines, cet automne-là, et cinq semaines au printemps suivant, homme, femme, filles et enfants tournèrent à bras cet appareil. Le givre, le froid, la lassitude engourdissaient les mains; le sommeil allourdissait les paupières. N'importe, il fallait tourner toujours, tourner sans cesse, sans se hâter, sans se reposer, tant que durerait ce terrible quart, où la consigne consistait à devenir automate et à faire marcher la lumière qui indiquait la route aux travailleurs de la mer. Pendant ces interminables nuits, où les engelures, les insomnies et l'énervement s'étaient donnés rendez-vous dans cette tour, pas une plainte ne se fit entendre. Personne, depuis l'enfant de dix ans jusqu'à la femme de quarante, ne fut trouvé en défaut; et le phare de l'Île-aux-Œufs continua chaque minute et demie, à jeter sa lumière protectrice sur les profondeurs orageuses du golfe.

Que de navires, sans le savoir, furent sauvés ces années-là, par l'héroïsme obscur de Paul Côté, de sa femme et de ses filles, les demoiselles Pelletier.

De Tribord à Bâbord.

FAUCHER DE SAINT-AURICE

TOUCHANTE RÉPONSE DE RIEL

Riel, sur son échafaud, interrogé par le shérif Chapleau, frère de l'ex-secrétaire d'État, sur ce qu'on ferait de ses biens après sa mort, lui fait cette belle, touchante et noble réponse :

« — Mon cher, je n'ai pour tout bien que ceci (il indiquait son

cœur), et ceci, je l'ai donné à mon pays il y a quinze ans, et c'est tout ce qui me reste maintenant ».

La vérité sur la question Métisse au Nord-Ouest.

ADOLPHE OUIMET

Louis Riel, métis d'origine française et irlandaise, né en 1844, exécuté le 16 novembre 1885. Chef du soulèvement des métis en 1870 et en 1885.

Adolphe Oulmet, l'un des auteurs de « la Vérité sur la question métisse » naquit en 1841 et il est mort en 1910. Avocat, journaliste et ancien président général de l'Association St-Jean-Baptiste.

BON CŒUR DE GABRIEL DUMONT

Après un voyage aux États-Unis, Gabriel Dumont, le célèbre commandant des Métis, vint à Montréal pour donner des conférences et faire connaître sa nationalité et ses droits.

Vers 1888, pendant son séjour dans notre ville, il assista à un grand incendie. Tout à coup, des cris lamentables se firent entendre dans une des maisons en flammes. Dumont se précipita dans les appartements supérieurs et en fit descendre les enfants.

« — Pourquoi vous exposez-vous ainsi, lui dit quelqu'un.

— Est-ce que je pouvais rester tranquille, répondit-il, en entendant crier ces enfants » ?

La vérité sur la question métisse au Nord-Ouest.

B.-A.-T. DE MONTIGNY

Benjamin A. Testard de Montigny premier zouave pontifical, recorder de Montréal, écrivain, né en 1838 et mort en 1899.

LE TOMBEAU DE LAFAYETTE

Comme Lafayette entre quelque peu dans notre histoire pour avoir lutté avec les Américains contre les troupes anglaises et canadiennes lors de la révolution qui procura l'indépendance à nos voisins, on aimera sans doute à connaître, à son sujet, un petit détail qui ne manque pas de charme.

« Lors de mon séjour à Paris, écrivait, il y a quelques années, dans le « Washington Post » un touriste américain, je songai qu'il serait bienséant de faire un pèlerinage au tombeau de cet illustre Français, dont la mémoire est chère à tous mes compatriotes : le marquis de Lafayette. Je dus me renseigner auprès de plusieurs personnes, avant de savoir où se trouvait ce monument funèbre, car la plupart l'ignoraient. J'appris, enfin, qu'il était dans le vieux Paris, tout près d'un couvent fondé par les ancêtres de Lafayette. Rendu là, la première chose qui frappa mon attention fut de voir, au-dessus du tombeau, flotter un pavillon américain ! Surpris, j'allai aux informations et voici ce qu'on m'expliqua : Il y a longtemps déjà, un riche américain légua, par testament, une somme assez rondelette pour qu'un drapeau des États-Unis fut placé en permanence au-dessus des restes du grand général. Depuis, un pavillon étoilé et en soie n'a jamais cessé de flotter en cet endroit. S'il se déchire, s'il se fane un autre le remplace et tout est dit ».

Il serait curieux de savoir si cet état de chose existe encore.

En tous cas bien peu de personnes connaissent ce détail, même parmi les Américains.

La Revue Populaire, 1910.

E.-Z. M.

Le marquis de Lafayette, né en 1757 mort en 1834, prit part à la lutte pour l'indépendance des États-Unis.

UNE BOUTADE

Il est plus difficile de faire une observation juste à un Canadien du pays que de passer par le trou d'une aiguille, et Dieu sait que ce n'est pas chose facile, de passer par le trou d'une aiguille ! Depuis dix-huit cent soixante-dix-sept ans, tous les riches de la terre y essaient et n'y arrivent pas. Il n'y a que les pauvres qui ne puissent se payer cette fantaisie ; la pauvreté rend si timide !

Petites chroniques pour 1877.

ARTHUR BUIES

Arthur Buiès naquit à Montréal en 1840. Son père était écossais, et sa mère canadienne-française. Il est mort à Québec en 1901. C'est un des plus intéressants prosateurs de langue française, au Canada. M. Charles Abder Halden, dans « Nouvelles Études sur la Littérature Canadienne-Française » lui a consacré un chapitre qu'il faut lire.

WATERLOO ET LES PLAÎNES D'ABRAHAM

Waterloo et les Plaines d'Abraham sont, dit-on, les deux seuls champs de bataille sur lesquels soient installés à demeure une station de voitures de louage. A l'heure présente les Plaines d'Abraham attirent plus de visiteurs que Waterloo. Et en cela l'instinct de la foule est parfaitement justifiable, bien que, parmi ceux qui foulent les hauteurs de Québec, bien peu y soient venus attirés par un aperçu raisonné de l'importance comparative de ces événements historiques.

Revue Populaire.

LONDON TELEGRAPH

UN MOT DE MARMIER

Nous devons rendre cette justice aux Anglais. En prenant possession du Canada, ils s'engageaient à respecter son culte, ses institutions, ses coutumes, et ils ont loyalement tenu leur promesse. Les seigneurs canadiens ont gardé leurs prérogatives, les fermiers leurs contrats, le clergé catholique ses dotations et ses privilèges. J'ai vu à Montréal une procession sortant de la cathédrale en grande pompe, et défilant entre deux lignes de soldats anglais, revêtus de leur uniforme de parade, debout et silencieux dans l'attitude la plus respectueuse.

En pays lointains.

XAVIER MARMIER

Xavier Marmier, né en 1809, mort en 1892, membre de l'Académie française.

ACADIENS DE LA LOUISIANE

Nous lisons dans un journal quotidien : « Fidèles à la foi des ancêtres, terriens dans l'âme, les Acadiens de la Louisiane forment, aujourd'hui, la majorité dans un bon nombre de paroisses de l'an-

cienne colonie française. Ils ont même gardé, non seulement la langue maternelle, qu'ils parlent encore à la campagne surtout, mais même le pittoresque parler du terroir acadien. Ils disent couramment encore, — nous l'avons entendu de nos oreilles, — « naviguer » pour voyager, « partance » pour « départ », « chandelles » pour « cierges », « drés » pour « dès que », « amarrer » pour « attacher », un chemin « mauvais », « être dans les fardoques » pour être dans l'embarras, « frette » pour « froid », etc. L'émotion nous gagnait, malgré nous, lorsque nous entendions sortir de la bouche de ces braves campagnards louisianais, ce vieux parler des ancêtres, qui est aussi beaucoup le nôtre et qui nous rattache si fortement, Acadiens et Canadiens-Français, à ce passé chargé de gloire qui est notre patrimoine commun.

» La race acadienne a l'honneur d'avoir fourni à la Louisiane des hommes d'État comme les gouverneurs Thibodaux, Mouton et Hébert, et des magistrats distingués comme MM. A. A. Breaux, juge en chef actuel de la Cour Suprême de l'État, Aucoin, de la Nouvelle-Orléans, et Caillouet, de Thibodaux ».

Revue Populaire.

FANNYSTELLE

Qu'il serait amusant d'écrire la vie de ces humbles villages (de l'Ouest canadien) qui furent fondés par quelques Savoyards, des Bretons ou des Picards entreprenants, courageux. L'un de ces bourgs, dans le Winnipeg, qui s'appelle Fannystelle, a une histoire assez amusante. En 1883 mourait, à Paris, une vieille fille, Fanny Rives, demoiselle de compagnie de la marquise d'A... Cette vénérable dame vit en songe la disparue ; celle-ci enjoignit de fonder une colonie française dans l'Ouest canadien. La bonne dame raconta ce songe à son confesseur, qui déclara que la volonté de Dieu devait s'accomplir. La marquise donna ses millions au prêtre, qui partit ; il donna au village le nom de Fannystelle, étoile de Fanny, en souvenir de la morte.

Le Petit Parisien.

JEAN FROLLO

DRAME DE LA MER

Au nombre des désastres maritimes dont on a conservé le souvenir, aucun n'a causé, au Canada, une plus profonde sensation, ni laissé une trace plus ineffaçable que celle du *City of Boston* de la ligne Inman, car ce désastre inexplicable et inexplicable plongea dans le deuil toute une ville de nos provinces maritimes.

Il y a quarante ans, l'industrie européenne, non seulement n'avait pas d'agence dans l'Amérique britannique, mais ne nous envoyait même pas de commis voyageurs avec des échantillons. Force était donc à nos négociants de se déplacer pour faire leurs achats. Comme le commerce d'importation était à cette époque presque monopolisé par Halifax, les marchands de gros de l'endroit avaient pris l'habitude de se transporter en Europe, deux fois l'an : le printemps et l'automne. Et pour diminuer le coût du passage tout en faisant la traversée plus agréablement, ils organisaient une sorte d'ex-

curSION semi-annuelle et partaient ensemble par le même navire.

C'est ainsi que le 4 mars 1870, le *City of Boston* quitta le port d'Halifax avec 191 riches importateurs, la plupart pères de familles.

Deux semaines, trois semaines s'écoulèrent, et le *City of Boston*, n'avait pas encore franchi l'océan, mais tout le monde avait confiance dans la solidité du vaisseau et dans l'habileté de son commandant et l'on crut d'abord à un simple retard occasionné par une de ces tempêtes si fréquentes lors de l'équinoxe du printemps. Après la quatrième semaine, cependant, les familles des voyageurs et le public s'alarmèrent, aussi accueillit-on avec une joie indescriptible la nouvelle que le steamer avait réussi à atterrir à Moville, petit port d'Irlande. Sur réception de la dépêche, à Halifax, les cloches sonnèrent à toute volée, les écoliers reçurent congé et les passants même ne s'abordèrent qu'avec les plus vives manifestations de gaieté. Mais cette joie fut de courte durée, car bientôt un sinistre télégramme annonça que la nouvelle était controvée : le navire entré dans le port de Moville, n'était pas le *City of Boston*. Halifax retomba dans une morne douleur, et depuis, pas une épave, pas un débris, rien, absolument rien, n'est venu indiquer quel avait été le sort du malheureux navire.

Revue Populaire.

UN BOHÈME

C'est sur la scène du Théâtre Royal de Montréal, que se produisit d'abord Huret-Levassor, ce type étonnant, tour à tour, « acteur, charlatan, colporteur, marchand de bric-à-brac, et par-dessus tout, bohème et aventurier ». Il était venu en notre ville avec la troupe française de Mme Larmet et il ne revit plus sa patrie. Sa carrière, ici, fut très mouvementée. Un jour, on le vit, place Jacques-Cartier, en compagnie d'une célébrité métropolitaine : Wood, le guérisseur, vantant « les vertus magiques du « Baume du Samaritain » et récoltant un succès colossal tant ses harangues avaient une saveur exotique, spirituelle et attrayante. Croyant avoir trouvé le pactole, il parcourut la province en faisant l'article, donnant aussi, parfois, des représentations. A Québec, il tenta de se fixer en y fondant un café chantant, mais il lui fallut reprendre la route ; son lot était de ne s'attacher nulle part. Ruiné physiquement et pécuniairement, il s'éteignit en 1874, à l'Hôpital de Norwich, Conn. Racontant sa fin misérable, l'« Echo du Canada » disait : « Malgré sa vie accidentée d'actions plus ou moins excentriques, il avait cependant bon cœur et dans ses moments d'abondance sa bourse était ouverte aux malheureux. »

Revue Populaire.

E.-Z. MASSICOTTE

LE CANADA EN FRANCE

Il y a quelques années, un Canadien qui s'embarquait au Havre, pour revenir au pays, lia momentanément connaissance avec un employé, chargé par quatre ou cinq maisons de commerce de surveiller l'expédition d'une centaine de ballots destinés au Canada. Apprenant d'où venait et où s'en retournait le voyageur, l'employé

se montra tout de suite disposé à parler de cette lointaine contrée.
« — Le Canada ! Ah ! Monsieur, c'est un rude pays que celui-là ! De la neige, hein ! Quatre pieds, six et quelquefois davantage, avec ça un froid de trente-six mille loups, n'est-ce pas ? On connaît ça.

— Je vois que vous y êtes allé.

— Non pas, je vous demande pardon. Vous n'y pensez pas, il faut avoir été pris jeune... J'ai cependant un ami qui en revient.

Alors, vous savez ce qui en est ; c'est tout comme si vous y aviez passé douze mois de calendrier.

— Je le crois bien. Figurez-vous que mon ami a été cinq mois sans voir de visages blancs autres que les personnes du poste de traite où il séjournait.

— Ah ! et où donc, s'il vous plaît ?

— Voilà, c'est un nom anglais, qui m'échappe, par conséquent, mais il était question du fleuve MacKenzie.

— Parfaitement, le Mackenzie. Mais relativement au Canada véritable, au Canada que j'habite, c'est comme si vous me parliez d'un faubourg de Paris qui serait à sept cents lieues du dôme des Invalides. Et du reste, avez-vous réfléchi à quoi ou à qui pouvait servir le contenu des ballots que vous embarquez en ce moment ? Vous nous expédiez des étoffes de prix, des fleurs artificielles, des rubans, des soieries, des gravures de mode, des livres, de la musique, des tapis, etc. Tout cela est-il destiné aux ours blancs ou aux renards argentés ? Voyons, convenez que les deux bouts de votre géographie ne se joignent pas ».

Le Canada en Europe.

BENJAMIN SULTE

UN CANON CONVOITÉ

Il y a quelques années, un Américain de Boston, visitait la citadelle de Québec accompagné, selon l'usage, d'un artilleur cicerone, qui lui donnait des renseignements, parfois exacts, sur les choses vues.

Arrivé près d'un canon installé à part, sur une plate-forme, l'artilleur s'arrêta et dit en se rengorgeant :

« — Nous l'avons enlevé aux Américains en...

La botte était directe, mais le Bostonnais, prêt à la parade, riposta en bon Yankee :

« — Mon ami, si jamais le hasard vous amène à Boston, n'oubliez pas de venir me demander à déjeuner, et, après le dessert, je vous montrerai un pays habité aujourd'hui par soixante-quinze millions de citoyens libres, que les Américains ont enlevé à l'Angleterre. Quant à ce joujou, gardez-le précieusement, car nous n'en n'avons plus à donner aux enfants de John Bull ».

La réponse, si belle, si fière qu'elle fût, n'a pas engagé l'action des compatriotes de celui qui la faisait, car une dépêche de Hartford, Conn., au *N.-Y. Herald* nous apprend que le *joujou* va être remis aux Américains qui l'ont demandé, comptant sur l'entente plus que cordiale présentement existante entre la Grande-Bretagne et leur pays. Ce canon fut enlevé le 17 juin 1775 à Bunker Hill, près Boston par les Anglais. Avec trois autres, il formait l'unique batterie des colonies américaines révoltées contre l'Angleterre, au début

de la guerre. Il appartenait, avec un autre, à la ville de Boston.

Des Américains essayèrent deux fois de l'enlever secrètement de la citadelle de Québec, sans pouvoir dépasser le mur de granit. Après quoi, une surveillance plus sérieuse fut exercée. Il fut même impossible de le photographeur jusqu'à ces temps derniers où un M. Willard C. Gompf, de Hartford, réussit à donner à ses compatriotes le portrait si désiré.

Lors de l'Exposition Colombienne de Chicago, on demanda aux autorités impériales de prêter le canon. Ces autorités craignirent un refus de remettre et les complications qui pourraient s'ensuivre. La demande fut donc repoussée.

La Revue Populaire.

LE POURQUOI D'UN NOM

Plusieurs se demandent pourquoi le vocable de St-Boniface, apôtre et patron de l'Allemagne, fut choisi par le R. P. Provencher pour son église ? c'est toute une histoire à raconter, la voici :

« A ce moment, la compagnie de la Baie d'Hudson, était, à vrai dire, la seule protectrice du pays. A la bataille des Sept Chênes, à peine à un mille du Fort Douglass, le gouverneur Simpson et un bon nombre d'employés de la compagnie furent massacrés. Le comte de Selkirk étant à Montréal, en entendit parler. Il comprit qu'il fallait frapper un grand coup pour rétablir le prestige de la compagnie détruite par cette malheureuse affaire. Il parvint à s'entendre avec le gouverneur pour qu'on envoyât 100 hommes du régiment de Meuron, composé de Suisses et d'Allemands que la paix conclue avec Napoléon I avait permis de licencier. Ces hommes furent envoyés à Fort Douglass qui avait été abandonné. Du terrain fut donné aux officiers et soldats du Meuron. Comme ils étaient tous catholiques romains, ils demandèrent au R. P. Provencher pour leur église, le vocable de St-Boniface leur patron et l'apôtre de l'Allemagne ».

Revue Populaire.

BRAVOURE DE NOS GENDARMES

C'était pendant la rébellion de 1885, dans le Nord-Ouest. Les métis révoltés contre l'autorité fédérale venaient de repousser une attaque, à laquelle avait pris part un détachement de la Police montée. Un « constable », blessé, gisait abandonné près des lignes ennemies, exposé à leur feu. Un officier du corps, battant en retraite avec ses hommes, se retourne, aperçoit au loin le blessé et, tranquillement, tout seul, revient sur ses pas. Une grêle de balles l'accueille, mais ne l'inquiète en aucune façon, car il continue sa route en sifflant. Lorsqu'il arrive enfin près de son compagnon, et que les insurgés comprennent le motif de ce qui leur avait paru une bravade insensée, le feu cesse et une immense exclamation s'élève. L'officier portant le blessé, effectue alors sa retraite. Il siffle toujours, mais l'accompagnement a changé : ce n'est plus le bruissement des balles, mais bien un « hurrah ! » assourdissant et continu.

Pour être du goût de tout le monde, cette petite anecdote devrait sans doute finir par la décoration du héros. Malheureusement

la vérité nous oblige à dire que le brave officier, une demi-heure plus tard, à la tête de sa section, tombait frappé à mort, probablement par un de ces mêmes métais qui l'avaient si chaleureusement acclamé...

Le Musée des familles.

GEORGE-NESTLER TRICOQUE

LA ST-JEAN-BAPTISTE A PARIS

C'est en 1887, que la colonie canadienne de Paris fêta, pour la première fois, la Saint-Jean-Baptiste. A cette occasion, un banquet eut lieu au restaurant Marguery. Plusieurs Français éminents assistaient aussi à cette fête et y prononcèrent des discours.

Le Terroir, 1909.

G.-A. DUMONT

UNE DATE

L'idée de représenter saint Jean-Baptiste, dans les processions du 24 juin, par un jeune enfant recouvert d'une peau d'agneau et accompagné d'un petit mouton, est due à M. Chalifoux, mort le 28 août 1887, à l'âge de soixante-quatre ans. Cette coutume, qui prit naissance à Montréal, est maintenant suivie partout. Pie IX récompensa M. Chalifoux en lui envoyant des reliques de saint Jean-Baptiste.

Le Terroir, 1909.

G.-A. DUMONT

O CANADA !

M'appuyant sur l'expérience de nombreux voyages et de nombreux séjours sous bien des latitudes et des climats divers, j'affirmerai, sans crainte d'aucune comparaison, qu'il n'y a pas de pays plus beau que le Canada durant les mois d'été. Il y en a de plus connus et de plus vantés et en bon nombre même. Qui pourra dire combien il est monté de strophes enthousiastes et d'encens parfumé vers le ciel de la Grèce et de l'Italie ? Qui pourra dire de combien d'échos flatteurs ont retenti les lacs et les montagnes de la Suisse, les rivages enveloppés d'azur et de chauds rayons de la Méditerranée, les campagnes éclatantes que le soleil d'Espagne couvre de pourpre et d'or, les bords ravissants de l'Hudson lui-même, entré plus tard, dans ce concert de l'imagination enchantée ? Mais je n'en dirai pas moins à l'instar du barde normand : Rien n'est si beau que le Canada. « *C'est le pays qui m'a donné le jour* ».

Chroniques.

ARTHUR BUIES

MADELEINE DE VERCHÈRES ET NOS CONCITOYENS DE LANGUE ANGLAISE

Il y a un an, une anglaise de Montréal, M^{me} Robert Reford, faisait l'acquisition d'une statuette de Marie-Madeleine de Verchères, due au ciseau du plus distingué de nos sculpteurs, M. Philippe Hébert. Cette dame se demandait alors, devant l'acte d'héroïsme que faisait revivre le vigoureux talent de l'artiste, comment il se

pouvait qu'une pareille femme restât sans un monument, sans la moindre inscription, même, pour commémorer un fait d'armes que les autres pays envient à notre histoire et aussitôt l'idée lui venait à elle, Anglaise, d'organiser une souscription pour faire cesser la trop longue ingratitude et le trop long oubli dont a été récompensé jusqu'ici, la pure héroïne.

Elle entretenait, à cette époque, M. Hébert de ce projet.

L'idée a-t-elle fait son chemin ?

Le gouverneur-général voudrait-il y associer son nom ? Des rumeurs qui circulaient récemment porteraient à le croire, bien que le sculpteur nous ait assuré qu'il n'y avait jusqu'ici rien de conclu ni même rien de commencé. Quoiqu'il en soit, la sublime Madeleine, héroïne et fille d'héroïne mériterait d'avoir son monument à l'endroit qu'elle illustra.

La Presse, 5 novembre, 1910.

L'artiste canadien-anglais T.-S. Coburn est aussi l'auteur d'un gracieux tableau, représentant l'officier de Montréal et sa troupe en présence de Madeleine de Verchères et sa minuscule garnison. Ce tableau illustre un poème consacré à cette héroïne par feu W.-H. Drummond.

LES CANADIENS SONT PARTOUT !

Le père de Smet, qui a passé de longues années dans les Montagnes Rocheuses, disait : je voudrais bien savoir où les Canadiens-Français n'ont pas pénétré.

M Honoré Beaugrand, qui a parcouru ces contrées à vu de nos compatriotes partout. Sur une rivière déserte, il y a des Canadiens qui se promènent. Dans les gorges inconnues de l'Arizona et du Colorado retentissent les accents de *Vive la Canadienne*. Au bord des lacs enchanteurs de ces régions éloignées se montrent des campements canadiens. Sur les rochers qui bordent des rivières torrentieuses sont gravés des noms populaires parmi nous. Ce dompteur de chevaux sauvages, c'est un Canadien. Ce chercheur de passes entre les montagnes pour établir des chemins de fer est un Canadien. L'esprit aventureux de la race est partout dans ces pittoresques contrées. C'est lui qui indique du doigt l'avenir. Un avenir immense, qu'il « donne » comme un riche seigneur, aux générations futures.

Il y a quelques années, une expédition fut envoyée par le gouvernement de Washington pour explorer quelques centaines de milles du parcours de la rivière Colorado où se rencontrent près de quatre cents chutes et cascades. Naturellement personne n'y habite — la rivière est inconnue dans cette chaîne de montagnes et de précipices. Or, au beau milieu du trajet, les ingénieurs ont aperçu un Canadien, seul, cabané dans une anse, près d'un ruisseau qui se décharge au fleuve. Que faisait-il en ces lieux solitaires ? Il lavait le sable du ruisseau pour en retirer de l'or et disait que ce travail lui rapportait quinze piastres par jour, c'est pourquoi il avait passé huit mois et se proposait de continuer jusqu'à ce qu'il eût épuisé la richesse du ruisseau. Il se nomme Félix Lantier.

Ne dirait-on pas un conte de fée, une trouvaille à la Monte-Cristo, une robinsonnade dorée ? — hé oui ! c'en est une, c'est un Canadien

qui a trouvé une manière de s'enrichir : il s'en va au diable vert, découvre une mine, la garde pour lui seul et l'exploite lui seul, loin des regards jaloux des autres chercheurs de fortune. Les ingénieurs américains ont été stupéfaits, quoiqu'ils sussent déjà qu'il y avait des Canadiens partout dans les *Rockies*.

Le Petit Recueil Littéraire.

BENJAMIN SULTE

LES ERREURS SUR LE CANADA

Il est difficile de faire disparaître de l'esprit français l'idée que le Canada est un pays de mœurs encore sauvages et peu favorisé par les outillages modernes. La visite de Botrel aux Indiens de Caughnawaga n'aura pas pour effet de faire disparaître ce préjugé en France, quand on voit un journal sérieux et sympathique comme « L'Univers », de Paris, terminer le récit de cette excursion par la remarque suivante :

« Chargés de nombreux présents et après des embrassades aux chefs indiens, M. et M^{me} Botrel reprirent en pirogue la route de Montréal ».

Pas de chemins de fer possibles dans les environs de Montréal : encore les vieilles embarcations des sauvages. *La Presse* 1903.

Théodore Botrel, fameux chansonnier breton, visita le Canada à cette époque. Il recueillait des souscriptions pour élever un monument à Jacques Cartier, en France.

NOS VIEUX REGISTRES

Quartité de nos vieux registres paroissiaux ont disparu. Qu'en a-t-on fait ? Voici une réponse :

On a trouvé à Montréal, dans un magasin de bric-à-brac, un cahier de trente-huit années des registres de la paroisse du Cap-de-la-Magdeleine, (1673-1711). A l'Île-du-Pas, le Père récollet qui desservait cette paroisse a employé les registres au *tapissage* d'une armoire ; la même chose est arrivée au Cap-de-la-Magdeleine, ainsi qu'en fait foi une note du grand vicaire Saint-Onge : « Ne cherchez pas les registres, ils ont servi à tapisser la sacristie ».

Notes historiques sur la Paroisse Saint-Guillaume d'Upton par F.-L. Desaulniers.

FABIEN VANASSE

LE TRUC DES HÉRITAGES

Voulez-vous apprendre l'art de gagner une centaine de piastres par un moyen parfaitement canaille ? Si oui, écoutez un peu mon narré.

Choisissons un nom de famille très répandu parmi nous et lançons-le dans la presse, sous cette forme-ci, par exemple : « Des personnes qui faisaient des recherches dans des anciens papiers, ont trouvé un document qui montre que la famille Lemieux possédait un riche héritage, qui a été abandonné, on ne sait comment, mais qui lui appartient cependant ».

Aussitôt ces lignes perfides mises devant le public, les membres de la famille Lemieux vont aux renseignements. L'individu qui

a monté le coup, leur fait voir un acte par lequel telle seigneurie a été accordée à J.-B. Lemieux, en l'an que vous voudrez, et il ajoute qu'il n'a pas fait de démarches pour éclaircir l'affaire, faute d'argent. Alors, la souscription, s'organise, chacun y contribuant au « pro rata » de ses moyens — et la duperie va son train. De temps en temps, le fin matois produit un extrait d'acte de mariage ou de sépulture concernant les Lemieux, ou une pièce montrant que celui-ci ou celui-là de la même famille était marguillier ou marchand, — et la souscription continue... jusqu'à ce que, fatigués de ne voir rien venir, les plus tièdes se retirent les premiers, et les plus ardents les derniers.

Cinquante fois j'ai été interrogé au sujet de ces prétendus héritages et j'ai toujours répondu : Mettez-moi en présence de l'homme qui s'occupe de cette affaire : je vous prouverai en dix minutes qu'il est un imbécile ou un escroc ». Jamais l'homme en question ne s'est présenté.

Cette industrie étant assez répandue parmi nous, on ferait une bonne œuvre en la dénonçant aux lecteurs.

Revue Populaire.

BENJAMIN SULTE

IL NE COMPRIT PAS

Nos paysans n'accusent ni la Pompadour, ni ne regrettent Madame de Maintenon, attendu qu'ils ne les connaissent ni d'Adam ni d'Ève. Ils sont en cela, aussi savants que ce journaliste parisien, qui se trouva incapable de comprendre la réponse à lui faite par l'honorable J.-E. Turcotte.

« — De quel département êtes-vous Monsieur Turcotte ?

— Je suis d'une province que madame de Pompadour a biflée de la carte de France »...

Le Canada en Europe.

BENJAMIN SULTE



CHAPITRE XIV

MŒURS, COUTUMES, INDUSTRIES CANADIENNES-FRANÇAISES

LE PREMIER LABOUR AU CANADA



U rapport de Champlain, ce fut un habitant du pays qui ouvrit le premier la terre, le 27 avril 1628, avec le soc de la charrue, traînée par des bœufs.

Champlain ne nomme pas ce colon; mais il paraît que ce fut Guillaume Couillard, gendre et successeur d'Hébert: celui-ci par suite d'une chute qu'il fit, étant décédé le 25 janvier de l'année précédente (1627).

Histoire de la Colonie française, I.

Abbé E.-M. FAILLON

L'abbé Étienne-Michel Faillon naquit en 1799 et mourut en 1870. C'est un historien des mieux renseignés et des plus savoureux.

LES PREMIERS ANIMAUX DE TRAIT AU CANADA

En 1636, le père Le Jeune écrivait: « On a, cette année, amené quelques ânes qui rendront de très bons services. Les chevaux pourraient servir, mais rien ne presse d'en amener ». Faute de chemins, va sans dire. En 1667, deux gros ânes furent achetés pour le Canada, mais vers 1672 l'intendant Talon remarque qu'on ne put jamais acclimater les ânes dans le Canada. Benjamin Sulte dit quelque part: « En 1647, on envoya de France un cheval à M. de Montmagny. Il en vint douze en 1665. Le canot d'écorce était plus utile que les quadrupèdes; car les routes étaient alors les rivières ».

La Revue Populaire, 1908.

LA CULTURE DU BLÉ

Les Français trouvèrent, à leur arrivée, au Canada, que les hivers étaient trop froids pour le blé de France qui n'y pouvait mûrir. Ils firent alors venir du blé du Nord et c'est ainsi que tout le blé que cultivaient nos ancêtres était d'origine norvégienne ou suédoise.

(Voyage de Kalm au Canada.)

J.-EDMOND ROY

Pierre Kalm naturaliste Suédois. Il visita le Canada en 1749. La relation de son voyage est fort intéressante.

PREMIÈRE SEMENCE DE BLÉ A MONTRÉAL

Au printemps de l'année 1644, on commença à semer à Villemarie

le froment de France, à la sollicitation de M. d'Ailleboust. On avait craint d'abord que le froid excessif du Canada ne fit périr la semence ; mais on eut lieu de se convaincre du contraire, et même de reconnaître, par une heureuse expérience, que le froment se multipliait beaucoup dans ces premières années.

Histoire de la Colonie Française, Vol. I. Abbé E.-M. FAILLON

LES SALAIRES SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Suivant l'abbé Faillon, voici quels étaient les salaires des ouvriers : en bâtiments et des domestiques sous la Domination française :

Maçon	} par jour	40 sous.
Charpentier		
Ménuisier	} par jour	30 sous.
Mancœuvre		
Engagé domestique	30 à 45 écus par an.

Histoire de la Colonie Française, III. Abbé E.-M. FAILLON

LES CHIENS AU TEMPS JADIS

« Nos aïeux se servaient beaucoup des chiens pour traîner leurs charrettes », nous dit M. J.-Edmond Roy, dans le Bulletin des Recherches Historiques, vol. II, et il réfère le lecteur au second volume du Journal de Knox, dans la partie qui traite du premier hiver passé par les Anglais à Québec, après la capitulation de cette place.

LA POMME DE TERRE AU CANADA

Kalm s'étonne que les Canadiens sèment si peu de patates. A vrai dire, ils ne s'occupent pas de cette culture, dit-il. Lorsqu'on leur demande pourquoi, ils répondent qu'ils n'y trouvent pas de goût, et ils se moquent des Anglais qui les aiment tant. Si le bon professeur revenait au Canada de nos jours, il ne pourrait plus parler de la sorte... Comme les temps et les goûts des hommes changent !

Tout le monde sait que ce fut Parmentier qui introduisit la patate en France. On lui a élevé une statue à ce propos. Ce fut l'intendant Bigot qui, le premier, osa encourager la culture de cette intéressante légumineuse parmi nos cultivateurs. Il prévoyait sans doute les temps de disette par où il devait faire passer plus tard nos malheureux ancêtres. Je crois que cela prendra bien du temps, avant qu'on décerne ici à Bigot, les honneurs posthumes qui furent rendus à Parmentier.

Voyage de Kalm au Canada.

J.-EDMOND ROY

ÉTABLISSEMENT DES MARCHÉS AU CANADA

Pour la commodité des particuliers qui avaient à se pourvoir des choses nécessaires à la vie, et aussi pour l'avantage des gens de la campagne, qui désiraient de vendre leurs denrées ou les produits de leur industrie, Colbert voulut qu'on tint chaque semaine des marchés

publics ; et en conséquence, le Conseil souverain avait statué qu'à Québec, un marché aurait lieu les mardis et vendredis de chaque semaine... (Montréal suivit cet exemple) avec défense aux habitants de la campagne de porter de la volaille, des œufs, du beurre et d'autres denrées dans les maisons, avant de les avoir exposées au marché jusqu'à une heure déterminée ; et pour que ceux-ci pussent s'y rendre commodément, le marché devait commencer à huit heures en été, à neuf heures en hiver, et finir à onze heures avant-midi. Enfin, comme il n'y avait point encore d'horloge publique dans le pays, il fut convenu qu'on mettrait la cloche de la paroisse en branle, afin d'avertir du commencement et de la clôture du marché.

Histoire de la Colonie Française.

Abbé E.-M. FAILLON

LES BRASSERIES SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Pour consommer la trop grande quantité de blé qu'on récoltait, pour encourager l'agriculture et diminuer les désordres occasionnés par l'usage du *vin* et de l'eau-de-vie, le Conseil Supérieur ordonna en 1668 que ceux qui établiraient des brasseries auraient seuls le privilège de vendre de la bière pendant dix ans, pour se dédommager de leurs avances ; et laissa pourtant aux autres habitants la liberté d'en fabriquer pour leur usage, et pour celui de leurs familles et de leurs serviteurs.

A Montréal, une brasserie existait dans le voisinage du fort avant l'arrivée de Talon.

Histoire de la Colonie Française, III.

Abbé E.-M. FAILLON

L'ORGANISATION JUDICIAIRE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Outre ses officiers militaires, chaque paroisse pouvait avoir un ou plusieurs officiers de justice pour terminer les différends qui survenaient entre les particuliers. Le juge établi par le seigneur prononçait en première instance et on pouvait appeler de sa sentence au Conseil Supérieur de Québec. Si le seigneur n'était pas en état d'établir un juge particulier pour ses censitaires, il les renvoyait à quelque juge voisin.

Ordinairement, dans les paroisses, il y avait un juge civil et criminel, un procureur fiscal et un substitut qui remplissaient les fonctions d'officiers de police et de juges d'instruction pour informer des délits publics. Le procureur fiscal ou son substitut citaient devant le juge ceux qui contrevenaient aux ordonnances ou qui nuisaient injustement aux intérêts d'autrui. Enfin, un greffier, des sergents et un géôlier. A l'office de greffier fut d'abord joint celui de notaire. Il signait commis au greffe et tabellionage.

Histoire de la Colonie Française, III, 360 etc. Abbé E.-M. FAILLON

LA MILICE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Sous le régime français, dans chaque paroisse, les colons composaient une communauté ou corporation civile qui avait ses officiers

particuliers et une forme régulière d'administration. Les particuliers en état de porter les armes, étaient tous soldats et formaient ce qu'on appelait le corps de la milice ; et comme dans toutes ces bourgades naissantes on pouvait être attaqué à tout moment par les Iroquois, la sécurité publique demandait que les colons fussent organisés en compagnies militaires, prêtes à partir au premier signal. Aussi voyons-nous que le 3 avril 1669, Louis XIV avait ordonné à M. de Courcelles de diviser les habitants du Canada en compagnies de milice et de leur donner des chefs pour les commander au besoin. Il ordonnait aussi de les assembler tous les mois et de les exercer au maniement des armes.

Histoire de la Colonie Française.

Abbé E.-M. FAILLON

LA MILICE SOUS LE RÉGIME ANGLAIS

Au commencement de la domination anglaise, en vertu des ordonnances du conseil de Québec, les officiers commandant les différents bataillons de milices, réunissaient les miliciens une fois par année, à un jour et dans un lieu déterminés, pour les faire répondre à leurs noms. On a longtemps considéré ces ordonnances en force dans le Bas-Canada, même après l'Union ; on choisissait généralement le jour de la Saint-Pierre pour faire l'appel nominal des miliciens. L'auteur se rappelle avoir vu une de ces réunions de miliciens, à Saint-Roch. L'officier préposé à l'appel n'était guère populaire, à chaque nom appelé, on répondait par des bêlements, des aboiements et autres cris d'animaux, on finit par lui lancer des pierres et l'officier dut prendre la fuite.

Histoire de Cinquante ans.

P.-T. BÉDARD

LES ANCIENS RÉCOLLETS

Ma famille demeurait à la campagne, où il y avait peu de société ; et l'arrivée des frères récollets au manoir de Saint-Jean Port-Joli (ils voyageaient toujours par couples), était considérée, comme une bonne fortune. Soit invitation de la part de mon père, soit que les fils de Saint-François fussent assurés d'un bon souper et d'un bon lit, ils arrivaient toujours vers le soir. Je ne parle du lit que pour mémoire, car ces moines, se couchant tout habillés, devaient avoir peu d'égards pour les draps blancs ; le lit de duvet pouvait seul avoir des attraits pour eux.

Il n'y avait pas de bureaux de poste alors dans les paroisses d'en bas ; mon père ne recevait la gazette de Nelson (Gazette de Québec) le seul journal qui fut alors publié dans le district de Québec, que quinze jours, trois semaines et quelquefois un mois après sa publication : ce n'était pas toujours des nouvelles fraîches. Ces moines étaient souvent des journaux vivants, plus véridiques que ceux de nos jours.

Le récollet bien accueilli de toute la population, le récollet ami de tout le monde, était une chronique vivante et ambulante de tout ce qui se passait dans la colonie ; aussi était-ce fête chez mon père à l'arrivée de ces moines. Une bouteille de vin vieux apparaissait

au dessert, et les frères le déclaraient toujours être bien meilleur que celui qu'ils buvaient dans leur couvent.

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

LES FRATERS AU CANADA

On appelait *fraters* des charlatans qui se faisaient passer pour médecins ou chirurgiens au commencement du siècle. On nommait de même, par ironie, les mauvais médecins.

Tous les *fraters* que j'ai connus pendant mon enfance, donnaient des pilules si grosses qu'il fallait les fendre en quatre pour les avaler ; ce qui ne les empêchait pas de guérir souvent les malades. Les habitants proclamaient hautement que les *fraters* étaient de fins chirurgiens, que c'était plaisir d'avoir affaire à eux, qu'ils vous purgeaient un homme sans réplique. Nos médecins, dans ce siècle de progrès, considérant la bile comme un mythe, n'administrent, en conséquence, que des globules imperceptibles, ce qui ne les empêche pas de guérir aussi de temps à autre leurs malades ; et le monde est satisfait.

Une petite anecdote d'un *frater* trouve assez naturellement sa place ici. Une servante canadienne de lady Dorchester ayant pris, un soir, un remède de son docteur français (tous les *fraters* étaient français) tomba dans des convulsions épouvantables. Grand fut l'émoi au Château Saint-Louis. L'on mande, au plus vite, le médecin de la famille du Gouverneur, lequel déclara ne pouvoir rien prescrire avant de savoir ce que la malheureuse avait avalé. Lord Dorchester court au devant du *frater* que l'on avait envoyé guérir en toute hâte et lui dit : Mais qu'avez-vous fait prendre à cette pauvre fille ? elle se meurt !

« — Ce sont, mon gouverneur, dit l'Esculape, de bons petits remèdes anglais, que je ne connais pas ».

Cet Esculape avait nom Soupirant.

N'importe ! le médecin du château réussit à sauver la jeune fille malgré les bons petits remèdes anglais que le *frater* lui avait administrés sans les connaître. La réponse plus que naïve du Dr Soupirant fit pendant six mois l'amusement des citoyens de la ville de Québec.

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

FRUGALITÉ EXEMPLAIRE

Les anciens Canadiens des classes populaires étaient d'une frugalité exemplaire. Les viandes ne paraissaient presque sur la table que durant le *temps des fêtes* ou aux jours des grandes réjouissances. Le reste de l'année on se contentait de lait, d'œufs, de poissons, de soupe aux pois, de bouillie de maïs pilé, de crêpes, d'un pain grossier, de fruits et de légumes. Ce régime quasi végétarien ne les empêchait pas d'acquiescer une santé et une vigueur admirables. Écoutez ce que disait la Mère Marie de l'Incarnation : « Un pauvre homme aura huit enfants et plus, qui l'hiver vont nu-pieds et nu-tête, avec une petite camisole sur le dos, qui ne vivent que d'anguilles et un peu de pain ; et avec tout cela, ils sont gros et gras ».

Athlètes Canadiens-Français.

E.-Z. MASSICOTTE

L'USAGE DES COUTEAUX DE TABLE

Les habitants se servaient toujours, il y a cinquante ans, de leur couteau de poche pendant les repas ; les hommes de couteaux plombés. Un forgeron en fabriquait la lame ; les manches en bois étaient ornés de ciselure en étain ; et comme cet instrument n'avait pas de ressort, le patient était contraint de tenir constamment la lame assujettie avec le pouce : l'esprit ingénieux de l'artiste facilitait l'opération au moyen d'un petit bouton, placé à la partie de la lame attenante au manche. Les habitants s'en servaient avec beaucoup d'adresse ; mais les novices se pinçaient horriblement le pouce ; un petit apprentissage était nécessaire.

Les femmes se servaient de couteaux de poche ordinaires, qu'elles achetaient chez les boutiquiers.

Les Anciens Canadiens.

P.-A. DE GASPÉ

A TABLE

Les enfants de cultivateurs ne mangeaient autrefois à la table de leurs père et mère qu'après leur première communion. Il y avait dans les familles aisées, une petite table très basse pour leur usage ; mais généralement les enfants prenaient leurs repas sur le billot ; il y en avait toujours plusieurs dans la cuisine, qui était quelquefois la chambre unique des habitants. Ces billots suppléaient dans l'occasion, à la rareté des chaises, et servaient aussi à débiter et hacher la viande pour les tourtières et les pâtés des jours de fête. Il ne s'agissait que de retourner le billot, suivant le besoin.

Les Anciens Canadiens.

P.-A. DE GASPÉ

LE DÉJEUNER

Nos ancêtres ne buvaient pas de thé, et chacun apportait son couteau lorsqu'il était invité à dîner quelque part. L'on déjeunait le matin d'un crouston de pain trempé dans du cognac.

Voyage de Kalin au Canada.

J.-EDMOND ROY

REPAS DE NOCES

Chez les « habitants » d'autrefois, le repas des noces était toujours composé de pièces de lard frais et de mouton qu'on faisait rôtir dans le four, ou qu'on faisait bouillir. C'étaient les deux seules manières de faire cuire leur viande, ils avaient aussi, quelquefois, mais très rarement des volailles.

Le dîner de la noce fait, qui dure une heure et demie, le garçon d'honneur, tenant un gant, va prendre le marié par la main, et la fille d'honneur la mariée, les conduisant ainsi au milieu de la chambre, où un mauvais joueur de violon leur fait danser un menuet. Dès qu'ils ont fini, on prie quatre autres couples, qui dansent aussi tous ensemble le menuet, dans une chambre, qui souvent, n'a pas dix pieds carrés. Je fus prié un jour à une de ces noces et je me perdis si bien, en dansant de la sorte, que je ne pouvais plus trouver ma

partenaire. Quant à eux, ils y sont si bien accoutumés, qu'ils ne se trompent jamais.

Leur danse, qui n'est composée que de menuet et de quelques contredanses, dure aussi jusqu'au soleil couché, temps où ils se remettent à table et soupent avec le même appétit et agissent de la même manière qu'au dîner.

Dès que le souper est fini, on voit entrer en foules, des jeunes hommes et des jeunes filles, que l'on admet toujours pour danser : ils les nomment survenants. La danse recommence de la même manière qu'après le dîner et avec les mêmes cérémonies, ce qui continue ordinairement jusqu'à minuit, heure où les mariés se retirent incognito et les convives en font autant, peu de temps après.

Le lendemain, de grand matin, les convives viennent rejoindre les mariés et partent tous ensemble de la maison de la mariée et se rendent dans celle de l'époux et passent encore la journée à faire les mêmes suites de repas, danses et cérémonies qu'ils avaient faits la veille, ce qui dure souvent, chez ceux qui sont riches, deux ou trois jours. De sorte qu'ils mangent et boivent pendant ces jours, ce qui leur suffirait pour un an.

Mémoires.

G.-N. BOISSEAU

UN SOUPER CHEZ UN SEIGNEUR CANADIEN

Le couvert était mis dans une chambre basse mais spacieuse, dont les meubles, sans annoncer le luxe, ne laissaient rien à désirer de ce que les Anglais appellent « confort ». Un épais tapis de laine, à carreaux de manufacture canadienne, couvrait, aux trois quarts, le plancher de cette salle à manger. Les tentures en laine aux couleurs vives, dont elle était tapissée, ainsi que les dossiers du canapé, des bergères et des chaises en acajou, aux pieds de quadripèdes, semblables à nos meubles maintenant à la mode, étaient ornés d'oiseaux gigantesques, qui auraient fait le désespoir de l'imprudent ornithologiste qui aurait entrepris de les classer.

Un immense buffet, touchant presque au plafond, étalant sur chacune des barres transversales, dont il était amplement muni, un service en vaisselle bleue de Marseille, semblait, par son épaisseur, jeter un défi à la maladresse des domestiques qui en auraient laissé tomber quelques pièces. Au-dessus de la partie inférieure de ce buffet qui servait d'armoire, et que l'on pourrait appeler le rez-de-chaussée de ce solide édifice se projetait une tablette d'au moins un pied et demi de largeur, sur laquelle était une espèce de cassette, beaucoup plus haute que large, dont les petits compartiments, bordés de drap vert, étaient garnis de couteaux et de fourchettes à manches d'argent, à l'usage du dessert. Cette tablette contenait aussi un grand pot d'argent rempli d'eau, pour ceux qui désiraient tremper leur vin, et quelques bouteilles de ce divin jus de la treille.

Une pile d'assiettes de vraie porcelaine de la Chine, deux carafes de vin blanc, deux tartes, un plat d'œufs à la neige, des gaufres, une jatte de confitures, sur une petite table couverte d'une nappe blanche, près du buffet composaient le dessert de ce souper d'un ancien seigneur canadien. A l'un des angles de la chambre était une

fontaine, de la forme d'un baril, en porcelaine bleue et blanche, qui servait aux ablutions de la famille. A l'angle opposé, une grande canevette, garni de flacons carrés, contenant l'eau-de-vie, l'absinthe, les liqueurs de noyau, de framboise, de cassis, d'anisette... pour l'usage journalier complétait l'ameublement de cette salle.

Le couvert était dressé pour huit personnes. Une cuiller et une fourchette d'argent, enveloppées dans une serviette étaient placées à gauche de chaque assiette, et une bouteille de vin léger à droite. Point de couteau sur la table pendant le service des viandes : chacun était muni de cet utile instrument, dont les Orientaux savent seuls se passer. Si le couteau était à ressort, il se portait dans la poche ; si c'était, au contraire, un couteau-poignard, il était suspendu au cou dans une gaine de maroquin de soie, ou même d'écorce de bouleau, artistement travaillée et ornée par les aborigènes. Les manches étaient généralement d'ivoire avec des rivets d'argent et même en nacre de perles pour les dames.

Il y avait aussi à droite de chaque couvert une coupe ou un gobelet d'argent de différentes formes et de différentes grandeurs ; les uns de la plus grande simplicité, avec ou sans anneaux ; les autres avec des anses ; quelques-uns en forme de calice, avec ou sans patte, ou relevés en bosse ; beaucoup aussi étaient dorés en dedans.

Une servante, en apportant sur un cabaret le coup d'appétit d'usage, savoir l'eau-de-vie pour les hommes, et les liqueurs douces pour les femmes, vint prévenir qu'on était servi.

Le menu du repas était composé d'un excellent potage (la soupe était alors de rigueur, tant pour le dîner que pour le souper), et d'un pâté de Pâques, servi, à cause de son immense volume, sur une planche recouverte d'une serviette ou petite nappe blanche, suivant ses proportions. Ce pâté, qu'aurait envié Brillat Savarin, était composé d'une dinde, de deux poulets, de deux perdrix, de deux pigeons, du rable et des cuisses de deux lièvres : le tout recouvert de barbes de lard gras. Le godiveau de viandes hachées sur lequel reposaient, sur un lit épais et mollet, ces richesses gastronomiques, et qui en couvrait aussi la partie supérieure, était le produit de deux jambons de cet animal que le juif méprise, mais que le chrétien traite avec plus d'égards. De gros oignons, introduits çà et là, et de fines épices complétaient le tout. Mais un point très important en était la cuisson, d'ailleurs assez difficile, car, si le géant crevait, il perdait alors cinquante pour cent de son acabit. Pour prévenir un événement aussi déplorable, la croute de dessous, qui recouvrait encore de trois pouces les flancs du monstre culinaire, n'avait pas moins d'un pouce d'épaisseur. Cette croûte même, imprégnée du jus de toutes ces viandes était une partie délicieuse de ce mets unique.

Heureux temps, où la gaieté folle suppléait le plus souvent à l'esprit qui ne faisait pourtant pas défaut à la race française ! Heureux temps, où l'accueil gracieux des maîtres suppléait au luxe des meubles du ménage, aux ornements dispendieux des tables, chez les Canadiens ruinés par la conquête ! Les maisons semblaient s'élargir pour les devoirs de l'hospitalité, comme le cœur de ceux qui les habitaient ! On improvisait des dortoirs pour l'occasion ; on cédait aux dames tout ce que l'on pouvait réunir de plus confortable,

et le « vilain » sexe, relégué n'importe où, s'accommodait de tout ce qui lui tombait sous la main.

Ces hommes qui avaient passé la moitié de leur vie à bivouaquer dans les forêts pendant les saisons les plus rigoureuses de l'année, qui avaient fait quatre ou cinq cents lieues sur des raquettes, couchant le plus souvent dans des trous qu'ils creusaient dans la neige, comme ils firent, lorsqu'ils allèrent surprendre les Anglais dans l'Acadie, ces hommes de fer se passaient bien de l'édredon pour leur couche nocturne.

La folle gaieté ne cessait que pendant le sommeil et renaissait le matin. Comme tout le monde portait alors de la poudre, les plus adroits s'érigeaient en perruquiers, voire même en barbiers. Le patient, entouré d'un ample peignoir, s'asseyait gravement sur une chaise; le coiffeur improvisé manquait rarement alors d'ajouter à son rôle, soit en traçant avec la houpe à poudrer une immense paire de favoris à ceux qui en manquaient, soit en allongeant démesurément un des favoris de ceux qui en étaient pourvus, au détriment de l'autre, soit en poudrant les sourcils à blanc. Le mystifié ne s'apercevait souvent de la mascarade que par les éclats de rire des dames, lorsqu'il faisait son entrée au salon.

Les Anciens Canadiens.

P.-A. DE GASPÉ

UN LOUP-GAROU

Le loup-garou jouait autrefois un grand rôle dans la croyance populaire. Le 14 juillet 1766, la « Gazette de Québec » publiait la « peur » suivante :

« L'on apprend de St-Roch, près du Cap Mauraska (Kamouraska), qu'il y a un loup-garou qui court les côtes sous la forme d'un mendiant, qui, avec le talent de persuader ce qu'il ignore, et en promettant ce qu'il ne peut tenir, a celui d'obtenir ce qu'il demande. On dit que cet animal, avec le secours de ses deux pieds de derrière, arriva à Québec le 17 dernier, et qu'il en repartit le 18 suivant, dans le dessein de suivre sa mission jusques à Montréal. Cette bête est, dit-on, dans son espèce, aussi dangereuse que celle qui parut l'année dernière dans le Gévaudan; c'est pourquoi l'on exhorte le public de s'en méfier comme d'un loup ravissant ».

Le 10 décembre de l'année suivante, la « Gazette de Québec » revenait encore avec son histoire de loup-garou :

« De Kamouraska, le 2 décembre, nous apprenons qu'un certain « loup-garou », qui roule en cette province depuis plusieurs années, et qui a fait beaucoup de dégât dans le district de Québec, a reçu plusieurs assauts considérables au mois d'octobre dernier, par divers animaux que l'on avait armés et déchaînés contre ce monstre, et notamment, le 3 de novembre suivant, qu'il reçut un si furieux coup par un petit animal maigre, que l'on croyait être entièrement délivré de ce fatal animal, vu qu'il a resté quelque temps retiré dans sa tanière au grand contentement du public. Mais l'on vient d'apprendre, par le plus funeste des malheurs, que cet animal n'est pas entièrement défait, qu'au contraire il commence à reparaitre plus furieux que jamais, et fait un carnage terrible partout où il frappe.

Déliez-vous donc tous des ruses de cette maligne bête, et prenez bien garde de tomber entre ses pattes ».

Revue Populaire.

LES FEUX-FOLLETS

Il y a deux moyens bien simples, suivant la tradition, de se soustraire aux espiègeries de feux-follets les plus mal intentionnés. Le premier consiste à demander à celui qui intercepte votre route, quel quantième est Noël ? Le sorcier, toujours peu au fait de notre calendrier, ne sait que répondre, et s'empresse de faire la même question à son interlocuteur. Malheur alors au voyageur s'il hésite seulement à répondre catégoriquement. C'est un pauvre diable bien à plaindre entre les mains d'un sorcier aussi malfaisant.

Les enfants, autrefois, dans les campagnes ne manquaient pas de s'informer, aussitôt qu'ils commençaient à balbutier, du quantième de Noël, crainte de faire la rencontre d'un feu-follet. Ceux qui avaient la mémoire ingrate faisaient la même question vingt fois par jour.

Le second moyen, encore plus infallible que le premier, est de mettre en croix deux objets quelconques, que le feu-follet, toujours mauvais chrétien, ne peut franchir.

Ceci me rappelle une anecdote : Plusieurs jeunes gens, retournant chez eux, fort tard après une veillée, aperçurent tout à coup un feu-follet qui, sortant d'un petit bois, venait à leur rencontre. Chacun s'empresse de mettre en croix au milieu du chemin, tous les objets qu'il avait dans sa poche : couteaux, sacs à tabac, pipes, etc ; nos jeunes gens rebrousse ensuite chemin en se sauvant d'abord à toutes jambes. Ils se retournent néanmoins à une distance respectueuse, et aperçoivent le feu-follet qui, après avoir voltigé longtemps autour des objets qu'ils avaient déposés, s'enfonçait de nouveau dans le bois d'où il était sorti.

Il y eut alors une longue discussion entre les jeunes gens.

« — Je ne demande pas mieux que de m'en retourner chez nous, disait Baptiste, si François veut passer le premier.

— Non ! répondait François ; passe toi, José, qui est le plus vieux.

— Pas si fou ! disait José : que Tin (Augustin) nous donne l'exemple, et nous le suivrons ».

Nos braves seraient encore probablement à la même place, si le Nestor de la bande n'eut proposé l'expédient de se tenir tous par la main et d'avancer comme font les *soldares* en ligne de bataille. Cette proposition fut adoptée ; mais, hélas ! il ne restait plus rien de leurs dépouilles ! le feu-follet avait tout emporté. Il est probable qu'un rusé farceur avait voulu hacher son tabac et fumer une pipe à leurs dépens.

Les Anciens Canadiens.

P.-A. DE GASPÉ

LE FOUET ET LE PILORI

Plusieurs de nos anciens citoyens ont vu administrer le fouet ou mettre des coupables au pilori. Ces deux exécutions se faisaient

sur le marché de la haute-ville, à Québec. Pour administrer le fouet, on déshabillait le coupable jusqu'à la ceinture, et on lui donnait le nombre de coups que portait sa sentence, l'exécuteur y mettant tant de conscience que le sang sortait invariablement. Le pilori était un poteau vertical avec une pièce horizontale qui formait une espèce de croix ; au milieu de cette croix, il y avait trois ouvertures dans lesquelles le coupable passait sa tête et ses bras et il tournait le poteau au grand plaisir de la populace qui, les jours de marché, ne lui épargnait ni les œufs pourris, ni les légumes de rebut.

Histoire de Cinquante ans.

T.-P. BÉDARD

LE CHAUFFAGE DES ÉGLISES

Pendant longtemps les églises ne furent pas chauffées et on raconte qu'à cette époque un vieux curé d'en bas de Québec avait entouré son autel d'une cloison vitrée. Ce compartiment était chauffé.

Le brave homme y avait ménagé une ouverture. A chaque *Domine vobiscum*, il ouvrait gravement sa fenêtre, chantait magistralement les paroles liturgiques et continuait le saint office, après fermeture hermétique de la fenêtre. Il était vu pleinement du pieux auditoire sans pourtant souffrir de l'incommodité de vingt degrés au-dessous de zéro. Les prônes et sermons devaient être courts à cette époque, et l'éloquence de ces bons curés ne devait pas faire dormir *les gens debout*.

Bulletin des Recherches historiques, 1899.

F. L. L. A.

LES PREMIERS POÊLES AU CANADA

Dans les *anciens* temps, nos pères n'avaient pas même de poêles, cet ustensile si nécessaire au ménage. Il leur fallait se contenter d'un feu de cheminée.

Les premiers poêles étaient loin d'avoir l'élégance et la variété de formes des poêles d'aujourd'hui qui sont un véritable ornement, même pour les salons, quand toutefois ils ne sont pas remplacés par le luxe des fournaises. C'étaient de grosses masses de fonte ; aux quatre faces presque sans ornements, au-dessus uni, n'ayant qu'un seul pont ou qu'un seul étage et le tout supporté par quatre grosses pattes de chien. Les poêles à deux ponts ne remontent pas à plus de 60 ans dans les campagnes (1). Comme accompagnement obligé, il y avait un fourgon en fer, et souvent aussi un fourgon en bois pour attiser le feu, et puis une casserole de tôle dans laquelle étaient ordinairement les petites pincettes pour prendre le charbon dont on se servait pour allumer la pipe ; car les allumettes simplement souffrées, qu'on regardait alors comme une grande amélioration ne sont venues que vers 1835 et les allumettes chimiques plus tard.

Paroisse de Charlesbourg.

Abbé CHARLES TRUDELLE

L'abbé Charles Trudelle est né en 1822 et il est mort en 1874. Il a laissé quelques ouvrages remplis de renseignements précieux sur la vie de nos pères.

(1) Ceci a été écrit en 1887.

LES POÊLES A DEUX PONTS

Autrefois, il n'y avait que la classe riche qui se payait, à Montréal, le luxe d'un poêle en fonte. La classe moyenne et les prolétaires louaient les poêles à raison de \$4 à \$10 par hiver...

Les poêles en location à Montréal étaient à deux ponts et avaient une longueur de 3 pieds et demi. Leur prix ordinaire était de \$40.

La Patrie 1885.

H. BERTHELOT

POÊLES ET VITRES

Il n'y avait point de poêles dans le pays (au Nord-Ouest en 1818); pour se chauffer en hiver, on avait recours au feu de la cheminée. M. Provencher (plus tard évêque) se construisit, avec du foin mêlé de terre glaise, un petit foyer destiné plutôt à l'empêcher de mourir de froid qu'à réchauffer ses membres. Les vitres étaient alors aussi inconnues à la Rivière-Rouge que les poêles. Pour avoir un peu de lumière à l'intérieur d'une hutte quelconque, on fermait l'ouverture qui servait de croisée avec une peau de parchemin bien grattée, bien étendue sur un cadre.

Mgr Provencher,

Abbé G. DUGAS

VOYAGE DE JADIS

Quelle tête feraient nos ancêtres s'ils venaient sur terre! Il faut voir avec quelle lenteur ils se déplaçaient! C'était toute une affaire, par exemple, qu'un voyage par eau entre Québec et Montréal, à la fin du dix-huitième siècle. Écoutons Franquet, ingénieur du roi, en mission au Canada en 1750. Il fit le voyage en bateau de la cité de Champlain à notre ville.

Parti de Québec à 2 heures et demie le 24 juillet, il n'arrivait à Montréal que le 30 à 10 heures. Il avait passé une journée aux Trois-Rivières; le voyage avait donc duré cinq jours. Suivons Franquet dans quelques-unes de ses étapes: D'abord, voyons-le se mettre en route; nous aurons une idée de la façon de voyager du temps:

« Embarqués à Québec, dit Franquet, sur le fleuve St-Laurent, à deux heures de l'après-midi, le 24 juillet, à l'endroit nommé cul-de-sac de la Basse-Ville, dans le bateau affecté aux tournées de M. l'Intendant.

« Ce bateau est plat, peut porter environ huit milliers pesant. Dans son milieu est un espace de 5 à 6 pieds en carré, contourné de bancs, garni de coussins bleus, avec des rideaux sur les côtés et couvert d'un tendelet de même couleur au moyen de quoy on s'y trouve commodément à l'abry du soleil, même de la pluie. Il était armé de onze rameurs et de deux conducteurs, tous habitants de l'endroit nommé la Pointe de Lévy, et il y avait un mât propre à porter la voile même un hunier au besoin; d'ailleurs, il était pourvu de vivres, de vin et d'eau-de-vie par les ordres de M. l'Intendant et même d'argent pour faire face aux dépenses journalières du voyage.

« A peine fûmes-nous placés que le maître conducteur se plaignit que nous étions trop de monde (23 personnes) et même trop chargés.

Chacun s'en aperçut sans se mettre en devoir d'y remédier, néanmoins, je fis sentir qu'on abusait de la facilité que je procurais, et sans vouloir trop ouvertement désobliger personne, mon parti fut de dire : « Allons ! nagé (ramez) ! il en arrivera ce qui pourra ».

« La mer commençait à descendre, et le vent était contraire ; ainsi il n'y avait pas de temps à perdre pour ne pas trouver trop de résistance au courant, après avoir dérapé — c'est de retirer à bord une petite ancre qu'on nomme grapin — on se mit à nager tout le long de la partie du nord du fleuve ».

Le soir du 24, il n'était qu'à la Pointe-aux-Trembles.

« Parvenus à peu près vis-à-vis de l'église de la Pointe-aux-Trembles, il était 7 heures et demie du soir et le vent étant toujours forcé, nos deux patrons ne jugèrent point à propos d'aller plus loin. Mis à terre devant la maison des Sœurs de la Congrégation, où, soupé et logé, on se couche de bonne heure afin de pouvoir le lendemain partir de grand matin ».

Le 25 au soir, Franquet couche à la Rivière-du-Chêne, à Lotbinière. Le 26, à huit heures, il est de nouveau en route et à force de rames, il atteint Champlain le soir de bonne heure, et entre aux Trois-Rivières le 27. Ici escale et réception chez le gouverneur, réception très agréable ; il la méritait après la fatigue, le mauvais coucher des jours précédents.

« M. le Gouverneur voulut absolument me conduire chez lui ; il fallut céder à ses instances. Y arrivé, je fus présenté à madame son épouse, qui par parenthèse, est une personne des plus accomplies tant par la figure que par l'esprit. Elle est d'ailleurs pleine de grâce et de politesse ; après les premiers compliments, l'on me fit passer dans l'appartement qui m'était destiné, d'où arrangé et délassé je pus rejoindre la compagnie. L'on ne tarda pas ensuite de passer dans la salle à manger. Il y avait une table de vingt couverts servie, je ne dirai pas comme à Paris, d'autant que c'est l'endroit où j'ai vécu le plus frugalement, mais bien avec la profusion et la délicatesse des mets des meilleures provinces de France. On y bût toutes sortes de vin toujours à la glace ; jugez du plaisir par le chaud excessif qu'il faisait ».

Le 29, il se remet en route :

« Sortis des Trois-Rivières à quatre heures du matin, nos canotiers y avaient reçu suivant l'usage ordinaire un supplément de vivres ; il consiste en une once de tabac à fumer, un misérable d'eau-de-vie, un quart de lard, et une demi-livre de pain, de manière que gais, gaillards et d'ailleurs reposés, ils promirent de nous mener en moins de trois jours à Montréal ; tout notre monde s'embarqua ; il n'y eut que moi qui ne pus résister aux instances que M. de Tonnacour me fit de me conduire en calèche jusqu'à la pointe du lac St-Pierre, endroit où nécessairement le bateau devait passer ».

Coupons court ici la narration de Franquet ; disons seulement qu'il arriva à Montréal le 30 juillet à 10 heures de l'avant-midi.

Revue populaire.

A.-D. DECELLES

LES DILIGENCES DE L'ANCIEN TEMPS

En 1766, il n'existait qu'une route postière dans tout le Canada, et c'était entre Québec et Montréal. En 1791, elle s'étendait d'un côté au Nouveau-Brunswick et de l'autre à Kingston. Les diligences — les *stages* de nos grands parents — furent les premiers grands agents de transport sur terre. Le 1^{er} janvier 1816, Barnabas Dickinson en établit la première ligne régulière entre Montréal et Kingston. Prix du voyage \$18, avec droit à 28 livres de bagage. Peu à peu, de semblables services furent établis entre les principaux centres, et il y eut même, un peu plus tard, un service de *stages*, plus légers, chargés de transporter en très grande célérité la « Malle » royale. A Québec, ce furent les MM. Hough qui en eurent le contrat.

A partir de 1817, les bateaux à vapeur remplacèrent les diligences durant l'été sur certains parcours ou partagèrent avec elles d'autres parcours, c'est-à-dire partout où les rapides interdisaient toute navigation. Ainsi en 1826, on se rendait en diligence de Montréal à Lachine pour y prendre le bateau, comme en 1908 on se sert du chemin de fer.

Eighty years of progress in British North America.

MONSIEUR !

Les anciens habitants furent longtemps à ne pas vouloir se laisser appeler *monsieur*. A ce sujet, je me rappelle, qu'au début de mes études, voulant paraître poli, je dis, en m'adressant à un gros et riche habitant : « Monsieur, voulez-vous me permettre de passer dans votre champ ». Aussitôt fronçant le sourcil, il me dit d'un ton à me faire entrer sous terre : « Mon petit, ce n'est pas ainsi que l'on parle à un habitant respectable ; passe ton chemin droit » ! Je n'insistai pas, et j'ai été longtemps que je n'osais plus employer ce mot qu'en m'adressant à mes directeurs ou à mes régents.

La Gazette des familles canadiennes, 1869. Abbé N.-A. LECLERC

L'abbé Nazaire-A. Leclerc, né en 1820, mort en 1883. Fondateur de la Gazette des familles, il en resta le directeur de 1869 à 1878.

COMMENT ON TRAVERSAIT LE FLEUVE EN CANOTS,
DURANT L'HIVER

Il y a un demi-siècle et plus, la traversée entre Québec et Lévis, ne se faisait pas l'hiver, en bateaux à vapeur, mais bien en simples canots. M. Napoléon Legendre a donné à ce sujet des renseignements très curieux :

Aussitôt que la navigation se fermait, vers la fin de novembre, une flottille de canots ou pirogues, montés par de hardis canotiers, habitués au plus dur travail, remplaçaient les bateaux à vapeur qui avaient fait le service durant l'été. Ces canots avaient de vingt-cinq à trente pieds de long. Ils étaient découpés et creusés dans d'immenses troncs de pin, choisis avec soin et n'ayant ni nœuds ni fissures. Les deux bouts étaient relevés comme les *lisses* d'un traîneau,

et le fond était légèrement arrondi et recouvert d'une pièce plate de bois franc clouée sur toute sa longueur pour tenir lieu de quille. Avec cette forme, le canot courait rapidement dans l'eau et pouvait être traîné facilement sur les champs de glace ou les *buttons* qui lui barraient la route. Il pouvait porter une très forte charge, avec quinze à vingt personnes en plus. L'équipage était composé d'hommes choisis et habitués à cette rude besogne. Ils portaient des habits de laine et de longues bottes appelées *bottes sauvages*, dont les tiges leur montaient jusqu'aux hanches.

Ordinairement, pour traverser le fleuve, on choisissait le moment de l'étales, ou la fin de la marée, alors que le courant était à peu près nul. Quelquefois, cependant, il n'y avait pas à choisir; il fallait partir sur-le-champ. Ce sont ces passages qui étaient surtout dangereux. Le canot, avec son chargement, était traîné au bord de la *balture* que formait la glace arrêtée sur la rive. On attendait alors un moment favorable, c'est-à-dire une étendue d'eau libre ou une glace assez mince et pas trop tassée, puis les canotiers lançaient l'embarcation et s'y jetaient, chacun à son tour, à mesure qu'elle quittait la glace ferme. Aussitôt que le canot était complètement à flot, on pagayait avec la plus grande vigueur, car il n'y avait pas de temps à perdre. On tournait la tête du canot dans une direction diagonale au fil de l'eau; mais il fallait souvent faire des détours pour se tenir dans l'eau claire ou parmi les glaces flottantes; ou bien, si les passages étaient trop étroits, ou les glaces trop étendues pour les contourner, on hissait le canot sur la glace et on le traînait jusqu'à une mare prochaine. Quelquefois même, il fallait le traîner ainsi, avec son chargement, jusqu'à la rive opposée. Souvent, la glace cédaît sous le poids, et les canotiers se trouvaient précipités à l'eau, jamais cependant à une grande profondeur, et il est rare qu'ils fussent immergés plus haut que les tiges de leurs longues bottes.

Dans l'eau libre, ils pagayaient avec la plus grande célérité. Le capitaine se tenait debout à l'arrière et gouvernait, avec un autre homme, également debout à la proue, pour guetter avec soin les endroits les plus favorables. En marche, les mariniers chantaient gaîment les vieilles chansons canadiennes. « En roulant ma boule », « Vole, mon cœur, vole » ! etc., etc. Puis, dans les moments difficiles, on entendait la voix sonore du capitaine crier à ses matelots : « Allez-y, mes p'tits cœurs ! Hardi, mes enfants ! Envoyez fort, as pas peur ! Encore une petite *tune* ». Tout cela entremêlé de bonnes grosses farces pas trop spirituelles, mais empoignantes tout de même. Souvent les passagers y joignaient leurs saillies, et les vigoureux éclats de rire chassaient le froid et la fatigue.

C'étaient de braves gens et de gais compagnons.

L'atterrissage était souvent plus dangereux encore que le départ. Il fallait bien calculer l'endroit et le moment; car la glace flottante qui passait avec une vitesse de trois ou quatre milles à l'heure, se pressait constamment contre les blocs fixes de la rive, et si le canot se faisait prendre entre ces deux murailles aiguës, il était brisé comme verre, avec tout son contenu. Quand on pouvait atteindre quelque endroit sûr et abrité, comme une anse ou l'espace compris entre deux quais, où la glace restait stationnaire, le débarquement

s'opérait avec assez de facilité ; mais quand on était obligé d'aborder en plein courant, il fallait toute l'habileté du capitaine et tout l'équipage pour éviter de sérieux accidents.

Naturellement, le lecteur, qui voit tout ceci de loin et en imagination seulement, ne peut pas se faire une idée des dangers réels de ce court passage, d'un mille à peine, — qui pourtant prenait quelquefois les proportions d'un véritable voyage. Il faut bien remarquer que je n'ai jusqu'ici parlé que d'un passage sans accident ou même sans incident remarquable. Malheureusement, il n'en était pas toujours ainsi.

Souvent, les canots, partis pendant le plus fort du baissant, étaient incapables de lutter contre la glace et le courant et se faisaient entraîner, avec leur cargaison vivante, à plus de quinze à dix-huit milles du point de départ, par des froids de vingt à trente degrés audessous de zéro. Il fallait alors sauter du canot sur la glace et courir de toutes ses forces pour s'empêcher de geler.

Revue Populaire.

NAPOLÉON LEGENDRE

Napoléon Legendre, chroniqueur agréable, naquit en 1841 et mourut en 1907.

LES JOURS GRAS

Nous sommes donc aux jours gras. Entendez-vous le trot mesuré des chevaux, les vibrations argentines des sonnettes, les silements des *lisses* d'acier sur la neige ? Entendez-vous les rires à demi-étouffés sous les *robes de carrioles* ? Tout le jour et dans toutes les routes, les voitures circulent. Ce sont les amis qui vont souper chez les amis, les parents qui visitent les parents. Tout le monde sort ou reçoit. Comme ce diable d'Asmodée, enlevons les toits et laissons pénétrer nos regards dans l'une de nos maisons ; par celle que nous verons, jugeons les autres. C'est fait. La maison que nous avons décalottée est celle d'un bon habitant. Elle est grande et arbore deux pignons rouges. Notre habitant aime le plaisir et le petit coup ; il est généreux, honnête, hospitalier, et — pardessus tout — marguillier en charge. Les invités arrivent : ils sont quarante de leur bande. Vieux et jeunes, hommes et femmes, veufs ou non, le nombre pas plus que le genre, rien n'y fait. Les femmes se déshabillent, les hommes se décapotent et les chevaux se détellent. Il fait froid et l'on prend un verre de gin pour se réchauffer ; s'il ne faisait pas froid, on en prendrait quand même. Les hommes s'assoient et causent de mille choses : des chevaux et de la récolte, des promesses du gouvernement, des taxes et des prochaines élections. Les femmes ne jasant pas moins, et, si les dernières nouvelles ne suffisent pas, elles rééditent les premières, soigneusement revues, corrigées et augmentées. Les jeunes filles ne font qu'un rond dans la *place* ; les pieds leur brûlent de l'envie de danser. Voici le joueur de violon. Il porte gravement sous le bras, et précieusement enveloppé dans un mouchoir de poche, l'instrument désiré ; un stradivarius de fabrication canadienne. On verse à boire pour lui donner du bras, et, soudain, — sous le doigt exercé qui les met d'accord, — tour-à-tour les cordes vibrent et sonnent, pendant

que les clefs tournent en criant dans la tête gracieusement cambrée du violon.

Ces préludes font courir un affluve de volupté dans la salle ; les cœurs tressaillent et les visages s'illuminent. L'archet, — que la résine a rendu agaçant — commence à se promener légèrement de la chantrelle à la grosse corde, en caressant la seconde et la troisième comme pour essayer ses forces, puis, tout à coup, il entame le reel à quatre vif et entraînant. Alors galants et amoureux se cherchent et se trouvent. On danse pour le plaisir de danser, mais que la danse est agréable avec ceux que l'on aime !

Aux réels succède la gigue, la plus difficile, la plus belle, et la plus honnête des danses, à mon avis. Puis viennent les cotillons alertes avec leurs chaînes capricieuses, les oiseaux, les Sir Roger — qu'on appelait tout bonnement de mon temps et dans mon village — *rénegeurs* ! Et puis encore, les quadrilles gracieux avec leurs marches et leurs contremarches mesurées, les lanciers compliqués et brillants et les caledonias tapageurs. Et puis encore quelquefois, pour les vieillards qui aiment à nous donner une leçon de grâces... corporelles, le menuet précieux et mignard, avec ses salutations incessantes et ses gestes doucereux. Et toujours l'instrument résonne ! et toujours les danseurs tourbillonnent ! et le violon, en bras de chemises, ne se rendra qu'avec le dernier crin de son archet ou la dernière corde de son violon.

Cependant tout le monde n'aime pas la danse, et il en est pour qui une partie de quatre-sept vaut tous les autres amusements réunis. Il ne faut pas en vouloir à ces gens-là, de crainte que l'âge qui éteint d'ordinaire les autres passions, ne nous apporte la passion du quatre-sept. Ces courtisans des cartes, qui valent bien après tout les autres courtisans, se sont depuis longtemps attablés. Ils luttent deux contre deux ; l'enjeu, c'est l'honneur ; et, à les voir attentifs à leur main ou aux cartes qui passent, on dirait qu'ils jouent les destinées des candidats conservateurs ou libéraux. Quels cris et quels éclats de rires s'élèvent tout-à-coup ! Comme ces joueurs sont honteux ! comme ces autres sont glorieux !... Ah ! c'est un capot ou une vilaine qui vient d'être servi !...

« — Retirez-vous d'ici, joueurs maladroits, allez apprendre à jouer ! disent les uns.

— C'est la faute à *ma compagnie*, répliquent les autres ».

Oui, quoiqu'il arrive, au jeu de cartes comme aux autres jeux, quand deux personnes sont coupables, c'est toujours la faute de l'autre.

Mais voici que sur des chevalets on couche des planches, et que sur ces planches on étend des nappes, et que sur ces nappes on place des assiettes et des plats, des verres et des carafes !... Et la senteur du ragoût monte jusqu'au plafond ; et le fumet des pâtés à la viande et aux pommes fait passer des frissons dans l'estomac des gourmands ; et les volailles rôties qui dorment — richement dorées par la braise — leur dernier sommeil, dans les plats de faïence bleue, attirent fatalement plus d'un œil de convoitise ! Les soupers sont joyeux à la campagne, car il n'y a pas de gêne — et là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir, vous le savez. — Les soupers du mardi gras surtout

sont joyeux et longs. On voudrait voler quelque chose au carême. Puis quand l'appétit est un peu plus que satisfait, et la soif, joliment plus qu'assouvie, on chante au lieu de faire des discours. A mon avis c'est bien plus gai, et bien plus raisonnable aussi, parce que cela aide la digestion ; seulement il se trouve des gaillards qui chantent un peu trop fort et un peu trop souvent. Ils croient que l'on chante d'autant mieux que l'on chante haut, et, comme ils supposent qu'on aime à les entendre, ils n'aiment pas à nous lâcher. Mais enfin les voix se fatiguent, les refrains deviennent plus courts ou plus rares, et, finalement, il arrive un moment où le dernier chorus est bien le dernier. Alors on se disperse pour se réunir de nouveau autour des tables à cartes ou au son du violon. Et jusqu'à minuit sonnant, c'est un entraînement irrésistible, une véritable fureur de plaisirs.

Mais le trait caractéristique du carnaval, c'est la mascarade. Et pourtant la mascarade elle-même tombe en désuétude. Elle ne se fait plus que le mardi gras.

Autrefois un homme sérieux et une femme non moins sérieuse s'affublaient d'un masque aussi grotesque que possible et de vêtements bizarres. L'homme s'enveloppait de jupes, la femme enfourchait la culotte — et, conduits par un cocher à l'air mystérieux, ils allaient de porte en porte, buvant, mangeant et dansant mieux que les autres, au grand plaisir de la foule. Souvent, des curieux parvenaient à soulever un masque, et alors, derrière la vilaine grimace en carton peinturluré, ils apercevaient parfois un adorable minois. Aujourd'hui, dans la plupart des paroisses, quelques jeunes gens et les enfants seuls se donnent la peine de se farder avec de la suie pour effrayer d'autres enfants. Mais en revanche ils se sont identifiés avec le jour même de la fête, et on les appelle les Mardi-gras !

Fêles et Corvées.

L.-PAMPHILE LEMAY

LA DONATION

L'entretien sur l'affaire importante de la donation projetée ne tarda pas à se renouer entre les deux époux. Le mari fit valoir de nouveau les raisons déjà données et d'autres qu'il crut propres à faire goûter ce projet à sa femme. Celle-ci fit ses remarques, ses objections ; le tout fut largement discuté, tourné et examiné sur toutes les faces, et après mûre délibération, définitivement agréé de part et d'autre. Ils appelèrent alors leur fils, et lui firent part de la résolution qu'ils venaient de prendre. Comme on le pense bien, le fils ne pouvait en croire ses oreilles ; se voir tout d'un coup seul maître et possesseur de la terre paternelle, lui semblait presque un rêve ; aussi, à la réitération des offres de son père et de sa mère, mit-il moins de temps à les accepter, qu'il n'en avait fallu à ceux-ci pour se décider à faire cette démarche. Il fut ensuite convenu que l'acte en serait passé le surlendemain ; et tous trois employèrent le temps qui restait jusque-là à en débattre les conditions.

Le jour arrivé, le père, la mère et leur garçon se préparèrent à se rendre chez le notaire. Comme c'était une affaire qui intéressait toute la famille, Marguerite fut invitée à les accompagner ; on invita

même, suivant l'usage, quelques parents et quelques voisins, amis intimes de la famille ; et tous ensemble se dirigèrent vers la demeure du notaire. Au moment du départ, on fut indécis si l'on irait chez l'ancien ou le nouveau notaire ; mais les avis étant pris, la majorité décida que l'on donnerait la préférence au nouveau, parce qu'il s'était fait annoncer comme un bon notaire, et qu'il faisait les actes à meilleur marché que l'ancien. Un quart d'heure après, on arrivait chez le nouveau praticien. M. Dunois était en ce moment à sa fenêtre, lorsqu'il vit plusieurs voitures s'arrêter devant sa porte et une dizaine de personnes en descendre :

« — Bon, dit-il, mes annonces font effet ; voilà déjà des pratiques.

Et allant lui-même ouvrir la porte, il introduisit les arrivants, leur offrit poliment des sièges, où tous prirent place, Chauvin, sa femme et leur fils, près du notaire, le reste, en seconde ligne, un peu à l'écart.

« — Qu'y a-t-il pour votre service ? demande le notaire.

« — Nous sommes venus, répondit Chauvin, nous donner à notre garçon que voilà, et passer l'acte de donation.

« — Ah ! dit le notaire, en s'efforçant de faire l'agréable, et lorgnant Marguerite du coin de l'œil, je croyais que c'était pour le contrat de mariage de mam'selle.

Marguerite baissa la tête en rougissant ; tous les autres se mirent à rire.

« — Hé bien ! mam'selle, reprit le notaire, quand vous serez prête, je serai à vos ordres, pour passer votre contrat de mariage ; en attendant faisons notre acte de donation.

Tout en parlant ainsi, le notaire avait pris une feuille de papier, et y avait imprimé du pouce une large marge ; puis après avoir taillé sa plume, il la plongea dans l'encrier, et commença :

Par devant les Notaires Publics, etc., etc.

Furent présents, J. B. Chauvin, ancien cultivateur, etc., et Joseph le Roi, son épouse, etc., etc.

Lesquels ont fait donation pure, simple, irrévocable et en la meilleure forme que donation puisse se faire et valoir, à J.-B. Chauvin, leur fils aîné, présent et acceptant, etc., d'une terre sise en la paroisse du Sault-au-Récollet, sur la rivière des Prairies, etc., bornée en front par le chemin du roi ; derrière par le « tréquarrez » des terres de la côte Saint-Michel ; du côté nord-est à Alexis Lavigne et à l'ouest à Joseph Sicard ; avec une maison en pierre, grange, écurie et autres bâties susérigées, etc., etc. Cette donation ainsi faite pour les articles de rente et pension viagères qui en suivent, savoir :

Le notaire s'arrêta un moment, et dit à Chauvin qu'il allait écrire les conditions à mesure qu'il les lui dicterait :

« — 600 livres en argent.

— 24 minots de blé froment, bon, sec, net, loyal et marchand.

— 24 minots d'avoine.

— 20 minots d'orge.

— 12 minots de pois.

— 200 bottes de foin.

— 15 cordes de bois d'érable, livrées à la porte du donateur, sciées et fendues.

— Le donataire fournira aux donateurs 4 mères moutonnes et le bélier, les quels seront tonsurés aux frais du donataire.

— 12 douzaines d'œufs.

— 12 livres de bon tabac canadien en torquette.

— Une vache laitière.

— Deux...

— Pardon, monsieur, interrompit le père Chauvin ; vous dites seulement : une vache laitière ; mais je vous ai dit qu'en cas de mort, nous sommes convenus, mon fils et moi, qu'il la remplacerait par une autre.

— C'est juste, dit le notaire, nous allons ajouter cela :

— Une vache laitière qui ne meurt point.

— Bon, c'est cela, dirent les assistants...

— Deux voltes de rhum.

— Trois gallons de bon vin blanc.

Ici le notaire passa la langue à plusieurs reprises sur les lèvres.

» — Un cochon gras, pesant au moins 200 lbs.

— Un...

— Mais, papa, interrompit le garçon, voyez donc, la rente est déjà si forte ! mettez donc un cochon maigre ; il ne vous en coûtera pas beaucoup à vous pour l'engraisser.

— Non, non, dit le père, nous sommes convenus d'un cochon gras, tenons-nous en à nos conventions.

Là-dessus, longue discussion entre eux, à laquelle tous les assistants prirent part. A la fin, le notaire parut comme illuminé d'une idée subite :

» — Tenez, s'écria-t-il, je m'en vais vous mettre d'accord ; vous, père Chauvin, vous exigez un cochon gras ; vous, le fils, vous trouvez que c'est trop fort ; hé bien, mettons :

— Un cochon raisonnable.

— C'est cela, c'est cela, dirent ensemble tous les assistants.

En même temps, un éclat de rire, mais étouffé presque aussitôt, fit tourner tous les yeux du côté de Marguerite qui, depuis longtemps, faisait tous les efforts pour se contenir.

Le notaire la regarda, en fronçant légèrement les sourcils :

» — Mam'selle, dit-il, pourrais-je savoir le sujet de ?...

— Chut ! Marguerite, dit le père...

Viennent ensuite les clauses importantes de l'incompatibilité d'humeur, du pot et ordinaire, du cheval et de la voiture en santé et en maladie, et puis, à la fin, l'enterrement des donateurs quand il plairait à Dieu de les rappeler de ce monde.

Nous ferons grâce à nos lecteurs du reste de charges, clauses et conditions de ce contrat, lesquelles furent de nouveau longuement débattues, et qui en prolongèrent la durée bien avant dans l'après-midi. Aussi ce ne fut pas sans une satisfaction générale, que le notaire annonça qu'il allait en faire la lecture. La lecture finie, le père, la mère et leur garçon touchèrent la plume en même temps que le notaire en traçait trois croix entre leurs noms et prénoms, lesquels devaient compter comme leurs signatures ; puis le notaire signa lui-même son nom, en l'enlaçant d'un tournoyant paraphe, et procéda tout de suite à l'opération importante de mentionner les renvois et compter les mots rayés.

» — Un... deux... trois... quatre... Seize renvois en marge bons.

— Un... deux... trois... quatre... Quarante-deux mots rayés et huit barbeaux sont nuls.

— Là, dit le notaire, voilà qui est fini. Il n'y a que mam'selle qui ne signe pas; mais je l'attends à son contrat de mariage; on verra si elle rira alors autant qu'elle le fait maintenant ».

Après avoir tiré sa bourse et payé le coût de l'acte selon le nouveau tarif publié à la porte de l'église, le père Chauvin et tous les invités gagnèrent leurs voitures et se mirent en route.

La Terre Paternelle.

PATRICE LACOMBE

Patrice Lacombe, notaire, mort à Montréal, le 6 juillet 1863, était né en 1807. Il aurait pu être un de nos écrivains les plus goûtés et les plus lus, tant il avait un excellent esprit d'observation, malheureusement ses occupations absorbantes l'ont empêché de nous léguer une œuvre forte et considérable. Néanmoins la jolie esquisse : *La terre paternelle* est à lire en entier. On y trouve la peinture exacte de scènes de mœurs qui ne sont pas encore entièrement disparues. Dans le tableau que nous reproduisons, M. Chauvin, un brave cultivateur et sa digne épouse, tous deux sur le retour de l'âge, ont décidé de se « donner » à leur fils aîné, afin de l'empêcher de partir pour le Nord-Ouest, où les Compagnies de traite atraient, autrefois, les jeunes gens, sur la foi de belles promesses pas toujours réalisées.

LA GROSSE GERBE

La récolte est rentrée, le champ est nu, et le chaume dresse partout ses tiges perçantes. Il ne reste plus qu'une gerbe à faire, c'est la dernière, c'est la grosse gerbe ! Tous les travailleurs redoublent de zèle. Deux harts des plus longues lui font une ceinture qui fait gémir sa taille souple. On la met debout; on noue des fleurs à sa tête d'épis et des rubans à sa jupe de paille. Puis, en se tenant par la main, l'on danse autour des rondes alertes. On épuise le répertoire des vieux chants populaires, et l'on remplit le ciel de rires, de murmures et de cris. Les petits oiseaux sont jaloux de ces chants nouveaux qui s'élèvent du sein de la prairie : ils protestent de leur plus douce voix; et les bêtes à cornes, surprises ou émerveillées, regardent de loin avec leurs grands yeux pensifs.

Enfin, la gerbe est placée au milieu d'une grande charrette, tous les moissonneurs s'entassent alentour, et le cheval, orné de pompons rouges ou bleus, selon sa couleur politique, se dirige à pas lents, — écoutant crier l'essieu, ou songeant à l'inégalité des conditions — vers la grange où la gerbe orgueilleuse va dormir, oubliée parmi les petites et les humbles, son dernier sommeil.

La fête de la grosse gerbe se termine par une soirée de jeux et de danse comme toutes les autres réjouissances populaires.

Cette coutume de célébrer ainsi la rentrée de la moisson, nous vient aussi de France. Là, dans la plupart des départements, elle est encore dans toute sa vigueur; mais ici, elle s'en va... elle est partie...

Fêtes et Corvées.

L.-PAMPHILE LEMAY

PARRAINAGE

Autrefois, un seigneur devait accepter d'être le parrain au moins

une fois dans chaque famille de ses censitaires. Les registres de Boucherville font mention au moins une quarantaine de fois du sieur *Pierre Boucher, parrain*. L'auteur des *Anciens Canadiens*, parle d'un seigneur qui reçut, le premier jour de l'an, « après l'office du matin, la visite d'une centaine de ses filleuls ».

Or, dans ce temps-là, on ne jouissait pas impunément de cet honneur. « Le parrain fournissait toute la boisson qui se buvait au festin compéragé, ainsi que celle que buvait la mère de l'enfant nouveau-né pendant sa maladie ». Ajoutez les étrennes, les présents traditionnels, l'entretien même, dans plusieurs cas, des nombreux filleuls.

Une vieille seigneurie, Boucherville.

ÉPLUCHETTES DE BLÉ D'INDE

Plusieurs de mes lecteurs, n'ont pas eu, sans doute, la bonne fortune d'aller aux épiluchettes, et ne connaissent pas les douces émotions que fait naître dans le cœur de l'heureux épilucheur qui le trouve, un épi de blé-d'Inde rouge. Moi je puis vous parler sciemment de ces choses... *quorum pars magna fui*, dirai-je avec le poète latin. Mais, d'abord, je me hâte de déclarer qu'épiluchette est un mot tout à fait canadien de même qu'épilucheur, dans le sens que je lui donne ici. Il faut que je sois précis, car la critique a les dents pointues.

Une pyramide de blé-d'Inde a surgi comme par enchantement au milieu de la salle, disons plutôt de la cuisine, — car chez nous les habitants, on ne connaît que trois sortes d'appartements : la cuisine, la chambre, et le cabinet. La cuisine, c'est la pièce principale, et la plus grande partie de notre vie s'y passe. Je ne veux rien insinuer de méchant en disant cela. Je veux seulement dire qu'elle est à elle seule presque toute la maison; c'est là que l'on fait bouillir la marmite, que l'on reçoit les intimes, que l'on dîne et que l'on travaille... La chambre, c'est autre chose. On y entre aux quatre grand'fêtes de l'année et pour les soupers du carnaval. Les *messieurs* y sont toujours admis cependant. C'est là qu'on reçoit le curé et les marguilliers. Les cabinets, ce sont les chambres à coucher; c'est là que... l'on se réveille pour la première fois et que l'on s'endort pour la dernière. Donc, au milieu de la cuisine s'élève une pyramide d'épis chaudement enveloppés dans leurs robes, — et l'on attend le signal de l'attaque. Le voici! on se précipite, en poussant un cri de joie, à l'assaut du léger rempart. Je ne sais comment cela se fait, mais le dieu de l'amour a si bien favorisé tout le monde, que chacun se trouve auprès de l'objet aimé. On forme une ceinture aux épis, on se presse les uns contre les autres, à la seule fin, croyez-le bien, d'être plus près du blé-d'Inde. Les chaises feraient perdre un espace précieux; on les laisse dans leurs coins et l'on s'assied à terre. Un étrange froissement de feuilles sèches annonce que le travail commence. On dépouille complètement les épis qui doivent être égrenés bientôt; on laisse trois ou quatre feuilles à ceux qui doivent être gardés en tresses. Les plus éveillés de la bande des épilucheurs ont toujours quelques ripostes à lancer, quelques drôleries à faire. C'est un besoin pour eux de faire rire les autres, comme c'est un

besoin pour d'autres de rire toujours. Les feuilles tombent drues, s'amoncellent et forment bientôt de moëlleux coussins. Une espérance anime les travailleurs, l'espérance de trouver un *blé d'Inde d'amour* — on appelle ainsi un épi rouge — car ce blé-d'Inde est mieux qu'un talisman; non seulement il vous préserve de la mauvaise fortune pendant la soirée, mais il vous investit d'un doux privilège, celui d'embrasser qui vous plaît. Quelquefois le possesseur de l'heureuse trouvaille dissimule son plaisir et son épi; il va traîtreusement déposer un chaud baiser sur une joue qui ne s'y attend pas, et ne produit qu'ensuite, au milieu des éclats de rire et des applaudissements, la pièce justificative; quelquefois il pousse, de suite, un cri de joie, puis il agit comme un trophée l'épi de pourpre. Alors les yeux cherchent sur qui va tomber la faveur. Souvent la préférée — qui n'est pas sans quelque pressentiment — se trahit d'avance en rougissant tout à coup. L'épi rouge ne doit servir qu'une fois; mais... trouvez donc une loi qui n'est pas enfreinte! J'ai vu un épi rouge dans une épluchette où tout le blé-d'Inde était jaune — j'ai vu un épi rouge sortir vingt fois d'une enveloppe vingt fois improvisée!... Ce diable d'épi provenait d'une autre épluchette;... je crois même qu'il avait été peinturé... Ce qui fait voir que la prouvoiance est une excellente chose.

Les jeunes filles qui développent un blé-d'Inde d'amour, ne peuvent cacher ni leur émotion, ni leur contentement, mais d'ordinaire, elles ne se prévalent point du privilège qu'il donne. Il ne faut rien moins que les rigueurs de la loi pour les décider à s'en prévaloir, et encore se moquent-elles de la loi. Rien de beau comme cette craintive pudeur!... Aussi la récompense ne se fait pas attendre, car elles ne refusent pas, ces jeunes filles, de prêter à leur ami, cet épi qui les embarrasse, et l'ami galant ne manque jamais de prouver sur le champ sa reconnaissance. Laquelle des deux choses est la plus admirable, de cette candeur ou de cette ruse?...

Pendant que l'on travaille, le feu s'allume dans la cheminée, l'eau bout dans le grand chaudron pendu à la crémaillère, et les plus beaux épis cuisent pour le réveillon. Ceux qui préfèrent le blé-d'Inde rôti n'auront qu'à s'approcher du foyer et à tourner, devant la braise, les grains d'ambre qui vont prendre une saveur exquise. Le réveillon sera gai; le reste de la nuit s'écoulera dans les amusements de coutume; car toutes ces fêtes et ces courées, ne sont, après tout, que divers chemins pour arriver au même but...

Fêtes et Courées.

L.-PAMPILE LEMAY

LE SAINT-VIATIQUE

Dans notre jeune âge... il n'y avait que quelques rares calèches, énormes par leur solidité, leur ampleur et leurs grandes oreilles, avec deux portes aux côtés, et qu'on ne sortait cependant que dans les beaux temps de l'été seulement. Mais, presque tous les cultivateurs ne possédaient que des petites charrettes ou *cabriolets* dont le siège était durement porté sur deux ressorts de bois. C'était avec ces dernières voitures qu'on allait prendre à l'église le prêtre qui apportait le Saint-Viatique aux malades. Celui qui conduisait la

voiture, par respect pour le Saint Sacrement, ne prenait pas place sur le siège, à côté du prêtre, mais s'asseyait misérablement et comme il pouvait sur le devant de cette voiture. Toujours une autre voiture, ou un homme à cheval, précédait, portant un fanal avec lumière et sonnait la cloche, qu'on appelle la cloche des malades, vis-à-vis des maisons habitées, ou à la rencontre de quelque personne. Autrefois, dans plusieurs paroisses, on ne portait pas le Saint-Viatique sans voir plusieurs voitures se mettre à la suite de celle où était le prêtre. Comme il est beau encore aujourd'hui, à la campagne de voir le respect et la piété des populations au passage du prêtre portant le Saint Sacrement! Comme il est touchant dans les beaux jours de l'été surtout, le spectacle de ces familles, vraiment chrétiennes, que l'on voit alors sortir de leurs demeures, s'agenouiller et se prosterner avec respect sur le bord du chemin; de ces bons cultivateurs qu'on voit au loin dans leurs champs arrêter leurs charnues ou leurs voitures chargées de grain, laisser leurs instruments aratoires, mettre bas leurs chapeaux et s'agenouiller avec les sentiments de la foi la plus vive pour adorer leur Dieu et lui demander sa bénédiction!

Paroisse de Charlesbourg.

Abbé CHARLES TRUELLE

LE BROYAGE DU LIN

Ces concours utiles et agréables prenaient toutes les formes qu'on voulait leur donner. La toile du pays était en grand usage chez nos pères, et pour cela le lin était un article de culture indispensable en Canada. Le broyage ou brayage du lin, pour en tirer la filasse et l'étope, amenait souvent des réunions fort gaies. Les mères et les filles y prenaient part, laissant aux hommes le gros de la besogne, comme l'installation à l'abri du vent, généralement au bord d'un bois, la disposition des braies en état de solidité, l'érection de la chaufferie, la préparation du combustible nécessaire, etc. On avait dû préliminairement battre le lin pour en conserver la précieuse graine. On l'avait fait rouir à la rosée sur le gazon pendant des semaines, puis remis en gerbes pour le transporter au lieu de l'opération.

Tous ces préparatifs faits, commençait alors avec animation le jeu des braies. Chacun prenait une poignée de lin brut, soigneusement chauffé et séché sur un tréteau à claire-voie, au-dessus d'un feu sans flamme; il la faisait passer à plusieurs reprises sous la mâchoire unie de sa braie, rompant en petits bouts le bois de la tige qui tombait à ses pieds, ne lui laissant en mains que les filaments dégagés de l'écorce et de la chenevotte. C'était la douce filasse qu'on remettait aux mains plus délicates des femmes et des filles pour la peigner et en faire des rouleaux tressés. Le procédé du séchage du lin donnait parfois lieu à des scènes émouvantes. Il arrivait, par exemple, que la chaleur trop intense du brasier mal contrôlé communiquait la flamme au lin séchant sur le tréteau. C'était comme l'éclair de la nue tombant sur un toit de chaume et le consumant en un instant. L'émotion devenait grande dans l'assistance, sur le

moment, mais le seau d'eau mis en réserve, en prévision d'un tel accident, avait vite raison de l'incendie. Cependant, l'humiliation de la chauffeuse inattentive ne s'effaçait pas de sitôt ; elle avait à subir le feu des plaisanteries et des quolibets durant tout le jour pour expier sa négligence.

On ne joue plus guère à ce jeu dans notre province, la bonne toile canadienne ayant été remplacée, au moins en grande partie, par les cotonnades beaucoup moins substantielles et moins salubres.

Alliance Nationale, 1908.

RAPHAEL BELLEMARE

LA BRAIRIE

Allons à la brairie : là nous ferons encore une petite étude de mœurs. Car, pour bien connaître un peuple, comme pour bien connaître un individu, il est nécessaire de l'étudier dans ses pratiques et ses réjouissances intimes, comme dans ses coutumes et ses fêtes publiques.

Voulez-vous savoir de loin où est sise la brairie ? Regardez cette fumée bleuâtre qui monte en spirales légères au-dessus des arbres, à la lisière du bois. Un ruisseau doit murmurer tout auprès du foyer. Un enfoncement gracieux, découpé dans la côte du ruisseau, a été choisi pour l'arène où les brayeurs luttent d'adresse et d'empressement. La brairie, c'est, comme l'épluchette, une corvée, et une corvée joyeuse et plaisante. Il serait pour le moins ennuyeux de battre seul soixante-et-quinze ou cent poignées de lin, dans une journée ; et, pour prévenir l'ennui et se fouetter le courage, on convie les amis. Chacun à son tour fait sa corvée. Rien de curieux comme de voir cette troupe active qui rompt, broie, écrase et bat le lin, d'un bras infatigable, en riant, jasant et chantant sans cesse. Et pourtant la besogne est rude, car le lin crie et se tord longtemps avant d'être débarrassé de son écorce frêle et de ses frêles aigrettes, avant de se voir métamorphoser en un panache doux et luisant comme la soie. Et les aigrettes qui volent obscurcissent l'air et retombent en pluie légère sur les travailleurs. Les plaisanteries, les agaceries, les mots drôles et les éclats de rire montent, descendent, se croisent comme les atômes de poussière dans le rayon de soleil. Oh ! le travail est facile et léger avec cet accompagnement de gaieté ! Jeunes filles et jeunes garçons, couverts de la poudre de ces combats inoffensifs, devinent souvent encore, sous le voile de poussière qui les dissimule, des sourires qui ne manquent pas de grâces et des regards qui ne manquent pas de feu.

Pendant que les braies retentissent, la *chauffeuse* — car c'est d'ordinaire une femme qui fait sécher le lin — la *chauffeuse*, comme une vestale antique, entretient, sous l'échafaud, le feu qui ne doit s'éteindre qu'avec la journée. L'échafaud est une espèce d'échelle très large et peu longue appuyée sur quatre batons fixés en terre. Et sur cette échelle dont les barreaux sont simplement jetés en travers, sans être arrêtés, le lin est étendu en couches peu épaisses. Il faut que le lin soit bien sec pour se casser ainsi en milliers de parcelles sous les bois de l'instrument. La *chauffeuse* doit donc être

attentive, et ne pas laisser la flamme s'endormir ; mais il faut qu'elle soit prudente aussi, et qu'elle ne risque pas de tout brûler le lin sous le prétexte de le faire bien sécher. Quand la flamme trop ardente, monte, monte, et va lécher l'échafaud, la plante fibreuse s'embrase, l'échafaud tremble, le feu bourdonne, la *chauffeuse* lève les bras au ciel, les braies se taisent, et un cri éclate : la grillade ! la grillade !....

Quand les journées de corvées sont finies, qu'il n'y a plus une botte de lin dans la grange, mais qu'il y a cent cordons de filasse au grenier et maintes bottes d'étope au hangar, on songe à payer les brayeurs, et l'on organise une veillée. On joue à *recule toi de là !* le plus facile des jeux et le plus commode pour ceux qui ne se trouvent pas bien à leur place. Et, mon Dieu ! qu'il y en a de ceux-là dans le monde ! On joue au *quiproquo*, un jeu qui ne finira jamais. On joue à *Madame demande sa toilette*. Comme si la toilette de madame ne coûtait rien. On vend du plomb, et l'acheteur se fait tirer l'oreille pour payer, tout comme s'il s'agissait d'une dette réelle. On loge les gens du roi, comme si la royauté n'était pas en train de déloger. On passe, de main en main, un petit bâton allumé, en disant : *Petit bonhomme vit encore*, et il paraît que le petit bonhomme vit tant qu'il a du feu, — ou qu'il a du feu tant qu'il vit. — Et puis, pour retirer des gages, on cueille des cerises sur des... joues roses. On mesure du ruban que l'on coupe à chaque verge... avec les dents. On fait la sortie du couvent ; et cela se fait vite : les vocations ne tiennent à rien. On fait trois pas d'amour, et tant pis pour ceux qui ne les font pas assez longs... Ils sont condamnés au supplice de Tantale.... Le bonheur n'arrive pas tout à fait à leurs lèvres... On fait son testament, et, à défaut de biens meubles et immeubles, l'on donne son cœur. Ce qui n'oblige à rien l'exécuteur testamentaire. Et l'on fait bien d'autres petits jeux fort amusants pour ceux qui en connaissent la philosophie.

Fêtes et Corvées.

L.-PAMPHILE LEMAY

L'ORIGINE DU MOT « GUIGNOLÉE »

Les historiens prétendent que les druides, ayant coupé la branche du parasite, s'écriaient : « Au gui ! l'an neuf » !

J'aime assez entendre ces devins s'exclamer en langue française, deux mille ans avant la création de notre langage. Cela montre que les historiens savent beaucoup de choses.

Néanmoins, il paraît certain qu'ils disaient cela bien clairement dans les termes en usage chez eux. Alors je traduis les mots que l'on vient de lire et je dis en langue celtique : « Ah ghi bladna ùr » ! Voilà ce qui s'appelle saluer la nouvelle année.

La Patrie, 1910.

BENJAMIN SULTE

LA IGNOLÉE

Autrefois, la veille du jour de l'an dans toutes les paroisses, dans tous les villages, on chantait la *Ignolée*. Ceux qui la chantaient s'appelaient les *Ignoleux*, et ils le méritaient bien. Armés de longs

bâtons et de sacs profonds, ils allaient de porte en porte, chantant sur le seuil, plus soucieux du bon sens que de la rime :

Bonjour le maître et la maîtresse
Et tous les gens de la maison,
Nous avons fait une promesse
De venir vous voir une fois l'an...

Ils battaient la mesure avec leurs bâtons, et, avec leurs sacs ils recueillaient la chignée. On les recevait avec plaisir, et on leur donnait abondamment, car la chignée — c'est-à-dire l'échine d'un porc frais, je suppose — était destinée aux pauvres de l'endroit. L'égoïsme qui se glisse partout, se glissa jusque dans les cœurs des *Ignoreux* — *Auri sacra James!* — et les *Ignoreux* finirent par n'avoir plus de cœurs et par garder pour eux-mêmes ce qu'ils recevaient pour d'autres. De ce moment l'antique institution de la *guignolée* fut condamnée.

Le jour de l'an est une fête essentiellement religieuse pour les chrétiens. On laisse alors les travaux et les affaires, pour venir, au pied des autels, remercier le Seigneur des années que l'on a vues, et le supplier de ne pas nous rayer trop tôt du nombre des vivants — l'éternité est si longue !

Fêtes et Corvées.

L.-PAMPHILE LEMAY

UN BEE

Lors des premiers défrichements de Durham et Wickham, florissait une coutume qui n'est pas éteinte tout à fait : C'était la corvée ou comme on l'appelle encore, le *Bee* (1).

Il était surtout en vogue quand il s'agissait de l'aide à bon marché ; c'était un échange de temps ou de services, très en vogue.

Refuser d'aller au *Bee*, était une insulte rarement pardonnée, et pour celui qui demandait le *Bee* ne pas avoir sa cruche de *whiskey* à la disposition des travailleurs était encore une insulte moins pardonnable.

On *tassait* à l'aide des bœufs.

Les hommes se divisaient en groupes de trois ou quatre ; chaque groupe ou *gang* prenait une lisière de terrain où le feu avait passé.

Malheur au groupe qui par ambition, lâchait un peu de la lisière, ou ayant pris le devant empiétait sur ses voisins pour les faire endêver.

C'était une insulte qui, le *whiskey* aidant, se terminait par une bataille.

Le *Bee* était l'endroit où se réunissaient les hommes forts...

Le soir venu, après le souper, commençaient les jeux.

Car il ne fallait pas être fatigué de sa journée sous peine de dégradation.

On tirait au coup-de-bâton, on colletait, le plus fort faisait des

(1) D'après le Dictionnaire Webster (édition 1910) le mot *Bee*, signifie ruche et corvée. Il n'a cependant cette dernière acception qu'aux États-Unis et au Canada. Voici la définition qu'il en donne : « A neighborly gathering of people who engage in united labor for the benefit of an individual or of some joint concern ».

envieux et le plus souvent faisait des fanfaronnades, appelant un plus fort ou le meilleur de la *crowd*.

Le gant était relevé.

On passait une nouvelle rasade de *high water* ; les esprits s'échauffaient.

Il y avait quelques prises entre fort-à-bras de deuxième et troisième qualités.

Les plus forts intervenaient en faveur d'un des combattants, la bisbille se mettait parmi les chefs et finalement un grand cri à l'unisson se faisait entendre : *Fair play ! make a ring !*

Les groupes se détendaient, et au milieu de l'arène improvisée apparaissaient deux boxeurs aux regards flamboyants souvent déjà aux prises.

Il n'y avait pas de gants de boxe, ni de chaînes, ni de règle à suivre. C'était des batailles libres où le plus fort avait raison.

On se battait sauvagement ; plus d'un combattant sortait tout meurtri et ensanglanté de ces engagements impromptus.

Voilà ce qu'était le *Bee* autrefois. Il avait ses inconvénients comme toutes les bonnes choses.

Le *Bee* est encore en vogue dans les mêmes circonstances pour « tasser » du bois, lever une bâtisse et en charroyer les matériaux, mais surtout pour charroyer du bois, en hiver, aux pauvres et aux infirmes.

On attache un peu moins d'importance à la force corporelle, on est plus réservé dans l'usage du whiskey, et le *Bee* se termine d'une manière généralement plus pacifique qu'au temps jadis.

L'Avenir.

J.-C. SAINT-AMANT

LES CORVÉES

On donnait le nom de « corvée » à tout travail volontaire qu'on allait faire en commun pour assister un paroissien, soit pour l'érection d'une charpente de maison, de hangar, de grange, dont il avait préparé de longue main les matériaux, soit pour une boucherie d'automne, ou pour toute entreprise qui requérait pour un jour un nombre de bras exercés.

Alliance Nationale, 1908.

RAPHAEL BELLEMARE

M. Raphaël Bellemare né en 1821 et décédé en 1906 fut un journaliste et un littérateur de grand mérite.

LA QUÊTE DE L'ENFANT-JÉSUS

C'est aux marguilliers d'accompagner M. le curé dans la visite de paroisse... cette visite connue partout sous le nom de *quête de l'Enfant-Jésus*. Pour nos marguilliers, c'était un grand honneur ; mais l'honneur et le fardeau n'effrayaient nullement nos ancêtres...

M. le curé annonce d'avance sa visite, son objet, ses fins, ses consolations, ses fruits. Et, d'un autre côté, comme un bon pasteur, il doit connaître tous ses paroissiens, leur état moral et religieux, leurs besoins spirituels ; pour cela il fait son recensement et profite de son passage pour bénir les objets pieux qu'on lui présente et offrir

lui-même une médaille aux enfants qui n'ont pas communiqué, et qui viennent avec timidité lui présenter leur petite main tremblante.

Dans plusieurs endroits, un seul marguillier, accompagne M. le curé dans sa visite, et, au lieu de recevoir des dons en nature, comme autrefois, on n'offre plus aux visiteurs que de l'argent. Mais ce n'est pas la coutume générale, car en plusieurs endroits, les coutumes du bon vieux temps se continuent dans tout leur charme...

Donc, à l'heure convenue, vers 7 heures (du matin), les trois marguilliers sont à la porte du presbytère avec leurs voitures prêtes à la course. Déjà le *cri* de la neige, le bruit des grelots sonnants, le claquement du fouet dans l'air et les brefs commandements de nos hommes nous ont prévenus de leur arrivée.

On entre, juste le temps de prendre un verre de Jamaïque ou de rhum — ne pas oublier qu'on est dans l'ancien temps — et on précipite le départ. Pendant que les chevaux renâclent et piaffent d'impatience, le marguillier prépare sa carriole, dispose ses deux robes, fait l'officieux autour de M. le curé qu'il enveloppe de son mieux, saisit les guides de son coursier qui part au galop, et le dirige vers l'une des extrémités de la paroisse, chez le paroissien le plus éloigné et dont le terrain confine à la paroisse voisine. Nos trois marguilliers — n'oublions pas les deux autres — portent le long capot d'étoffe grise ou bleue, avec capuchon très pointu sur la tête, ceinture *fléchée* et pantalon à clapet ou bavaloise, taillés dans la même pièce que le capot, le tout fabriqué à la maison. Un peu en arrière du berlot, viennent les deux autres marguilliers dans des voitures de charge, destinées à recueillir ce que les paroissiens offrent à M. le curé pour l'Enfant Jésus. Dans la première de ces deux voitures prendront place les menus objets ; des volailles, des briques de lard, de la chandelle, de la filasse, des plumeaux, etc., etc., tandis que la seconde est réservée aux grains, aux patates, etc., etc.

C'est pour nos marguilliers le moment favorable de faire valoir leurs chevaux tant vantés ; coûte que coûte, il faut suivre de près la première voiture, et malgré les lourdes charges, il est d'usage d'arriver en même temps aux maisons visitées : l'honneur est engagé, la réputation est en jeu : Quel affront si l'une des bêtes était rendue avant d'arriver à destination ! Mais il n'y a aucun danger de ce côté, car les chevaux sont choisis et préparés avec soin ; dans tous les cas, il peut y avoir lieu de reprise et tel qui, l'année précédente, était préposé aux charges, se trouve maintenant à se carrer à côté de son curé.

En ce jour de visite, tout le monde reste à la maison pour recevoir M. le curé ; le père de famille est là, sur le seuil de sa porte, qu'il ouvre à deux battants devant les distingués visiteurs. Dans les familles où fleurissent encore les traditions anciennes et religieuses, tout le monde tombe à genoux pour recevoir la bénédiction du pasteur de la paroisse, puis l'usage veut que le prêtre, comme un bon père de famille, tende la main à tous ses paroissiens, depuis le chef de la maison jusqu'au poupon que la mère porte dans ses bras...

Les Canadiens sont très hospitaliers, et ne peuvent recevoir un ami, sans lui *offrir quelque chose*. En effet, si je regarde sur la table de chaque famille, j'y vois des plateaux avec des *beignes* et des cara-

ses plaines de rhum ou d'*étouffe du pays* (whiskey blanc). Après avoir salué M. le curé, on en vient aux offrandes : la mère va chercher la monnaie déposée sur la corniche du miroir ou de la cheminée, la présente à M. le curé, en la faisant passer par la main de l'un des petits enfants, tandis qu'un des garçons va mettre dans les voitures les objets destinés à l'*Enfant-Jésus*.

Cette visite est longtemps attendue : le grand ménage est fait, le métier à tisser est démonté, tout reluit dans la maison, les enfants sont jolis dans leurs toilettes ; ils savent leur catéchisme et répondent hardiment, tant que la timidité ne s'empare pas d'eux ; enfin, un gros soupir plus profond que les autres s'échappe de leur poitrine, et annonce que leur épreuve est finie ; pour eux ils se précipitent dans les bras de leur mère...

Après une bonne avant-midi, on dîne chez l'un des trois marguilliers, ou bien chez l'ancien marguillier du rang que l'on visite. La table est mise de bonne heure ; le poêle est littéralement couvert, les viandes mijotent dans les lèchefrites, et les *tourtières*, rebondies, sourient aux estomacs affamés des voyageurs. Tout est prêt, le dîner est servi dans la belle vaisselle bleue des grandes fêtes ; l'*Angelus* se récite, le *benedicite* se dit, et chacun se met au jeu.

C'est bien à ces dîners qu'on peut juger de l'habileté de nos femmes de cultivateurs canadiens, nos mères, dans la préparation et la cuisson des aliments. Elles ne sont pas *baltues* pour préparer des volailles farcies et rôties, des ragoûts de poulets, de pattes et d'échinée, des pâtés *chauds*, pâtés à la viande, du bœuf à la mode, des crêpes au lard, enfin toutes les viandes, si j'en excepte le bifteck et le rosbif, qui nous viennent plutôt des Anglais, à la langue desquels la France a même emprunté ces deux mots.

Que dire de nos *beignes*, des *galettes au beurre* qui faisaient rarement défaut dans nos familles de cultivateurs ?... Et tous ces mets sont apprêtés simplement à la *canadienne*, ou bien, si vous l'aimez mieux, à la *Jean-Baptiste* et à la *Josephle*, et ont, à cause de cela, une saveur très appréciée de nos compatriotes. Mais suivons les convives.

Le rôti de porc ou le fricot de boulettes ont l'honneur de l'attaque ; puis vient le tour des dindes ou des poulets rôtis ; enfin, comme entremets, on se lance à l'assaut des tourtières ou pâtés à la viande qui, dans nos campagnes, tiennent le milieu entre les viandes et les desserts. Ce n'est pas tout ; le service de la table change, les pâtés aux pommes, les tartes à la bouillie, aux œufs, au sirop d'érable ; les confitures, la compote de pommes et les fameux beignes saupoudrés de sucre blanc, font irruption au milieu du festin, au point de couvrir les tables entièrement. Le honte aurait étouffé une maîtresse de maison incapable de tenir tête aux appétits ; aussi toute pièce de pâtisserie engloutie, était-elle remplacée par une autre de même valeur.

Mentionnons en passant la tasse de thé, car pas un dîner ni un souper ne se donne, chez nos cultivateurs, sans qu'on nous serve une tasse de thé auquel on ne décerne un bon certificat, que s'il est assez fort pour porter une *palate* ! Dans les dîners de visite de paroisse, la maîtresse de maison ne trouve pas le moyen de se mettre à la

table ; elle se contente de surveiller, d'offrir les mets et de servir ses hôtes, aidée de ses filles et de ses ~~lèves~~ ^{braves}, pendant que son mari, ses fils et ses gendres prennent leur repas avec M. le curé.

Ainsi se fait cette visite de paroisse ; puis quand elle est finie, le curé, à son tour, invite les marguilliers à venir souper et fumer la pipe avec lui et passer ensemble une agréable veillée.

Histoire de la Paroisse de Saint-Liguori. A.-C. DUGAS, Ptre.

LE BAN

Autrefois les publications officielles se faisaient à son de trompe ou de tambour. C'était « le cri public ».

A Sorel, aux Trois-Rivières, le cri public existe encore. Seulement depuis plus d'un siècle que les troupes françaises sont parties, le tambour et la trompette sont remplacés par une cloche à la main que le crieur sonne à tour de bras, au coin des rues, sur les places, devant les hôtels, et généralement dans tous les lieux fréquentés.

Dès qu'il a battu son ban (le mot est ancien, correct et pittoresque), le silence s'établit aussi loin que l'on suppose que puissent s'entendre ses paroles. En même temps, apparaissent par les portes et les fenêtres du voisinage les figures de tous les habitants. Il n'en manque aucun. C'est un coup de baguette magique, un changement de décors à vue, comme au théâtre. On va apprendre la nouvelle du jour ! Si elle offre quelque intérêt, on en causera jusqu'au lendemain. Si elle est sans valeur, si c'est un lieu commun, on en médiera au moins deux heures durant, et, en ce cas, malheur à celui ou celle qui en est l'objet, l'auteur, ou le bénéficiaire !

Le crieur sait placer un intervalle entre le son de sa cloche et l'instant où s'élève sa voix. C'est le monsieur de la mise en scène. Il promène autour de lui un œil exercé, pour juger l'auditoire. Parfois, son regard va jusqu'à imposer silence aux groupes lointains peu soucieux de ses faits et gestes. Puis, si l'annonce ou la criée doit être un tant soit peu longue, il déroule avec mesure un papier sur lequel est couchée la prose officielle.

J'ai connu un crieur qui profitait du moment solennel où tous les yeux étaient fixés sur lui pour sortir avec majesté son mouchoir à carreaux et faire entendre dans le silence dont il avait été l'invocateur, une série de détonations nasales fort réjouissantes. Quelques gamins riaient invariablement à cet endroit du cérémonial. Nombre d'auditeurs maugréaient de leur côté, mais lorsque ceux-ci manifestaient par trop ouvertement leur mauvaise humeur, notre homme remplaçait le mouchoir par la tabatière. Et il fallait le voir priser ! On ne prise plus comme cela de nos jours. C'était la tradition du grand siècle, au temps des jabots de dentelle et des chiquenaudes savantes. Un priseur royal, quoi ! Tout y était : la tête en arrière, un peu penchée à droite ; la canne (je veux dire la cloche) sous le bras gauche dont la main tenait la boîte aromatique entrebaillée ; la main droite relevée avec une grâce parfaite à la hauteur de la joue ; le coude droit carrément rejeté en dehors, au-dessus du niveau de l'épaule ; et la jambe ! comme il savait l'art difficile de l'arrondir en l'avant !

Une femme de mon quartier, qui devait l'avoir vu plusieurs centaines de fois accomplir cette grande action, n'en paraissait point blâsée. Que de fois ne l'ai-je pas entendu rentrer chez elle riant aux éclats et s'exclamant : « Le drôle de corps, comme il est toujours amusant » !

J'ai connu un autre crieur qui ne savait pas lire,

« Mais qui se gardait bien de l'avouer aux gens ».

Il ne manquait jamais de déployer un papier, que les malins reconnaissaient pour être souvent le même, sur lequel il lisait, ou plutôt chantait en forme de récitatif bien scandé :

« M. Jérémie Laloupe fait savoir à quiconque il appartiendra qu'il a emprisonné une vache rouge qui fréquentait ses choux et ses rabioles. Le propriétaire pourra la ravoier en payant les dommages et les frais du ban ».

Un unique et dernier coup de cloche suivait pour annoncer que tout était fini.

Prix du ban, trente sous, quelquefois un écu, selon la tournéee qu'exigeait la partie intéressée.

Mélanges d'histoire et de littérature.

BENJAMIN SULTE

LE PRÊTRE ET LES VOYAGEURS

Il y a quinze ans, la condition où se trouvaient les bûcherons et les ouvriers des chantiers du Canada attira l'attention de Mgr Laflèche. Ces hommes passaient tout l'hiver dans les chantiers au fond des forêts du Canada, entourés par la solitude des neiges et des glaces. Après des mois d'un rude travail passé dans les bois ils en sortaient au printemps durs, sans civilisation, presque aussi sauvages que les Indiens des forêts du nord. Le peuple civilisé regardait d'un mauvais œil leur arrivée parce qu'ils se livraient au désordre, à la boisson et aux mauvais jeux. Mgr Laflèche décida sagement de leur envoyer des missionnaires au milieu de leurs travaux qui durent la plus grande partie de l'année. En établissant ces missions, Sa Grandeur surtout fit attention au choix des prêtres qui devaient les guider. Considérant la nature de ces gens et les conditions de leur vie, Mgr envoya parmi eux des prêtres de tact, de manières douces et prévenantes. Une condition essentielle pour le succès de ces missions est pour le prêtre de savoir jouer du violon, concertina et d'autres instruments populaires.

Ces prêtres vont dans les bois avec des bûcherons, vivent dans leur camp, partagent leurs privations, souffrent des mêmes inconvénients. Le soir, autour des feux du camp, le prêtre leur joue des airs de danse, leur chante des chansons de la belle France et des hymnes à la Très Sainte Vierge et fait appel à leur caractère joyeux et respectueux pour le prêtre et par ces moyens gagne une influence importante qui devient souvent plus grande que dans beaucoup de villages où l'on compte jusqu'à 1500 âmes.

Ces travaux apostoliques sont commencés depuis bientôt quinze ans et les résultats en ont été des plus heureux.

Au lieu de mener, pour la plus grande partie de l'année, leur vie

de barbares, les bûcherons sont accompagnés et surveillés par les sauvagardes et les consolateurs de leur religion. Au milieu des camps il y a toujours une maison assez grande pour le bal commun. Là, le soir, les bûcherons se rencontrent, s'entretiennent ensemble, chantent, dansent et oublient leurs fatigues.

Le prêtre joue pour eux et entretient leur innocente gaieté et dirige peu à peu leurs pensées vers les choses célestes. Ils le laissent faire parce qu'ils l'aiment. Le changement qui s'opère parmi eux est tout à fait miraculeux, nous disait un prêtre venu lui-même des contrées du nord.

L'Étendard, 1886-87.

LA SAINTE CATHERINE ET LA TIRE

Qui de nous, au moins une fois, ne s'est demandé d'où venait la coutume, si canadienne, de faire et de manger de la tire le jour de la Ste-Catherine ? Voici la réponse :

Ce fut un 25 novembre que la Sœur Marguerite Bourgeois fonda la vraie première école de Montréal. Chaque année elle commémora cette date par différentes réjouissances, au nombre desquelles figurait un petit goûter.

Un goûter d'écoliers, sans bonbons, c'était impossible. Malheureusement, dans la colonie naissante, pralines et dragées étaient inconnues. Pour y suppléer, la bonne Sœur inventa un bonbon nouveau et ce fut la tire.

Et c'est depuis cette époque, qu'on se gave de tire blonde à la Sainte-Catherine.

Revue Populaire.

Cette anecdote est erronée, du moins quant à la date, car ce fut le 30 avril 1657, fête de S. Catherine de Sienne que la Sœur Bourgeois ouvrit son école.

LA SAINTE CATHERINE

Dans le bon vieux temps, cette fête était célébrée dans presque toutes les maisons canadiennes. C'était un jour de grande liesse. Le travail était suspendu et le plaisir était partout à l'ordre du jour.

La ménagère passait sa journée à préparer le festin de rigueur. Dans toutes les familles c'était une fête à rendre des points aux noces de Gamache.

La soirée et la nuit entière étaient consacrées à la danse. Tout le monde sautait, les vieux comme les jeunes, au son du violon et de la clarinette.

Dans la maison du pauvre, où l'on ne pouvait se payer le luxe d'un violonneux, on dansait « sur la gueule » ; c'est-à-dire que la musique ressemblait un peu à celle de la danse de guerre des Indiens. Les danses du bon vieux temps étaient le cotillon, le « reel à deux », et le « reel à quatre », le menuet français, la jigüe voleuse et la jigüe frotteuse. Cette dernière était aussi tapageuse que les « clogs » des Américains. Le jour de la Sainte-Catherine on faisait de la tire dans toutes les familles, et le réveillon après le bal était d'une magnificence extraordinaire.

Les mariages, il y a soixante ans, étaient presque tous fixés pour la Sainte-Catherine.

La Patrie, 1885.

HECTOR BERTHELOT

UNE ÉCOLE D'AUTREFOIS

Dans l'école que M. le protonotaire J.-F. Perrault fonda à Québec en 1830, c'est lui qui fournissait tout pour les besoins des classes, livres, papier, plumes, ardoises, crayons, encre, etc. Même il vêtitait les plus nécessiteux. Chaque semaine, le samedi, une voiture chargée de souliers de cuir de bœuf, appelés *souliers sauvages*, chaussure ordinaire du peuple, venait en distribuer une paire à quiconque en avait besoin...

Les commençants apprenaient à écrire sur le sable ! Leur table était munie d'une tablette avec un rebord sur laquelle, à l'aide d'une petite pelle on prenait et étendait une couche plane de sable blanc sur un fond peint en noir, sur toute la longueur. Les lettres étaient formées avec l'index, en copiant le modèle écrit sur un petit tableau noir, en face des élèves. Le moniteur passait en examinant les formes tracées, faisant recommencer les lettres mal faites. Ce mode d'écrire donnait de la souplesse au bras, pour apprendre à écrire couramment et avec vitesse, en pratiquant ensuite à copier diverses figures contournées à la plume et faisant ce que les enfants appellent des *fions*. Notons, en passant, qu'on se servait alors exclusivement de plumes d'oies, les plumes d'acier d'aujourd'hui n'étaient pas encore inventées, et c'était un art que de bien tailler une plume.

Vie de J.-F. Perrault.

P.-B. CASGRAIN

LA DIME

Dans la province de Québec la dime ancienne existe encore. Elle consiste dans le vingt-sixième de toutes les récoltes qui se paie au curé de la paroisse. Il suffit pour s'en décharger, de déclarer qu'on n'appartient pas à la religion catholique et les libres-penseurs ne peuvent pas se plaindre. Cette dime se paie sans difficulté, elle est même populaire, aussi le Canadien exerce-t-il des représailles contre son curé, et l'usage veut que celui-ci paie à son tour le vingt-sixième.

Quand une famille arrive à son vingt-sixième enfant, on le porte en grande pompe au presbytère, le curé est son parrain, il est chargé de l'élever, et la fécondité de la race canadienne est si grande que le cas n'est pas rare. Un des derniers ministres d'État de la confédération était « un vingt-sixième », élevé par le curé de sa paroisse.

Histoire populaire du Canada.

JACQUES DE BAUDONCOURT

LES ANCIENS QUÊTEUX

Avant l'apparition des journaux, la besogne de colporteur de nouvelles et cancans, en un mot la chronique et la rumeur publique, étaient confiées à quelqu'un qui s'en acquittait fort bien. Nous avions des « journalistes » travaillant dans cette spécialité que l'on nomme le fait divers, la note locale, le compte-rendu de la cour de police. Ces journalistes, qui ne se servaient ni de plume ni de papier avaient pour toute arme une langue bien pendue, pour bagage littéraire une bonne mémoire. C'étaient les quêteux !

Oui ! les quêteux ! Ils ont joué un rôle que la presse à bras et à

cylindre n'a pas le droit d'oublier. N'ont-ils pas en outre porté la besace comme Homère, et comme lui encore amusé nos grand-mères ? Sans eux le goût des « nouvelles » ne se serait guère développé — et le « Canadien », tout d'abord n'eût semblé intéressant que pour les gens de haute volée.

Les mendiants, troubadours aujourd'hui méconnus, comptaient jadis de fins matois dans leurs rangs. Plus d'un avait de l'esprit à revendre. La plupart d'entre eux n'étaient pas des infirmes, mais des gens qui avaient érigé en art la paresse et le détachement des biens de la terre. Ils sillonnaient les campagnes toute l'année, et partout bien reçus, choyés, adulés, je ne puis les comparer qu'à des fils de famille revenant sans cesse de lointains voyages, pour qui on tue quotidiennement le veau gras.

« — Savez-vous, Madeleine ? Il est arrivé un quêteux chez Jean Larouche.

— Pas possible ! Allons-y veiller ce soir, hein ?

— Attendez à demain ; il sera chez beau-père. Nous irons. Il paraît qu'il en sait des nouvelles, ah ! Seigneur ! Pensez donc qu'il a fêté les jours-gras bien plus loin que la ville et qu'il sait tout cela par cœur » !

N'est-ce pas la gazette vivante que cet homme dont la conversation est désirée par tout un village, à tel point qu'on se le passe de l'un à l'autre ? Écrivons-nous avec le chansonnier : « Qu'il est heureux, le malheureux » !

N'y a-t-il pas, pour les écrivains de nos jours, sujet de regretter l'empressement que l'on mettait à cette époque à loger, nourrir et faire les yeux doux aux conteurs ambulants dont nous continuons la lignée ?

Un jour, une rumeur se répandit par les paroisses :

« — Jean, as-tu entendu parler de ça ? Ils disent qu'on va avoir la gazette.

— Ben oui, si l'Anglais ne trouve pas à redire.

— J' pense pas : c'est imprimé.

— Ah ! c'est imprimé ! A la bonne heure ; c'est comme un livre, c' pas ?

— Il paraît que non... que non... j'suis pas trop certain mais c'est quelque chose de tout à fait drôle apparemment.

— Et comme de raison, ce qu'on dit dans c'te gazette c'est la pure vérité.

— Beau dommage, puisque c'est imprimé !

— Par exemple, ceux qui voudraient pas la croire la gazette, qu'est-ce qu'on leur ferait ?

Ici grand embarras des deux amis qui se séparent en disant :

« — J'ai peur que ce soit là une manigance de l'Anglais pour nous mettre dedans. Prenons garde. Faudra en parler au premier quêteux qui passera ».

Pour se renseigner sur la gazette imprimée, on s'adressait à la gazette de chair et d'os.

Mélanges d'histoire et de littérature.

BENJAMIN SULTE

LES PREMIÈRES AFFICHES ÉLECTORALES

Dans le récit du voyage qu'il fit en Canada, en 1827-28, le capitaine Basil Hall raconte une anecdote curieuse. Lorsqu'il arriva à Montréal, la ville était en pleine effervescence électorale et il note ce qui suit :

On procédait à une élection et il se produisait ici et là des échauffourées dignes de Covent Garden, où les électeurs remplis de l'esprit public aiment parfois, pour affirmer la liberté du suffrage, à essayer de faire sauter la cervelle du candidat impopulaire. Des jeunes garçons parcouraient les rues en criant « Papineau ! Papineau ! » pendant qu'à tous les coins, sur les murs, écrite à la craie ou placardée, se voyait l'inscription : « VIVE PAPINEAU ! » Des processions défilaient par la ville, acclamant un parti et huant l'autre conformément aux meilleures traditions de la partisannerie.

Travels in North America in 1827-28.

BASIL HALL.

SCÈNE ÉLECTORALE D'AUTREFOIS

Lors des élections fédérales de 1867, l'hon. Chapais vint se présenter aux suffrages du comté de Kamouraska, avec un prestige plus éclatant que jamais, et suffisant, suivant lui, pour lui permettre de briger à la fois les deux mandats, tant à la Chambre des Communes qu'à l'Assemblée Législative. L'entente parfaite entre le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec avait fait fixer le même jour pour les deux élections. M. Chapais se présentait au fédéral et au local. Il avait comme adversaires, M. Letellier pour Ottawa, et M. Pelletier, maintenant sénateur, pour Québec. En détachant quelques voix parmi les conservateurs dont il était aimé, M. Pelletier donnait à la lutte une tournure alarmante pour le ministre, vu l'état toujours balancé des partis.

Ce fut en ces circonstances que l'officier-rapporteur, proche parent de M. Chapais, crut devoir prendre sur lui de défranchiser trois localités, connues par la prépondérance du vote libéral, entre autres l'importante paroisse de Saint-Pascal. Cet officier croyait voir l'omission de certaines formalités dans la confection des listes électorales de ces endroits, ce qui suffisait, suivant lui, pour écarter les électeurs. Ce même officier, non seulement s'était rendu suspect de partialité, mais dans le fort de la lutte commencée depuis quelque temps avec vigueur, il avait insulté publiquement les libéraux par une démonstration significative de son dessein, et aussi provoquant que risible. Au chef-lieu du comté, dans le village de Kamouraska, il avait promené lui-même, en plein jour, sa vache ornée de rubans bleus attachés aux cornes, tandis qu'elle traînait à la queue un long ruban rouge. C'était plus qu'il n'en fallait pour exaspérer les esprits déjà chauffés à blanc, chez les électeurs injustement menacés d'être privés de leur franchise. Aussi, lors de la présentation des candidats, un très grand nombre d'électeurs se trouvèrent présents, et divisés en deux masses, déterminés les uns à procéder à l'élection, les autres à l'empêcher si l'on persistait à défranchiser les électeurs des trois paroisses. L'officier-rapporteur ayant déclaré qu'il n'ac-

créderait pas de *polls* dans ces endroits, il s'ensuivit une bagarre générale et une bataille sanglante. On le précipita du *husting*, et il ne dut son salut qu'à la protection de quelques libéraux qui le firent évader secrètement. Dans la mêlée, plusieurs furent blessés, quelques-uns même le furent dangereusement, et restèrent sur le carreau. Les partisans de M. Chapais furent mis en déroute complète, et lui-même dut se réfugier dans un *cabaneau* destiné à un tout autre usage, où il demeura blotti pendant plusieurs heures. Les révoltés se vengèrent de l'officier-rapporteur par des avanies qu'il dut subir à sa honte, et ils le forcèrent à remettre les brefs d'élection entre leurs mains, ce qui empêcha la double élection. Cet incident produisit une vive sensation. La Chambre fédérale ordonna une enquête sur cette violation de ses privilèges. Elle finit par censurer l'officier-rapporteur, et le déclara indigne d'être choisi comme tel dans l'avenir. Le comté fut défranchisé pendant dix-huit mois.

Letellier de Saint-Just et son temps.

P.-B. CASGRAIN

ANCIENS INSTRUMENTS, ETC

Les Canadiens sont économes et épargnants; vu la rareté du numéraire, ils se sont toujours appliqués à acheter le moins possible et à fabriquer tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Ainsi les toits des granges sont en *chaume* ou paille de seigle; les chevilles remplacent les clous partout où c'est possible; les *clanches* des portes sont en bois, les pentures sont en cuir, les herses ont des dents en bois d'ébène et non en fer; dans leurs charrues il n'y a que le couteau et le soc qui sont en fer, tout le reste est en bois; les traîneaux sont tout en bois, les charrettes sont aussi en bois, excepté le bandage des roues. Les colliers des chevaux, les harnais sont fabriqués à la maison. Les habitants cultivateurs, connaissent à peu près tous les métiers; mais surtout, ils sont habiles charpentiers et menuisiers.

(Extrait d'un récit de voyage, par l'abbé MASSÉ, en 1804).

La paroisse de St.-Romuald d'Etchemin Abbé BENJ. DEMERS

LA CEINTURE FLÉCHÉE

Lors de l'exposition annuelle de la Canadian Handicrafts Guild, à la Art Gallery de Montréal, en mars dernier, ayant appris qu'on exhibait une collection de ceintures fléchées et qu'une de nos compatriotes y confectionnait même une ceinture sous les yeux des visiteurs, je m'y rendis dans le but de voir ce spectacle plein d'attrait pour un curieux des choses de son pays. Tout d'abord, j'examinai la collection de ceintures, particulièrement celles qui étaient destinées aux bourgeois des *Compagnies* et qui sont ornées de dessins en rassades formant partie du tissu, puis je lus sur le catalogue de la Guild la notice suivante qui mérite de prendre place ici, à titre documentaire :

« An interesting feature of the Canadian Handicrafts Exhibition is the beautiful collection of Canadian sashes — the Ceinture fléchée. Some of them are very old and their wonderful texture and exquisite

colouring make them very valuable. The stitch is an intricate one and is known as the « arrow stitch », just why no one seems to know. Some writers say it is of Norman French origin, and others that it is Spanish. It is just possible that the pattern may have been invented by settlers, to whom an arrow was a too frequent signal for disaster. The art of weaving these sashes is known at present to only a few workers. The Guild is making every effort to retain this art so that new sashes may be made that will compare favourably in texture and colour with these fine old ones. The Ceinture Fléchée is distinctly Canadian and makes an effective addition to the costume of those engaging in winter sports ».

Ensuite, je me rendis voir la fameuse tisseuse, Mme Françoise Venne qui travaillait allègrement, malgré ses soixante-dix ans passés. La Guild l'a découverte après bien des recherches à l'Assomption et les environs, car les confectionneuses de ceintures se font excessivement rares maintenant, l'industrie du tissage domestique, sous toutes ses formes, étant tombée, en ce pays, dans une désuétude bien regrettable. Ayant fait la connaissance de la vénérable septuagénaire, elle s'offrit gracieusement à m'expliquer sa manière d'opérer qui est comme suit : Après avoir choisi sa laine, l'ouvrière la nuance, puis la fixe le long d'une règle d'un pouce par six pouces plus ou moins. Cette règle est fixée horizontalement au moyen d'une ficelle à un dossier de chaise ou à une targette de fenêtre. Le tissage ou plutôt le nattage, car il n'y a pas de trame, est assez compliqué, mais il peut s'apprendre assez facilement par une personne habituée à natter la paille ou les tapis. L'ouvrière commence son travail par le milieu et natte les brins de laine en alternant obliquement du centre à gauche et du centre à droite. Une confectionneuse habile fabrique une ceinture en quatre ou six semaines à travers ses petits travaux de ménage. Autrefois, une ceinture se payait \$10 lorsqu'on fournissait la laine, aujourd'hui Mme Venne exige \$25 et plus. D'après elle les vraies ceintures fléchées ne se fabriquaient qu'à l'Assomption et c'est la famille Brouillette dont elle fait partie qui était dépositaire du secret de cette industrie, voici comment : Sa grand'mère qui était acadienne reçut, un jour, la visite d'un Acadien chassé de son pays par le « grand dérangement ». Il avait une ceinture de ce genre et il la lui donna en cadeau. Comme elle était adroite et s'intéressait à tous les genres de tissage, celui de la ceinture lui plut beaucoup, par son originalité. Ce que voyant l'Acadien lui enseigna le secret de la fabrication. Ces ceintures ayant conquis immédiatement la faveur du public, elle transmit son art à tous ses garçons et filles indifféremment, qui à leur tour le léguèrent à leurs enfants. Mme Venne n'avait que huit ans lorsqu'elle apprit, et elle a natté les quantités de ceintures durant sa longue existence. Fait curieux, aucun de ses descendants n'a voulu se rendre maître de son secret, car « la jeunesse d'aujourd'hui, me dit-elle, avec un sentiment de regret, estime que ce beau travail est trop peu rémunérateur pour ce qu'il exige de patience ». Elle s'arrête là, mais je devine par le regard qu'elle promène sur les belles dames anglaises qui l'entourent, qu'elle voudrait ajouter : « Nous allons donc le perdre cet art

qui était bien à nous, puisqu'il n'y a plus que nos concitoyennes saxonnes qui s'en occupent » ? Cette légende pas plus que la notice n'expliquent d'une façon concluante l'origine de la ceinture ni surtout, du dessin qui lui vaut sa renommée, mais il y a là des informations qui devraient servir à mettre les chercheurs dans la bonne voie (1) ».

Bulletin des Recherches Historiques.

E. Z. MASSICOTTE

TRAVAUX DOMESTIQUES

Les paysans du Canada n'étaient pas riches en argent et en objets recherchés, mais ils acquéraient promptement le luxe du nécessaire ; ils vivaient largement de leurs récoltes ; ils se suffisaient en presque tout à eux-mêmes, ils étaient habiles à façonner le bois pour leurs outils, et ils fabriquaient leurs vêtements. Un des soins de Colbert avait été de faire passer au Canada des femmes sachant filer et tisser la laine ; les sœurs de la congrégation de Madame Bourgeois, auxquelles le Canada doit tant de choses utiles, répandirent et popularisèrent cet apprentissage, et pendant le long hiver on fabriquait à la maison toutes les étoffes de la famille.

La France aux Colonies.

E. RAMEAU

Né en 1820, M. Rameau de Saint-Père est mort en 1899. Il est l'auteur de deux ouvrages relatifs à l'Acadie.

LE FOULAGE DE L'ÉTOFFE

Les vieux nous parlent encore des longues soirées occupées au foulage de *l'étoffe du pays*.

On creusait un tronc d'arbre en forme d'auge. On y mettait l'étoffe ou flanelle humide et on frappait dessus en cadence avec de longues verges en s'accompagnant de danses appropriées.

Une de ces chansons commençait par ces mots :

Je le mène bien, je le mène droit,
Je le mène bien mon beau *dévidoit*.
Oh ! si mon papa le savait !
Comm' je le mène bien mon *dévidoit*.
Etc., etc.

Pendant qu'une escouade travaillait, les autres chantaient. On se séparait en se donnant rendez-vous à un autre endroit.

L'Avenir.

J.-C. SAINT-AMANT

POTIER ET FONDEUR DE CUILLÈRES

Dans les registres de cette paroisse (Saint-Augustin), à la date du 6 février 1810, « on trouve le mariage de Pierre Côté, *potier*. C'est la première fois qu'il est fait mention d'un potier demeurant dans la paroisse.

« Ce métier a disparu du pays depuis plusieurs années ; mais, il y a trois quarts de siècle et bien auparavant, le potier jouait un rôle important dans le commerce domestique, alors que nos pères se

(1) On trouvera d'autres détails sur la ceinture fêchée à la page 172, vol. III du même Bulletin.

contentaient, sur leurs tables, de vaisselle de terre. On se rappelle avoir vu les objets de poterie de cette époque, conservée dans quelques familles, comme les terrines, pots, cruches, etc. »

Il y avait encore, dans ce temps-là, (il y a comme un demi-siècle) un homme qui passait par les maisons avec sa boutique sur le dos ; c'était le fondeur de cuillères, qui raccommoait aussi les chaudrons et la vaisselle cassés, ou fêlés. L'arrivée de cet humble ouvrier, sous le toit de nos campagnes, était saluée avec plaisir par les enfants, qui aimaient à suivre avec attention l'opération nécessaire à la formation de ces grosses cuillères auxquelles le fondeur donnait un certain poids fixe, car elles devaient aussi servir à peser la laine, la filasse, etc., dans les balances de bois d'alors. Ces balances n'avaient pas le fini, le lustre des balances d'aujourd'hui ; mais elles avaient une qualité que celles-ci n'ont pas toujours : elles donnaient le poids.

Histoire de la paroisse de Saint-Augustin.

A. BÉCHARD

LE MÉTIER A TISSER

Ce métier, meuble suranné de nos jours, jouait jadis un grand rôle dans la vie domestique ; il servait également à l'industrie de la laine et du lin. Chaque année, nos mères faisaient deux pièces, au moins, d'étoffe et de toile. « On n'encourageait pas les jeunes gens à se marier, à moins que la jeune fille ne pût tisser une paire de draps et que le jeune homme ne pût faire une paire de roues ».

Mais ces travaux domestiques ne causaient aucun ennui ; au contraire, ces deux industries fournissaient l'occasion de faire deux ou trois corvées, par exemple, pour le brayage du lin, le filage de la laine et le foulage de la flanelle. Dans toutes ces réunions, le plaisir est le même qu'aux noces : là domine la note gaie, avec ses historiettes, ses bons mots, ses joyeuses chansons, dont la mesure s'accorde parfaitement aux mouvements des bras des ouvriers.

Histoire de la paroisse de St.-Liquori.

Abbé A.-C. DUGAS

LITS D'AUTREFOIS

Voici comment se fabriquaient certains lits de colons dans les Cantons de l'est, à la fin du 18^e siècle :

En premier lieu, on coupait des perches ; deux de longueurs suffisantes pour les côtés et deux plus courtes pour la tête et le pied ; ensuite, on les écorçait et les bouts étaient introduits dans des trous percés à cet effet dans quatre poteaux de même hauteur ; enfin, pour remplacer le sommier, on taillait des bandes d'écorce d'orme que l'on tressait solidement d'un côté à l'autre, ainsi que l'on faisait pour les fonds de chaise du temps jadis.

Pioneers of the Eastern Townships.

MRS. C. M. DAY

LES CANADIENS EN 1720

Les Canadiens, c'est-à-dire les Créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté, qui les rend fort agréables dans le com-

merce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent.

On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre; sinon, on se retranche sur la table, pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements vont bien à nos Créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus sain du monde dans les deux sexes; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées.

R. P. DE CHARLEVOIX

Journal d'un voyage en Amérique, 1744. Vol. V.

R. P. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, né en 1682, mort en 1761, est l'auteur d'une histoire de la Nouvelle-France qui est très estimée.

LES FISTONS EN 1752

Le 30 — ...mis à terre à neuf heures du matin pour entendre la messe vis-à-vis un cabaret à cent pas de l'église de la paroisse de St-Sulpice (près La Valtrie). Entrés dans le dit cabaret, entamé un jambon pour déjeuner, mais avertis que la messe allait commencer, sortis pour l'entendre. En avant du portail de l'église étaient plusieurs chevaux attachés à des piquets équarris de charpente, et plantés en quinconces. Curieux de savoir à qui ces chevaux appartenaient, on répondit qu'ils étaient aux fistons des paroisses, que chacun d'eux y entretenait son piquet, qu'on nommait tels (fistons) les jeunes gens qui dans leur accoutrement portaient une bourse aux cheveux, un chapeau brodé, une chemise à manchettes et des mitasses aux jambes, et avaient dans cet équipage droit de conduire en croupe leurs maîtresses à l'église (1). Les chevaux sont très communs en Canada. Pour le peu qu'un habitant soit à son aise, il en nourrit un nombre pour la culture des terres et le transport des bois; d'ailleurs chacun des garçons en âge d'être marié a le sien; y eut-il dix enfants dans une maison, c'est autant de chevaux en sus de ceux nécessaires au service de l'habitation, et tous sont entiers, forts et résistants à la fatigue. Entendu la messe de paroisse plus longue que nous l'avons souhaité; de là retournés au cabaret dans l'intention de manger un morceau; mais un chien pendant notre absence s'étant accommodé de notre jambon, rabattus sur du beurre et du pain, ensuite remis en route vers midi ».

Voyages et mémoires sur le Canada.

FRANQUET

LES CANADIENS-FRANÇAIS EN 1821

Beaucoup de talents, d'industrie et de courage se trouve chez les Canadiens à côté de beaucoup d'indolence. Contents de peu, attachés à leurs mœurs, à leur religion et à une sage liberté, ils sont généralement peu instruits. Ils se livrent avec ardeur aux

(1) De là, sans doute, le nom de « cavaliers » (synonyme d'amoureux) donné aux prétendants à la main d'une jeune personne.

plus rudes travaux ; entreprennent, pour un gain modique, les voyages les plus fatigants ; fabriquent eux-mêmes leurs étoffes de laine et de lin ; tissent ou tricotent leurs bonnets et leurs bas, tressent leurs chapeaux de paille, tannent les peaux destinées à leur fournir des souliers, et font de leurs propres mains le savon, le sucre et la chandelle dont ils ont besoin, ainsi que leurs charrues et leurs canots.

Les Canadiens de la basse classe ont toute la gaieté qui distingue le peuple en France. Les autres ont un peu de cette humeur brusque et chagrine que l'on trouve chez les indigènes américains. Mais la vanité, voilà leur grand mobile, et le trait le plus marqué de leur caractère. Touchez avec adresse cette corde sensible, vous ferez d'eux ce que vous voudrez.

La superstition règne encore dans le Canada. Les femmes, mieux élevées que les hommes et généralement plus instruites, y ont une grande influence. Le Canadien consulte toujours sa femme, lorsqu'il s'agit d'affaires importantes, et il est rare qu'il ne suive pas son avis.

Les villageoises françaises y sont jolies dans la jeunesse. Un corset bleu ou écarlate, sans manches, et un jupon d'autre couleur, voilà tout leur costume aussi simple qu'agréable. Le petit chapeau de paille leur va très bien et couvre souvent une figure remplie de grâce. Comme les femmes sauvages, elles perdent prématurément leur beauté ; ce qu'il faut attribuer chez les unes et les autres à une vie trop laborieuse et à des occupations trop masculines.

Les villageois nous entretiennent souvent de ces jolies villageoises ; ils aiment surtout à les peindre, formant des groupes à la porte de leurs maisons, dans les belles soirées de septembre, et filant en s'accompagnant de chansons rustiques.

Les maisons sont presque toutes construites avec des troncs d'arbres équarris et posés les uns sur les autres ; ces troncs, bien façonnés et joints avec soin, sont couverts d'une couche de blanc en dedans et de planches de sapin en dehors, ce qui leur donne à la fois propreté et solidité.

Le cultivateur canadien se marie jeune ; aussi se voit-il de bonne heure entouré de nombreux descendants. Une politesse franche et aisée règne chez ce peuple ; on y reconnaît la trace des habitudes françaises et celle de la liberté indigène. Une gaieté sans contrainte anime les fêtes. Autour d'une table chargée de mets nourrissants et solides, les parents et les amis s'assemblent ; de vastes terrines de lait caillé se trouvent à côté du gigot et de l'éclanche ; des danses bruyantes et vives se succèdent sans interruption. Observons que la danse est une passion nationale.

Malgré une paix de cinquante ans et une tranquillité profonde, les beaux arts ont fait jusqu'ici peu de progrès. Des mœurs pures, innocentes, industrieuses, valent peut-être bien de beaux tableaux et de jolis poèmes.

Beautés de l'Histoire du Canada, 1821.

D. DAINVILLE

D. Dainville est le pseudonyme de M. Gustave Bossange, fondateur de la première librairie française à Montréal.

L'HOSPITALITÉ DU CANADIEN-FRANÇAIS

L'hospitalité du Canadien-Français marche de pair avec sa courtoisie. De fait, ces deux qualités ne surgissent-elles pas de la même source ? Que sont-elles, sinon les fruits divers greffés sur le même arbre ? Si pauvre qu'il puisse être, le Canadien-Français est toujours prêt à partager son dernier verre de vin, son dernier morceau de viande ou de pain avec son prochain, surtout si celui-ci est encore plus pauvre que lui-même.

BYRON NICHOLSON

LA COURTOISIE CANADIENNE-FRANÇAISE

Soit que vous visitiez les manoirs seigneuriaux, résidence des descendants de la noblesse de l'ancien règne, ou le douillet foyer de l'artisan aisé ; que vous vous trouviez au milieu de la population grouillante d'un des grands centres d'activité commerciale, ou bien au seuil de la modeste, mais pittoresque « maison d'habitant », loin du vacarme enfiévré des villes : partout c'est la courtoisie, ce sont les belles manières de ce peuple qui tout d'abord sautent aux yeux du visiteur frais arrivé des provinces voisines.

Un fait assez bizarre c'est qu'il ne manque pas de familles canadiennes-françaises, très fières de s'appeler MacDonal'd, McIntosh, etc., comme de vrais montagnards d'Écosse. L'origine de ces étranges... : c'est tout simplement qu'un certain nombre de ces intrépides gaillards en jupe qui, sur les Plaines d'Abraham, ne reculaient pas d'une semelle sous le feu des régiments français, se sont par la suite avoués vaincus par les charmes des sœurs et des filles de l'ennemi de la veille et leur valeur en amour est attestée par une multitude de mariages de ce genre. Ainsi s'explique même le grand nombre de Canadiens-Français qui ont la chance de porter de vieux noms irlandais, comme O'Brien, O'Donoghue, etc.

BYRON NICHOLSON

LA FRUGALITÉ DU CANADIEN-FRANÇAIS

Naturellement, l'habitant a besoin d'être frugal, car il dispose de ressources très limitées pour soutenir sa famille, et l'on sait que ce ne sont pas les enfants qui lui manquent. Mais la frugalité du Canadien-Français ne va point jusqu'à l'avarice ; il peut être serré, il n'est pas parcimonieux. Fort heureusement, ses exigences domestiques, assez nombreuses pourtant sont simples et faciles à satisfaire. On dit qu'un Écossais vit très bien où créverait un Anglais ; on peut ajouter qu'un Canadien-Français s'arracherait parfaitement où l'Écossais se procurerait avec peine le fameux brouet à l'eau, ce mets si simple, mais si nourrissant.

BYRON NICHOLSON

Le Canadien-Français. — Traduction de U. Barthe.

DANS LA BONNE SOCIÉTÉ EN 1840

En 1840, les relations du Canada avec la France étaient nulles ; on comptait les Français qui étaient venus dans ce pays. A Montréal, les hommes politiques, M. LaFontaine, M. Morin, M. O.

Callaghan, M. Rodier et les plus jeunes, M. C. O. Perrault et M. Georges-Étienne Cartier, se réunissaient chaque après-midi pour causer des événements du jour à la librairie de mon père, située dans cette rue Saint-Vincent restée chère aux avocats. La *Minerve* et le *Vindicator* avaient leurs bureaux à deux pas de la librairie canadienne, et c'est dans ce cercle que s'organisaient toutes les mesures de résistance à l'oppression.

J'ai souvent entendu parler de ces réunions quotidiennes, toujours très animées, très cordiales, auxquelles on amenait aussitôt les étrangers, et surtout les notables de la campagne, pour en recueillir des informations sur l'état des esprits. C'était un milieu très ouvert, très libéral; on y était de suite à l'aise, on s'y sentait bien vite entre amis, à la condition bien entendu d'être patriote et point du tout bureaucrate. Sur tous les points, grande tolérance pour les opinions, sauf sur celui-ci. Il fallait être patriote, n'aimer que les patriotes, ne voir que des patriotes, sans cela on était suspect et l'on nous faisait grise mine. On considérait, en général, les Québécois comme moins solides que les Montréalais. Ils inclinaient davantage à la temporisation, à la conciliation; ils ont toujours été, ils sont encore du reste plus politiques. On en avait entendu quelques-uns, et des mieux posés, dire que l'Angleterre finirait par nous faire des concessions telles que nous pourrions nous entendre. Sparte surveillait Athènes, dont elle redoutait l'esprit léger et artistique, le goût pour les plaisirs élégants. Il ne fait pas bon d'être de la capitale et d'avoir un château dans ses murs, lorsque son pays est opprimé, disait-on volontiers. On se félicitait d'être à l'abri de la tentation, et de ne pas se sentir importuné dans ses rêves patriotiques par le bruit des fêtes officielles. Il ne fallait danser, dîner, s'amuser, se marier, qu'entre patriotes.

Les dîners de cette époque étaient des conférences politiques. Très abondants comme menu, plus abondants encore comme discours. On ne portait pas de santé, mais toute la conversation se composait de véritables discours. Celui qui rejoignait la parole la gardait une heure.

Bien souvent, le dimanche, on allait dîner à l'Île Bizard, chez M. D. B. Viger. C'étaient des repas homériques. On se mettait à table à midi; il était bien six heures lorsqu'on la quittait pour aller reprendre la conversation au salon. Reprendre n'est pas le mot, car celui qui avait la parole la gardait en passant d'une pièce à l'autre, de peur s'il la laissait échapper de ne pouvoir la ressaisir.

Nouvelles soirées Canadiennes.

HECTOR FABRE

Hector Fabre, né en 1834, décédé en 1910, commissaire Canadien à Paris. Littérateur et journaliste distingué.

SUPERSTITIONS ET COUTUMES

Travaillons-nous suffisamment notre folklore? Ne laissons-nous pas perdre, sans retour, une foule de superstitions, de préjugés, de pratiques étranges, de coutumes curieuses qui, au point de vue de l'archéologie et, conséquemment, de l'histoire, sont loin d'être sans valeur?

N'est-ce pas, en effet, en connaissant minutieusement tout ce dont nos pères nourrissaient leur esprit, tout ce qui servait à les amuser, tout ce qui composait leurs croyances familières qu'on se fera une idée assez vraisemblable de l'ambiance intellectuelle dans laquelle ils se mouvaient ?

Comparativement, peu de nos écrivains se sont occupés de ce sujet parmi nous ; mais il ne faudrait pas en déduire que cette branche de l'archéologie canadienne a été négligée.

Le charme extraordinaire qui se dégage des ouvrages des de Gaspé, père et fils, provient surtout du folklore qu'ils renferment.

Françoise, dans son admirable livre « Fleurs Champêtres », nous apprend des choses intéressantes au chapitre intitulé : *Superstitions*. C'est aussi d'une croyance populaire qu'elle a tiré ce simple et émouvant récit qui se nomme « Le miroir brisé » et qui est peut-être un chef-d'œuvre.

Le regretté Honoré Beaugrand a introduit du folklore dans ses contes du pays et il avait fait, sur nos mœurs et coutumes, une conférence très louée, mais dont le texte est encore inédit, si je ne m'abuse.

M. Hubert Larue, en 1863, puis M. Ernest Gagnon, en 1865, ont sauvé de l'oubli un très grand nombre de nos belles chansons, et, plus tard, M. Gagnon, dans *Choses d'autrefois*, a réuni de petites notes « folkloristes » d'une lecture très amusante.

M. Ernest Myrand, dans ses *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, a fait une œuvre d'érudition aussi gracieuse qu'attachante sur nos vieux chants religieux. Puis, M. Pamphile Lemay, dans *Tonkourou* et ses *Contes vrais*, M. Louis Fréchette dans ses nouvelles, ses contes et ses mémoires, M. Edmond J. Roy, dans sa volumineuse et remarquable *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, M. Sylva Clapin, dans son *Dictionnaire canadien-français*, d'autres encore, ont noté des chansonnettes, des amusettes, des superstitions, des traits de mœurs qui feront la joie des chercheurs et des amateurs du détail historique.

Mais, avouons-le, on est loin d'avoir tout moissonné et ce qui reste à glaner pourrait faire la matière de plus d'un volume. Une petite enquête que j'ai entreprise, il y a plusieurs années, ne me laisse pas de doute sur ce point.

Voici les croyances, les préjugés, les dictons, les pratiques superstitieuses qui avaient cours, jadis, dans la région trifluvienne et dont plusieurs défient toujours les injures du temps, car bien qu'on en délaisse, elles sont encore considérées avec respect. Par raisons de vérité, de brièveté et de clarté, à mon sens, je transcris ces notes à peu près telles que je les ai reçues, sauf que je les ai classifiées, et si ce sujet vous intéresse, vous n'avez qu'à jeter les yeux sur ce qui suit :

AJETS — (Voir *Température*).

AMOUREUX — (Signes concernant les). — Un bout de fil blanc, sur votre robe, annonce un amoureux nouveau.

— Une graffignure (éraflure) le long de la main ou du bras annonce aussi un amoureux nouveau, mais si l'éraflure est diagonale, cela signifie qu'on perdra son amoureux.

— Lorsqu'on aperçoit la nouvelle lune à sa droite : on verra son amoureux ; si on aperçoit la lune de face : l'amoureux sera invisible ;

si la lune est aperçue à gauche: on verra et on parlera à son amoureux.

— Perdre sa jarrettière, son jupon ou autre pièce du costume signifie qu'on perdra son amoureux.

— On allume une allumette et on la laisse brûler, le feu en haut, en la tenant droite entre ses doigts; lorsqu'elle est à demi carbonisée, on saisit le bout noirci et on retourne l'allumette, afin que le feu consume le bout resté intact et qu'on tenait d'abord entre ses doigts; quand le feu a tout carbonisé, il arrive presque toujours que la partie supérieure de l'allumette tombe, et la direction vers laquelle s'effectue la chute, indique où est, dans le moment, son amoureux.

ARAIGNÉE. — Araignée du matin, chagrin; araignée du midi, ennui; araignée du soir, espoir.

— Voir aussi *Température*.

BERCEAU — Mettre en mouvement un berceau vide donne la colique aux enfants.

BOSSU — Pour combattre la malchance que provoque la rencontre d'un bossu du même sexe que soi, il faut cracher par terre avant que le bossu nous regarde. Cela est parfois impossible, alors tant pis.

— La rencontre d'un bossu de sexe différent à soi est heureuse.

CADEAU — Mettre son bas à l'envers, sans préméditation, indique qu'on recevra un cadeau.

— Voir la nouvelle lune pour la première fois, à gauche: cadeau dans le mois.

— Il ne faut pas offrir, en cadeau, des instruments tranchants, tels que ciseaux, couteaux, etc., parce que cela « coupe l'amitié ». Le donataire peut, cependant, conjurer le sort néfaste en remettant au donateur une pièce quelconque de monnaie: la donation devenant alors une vente.

CHAISE — Faire tourner une chaise: chicane.

CHAT — Tout chat a trois poils du diable, à la queue.

— Faire mirer un chat, porte malheur.

— Celui qui trouvera un *chat d'Espagne* et qui ira l'offrir au roi, recevra une riche récompense (1).

CHEMINÉE — Cheminée qui boucane, femme qui chicane, le diable dans la cabane.

COCHON — Il ne faut pas tuer les cochons dans le *décroît* de la lune, car le lard tournera au rance.

CRAPAUD — Quand on écrase un crapaud, il faut dire aussitôt: « Je me défends de ton levain » (venin).

CRIQUET — Il ne faut jamais tuer de criquets (grillons), parce que ceux qui restent se vengent en mangeant les chaussons (chaussettes) de la maison.

DÉSAPPOINTEMENT — Oublier quelque chose au logis et retourner sur ses pas le chercher: désappointement.

— Se laisser séparer par un arbre, un poteau ou quelqu'un, lorsqu'on marche avec une personne: désappointement.

(1) Ce dicton est basé sur un fait. Chacun sait qu'on nomme ici, chatte d'Espagne, celle dont le pelage est noir, blanc et jaune. Or comme les félins mâles, par un caprice de la nature, n'ont jamais de taches de plus de deux couleurs, il s'en suit qu'un *chat d'Espagne* au sens où on l'entend, en ce pays, est une impossibilité.

— Si on aperçoit, en croix, des couteaux, des fourchettes, des fétus de paille, des copeaux, etc., on peut être certain qu'un désappointement ou un malheur nous guette.

DÉSENSORCELER — Pour désensorceler : faire brûler une chandelle bénite sur le ventre de la personne ensorcelée.

— Faire bouillir des aiguilles plantées dans un peloton de laine, cela fait souffrir le *jeteur de sort* et l'oblige à venir demander ce qu'on lui veut.

DON — L'enfant qui naît le septième du même sexe, sans interruption, a un don. On prétend aussi qu'il porte une marque, placée ordinairement sur la langue et qu'on nomme la *fleur de lys*.

— Si une femme épouse un homme portant le même nom qu'elle, sans que les deux conjoints soient parents, cette femme pourra guérir de tous maux.

ESSUIE-MAIN — Deux personnes qui s'essuient les mains, ensemble, au même essuie-main : chicane.

ÉTRENNES — Étrenner le samedi ou le jour de l'an est chanceux, car on étrennera de nouveau, avant longtemps.

FATALISME — Celui qui est né pour un petit pain, n'en aura jamais un gros.

— Inutile de se faire soigner, quand on doit guérir, on guérit bien sans remède.

— Un bon os ne tombe jamais dans la gueule d'un bon chien.

FER À CHEVAL — Trouver un fer à cheval ou même un simple clou de fer à cheval, porte bonheur.

FRICOT — « Fricot chez nous, pas d'école demain ». Diction populaire signifiant que le lendemain d'un fricot, toute la routine est brisée et qu'on est peu propre au travail ordinaire.

FRUITS — Lorsqu'on mange d'un fruit pour la première fois, au cours d'une année, il faut désirer quelque chose et on l'obtient.

FUTUR — (*Pour connaître le nom de son futur*). — On donne à trois des poteaux de sa couchette le nom de trois de ses amoureux, et si dans la nuit on rêve à un autre nom ce sera celui de son futur époux.

☞ — Pelez une pomme de façon que la pelure reste en un morceau ; ensuite, tenant cette pelure par un bout entre le pouce et l'index faites-lui faire trois fois le tour de votre tête, puis laissez la tomber derrière vous. S'il se forme une lettre ce sera la première du prénom de votre époux.

— On met sur le sol, en droite ligne, un grain de blé pour chaque lettre de l'alphabet, puis on place un coq devant ce festin symétrique. A chaque grain de blé que le coq saisit on note la lettre correspondante et leur réunion doit former le nom de son futur.

— Comptez quarante chevaux blancs ou dix-huit chevaux noirs et le premier garçon qui entre ensuite, dans votre demeure, porte le nom de votre futur mari.

FUTUR — (*Pour savoir la couleur de ses cheveux*). — La première fois que les grenouilles chantent au printemps, on va les écouter tout près ; puis on revient à la maison et l'on retourne son bas à l'envers. On refait de nouveau le trajet aller et retour, puis on remet son bas à l'endroit. On refait le trajet une troisième fois et au retour final, on trouve, dans son bas, un cheveu de la couleur de ceux de son futur.

FUTUR — (*Pour connaître son état de fortune*). — Prendre une cuillerée de farine, une de sel et une d'eau ; mêler le tout et en faire une galette qu'on mange, au coucher, dans le plus grand silence. Si vous devez vous marier, celui qui sera votre mari viendra vous porter (en rêve, bien entendu) un verre plein d'eau, s'il est riche, et toute une chaudière d'eau, s'il est pauvre !

FUTUR — (*Pour le voir en rêve*). — Placer, au moment du coucher, sous son oreiller, un morceau du gâteau offert à une mariée, fait rêver à son futur, dans la nuit qui suit....

— Si deux amies, couchant dans le même lit, s'attachent l'une à l'autre le gros orteil, elles rêveront à leurs futurs... si elles parviennent à dormir, sans doute.

— On pèle une pomme de terre de telle façon que la pelure reste en un morceau ; ensuite, on met cette pelure, à l'insu d'une demoiselle, sous son oreiller. Cela la fait rêver à son futur.

— Un jeu de cartes, placé sous un oreiller, à l'insu du dormeur, produit le même effet.

— Lorsqu'on voit la nouvelle lune, on met ce qu'on a, à ce moment, dans la main, sous son oreiller et on rêve à son futur.

— Si on compte les ouvertures d'une maison dans laquelle on couche pour la première fois, on voit son futur en rêve.

— Passer un morceau d'un gâteau de noces, dans le jonc de la mariée, fait voir son futur en rêve.

— On met près de son lit, au moment du coucher, un bassin (cuvette) plein d'eau, du savon, un peigne et une serviette. Et si, dans la nuit, on voit, en rêve, un homme venir faire sa toilette, ce sera son futur.

HERBE — Il y a dans les forêts une sorte « d'herbe qui écarte » et si on marche dessus, il ne nous est plus possible de retrouver le chemin de son logis.

HOQUET — Lorsque vous avez le hoquet si vous pensez à celui ou celle que vous épouserez, le hoquet s'arrête.

LUTINS — Diablotins qui nattaient la queue des chevaux. Ils ne s'occupaient que des meilleures bêtes, mais si le propriétaire défaisait le nattage, les lutins entraient dans une grande colère et ils se vengeaient en battant les chevaux. Voilà comment s'expliquait qu'on entendait, parfois, les chevaux hennir, piaffer, se débattre, et qu'on les retrouvait couverts d'écume sans qu'ils fussent sortis de l'étable.

MAISON — Petite maison, grosse famille. Diction familial, signalant que ce sont les pauvres gens qui ont le plus d'enfants.

MARIAGE — Si trois lampes se trouvent allumées, par hasard, dans une même pièce, il y aura mariage prochain.

— Si en revenant du mariage, les nouveaux époux rencontrent un enterrement, c'est un signe de malheur.

— Si un cierge s'éteint durant la cérémonie du mariage, autre signe de malheur.

— Se marier, un jour qu'il pleut : mariage malheureux ; la femme versera des larmes.

— Traverser une rue ou un chemin en diagonale retarde son mariage d'un an.

— Le même résultat se produit si on marche sur la queue d'un chat.

— Toutes les compagnes d'une future épousée qui peuvent mettre un de leurs cheveux dans quelqu'une des coutures de la robe de noce, trouvent à se marier dans l'année.

— On peut annuler son mariage en lisant, à rebours, vis-à-vis la porte de sa maison où sa femme demeure, une copie de son acte de mariage ; c'est-à-dire en commençant par le dernier mot et en finissant par le premier. Ceci a été fait il y a quelques années et l'individu, un esprit simple, se croyait *démarrié*, suivant son expression.

MARIAGE OU CÉLIBAT — On fait une échelle de papier et on l'accroche à la tête de son lit, trois soirs de suite ; si, la dernière nuit, on voit son amoureux gravir les échelons, on se mariera ; si au contraire on aperçoit un cerceuil, on restera fille.

— A minuit, encore, on emporte son miroir et on regarde dedans, au-dessus du puits. On voit passer sa noce ou son enterrement.

— Toujours à minuit (l'heure du mystère, l'heure fatidique), on regarde dans son miroir, dans sa chambre, à la noirceur, et on voit passer son futur ou son cerceuil.

MENDIANTS. — Garder des branches de cormier dans la maison, protège celle-ci contre les mendiants et la foudre.

Pour se protéger contre les *quêteurs* qu'on rencontre sur la route, dire trois fois : « *A pretio, je te redoute* ».

MORTALITÉ — Un chien qui hurle près d'une maison : signe de mortalité.

— Un oiseau qui pénètre dans une maison : autre signe de mortalité prochaine dans la demeure.

— Le soir des noces, celui qui se met au lit le premier sera aussi celui des deux conjoints qui décèdera le premier.

— Si un mort passe le dimanche sur son lit de parade (ou sur les planches comme on dit vulgairement), une autre personne du même logis mourra dans l'année.

— Briser un miroir : signe de mortalité.

— Si un cierge s'éteint, à l'église, durant la lecture de l'évangile, une personne importante de la paroisse décèdera.

— Lorsque deux personnes veulent savoir laquelle survivra à l'autre, elles doivent prendre une clavicule ou fourchette de volaille, en saisissant chacune une des branches, puis tirer en sens inverse. La personne tenant la branche qui se brise est celle qui prédécèdera l'autre.

NOËL — A Noël, tous les animaux, aux coups de minuit, se mettent à genoux dans les étables.

ŒIL — Lorsque l'œil droit palpite ou saute, on parle en mal de vous ; si c'est l'œil gauche, on parle en bien.

ONGLES — Il ne faut pas couper les ongles des enfants, ça leur ôte l'esprit ; il faut les laisser se casser seuls.

OREILLES — Lorsque l'oreille gauche vous *chauffe*, on pense en bien de vous ; si c'est l'oreille droite, on pense en mal.

— Si les oreilles vous *tintent*, quelqu'un parle de vous ; et si vous pensez à la véritable personne, le tintement s'arrête aussitôt.

PAIN — Avant d'entamer un pain, il faut toujours tracer une croix dessus avec le couteau.

PAUVRETÉ — Il ne faut pas balayer la place après le souper, car on restera pauvre.

— Il ne faut pas repasser le dos des chemises d'hommes si on ne veut pas devenir pauvre.

PÊCHE — Il ne faut pas *sacrer* pendant qu'on pêche, cela fait fuir les poissons, car ils ont le blasphème en horreur.

PLUIE — Mettre son jupon à l'envers est un signe de pluie.

— S'il pleut le premier dimanche du mois, il pleuvra durant tous les autres dimanches du même mois.

— Pour faire venir la pluie on dit : « Mouille, mouille, mouille paradis, tout le monde est à l'abri ».

— Pour faire cesser la pluie, on place dans le jardin ou le champ une hache le taillant en haut.

— Tuer une araignée, c'est faire pleuvoir dans la journée.

RÊVES — Pour avoir le sens des rêves, il n'y a qu'à prendre le contraire des scènes qu'ils nous font voir. Par exemple, rêver qu'une personne est morte signifie qu'elle va se marier, etc.

SEL — Renverser une salière : chicane.

SOUILIERS — Si le lacet de votre soulier ou chaussure du pied gauche se détache, quelqu'un pense à vous en bien ; et quand il s'agit du pied droit, on pense en mal.

TABLE — Il ne faut pas s'asseoir sur une table, car on reste vieille fille ou vieux garçon.

TEMPÉRATURE — La température des douze mois d'une année est identique à celle des douze jours qui se sont précédemment écoulés du 25 décembre au 5 janvier. La température du mois de janvier est réglée par celle du 25 décembre et ainsi de suite ; cette période de temps se nomme les *ajets* (1).

— Mettre une partie quelconque du vêtement à l'envers indique un changement de température.

— La température qu'il fait durant la lecture de l'Évangile, le Vendredi-Saint, se répète pendant les quarante jours suivants.

TRÈFLE — La chance courtise celle ou celui qui trouve un trèfle anormal, c'est-à-dire, à quatre, cinq ou six feuilles. Va sans dire que plus il y a de feuilles, plus la chance est grande.

VENDREDI — Il faut commencer à sevrer un enfant le vendredi pour réussir.

— Se couper les ongles le vendredi sans y songer, chanceux. Si on le fait consciemment, c'est de la peine pour le dimanche.

— On ne doit rien entreprendre de nouveau le vendredi.

VISITE — Quand un instrument, tel qu'un couteau, une plume, une fourchette, etc., tombe et plante, c'est signe de visite, et le côté vers lequel penche la partie supérieure de l'instrument indique d'où la visite vient.

— Lorsqu'à table on échappe sa cuiller, on doit s'attendre à la visite d'une demoiselle ; si on échappe une fourchette, à la visite d'une dame ; et si c'est un couteau qu'on laisse tomber, on recevra la visite d'un monsieur.

— Lorsqu'on se frappe le coude droit, on reçoit une visite qui ne fait pas plaisir ; mais si c'est le coude gauche, c'est un visiteur agréable.

(1) Cette superstition nous vient de l'ancienne mère-patrie, car au nombre des proverbes français reproduits par l'Almanach Hachette de 1907, on lit celui-ci : « Le temps des douze jours après Noël, fait le temps des douze mois de l'an ».

VOYAGE. — Voyager le vendredi : malheur.

* * *

J'ai dit, au début, que plusieurs des pratiques énumérées ci-dessus n'étaient pas complètement tombées en désuétude. Rien de plus vrai. Et j'ai déjà raconté à l'appui de cette assertion, qu'une grave veuve, fille instruite d'un notaire, avait, il n'y a pas un siècle, fait bouillir un peloton de laine blanche dans lequel étaient plantées des aiguilles, afin de faire revenir un mendiant soupçonné d'avoir jeté un *sort* à ses poules, car depuis le passage de ce chemineau, les gallinacées de la veuve succombaient, les unes après les autres, d'une maladie inconnue.

J'ai aussi cité le cas de personnes bien posées qui portaient sur elles de la cire à cacheter ou des pommes de terre pour se guérir de certains maux.

Est-ce à dire, pour cela, que nous faisons pire que les races les plus avancées ? Nullement. Aucun peuple n'a échappé aux croyances absurdes et inexplicables.

De nos jours même, il existe partout des tireuses de cartes, des astrologues, des chiromanciens qui sont professionnels, ont bureaux et touchent des honoraires. Ne sont-ce pas les sorciers et les devins de jadis sous un travestissement ? Ignore-t-on que les bijoutiers vendent couramment des bijoux porte-bonheur ou qui préservent des maléfices ?

Les superstitions vivent encore, ailleurs comme ici, seulement elles s'offrent à nous sous des dehors plus compatibles avec nos usages et notre civilisation. On les habille de drap et de soie, ou bien on les entoure d'or et d'argent.

La religion et la science font leur œuvre d'extirpation, mais comme les superstitions sont nombreuses et difficiles à déraciner totalement, on n'aperçoit pas toujours l'étendue des résultats obtenus. Quelqu'un a pu écrire : il est inutile d'enterrer un mensonge car il renaîtra sous forme d'épithaphe ; cependant, il n'en est pas moins vrai que les croyances erronées s'en vont, puisque nombre d'entre elles jonchent déjà la route des âges.

Le Terroir, 1909.

E.-Z. MASSICOTTE

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

C'était le 24 juin. Dès l'aube du jour, les citadins, levés matin, circulaient déjà dans les rues de Québec. Ce mouvement inhabitué, l'allure enjouée des citoyens, leur marche empressée et la circulation matinale des voitures, donnaient à cet ensemble un air de fête. Le soleil avait gravi dans un ciel sans nuage, la journée s'annonçait chaude ; chacun voulait profiter de l'air frais du matin ! De grandes voitures entourées de feuillages circulaient lentement dans les rues et un homme debout au milieu des sièges encore vides, criait : « A Sillery ; 25 cents la place pour aller à Sillery » !

Tout le monde se rendait à ce coquet village, situé à quelques milles de Québec, où l'on célébrait la Saint-Jean-Baptiste.

Le 24 juin est un jour de joies simples et sincères à la campagne

où le peuple aime l'église par éducation, mais aime sa fête nationale par nature. Il n'y a pas le faste et les grandes démonstrations allégoriques qui remplissent les rues des villes, les équipages richement harnachés, des sociétés nombreuses et de toutes les espèces, des cavalcades représentant des personnages d'époques historiques très éloignées. A la campagne tout est spontané ; tout ce qui s'y fait a une couleur locale empreinte de sincérité et de patriotisme. Le peuple, habitué à une vie simple et régulière loin des villes où l'orgueil étale ses oriflammes pompeuses, prépare, avec enthousiasme et harmonie, une fête qui réjouira tout le monde.

Depuis plusieurs jours, les citoyens de tous les rangs, les riches comme les pauvres, les grands et les petits, le propriétaire, le prolétaire, le maître, le serviteur, la main blanche qui tient la plume comme la main rugueuse qui bat le fer ou conduit la charrue, tous sont des amis, des frères, qui unissent leurs efforts pour faire belle la fête de leur patrie...

De bonne heure, nous apercevons déjà sur les routes qui aboutissent aux villages, des files de voitures remplies de gens qui viennent écouter les paroles saintes de leur curé, les discours patriotiques des premiers du village, voir le p'tit Saint-Jean-Baptiste et son agneau, tous les deux de la paroisse, applaudir la musique, visiter les rues pavoisées de sapins, les lanternes chinoises suspendues un peu partout à des ficelles fixées aux arbres, les drapeaux tricolores déployés jusque sur le plus humble hameau, les arcs-de-triomphe qui s'élèvent grandioses dans les airs, et lire — quand on sait lire — sur les banderolles de toutes les couleurs qui serpentent et s'entrecroisent dans les érables, l'emblème de leur fête nationale, les inscriptions patriotiques :

O Canada, mon pays, mes amours !
Vive la France !
Sol béni de nos aïeux !

Les rues sont remplies de gens gais qui causent, chantent, se donnent des poignées de main, s'invitent, qui à un fricot, qui à un *épluchage de blé d'Inde*.

Les vieux sont en prière à l'église, cherchant du coin de leur âme un sourire miséricordieux de Celui qui les jugera bientôt. Les jeunes ont du temps devant eux et escomptent leur salut dans les rues, où les jolies filles épient du coin de l'œil un regard amoureux, de Baptiste, de Calixte, de Napoléon, *les coqs de la paroisse*.

Les cavaliers montés sur des chevaux hébétés, à peine remis des travaux de la veille, galopent dans les rues bordées, de chaque côté, de jeunes érables et de fougère, et leurs insignes s'envolent au vent avec grâce et grandeur, font éclore dans le cœur des bonnes campagnardes de l'admiration pour André, Tanisse et Jérémie qui sont dans les honneurs. Le canon gronde, il est dix heures. La procession va se mettre en marche. La foule sort de l'église, la place est trop petite pour contenir tout le monde et les commissaires ordonnateurs ont toutes les peines à tenir l'ordre, à commander la multitude qui veut voir.

C'est la Saint-Jean-Baptiste, voyez-vous ; ça ne vient pas souvent,

et tous les Canadiens y ont droit. Pas de distinction ce jour-là : on veut faire passer monsieur le maire le premier, mais Batissette, le quêteux, est un brave qui aime aussi son pays, et il ne se ferait aucun scrupule de marcher à son côté.

La procession défile par la grande rue du village qui serait trop étroite pour laisser passer les chars orgueilleux d'une ville, mais assez spacieux pour recevoir les voitures garnies de feuilles d'érable de nos braves villageois, forgerons, menuisiers, boulangers ou paysans : de nos gais lurons chantant sans art, mais avec enthousiasme les chansons du pays : Vive la Canadienne...

Ça sent le canadien ; chacun, dans son effort pour voir réussir la fête, déploie ce qu'il a de talent, de goût, de connaissance, d'originalité qui donne à la démonstration un cachet unique qui sent le terroir et la sincérité.

A la campagne, pas de ces airs où le snobisme s'affiche et déteint, pas de propos agressifs et de rebuffades entre compatriotes, pas de petits conquérants portant gauchement la panoplie d'un chevalier du moyen-âge, mais la franchise, l'harmonie, le patriotisme : Par derrière chez ma tante...

Vive la Canadienne, vole mon cœur, vole, etc...

L'habit simple comme parure, mais un cœur de patriote comme embellissement ; la fête les grise, chacun est heureux le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

La procession s'avance au son de la musique, au bruit des acclamations. Le canon détonne et porte au loin, dans les airs, le signal de la joie débordante que répercutent les montagnes, dont l'écho va s'éteindre en grondant dans la chaumière des vallons lointains.

Un menuisier dans son atelier, entouré de ses mioches tout barbouillés, achève, en chantant, le meuble qui lui rapportera le pain de sa famille et l'épouse, tout près, file en souriant la laine de ses moutons qui servira à faire des bas bien chauds pour l'hiver rigoureux. Suit un chantier de terre neuve, représentant des colons harassés de fatigue et toujours remplis de courage, travaillant sans relâche, abattant les arbres, brûlant les broussailles. Ils enlèvent les pierres, coupent les racines, ouvrent le sein de la terre, tracent des sillons, y enfouissent la graine qu'ils arrosent de leurs sueurs, qui germera, donnera la fleur qui se change en pain et les nourrira.

L'allégorie est grandiose, voyez ce qui se passe ; sur l'aire d'une grange, des gens battent au fléau. Parmi eux, des jeunes paysannes, en jupe de flanelle du pays, coupée court aux mollets, des souliers de bœuf, un grand chapeau de paille relevé sur les bords, les manches retroussées jusqu'aux coudes, travaillent au côté de leur père qui sue, battent le grain, en recueillent la graine, s'enhardissent à la tâche, remuent tout avec la désinvolture et la force d'un homme.

C'est ça la patrie : c'est le brave ouvrier qui peine tout le jour et vient se reposer tous les soirs dans son foyer, au milieu de ses enfants ; c'est le vieux laboureur qui, au coucher du soleil, revient du bout de sa terre, tout courbé et meurtri, s'asseoir avec bonheur aux pieds de l'âtre qui fume, causer doucement à son épouse, en caressant ses deux plus jeunes enfants assis sur ses genoux.

Il n'est point d'allégorie dans nos campagnes, c'est la vie vécue

elle-même, ce sont les mœurs, les habitudes, la réalité, la nature même de nos paysans qui se réjouissent tout bonnement, chantant gaiement en dansant la ronde autour des sillons.

Le p'tit Saint-Jean-Baptiste passe, timide et craintif avec son agneau blanc tout frisé, entre deux haies de spectateurs qui admirent. Les bonnes mères toujours affectueuses le regardent en pleurant de tendresse et l'on entend dans la foule des voix de bonnes femmes qui chuchotent : « Cher p'tit chien »...

Quand la procession est finie, nos braves villageois se réunissent par groupe dans les bois et mettent la table sur le gazon. L'on y mange, l'on rit, l'on boit avec harmonie. Les farauds de la paroisse organisent des danses et nos paysannes se dressent avec un petit air, dans leur belle robe du dimanche. Il n'y manque rien ; Baptiste a emporté son violon. Pendant que les jeunes s'amuse, les papas se passent leur blague de tabac, allument une bonne pipe et causent des belles choses qu'ils ont vues...

Mais la fête n'est pas finie, et faudra voir le soir, le feu d'artifice et l'illumination dans tout le village — jusqu'à ce pauvre Batissette qui a mis cinquante cents, sa quête de huit jours — pour acheter des lanternes chinoises.

L'Épreuve.

DR PAUL-ÉMILE PRÉVOST

LE GUET

Au nombre des mesures adoptées par la législature relativement à la police de Québec-ville en 1816 fut celle de l'éclairage de la ville de Québec et l'établissement du guet pour protéger les citoyens. Les hommes du guet étaient armés d'un long bâton, muni d'un fanal et d'un trictrac pour réveiller les citoyens en cas d'incendie, ils parcouraient la ville et chantaient les heures. Ceci rappelle cette coutume touchante qui existait à Paris au moyen-âge. Les hommes du guet chantaient aussi les heures pendant la nuit, mais à minuit ils ajoutaient, « priez pour les âmes des trépassés ».

Histoire de Cinquante ans.

T.-P. BÉDARD

LE CHARIVARI

Un autre usage, quelquefois très déplaisant pour les uns, et fort amusant pour les autres, est encore en vigueur dans le Bas-Canada ; c'est ce qu'on appelle le *charivari*. Quand un jeune homme épouse une veuve, ou un veuf une jeune fille, les habitants du quartier se réunissent, et armés de cornes de bœlier, de vieilles chaudières, de trompettes d'étain et d'autres instruments de musique ou de guerre aussi bruyants, ils se dirigent vers la maison du nouveau couple, et demandent le paiement de la taxe imposée par un antique usage. Le taux en est fixé d'après l'état de fortune des parties qui doivent l'acquitter. Si on ne paie pas de suite, la maison est étroitement bloquée, et exposée pendant plusieurs heures à un feu continu de brocards bien scandaleux. Pendant tout ce temps, la bande anti-harmonieuse fait entendre... des airs offensifs, arrangés pour la circonstance. Si la somme demandée n'est pas payée à cette première sommation, la même cérémonie se renouvelle le len-

demain, et les nuits suivantes, jusqu'à ce qu'enfin les assiégés, fatigués de ces hostilités se déterminent à capituler.

Cinq années de séjour au Canada. Traduit de l'anglais, 1825.

E.-A. TALBOT

JOUR DE L'AN

Le nouvel an est une des fêtes les plus exactement observées, et est spécialement consacré à se visiter et à se fêter mutuellement. Tout maître de maison, soit à la ville, soit à la campagne, a, ce jour-là, sa table chargée de vins délicieux, d'excellentes confitures et de gâteaux de toute espèce. Les hommes doivent aller de maison en maison, pour porter réciproquement les vœux et les compliments de leur famille, et prendre leur part des friandises qui se trouvent partout préparées. A leur entrée dans l'appartement de réception, les hommes embrassent sans cérémonie toutes les femmes. Les dames françaises présentent leurs joues; mais les anglaises, suivant l'usage de leur pays, reçoivent le chaste baiser sur leurs lèvres. Ces fêtes durent trois ou quatre jours.

E.-A. TALBOT

Cinq années de séjour au Canada. Traduit de l'anglais, 1825.

MARIAGE

Les Canadiens d'origine française, se marient toujours à leurs églises paroissiales, et généralement entre huit heures du matin et midi. A Montréal, (et je crois qu'il en est de même dans les autres parties de la province) les futurs époux sont accompagnés à la cérémonie par un nombreux cortège d'amis. Comme le plus modeste individu a toujours une calèche ou un traîneau, il n'est pas rare de voir dans ces occasions plus de cinquante voitures réunies. On y observe néanmoins le plus grand ordre. La future et le père du futur ouvrent la marche, suivis des parents de ce dernier. Vient ensuite les parents de la fiancée et après eux, le futur avec son beau-père qui ferment la marche. On arrive à l'église dans cet ordre, et après la cérémonie nuptiale, le cortège parcourt les principales rues de la ville, jusqu'à ce que les chevaux soient excédés de fatigue. Toute la société se rend ensuite à la maison du père de la mariée, pour prendre part à un banquet qui dans les occasions de cette espèce, est toujours préparé avec le plus grand soin, et avec cette recherche gastronomique dans laquelle les cuisiniers français ont acquis une si grande réputation. La soirée se passe dans la joie et les amusements. La danse, la musique, les jeux de cartes, durent souvent jusqu'à ce que le jour vienne annoncer qu'il est temps de se séparer.

E.-A. TALBOT

Cinq Années de séjour au Canada. Traduit de l'Anglais, 1825.

LES CAPOTS BLEUS

Dès l'hiver de 1665, M. de Courcelle gouverneur du Canada, avait surnommé les Montréalais « ses capots bleus », à cause de la couleur de leur vêtement. Il avait pour eux une considération

spéciale, et comme quelqu'un s'étonnait de cette prédilection : « Que voulez-vous, répondit-il, je n'ai trouvé de gens qui m'aient mieux servi pendant la guerre et qui m'aient mieux obéi ».

Histoire de Montréal.

DOLLIER DE CASSON

MERCREDI DES CENDRES

Le *mercredi des cendres*... il n'y a pas une famille canadienne qui ne mange, à son dîner, des crêpes avec de la mélasse.

Une apparition, 1860.

ÉRASTE D'ORSONNENS

CHEZ LES ANCIENS

Nos ancêtres, les cultivateurs canadiens, ne tenaient pas des écritures bien compliquées. Ils savaient à peine lire et écrire pour la plus grande partie. Les comptes, quand on en tenait, étaient fragmentaires, souvent inscrits à la pointe du couteau sur le pas d'une porte ou la chambranle d'une fenêtre...

Au fond de la pièce (d'entrée d'une maison d'habitant d'autrefois) s'élevait le lit du maître et de la maîtresse de la maison, le lit garni de la communauté, comme on dit solennellement dans les actes des notaires. C'est un véritable monument, dominé par un baldaquin, élevé de quatre ou cinq pieds, garni d'une paillasse de coutil, d'un matelas, d'un lit de plumes, avec couvertes et draps de laine, des taies d'oreiller et un traversin couverts d'indienne rouge, puis la courte-pointe. Dans cet énorme lit, tiendraient sans peine les sept frères du petit Poucet et les sept filles de l'Ogre, avec leurs pères et leurs mères ; on y pouvait dormir dans tous les sens, en long et en large, en diagonale, sans jamais tomber dans la ruelle.

Parfois ce lit a été la seule dot de la femme, et il passe dans les familles de père en fils, car il ne tombe point dans les partages...

Nos ancêtres avaient un fonds d'inaltérable gaieté qui tenait à leur sang français. On se visitait les jours de fête et le dimanche, pour se réjouir, pour danser, pour manger des fruits de la saison, pour jouer aux cartes. Les maisons qui ne possédaient pas un violon étaient rares. L'ouvrier courbé sur sa charrue, ou au milieu même des travaux les plus pénibles, aimait à chanter. Il en était de même de la ménagère. La musique et la danse ne consolent-elles pas de beaucoup d'autres jouissances ?

Hist. de la Seign. de Lauzon, IV, passim.

J.-EDMOND ROY



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	11
I — Mots historiques et sobriquets nationaux	13
II — Sous la domination française	25
III — Les indigènes	44
IV — Le clergé canadien	57
V — Hommes politiques	75
VI — Souverains, princes et gouverneurs anglais	94
VII — Juges, notaires, avocats, médecins	106
VIII — Écrivains canadiens	111
IX — 1837-1838	123
X — Races et langues	129
XI — Les Canadiens à l'étranger	134
XII — Artistes canadiens	144
XIII — Pêle-mêle	154
XIV — Mœurs, coutumes, industries canadiennes-françaises .	181
